



HAL
open science

Industries coloniales en contexte impérial (fin XVIIIe-XXe siècles)

Régis Boulat, Laurent Heyberger

► **To cite this version:**

Régis Boulat, Laurent Heyberger. Industries coloniales en contexte impérial (fin XVIIIe-XXe siècles). 2023. halshs-04303611

HAL Id: halshs-04303611

<https://shs.hal.science/halshs-04303611>

Submitted on 28 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les industries coloniales en contexte impérial
(fin XVIII^e-XX^e siècles)

Ouvrage réalisé avec le soutien du laboratoire FEMTO-ST (UMR 6174) Équipe RECITS, du
CRESAT (UR 3436) et de Pays de Montbéliard Agglomération

Insérer ici le logo de PMA

Cet ouvrage fait partie de la collection *Sciences humaines et technologie* fondée et animée par
le laboratoire FEMTO-ST (UMR 6174) Équipe RECITS de l'Université de Technologie de
Belfort-Montbéliard

Responsable scientifique : Pierre Lamard, professeur des universités, laboratoire FEMTO-ST
(UMR 6174) Équipe RECITS de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard

Les industries coloniales en contexte impérial (fin XVIII^e-XX^e siècles)

Sous la direction de Régis BOULAT et Laurent HEYBERGER

Les Journées d'Histoire Industrielle (JHI) sont organisées depuis 2007 par deux équipes de recherche, le CRESAT (UR 3436) de l'Université de Haute-Alsace (UHA) et RECITS (axe transverse de recherche en sciences humaines et sociales de l'UMR 6174 FEMTO-ST) de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM)/UBFC (Université de Bourgogne-Franche-Comté). Leur objectif est de renforcer un pôle de recherche en histoire industrielle, économique et sociale dans le Sud Alsace-Nord Franche-Comté. Tous les deux ans, un colloque permet de faire le point de la recherche universitaire sur un thème particulier. Le Conseil scientifique se compose de Fabien Bonnet (UHA), Régis Boulat (UHA), Jean-Claude Dumas (Université de Franche-Comté, Institut universitaire de France), Aziza Gril-Mariotte (UHA), Michel Hau (Université de Strasbourg, Institut universitaire de France), Laurent Heyberger (UTBM), Pierre Lamard (UTBM), Nicolas Stoskopf (UHA) et Laurent Tissot (Université de Neuchâtel).

Ouvert par Ghislain Montavon, directeur de l'UTBM, le colloque « Les industries aux colonies, les indigènes en industrie (XVIII^e-XX^e siècles) » s'est tenu le 8 novembre 2018 sur le campus de Sevenans de l'UTBM. Il s'est poursuivi le 9 novembre sur le campus de la Fonderie de l'UHA.

L'organisation de ce colloque et la publication de ses actes ont bénéficié du soutien matériel, financier ou scientifique de plusieurs institutions ou associations :

- La Région Bourgogne Franche-Comté,
- La Région Grand Est,
- Pays de Montbéliard Agglomération (PMA),
- Mulhouse Alsace Agglomération,
- Groupe de Recherche ACHAC.

Que tous ceux qui ont contribué au succès de ces septièmes JHI et à cette publication soient ici vivement remerciés, en particulier Mme Catherine Cuisance.

Régis Boulat et Laurent Heyberger

Introduction

Les industries coloniales en contexte impérial

Laurent HEYBERGER

Introduction

Laurent HEYBERGER

Depuis la grande enquête du CNRS (1973-1979) dirigée par Jean Bouvier sur « Commerce, investissements et profits dans l'Empire colonial français, 1890-1960 », les rapports entre le fait colonial et le fait économique, plus particulièrement d'une part la commercialisation des produits extraits de l'agriculture et de la sylviculture coloniales et d'autre part l'importation des produits manufacturés d'Europe ont fait, parmi les économistes et les historiens, l'objet de débats majeurs qui ne sont pas encore tous tranchés : rôle des colonies pour l'industrialisation des métropoles, rôle des technologies facilitant la colonisation, poids économiques des colonies durant les décolonisations¹.

Au-delà de ces débats encore d'actualité, la question de l'industrialisation des colonies en elles-mêmes a peu retenu l'attention des historiens et économistes. Il faut dire que le Tonkinois Ferry et le protectionniste Méline entretenaient des liens étroits avec les cotonniers qui, dès les débuts de la III^e République, avaient obéré le développement industriel des colonies. Il était donc entendu, que, dans le cadre des échanges inégaux du pacte colonial, l'économie des colonies se caractérisait d'une part par une forte spécialisation dans le secteur primaire et les industries extractives et d'autre part par une hypertrophie du secteur tertiaire, mais d'industrie point, sauf exception, suivant des considérations extra-économiques : préparation à

¹ Dans une bibliographie abondante, outre les travaux sur les compagnies concessionnaires : COQUERY-VIDROVITCH Catherine (dir.), « L'Afrique et la crise de 1930 (1924-1938) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 232-233, 1976 ; MARSEILLE Jacques, *Empire colonial et Capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Paris : Albin Michel, coll. « Bibliothèque de l'Évolution de l'humanité », 2005 (première édition : 1984), 638 p. ; COQUERY-VIDROVITCH Catherine, FOREST Alain (dir.), *Entreprises et entrepreneurs en Afrique XIX^e et XX^e siècles*, trois tomes, Paris : L'Harmattan, coll. « Racines du présent », 1983, 638 p. ; LEFEUVRE Daniel (préface MARSEILLE Jacques), *Chère Algérie : comptes et mécomptes de la tutelle coloniale, 1930-1962*, Saint-Denis : SFHOM, coll. « Bibliothèque d'histoire d'outre-mer. Études », 1997, 397 p. ; ÉTEMAD Bouda, *De l'Utilité des empires. Colonisation et prospérité de l'Europe XVI^e-XX^e siècle*, Paris : Armand Colin, 2005, 334 p. ; ÉTEMAD Bouda, *L'Héritage ambigu de la colonisation. Économies, populations, sociétés*, Paris : Armand Colin, coll. « U Histoire », 2012, 236 p. ; EDGERTON David, *Quoi de neuf ? Du rôle des techniques dans l'histoire globale*, Paris : Seuil, 2013, 315 p. ; CURTIN Philipp D., *Death by Migration. Europe's Encounter with the Tropical World in the Nineteenth Century*, Cambridge : Cambridge University Press, 1989, XIX-251 p. ; HODEIR Catherine, *Stratégies d'Empire : le grand patronat colonial face à la décolonisation*, Paris : Belin, coll. « Temps Presents », 2003, 319 p. ; BONIN Hubert, HODEIR Catherine, KLEIN Jean-François, (dir.), *L'Esprit économique impérial (1830-1970). Groupes de pression & réseaux du patronat colonial en France & dans l'Empire*, Paris : publications de la Société française d'histoire d'outre-mer, 2008, 844 p. ; SAUL Samir, *Intérêts économiques français et décolonisation de l'Afrique du Nord (1945-1962)*, Genève : Droz, coll. « Publications d'histoire économique et sociale internationale », 2016, 763 p. ; RÖNNBÄCK Klas, BROBERG Oskar *Capital and Colonialism. The Return on British Investments in Africa 1869-1969*, Basingstoke : Palgrave Macmillan, coll. « Palgrave Studies in Economic History », 2019, 402 p. (pour le Royaume-Uni).

la guerre, guerre ou gestion de l'après-guerre². « Les industries aux colonies » apparaissent en temps de paix comme un oxymore aux yeux des acteurs historiques³, et depuis les années 1990, l'oxymore est aussi historien, car *industrialisation (industrialization)* constitue, à côté d'*urbanisation (urbanization)*⁴ le mot le plus *out* des contributions publiées sur le phénomène colonial, à l'opposé des mots *in* comme *identité (identity)*⁵.

L'objectif des huitièmes Journées d'histoire industrielle (JHI) qui se sont tenues en 2018 était donc d'explorer davantage la présence des industries dans les colonies françaises ou étrangères, que ces industries soient d'origines locales ou européennes, précoloniales (notamment artisanales) ou coloniales, ainsi que la chronologie de leur apparition et disparition, et les causes de ces phénomènes à l'échelle locale, sans s'interdire d'analyser à l'échelle plus globale l'attitude fluctuante des différents acteurs face à la question de l'industrialisation des colonies.

Dans une perspective impériale, il a aussi été question d'étudier la réciproque, c'est-à-dire la présence indigène⁶ dans l'industrie métropolitaine (« les indigènes dans l'industrie »). En effet, dans une perspective post-coloniale, la contribution de la main-d'œuvre indigène à l'économie des métropoles, puis, après les décolonisations, celle de la main-d'œuvre immigrée, en grande partie issue d'anciennes colonies, fait l'objet d'un regain d'intérêt de la part d'une nouvelle génération de chercheuses-chercheurs : conditions de vie et de travail, gestion coloniale de la main-d'œuvre, trajectoires personnelles et cycles de vie et, bien sûr, mémoires familiales sont notamment abordées⁷. Afin de garder une cohérence d'ensemble, le choix a toutefois été fait pour cette publication de se concentrer sur l'aspect ultramarin des

² VAISSET Thomas, « L'arsenal de Bizerte, moteur de l'industrialisation de l'Afrique du Nord au lendemain de la Première Guerre mondiale ? », *Outre-Mer. Revue d'histoire*, 400-401, 2018, p. 129-144.

³ Voir la contribution de Béatrice TOUCHELAY sur l'aspect statistique de cet oxymore.

⁴ Même si, ne serait-ce que par un effet de sources, les villes coloniales sont par ailleurs bien connues : GOERG Odile, HUETZ DE LEMPS Xavier, « livre 5 la ville européenne outre-mer », PINOL Jean-Luc (dir.), *Histoire de l'Europe urbaine. II de l'Ancien Régime à nos jours. Expansion et limite d'un modèle*, Paris : Seuil, 2003, p. 279-545.

⁵ COOPER Frederick, *Colonialism in Question. Theory, Knowledge, History*, Berkeley : University of California Press, 2005, p. 8. Perspective extra-européenne et non exclusivement coloniale : KOUAMÉ Nathalie, MEYER Éric P., VIGUIER Anne (dir.), *Encyclopédie des historiographies Afriques, Amériques, Asies, vol. 1: Sources et genres historiques* (tomes 1 et 2), Paris : presses de l'INALCO, coll. « transaire(s) », 2020, 1997 p.

⁶ Nous employons indigène sans guillemet, en tant que catégorie légale des sociétés coloniales passées et qu'élément du système contemporain des représentations, au même titre qu'esclave dans la société états-unienne du XIX^e siècle. URBAN Yerri, *L'Indigène dans le droit colonial français*, Paris : fondation Varenne, 2010, XXVI-665 p.

⁷ Voir, dans une bibliographie étoffée, parmi les dernières contributions : PERDONCIN Antonin, *Des Marocains pour fermer les mines. Immigration et récessions charbonnières dans le Nord-Pas-de-Calais (1945-1990)*, thèse de sociologie-démographie, Université Paris-Saclay, 2018, 793 p. ; NAYLOR Ed (dir.), *France's Modernising Mission. Citizenship, Welfare and the Ends of Empire*, Basingstoke : Palgrave Macmillan, coll. « St Antony's Series », 2018, 258 p. ; Pour une mémoire familiale : TIGHANIMINE Marianne, *Notre Histoire de France*, Paris : Stock, 2022, 230 p.

industries coloniales, sans négliger pour autant la perspective impériale qui met en évidence les influences réciproques et croisées et remet en question les modèles diffusionnistes classiques.

Les contributions rassemblées ici s'insèrent dans une chronologie générale déjà bien connue, qui commence par les premiers essais de mécanisation de l'industrie sucrière caribéenne au XIX^e siècle⁸, dans un contexte de renchérissement américain du prix des esclaves. La question de la motorisation des industries coloniales fut précocement débattue, en articulation avec la question du coût de la main-d'œuvre et donc *in fine* du statut de cette dernière, que ce soit par les entrepreneurs coloniaux du XIX^e siècle ou encore dès la première production cinématographique anticolonialiste française⁹.

Le fil chronologique reprend avec les réflexions et initiatives industrialistes qui suivent la Grande Guerre, soit nettement après le *French imperial meridian* commercial¹⁰ qu'identifie David Todd et qui précède la période « classique » du Second Empire colonial étudiée entre autres par Jacques Marseille. D'une part, à la suite du Traité de Versailles, le redéploiement des industriels alsaciens du secteur textile ne se fait pas encore par l'intermédiaire d'implantations sur le sol africain, contrairement à la florissante industrie textile indochinoise¹¹ ou aux premières industries cotonnières coloniales à bas prix de revient pondichériennes déjà exportatrices dans les années 1930¹², et encore moins aux premières unités textiles modernes indiennes, qui ont vu le jour dès le milieu du XIX^e siècle¹³.

D'autre part, les propositions avancées dans les années 1920 par les ministres des Colonies, Sarraut et Maginot, inspirées par les réflexions que du Vivier de Streel¹⁴ a formulées

⁸ Ici surtout Cuba, mais la Guadeloupe est aussi brièvement évoquée.

⁹ VAUTIER René, *Afrique 50*, 1950. Voir aussi la dénonciation du « moteur à banane » par LONDRES Albert, *Terre d'Ébène. La traite des Noirs*, Paris : Albin Michel, 1929, 268 p., p. 50 *sqq.*

¹⁰ L'expression vaut surtout d'un point de vue historiographique et concerne l'entre-deux-empire-colonial (1814-1870), mais elle vaut aussi d'un point de vue historique : la part des colonies dans le commerce extérieur français (importations) passe entre 1830 et 1880 d'environ 15 à 5 % : on est donc loin des thèses marxistes-léninistes qui expliquent l'industrialisation occidentale par la colonisation. TODD Emmanuel, « A French Imperial Meridian, 1814-1870 », *Past and Present*, 210, 2011, p. 155-186.

¹¹ BROCHEUX Pierre, *Une Histoire économique du Viet Nam 1850-2007. La palanche et le camion*, Paris : Les Indes savantes, 2009, 257 p., p. 95 *sqq.* : la Société cotonnière du Tonkin (SCT), fondée en 1899, emploie en 1941 plus de 13 800 salariés dans la seule ville de Nam Dinh et fournit alors du fil à des dizaines de milliers de tisserands artisanaux, ruraux et urbains, dont beaucoup de femmes, à tel point que la SCT importe de la matière première des USA, d'Égypte et d'Inde. Industrie moderne et artisanat rural traditionnel peuvent donc coexister et même se compléter aussi aux colonies.

¹² SAMUEL Paul « Industriels alsaciens au Sénégal dans les années 1950 », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 312, 1996, p. 10 : les exportations de Pondichéry vers l'AOF sont multipliées par vingt entre 1930 et 1936. Voir la contribution de Daouda DIOP sur la présence alsacienne en AOF pour la période postérieure à 1945.

¹³ RIELLO Giorgio, TIRTHANKAR Roy (dir.), *How India Clothed the World: The World of South Asian Textiles, 1500-1850*, Leyde, Boston : Brill, coll. « Global economic history series », 2009, XXXIX-489 p. ; ÉTEMAD Bouda, *Empires illusoires. Les paris perdus de la colonisation*, Paris : Vendémiaire, coll. « Chroniques », 2019, 240 p., p. 115 *sqq.*

¹⁴ Administrateur de sociétés coloniales et animateur de l'Exposition coloniale de 1931.

lors de la conférence impériale de 1917, sont bien postérieures au projet de *réindustrialisation* que Lord Bentinck avançait dès les années 1830 pour l'Inde¹⁵ et il faut attendre que le Japon envahisse la Chine en 1937 pour que la puissante Union coloniale française s'intéresse à l'industrialisation : « Nous devons nous débarrasser de l'idée périmée du refus d'industrialiser l'Indochine », s'exclame alors le financier Homberg¹⁶. Dans les faits comme dans la pensée, l'Empire français marque donc nettement le pas sur l'Empire britannique, davantage par ailleurs qu'en ce qui concerne l'industrialisation respective des deux métropoles... ce qui n'empêche pas l'Inde de régresser fortement en termes de part de la richesse mondiale durant la colonisation britannique.

Enfin, à côté des initiatives de Vichy déjà connues¹⁷, la mise en place de la Caisse centrale de la France libre, puis de la Caisse centrale de la France d'outre-mer et du Fonds d'investissement pour le développement économique et social (FIDES) des territoires d'outre-mer¹⁸ marquent le début d'une véritable politique d'équipement et d'industrialisation, dans un contexte de guerre froide à maints égards propice à un sursaut français en la matière. Dans cette perspective, il convient de souligner le continuum de pensée et d'action d'anciens résistants tels qu'André Postel-Vinay, directeur de la Caisse, ou que Gaston Palewski, gaulliste de la première heure, ancien collaborateur de Lyautey au Maroc et premier directeur du Musée des colonies¹⁹. L'époque où Félix Éboué, gouverneur général de l'AEF, considérait l'exploitation aurifère gabonaise comme une « industrie de guerre »²⁰ contribuant fortement au financement de la France libre a marqué les esprits.

¹⁵ Pour la France, voir la contribution de Béatrice TOUCHELAY, pour l'Inde et lord Bentinck : ÉTEMAD Bouda, *Empires illusoires...*, *op. cit.*, p. 79 *sqq.*

¹⁶ Cité par BROCHEUX Pierre, *Une Histoire économique du Viet Nam...*, *op. cit.*, p. 91.

¹⁷ COQUERY-VIDROVITCH Catherine, « Vichy et l'industrialisation aux colonies », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 114, 1979, p. 69-94.

¹⁸ ATANGANA Martin-René, *French Investment in Colonial Cameroon. The FIDES Era (1946-1957)*, New York : Peter Lang, 2009, XIV-178 p. (version remaniée de *Capitalisme et nationalisme au Cameroun au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, 1946-1956*, Paris [publications de la Sorbonne, série « Afrique », 1998, 307 p.] : par habitant, le Cameroun est de loin le premier bénéficiaire des fonds du FIDES devant l'AEF, l'AOF, le Togo et Madagascar (p. 196 de l'édition française) ; SENHAJI Abdelhamid, *L'Afrique occidentale française et le fonds d'investissement pour le développement économique et social 1946-1960*, thèse, Université de Poitiers, 1989, 504 p.

¹⁹ Voir la contribution de Lucile ZOUYA MIMBANG. Au-delà de ses fonctions politiques et diplomatiques bien connues, Gaston Palewski fut le premier directeur du Musée des colonies (actuel Musée de l'histoire de l'immigration), ami et collaborateur de Georges Henri Rivière et de Paul Rivet – acteurs majeurs de la création du Musée de l'Homme dans l'entre-deux-guerres – et fin connaisseur des colonies et de leurs populations : il soutint notamment la fameuse mission Dakar-Djibouti (CONKLIN Alice L. – préface TODOROV Tzvetan – *Exposer l'Humanité. Race, ethnologie et empire en France (1850-1950)*, Paris : Muséum national d'histoire naturelle, coll. « Archives », 2015, 541 p., p. 290 et p. 303).

²⁰ NNANG NDONG Léon Modeste, *L'Effort de guerre de l'Afrique. Le Gabon dans la Deuxième Guerre mondiale (1939-1947)*, Paris : L'Harmattan, coll. ; « Études africaines », 2011, 284 p., p. 158.

Désormais, l'industrialisation des colonies apparaît d'autant plus impérieuse que le défi impérial de la bombe démographique doit être résolu : le temps s'éloigne où la menace d'un lumpenprolétariat indigène politisé pouvait être agitée comme un épouvantail par Marius Moutet, ministre – pourtant socialiste – des Colonies, pour remettre au lendemain les velléités industrialistes de l'entre-deux-guerres²¹. Pour autant, les autorités coloniales et les entrepreneurs européens s'inquiètent des grèves qui se multiplient alors, comme le rappelle l'un des romans d'Ousmane Sembene, père marxiste et panafricaniste des cinémas africains. *Les bouts de bois de Dieu* (1960) se déroule au sein de la population ouvrière la plus étoffée des colonies, à savoir les cheminots, lors de la grève de 1947 sur la ligne Dakar-Niger et atteste de la place qu'occupent les luttes ouvrières dans la mémoire collective sénégalaise. Les formes de mobilisation syndicale et ouvrière sont ici évoquées, notamment à travers les exemples du Maroc (Office chérifien des phosphates) et de l'Algérie (Compagnie française des pétroles Algérie) d'après-guerre qui représentent alors à eux deux environ 63 % des emplois industriels de l'Empire français – 473 000 individus hors métropole et Indochine, dont 84 000 dans le seul secteur minier (soit 28 % des ouvriers et employés du secteur de ces deux pays)²², ce qui fait écho à la situation de l'Afrique de l'Ouest britannique contemporaine..., mais encore une fois, on est loin des Indes britanniques, où Calcutta compte 339 000 ouvriers en 1921, notamment grâce à l'industrie de la toile de jute²³.

L'éventail – gradualiste – des formes du travail colonial, déjà bien connu notamment grâce aux travaux de Frederick Cooper et d'Alessandro Stanziani²⁴ est aussi analysé par les différentes contributions, de l'esclavage caribéen au travail forcé africain, en passant par le travail coutumier, l'engagisme²⁵, le travail des forçats et, surtout en fin de période, les contrats de travail du marché libre – seuls les « tirailleurs la pelle » de la seconde portion du contingent, étudiés notamment par Myron Echenberg et Léon Modeste Nnang Ndong, ne sont pas présents

²¹ MARSEILLE Jacques, « L'industrialisation des colonies : affaiblissement ou renforcement de la puissance française ? », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 254, 1982, p. 33.

²² Pour ces chiffres : BONIN Hubert, *L'Empire colonial français : de l'histoire aux héritages XX^e-XXI^e siècles*, Paris : Armand Colin, 2018, 432 p., p. 149 (« Pouvait-on industrialiser l'empire ?). Pour une forme originale de mobilisation articulant mouvement ouvrier et logement urbain : CARU Vanessa, *Des toits sur la grève. Le logement des travailleurs et la question sociale à Bombay (1850-1950)*, Paris : Armand Colin, 2013, 411 p.

²³ STEWART Gordon T., *Jute and Empire: the Calcutta Jute Wallahs and the Landscapes of Empire*, Manchester, New York : Manchester University Press, coll. « Studies in imperialism », 1998, XIV-258 p. ; COX Antony, *Empire, Industry and Class: the Imperial Nexus of Jute, 1840-1940*, Londres : Routledge, coll. « Routledge/Edinburgh South Asian studies series », 2013, XVI-270 p.

²⁴ STANZIANI Alessandro, *Les Métamorphoses du travail contraint : une histoire globale XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris : Presses de Science Po, 2020, 280 p. ; *Tensions of social History. Sources, Data, Actors and models in Global Perspective*, Londres, Bloomsbury Publishing, 2023.

²⁵ GUERASSIMOF Éric, MANDE Issiaka (dir.), *Le Travail colonial : engagés et autres mains-d'œuvre migrantes dans les empires, 1850-1950*, Paris : Riveneuve éditions, 2016, 559 p.

ici²⁶. L'artisanat et l'entrepreneuriat autochtones se font discrets. On note par ailleurs un intérêt variable à cette question selon les colonisateurs européens²⁷. L'échantillon le plus varié de cet éventail est donné par l'entreprise grasseoise Chiris, sur l'empire de laquelle le soleil « ne se couche jamais »²⁸. Globalement, les formes du travail identifiées s'insèrent bien dans le schéma chronologique général dégagé par la mission de recherche « Droit et Justice » qui a rendu son rapport en 2017, ainsi que dans ses nuances géographiques (voir le cas de la Guadeloupe notamment) ; femmes et enfants y ont leur – modeste – place²⁹. En revanche, les cadres industriels autochtones, certes beaucoup plus rares semble-t-il qu'aux Indes britanniques, sont quasiment absents des analyses proposées ici³⁰. Cette absence renvoie bien sûr au fondement du pacte colonial qui « interdit » le développement des industries dans les colonies, mais aussi à une explication plus sociopolitique : la crainte de « voir se transformer des cadres techniques en leaders d'opinion auprès des salariés “indigènes” et de les voir mener des actions susceptibles de paralyser l'activité des entreprises ou des administrations »³¹.

Rien de surprenant donc à ce que la hiérarchie au sein des entreprises coloniales renvoie au statut légal assigné aux uns et aux autres par l'ordre colonial, statut lui-même essentiellement défini par l'appartenance ethnique réelle ou supposée. Pas d'analyses intersectionnelles dans les contributions présentées ici, mais on peut noter que, comme pour le genre, les limites de la ségrégation se font plus labiles dans le cadre de formes transitoires d'organisation des

²⁶ ECHENBERG Myron, *Colonial Conscripts. The Tirailleurs Sénégalais in French West Africa, 1857-1960*, Portsmouth, Londres : Heinemann-James Currey, 1991, 236 p. ; NNANG NDONG Léon Modeste, *L'Effort de guerre de l'Afrique... , op. cit.*

²⁷ Voir la contribution de Béatrice TOUCHELAY. Sur l'artisanat : WASSOUNI François, « Les autorités coloniales françaises et l'économie artisanale à Maroua (Cameroun). Bilan historiographique », *Documents pour l'histoire des techniques*, 17, 2009, p. 149-162.

²⁸ Voir la contribution de Mathilde COCOUAL.

²⁹ Ce sont des « travailleurs transparents », « mobilisés plus souvent que ce que l'on pouvait croire » et dont, par exemple au Moyen-Congo, le travail (concassage à la main des noix de palme) recule avec l'introduction de la motorisation (RICCIARDI Ferruccio, « Entretenir l'entreprise coloniale : travail de subsistance et division sexuée de la production en Afrique équatoriale française (1924-1940) », *Entreprises et Histoire*, 107, 2022, p. 30-44, p. 37 *sqq.*). Sur les ouvrières européennes de l'industrie du tabac en Algérie : ROBERT-GUIARD Claudine, *Des Européennes en situation coloniale Algérie 1830-1939*, Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, coll. « Le temps de l'histoire », 2009, 335 p.

³⁰ LE CROM Jean-Pierre, AUVERGNON Philippe, BARRAGAN Katia, BLONZ-COLOMBO Dominique, BONINCHI Marc *et al.*, *Histoire du droit du travail dans les colonies françaises (1848-1960)*, [Rapport de recherche] Mission de recherche Droit et Justice, 2017, 228 p. : [Rap_HDTCOL_def_2 \(gip-recherche-justice.fr\)](https://www.gip-recherche-justice.fr/rapport-hdtdcol-def-2) (consulté le 31 décembre 2022). Sur les cadres autochtones : GOBE Éric (dir.), *L'Ingénieur moderne au Maghreb (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris : Maisonneuve & Larose, Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain, coll. « Connaissance du Maghreb », 388 p., notamment Introduction, p. 17 *sqq.* Sur les Indes britanniques : le colloque « Engineers and Society in India (1850 to present times) », EHESS, 27-28 mars 2017, ainsi que les travaux d'HDR en cours de Vanessa Caru portant sur les ingénieurs indiens du département des *public works*.

³¹ GOBE Éric (dir.), *L'Ingénieur moderne au Maghreb... , op. cit.*, p. 18. Sur l'enseignement technique en situation coloniale, on peut aussi consulter : LEMBRE Stéphane, « L'enseignement technique industriel en Algérie : projets et enjeux (1900-1960) », *Artefact. Techniques, Histoire et sciences humaines*, 3, 2015, p. 83-96.

entreprises coloniales – comme c’est aussi le cas par exemple dans le domaine de l’enseignement – et plus rigides dans les formes plus pérennes de ces entreprises.

Les contributions du présent ouvrage s’articulent autour des deux grandes thématiques esquissées ci-dessus : d’une part, les stratégies des entreprises et les stratégies (trans)impériales comprises dans le temps long, de l’esclavage aux programmes de développement de l’outre-mer ; d’autre part, la question de la main-d’œuvre, notamment sa gestion, et les enjeux sociaux de l’industrialisation coloniale.

Tout d’abord, Irina et Dmitri Gouzevitch analysent une pérégrination trans-impériale *high-tech* de la fin du siècle des Lumières : celle d’une machine *compound*, du lieu de sa probable confection, Coalbrookdale à sa destination finale, la plantation cubaine de Seibabo. On y croise deux *sacarocrates* (aristocrates espagnols ayant fait fortune grâce au sucre de canne cubain), Arango et Montalvo, un ingénieur espagnol inventeur de cette machine à double effet qui rappelle furieusement celle de Watt, Augustin Betancourt, et enfin le fabricant présumé de cette machine, William Reynolds. Il s’agit là d’un cas très intéressant, car outre les nombreux enjeux connexes qu’il aborde (place de l’esclavage dans l’économie cubaine et projet d’indépendance de Cuba, stratégie de promotion sociale ibérique imbriquée dans le projet colonial du propriétaire de la plantation, etc.), il met à mal l’idée diffusionniste d’une innovation technologique qui se ferait d’abord en métropole. Fondée sur des archives britanniques, espagnoles, françaises et cubaines, cette enquête transocéanique passionnante fait feu de tout bois, jusqu’à l’enquête archéologique de terrain menée à Seibabo – sur les traces d’Alexandre de Humboldt – et donne les raisons de l’échec final de cette transplantation technique : la non-prise en compte du système technique – et climatique – dans lequel s’insère la machine.

À travers l’exemple guadeloupéen, Marie-Christine Touchelay pose la question de l’articulation des stratégies déployées dans le cadre du pacte colonial par les planteurs et industriels de la canne à sucre et les stratégies d’empire propres ici au statut de vieille colonie de l’île antillaise. Déjà après 1848, l’abolition de l’esclavage avait donné naissance à une forme d’usine sucrière moderne, financée par les indemnités d’État perçues par les propriétaires d’esclaves. La Grande Dépression de la fin du XIX^e siècle avait quant à elle fait passer les usines des mains des capitalistes locaux à celles de leurs homologues métropolitains, éloignant les centres de décision des centres de production et renforçant par là même le caractère colonial de l’industrie sucrière, alors que le statut de vieille colonie excluait le régime de l’indigénat. En dépit de l’absence d’un code de l’indigénat, les rapports sociaux sont donc très tendus, y compris après le passage au statut de département (1946). Cette dépendance économique et sociale de type coloniale perdure jusqu’aux années 1970, elle est éclairée par trois défis-clés

auxquels est confrontée la Guadeloupe au XX^e siècle : le cyclone de 1928 (destruction de l'appareil productif), la Seconde Guerre mondiale (isolement commercial et donc rupture du pacte colonial) et le changement de statut administratif de l'île (départementalisation). La Seconde Guerre mondiale apparaît comme le moment révélateur le plus fort : la situation alimentaire est alors critique pour la main-d'œuvre, confrontée à des usiniers vichystes très paternalistes.

Alain Beltran évoque également des moments de tension très forte entre les cadres européens et les ouvriers marocains de l'Office chérifien des phosphates (OCP) sous Vichy et à la Libération. Surtout, après la thèse de Mohammed Sasah³², il vient éclairer par les archives de l'OCP la trajectoire singulière de cette société. Dans la lignée de Lyautey, l'idée d'une stratégie propre au Maroc, qui ne reproduirait pas les erreurs commises notamment en Algérie et en Tunisie (ne laisser l'initiative ni totalement au secteur privé, trop prédateur, ni au secteur public, trop rigide), s'illustre ici à travers la forme juridique originale de l'OCP (un office autonome qui l'apparente à une forme d'économie mixte) et la garantie donnée au Maghzen de la recherche et de l'exploitation du phosphate³³. Ainsi, pour Alain Beltran, le dahir du 27 janvier 1920 créant l'OCP « a marqué une étape décisive dans l'histoire du Maroc contemporain » et l'OCP apparaît comme « le prisme des performances et des limites de la colonisation » : c'est un succès commercial et technique, mais le bilan social et syndical est beaucoup plus nuancé. Alain Beltran en retrace les principales étapes, des débuts de l'agglomération de Khourigba dans les années 1920 à l'indépendance, en passant par la crise des années 1930, les grèves du Front populaire – qui virent Marocains et Européens unis, les tensions inhérentes à la guerre civile espagnole et au régime de Vichy, en passant par les lieux communs sur les qualités de la main-d'œuvre arabe et berbère. Il souligne surtout l'ambiguïté dans la gestion de la main-d'œuvre qui résulte du statut juridique « mixte » de l'OCP.

Daouda Diop retrace l'aventure des industriels alsaciens à la conquête du marché textile aoéfien au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Après un premier moment où, on l'a vu, ce marché attire l'attention des Mulhousiens en tant que débouché de replis à la suite de la Grande Guerre, l'étape suivante est franchie, d'abord avec la création à Fedala dès 1946 du « tremplin marocain » (Paul Samuel) que constitue l'ICOMA (industrie cotonnière du Maroc), puis par la création d'usines au Sénégal, notamment par le centralien Bernard Thierry-Mieg

³² SAHSAH Mohammed, *Khourigba : genèse d'une ville minière 1921-1994*, Belfort : UTBM, 2010, 234 p.

³³ Sur le Maghzen à l'époque coloniale : la thèse d'Antoine Perrier qui en renouvelle en profondeur la lecture : PERRIER Antoine, *La liberté des protégés : souverains, ministres et serviteurs des monarchies marocaines et tunisienne sous le protectorat français (1881-1956)*, Paris, Institut d'études politiques, deux volumes, 2019, 785 p.

pour le compte de Schaeffer et Cie (ICOTAF, 1951), exemple bientôt suivi ailleurs (ICODI en Côte d'Ivoire, ICODA au Dahomey, SONITEXTIL au Niger, etc.). Ces créations prennent tout leur sens quand on sait qu'elles donnent un avantage de 25 % sur le prix des produits importés de métropole et même de 45 % sur les importations étrangères³⁴. On retrouve ici des stratégies d'entreprises articulées aux stratégies d'empire : la création du franc CFA et le FIDES créent un contexte favorable aux entrepreneurs alsaciens dont le projet est pensé en lien avec l'Office du Niger pour fournir la matière première. Daouda Diop ancre ces créations dans le temps long de l'histoire artisanale du Sénégal, en montrant qu'elles induisent une crise du tissage traditionnel – on est donc loin du cas indochinois déjà évoqué pour les années 1940 –, mais aussi qu'après une phase de prospérité qui s'étend au-delà des indépendances, le changement de contexte a raison des ambitions alsaciennes (choc pétrolier, concurrence des NPI, dislocation du marché aoéfién après les indépendances, essor de la friperie, etc.).

L'usine d'électrolyse de l'alumine implantée par Pechiney et Ugine au Cameroun répond au même schéma de complémentarité entre secteur public et privé, puisque la société Alucam, fondée en 1954, est possédée à hauteur de 10 % par la Caisse centrale de la France d'outre-mer, sans parler du financement public du barrage qui alimente l'usine et des garanties douanières obtenues, y compris pour la période post-indépendance. Pour Lucile Zouya Mimbang, il s'agit là d'un pacte colonial inversé³⁵, puisque dans un premier temps l'usine d'Édéa importe de l'alumine de l'étranger et même de métropole pour produire de l'aluminium primaire, métal qui est en partie employé dans le pays, comme en témoigne la particularité architecturale que partage le Cameroun avec un autre gros producteur, le Canada : la présence de toits de maison faits en cette matière. Mais on peut aussi lire cette implantation camerounaise, comme le rappelle par ailleurs l'auteur, à la lumière du nouveau monopole que détient EDF et des prix élevés que pratique alors le producteur national en métropole : ici, la matière première coloniale exploitée (ou plutôt la source d'énergie) serait, du moins avant que la bauxite africaine ne soit mise en exploitation, davantage l'eau que l'alumine³⁶. L'ombre portée de la guerre et les stratégies d'empire ne sont pas non plus étrangères à cette création,

³⁴ SAMUEL Paul, « Industriels alsaciens au Sénégal... », *op. cit.*, p. 19.

³⁵ C'est précisément l'argument employé par Jacquinet, ministre de la France d'outre-mer, lors de l'inauguration du barrage en 1954 : « *J'espère que cet exemple sera médité par tous ceux qui nous accusent encore de pratiquer le pacte colonial* » (cité par ATANGANA Martin-René, *Capitalisme et nationalisme au Cameroun...*, *op. cit.*, p. 247.)

³⁶ EDF vend le kWh en métropole à 3-4 francs -contre un prix moyen de 15 francs dans l'Union française, alors qu'Enelcam fournit le kWh à 0,80 franc métropolitain à Alucam... mais de 56 à 60 francs aux autres consommateurs d'Édéa. L'Afrique représente 40 % des ressources hydrauliques du monde, alors encore largement inexploitées en dehors de l'Occident. Pour une lecture critique : l'économiste Hugon, cité par ATANGANA Martin-René, *Capitalisme et nationalisme au Cameroun...*, *op. cit.*, p. 249.

dans un contexte de guerre froide où les responsables politiques craignent une répétition du scénario déjà subi du fait des nazis : invasion de l'Europe par l'URSS, repli sur le continent africain (qu'il convient donc d'industrialiser) et importance stratégique de l'aluminium dans l'industrie aéronautique.

Même si la connaissance scientifique et la maîtrise commerciale des plantes ne revêtent plus la même importance stratégique qu'à l'époque des *herbae nudae* des Premiers Empires coloniaux³⁷, la France de la Belle Époque fait circuler à travers son empire deux fois plus de caisses de Ward que l'Allemagne et sans doute davantage que le Royaume-Uni³⁸. C'est dire si la circulation des plantes et de leurs produits dérivés constitue un enjeu de taille au sein du Second Empire colonial européen. Sans que les « premiers remèdes exotiques que furent les parfums »³⁹ représentent encore un enjeu stratégique, les parfumeurs grassois, dont Antoine Chiris qui constitue « la plus coloniale des firmes de matières premières aromatiques »⁴⁰ n'ont pas moins conscience de participer à « l'œuvre coloniale » de mise en valeur de l'Empire. Mathilde Cocoual livre une stimulante analyse de la gestion de la main-d'œuvre de cette entreprise, à partir d'une riche palette de sources publiques et privées, françaises et malgaches, écrites et orales. Les implantations de Chiris sont nombreuses et la gestion de la main-d'œuvre dépend du statut du territoire concerné, de l'Algérie départementalisée et plus protectrice où se côtoient les travailleurs permanents européens – pas tous citoyens, car nombreux sont encore au XIX^e siècle de nationalité espagnole – et les ouvriers saisonniers indigènes, à Madagascar et ses dépendances, où les travailleurs indigènes sont déplacés d'une île à l'autre, obligés d'abandonner femmes et enfants, en passant par les Petits Blancs de La Réunion qui cultivent le géranium⁴¹, ou encore les bagnards de la Guyane qui récoltent le bois de rose.

Radouane Andrea Mounecif exploite de riches sources orales et les archives de la société Total, ex CFP-A (Compagnie française des pétroles Algérie, filiale de la CFP) pour nous plonger au cœur des premiers gisements d'hydrocarbure exploités en Algérie, en pleine guerre d'indépendance. Il redonne toute son importance à la main-d'œuvre saharienne, trop souvent oubliée au profit des Européens d'Algérie et des métropolitains. C'est par ailleurs cette main-d'œuvre qui fournira la première génération de techniciens de l'Algérie indépendante. Le

³⁷ BOUMEDIENE Samir, *La Colonisation du savoir. Une histoire des plantes médicinales du « Nouveau Monde » (1492-1750)*, Paris : Les Éditions des mondes à faire, 2016, 477 p.

³⁸ KEOGH Luke, « The Wardian Case: Environmental Histories of a Box for Moving Plants », *Environment and History*, 25, 2019, p. 219-244.

³⁹ MAZUYER Gabriel, « Les parfums de la France dans les cinq parties du monde », *Les Parfums de France*, 102, août 1931, p. 249-252, p. 249 (cité par Mathilde Cocoual).

⁴⁰ MAZUYER Gabriel, « Les parfums de la France... », *op. cit.*, p. 252.

⁴¹ Sur les Petits Blancs : BOURQUIN Alexandre, *Histoire des Petits-Blancs de la Réunion, XIX^e-début du XX^e siècle : aux confins de l'oubli*, Paris : Karthala, coll. « Hommes et Sociétés », 2005, 327 p.

recrutement des travailleurs « auxiliaires » débute en 1954, surtout pour le personnel de chantier et le service matériel et approvisionnement, puis il se développe avec la mise en exploitation du gisement d'Hassi Messaoud : en 1958, les Algériens représentent 38 % des effectifs et se retrouvent désormais dans des emplois plus variés. Pour autant, les travailleurs sont plus strictement séparés qu'à l'époque des chantiers provisoires : la base de Maison Verte comporte cinq espaces bien distincts, du « XVI^e arrondissement » des cadres au bidonville des ouvriers temporaires, en passant par le camp de la maîtrise, celui de la troupe et celui des ouvriers algériens réguliers. Sur fond de guerre d'Algérie, le « pétro-imaginaire » associé à ces derniers se décline sur plusieurs supports (film, littérature jeunesse, rapports scientifiques). Les modalités de recrutement, qui font appel à la médecine et à la psychologie, empruntent aux méthodes psychotechniques développées en métropole dans l'entre-deux-guerres dans les transports puis dans l'industrie mécanique⁴². Enfin et surtout, le PROHUZA, organisme de recherche créé par le BIA⁴³ pour étudier les conséquences culturelles et sociales de l'industrialisation sur la main-d'œuvre locale livre une singulière vision des ouvriers algériens, entre approche coloniale et approche scientifique, s'inquiétant, à l'instar de l'archevêque du Sahara et du FLN, de la « prolétarisation du Sahara ».

L'agro-industrie coloniale en Côte d'Ivoire analysée par Koffi Innocent Diezou permet de saisir, à travers une riche documentation administrative et des publications officielles, l'opposition entre un complexe technique traditionnel et un complexe technique dit européen. L'exploitation du bois, puis du caoutchouc, des palmiers à huile et enfin des cultures dites « de luxe » (café puis cacao) constitue le théâtre de cette opposition et, selon un mécanisme bien connu, la fiscalité (capitation) apparaît alors comme un moyen de mobiliser la main-d'œuvre autochtone. En revanche, la priorité accordée à partir de 1912 par l'administration aux exploitations sylvicoles desservies par une voie Decauville apparaît comme un moyen d'écarter les exploitants autochtones, auparavant plus nombreux. Elle met en évidence la faible dotation en capital comme facteur limitant l'industrialisation par les autochtones, même si ces derniers sont par exemple largement majoritaires dans la production de cacao. Le rôle des gouverneurs généraux, dont celui de Gabriel Louis Angoulvant, ancien administrateur de la Société commerciale de l'Ouest africain, reste dans le développement d'une économie extractive

⁴² PASSALACQUA Arnaud, « Les autobus parisiens et le développement pionnier de la psychotechnique : Jean-Maurice Lahy à la STCRP, années 1910-années 1920 », *Cahiers de RECITS*, 10, 2014, p. 89-107. Voir les nombreux articles alors publiés sur la sélection par la psychotechnique dans la revue *Biotypologie*, fondée en 1933.

⁴³ Bureau industriel africain, puis Bureau d'Investissement en Afrique, établissement public majoritairement financé par les sociétés pétrolières.

moderne et la mise en place de filières de production dans les années 1930, avant le développement de la recherche appliquée à partir de 1946, souligné par Koffi Innocent Diezou. La contribution de Béatrice Touchelay confirme pleinement pour le champ des statistiques coloniales la chronologie décalée de l'industrialisation entre l'Empire britannique et l'Empire français, tout en accordant une place très intéressante aux statistiques belges. Les *Blue Books* britanniques sont publiés à partir de 1897 et les recensements industriels sont effectués à partir de 1907, alors que dès 1929, le *Colonial Development Fund* est instauré pour favoriser le développement des industries de transformation et qu'en 1933, une mission officielle reconnaît qu'il faut défendre l'industrie textile indienne contre le *dumping* anglais. En Belgique, les débats sur l'industrialisation des colonies « traversent toute l'administration coloniale », les statistiques des colonies y sont centralisées (1934) et comportent des chiffres sur l'industrie (1930), alors que l'administration intervient pour doter le Congo belge d'infrastructures pour lutter contre la Grande Crise. L'administration s'interroge sur la fiabilité des chiffres pour des raisons de sous-encadrement administratif et fiscales évidentes qui ne concernent par ailleurs pas que l'activité industrielle et qui ne sont pas nouvelles⁴⁴. Le questionnement sur la mesure concerne aussi l'inclusion de l'artisanat indigène dans l'activité industrielle, effectif dès 1928 dans la province d'Élisabethville, mais la démarche ne sera pas généralisée. En effet, comme le souligne le gouverneur général Ryckmans lorsqu'il s'adresse au ministre des Colonies (1938), il est « impossible de faire établir des statistiques sérieuses de la production industrielle indigène ». Pour la France, la prise de conscience se fait durant la Grande Guerre, puis elle est favorisée par la création de la SDN et du BIT, mais les débats sur l'industrialisation restent « cantonnés à des cercles restreints » dans l'entre-deux-guerres. À côté du pacte colonial et de l'insuffisance des capitaux, l'inexistence d'un marché solvable et *in fine* la pauvreté des populations expliquent aussi cette situation. La « conversion » des responsables politiques à la thèse industrialiste se fait sous Vichy, puis l'industrialisation devient une priorité pour certains responsables de la France libre, dont René Pleven, à la conférence de Brazzaville⁴⁵. Le développement tardif des statistiques coloniales industrielles qui s'ensuit⁴⁶ témoigne que le pacte colonial, qui marquait l'absence d'industries dans les colonies, se fissure désormais.

⁴⁴ Le cas de l'agriculture algérienne : ESTABLET Colette, *Être caïd dans l'Algérie coloniale*, Paris : CNRS éditions, coll. « Sociétés arabes et musulmanes », 1991, 385 p.

⁴⁵ Voir la contribution de Marie-Christine TOUCHELAY pour la vision industrialisante de Pleven concernant la Guadeloupe en 1944.

⁴⁶ On pourrait préciser : à l'exception notoire des annuaires indochinois, où les industries de transformation apparaissent à la même date (1907) que les premiers recensements industriels britanniques, ce qui montre encore une fois l'industrialisation précoce du pays.

Enfin, les conséquences de ce pacte sur les niveaux de vie des Européens d'Algérie sont analysées par Laurent Heyberger au moyen de la stature des conscrits pieds-noirs, considérée comme un indice biologique de développement humain. Dans une perspective impériale, la stature des Européens d'Algérie est comparée à celle des conscrits métropolitains pour les régions dont sont issus de nombreux colons (Midi et Alsace). Pour la fin de la période coloniale (1900-1960) la situation des Pieds-noirs apparaît semblable à celles des Méridionaux, mais il marque le pas par rapport aux Alsaciens. Deux spécificités coloniales apparaissent, liées au pacte colonial : tout d'abord, les conséquences anthropométriques de la rupture des liaisons maritimes durant la Grande Guerre sont beaucoup plus sensibles pour les Européens d'Algérie que pour les métropolitains, qu'ils soient citoyens français ou sujets du Kaiser, alors même que le blocus de l'Allemagne cause de graves pénuries alimentaires. L'absence d'industrie agro-alimentaire, de savonnerie, d'industrie chimique (médicaments), etc. explique ce bilan nutritionnel net préoccupant. D'autre part, les Européens d'Algérie sont la seule population occidentale du XX^e siècle où les agriculteurs sont plus grands que les ouvriers et artisans, y compris si l'on compare l'Algérie aux deux pays dont sont issus la plupart des colons (Espagne et France) : le pacte colonial garantit aux viticulteurs d'Algérie, qui en 1934 constitue le troisième producteur mondial, un revenu confortable, alors que les cols-bleus algériens sont défavorisés par ce pacte qui favorise les produits et donc les producteurs métropolitains. Les conditions de vie dans les villes algériennes ne sont pas en cause, puisque le malus anthropométrique urbain caractéristique du XIX^e siècle s'est transformé, ici comme ailleurs, en bonus et que la plupart des cols-bleus résident dans les grandes villes, particulièrement favorisées en termes de stature. Ce sont donc davantage les effets de l'industrialisation (réseaux d'adduction d'eau, tout-à-l'égout, hôpitaux et médecine moderne) que l'industrie *stricto sensu* qui assurent aux Européens d'Algérie un niveau de nutrition nette comparable à celui de la métropole. À côté des enjeux de genre, l'aspect environnemental de l'industrialisation et des industries coloniales, notamment sylvicoles et minières, constitue une voie prometteuse pour la recherche historique, peu abordée dans le présent ouvrage.

Première partie :

Entre stratégie d'entreprises et stratégie (trans)impériale : de l'esclavage au développement des outre-mers

Une machine à vapeur *compound* pour l'industrie sucrière cubaine (fin XVIII^e siècle). Entre science européenne et transfert transocéanique, ou le sort d'une invention d'avant l'heure

Irina GOUZEVITCH

Dmitri GOUZEVITCH

Introduction : une étude hybride au carrefour de plusieurs problématiques

En introduisant le colloque « Les industries aux colonies, les indigènes dans l'industrie (XVIII^e-XIX^e siècles) » dont les contributions sont réunies dans cet ouvrage, les organisateurs ont souligné le paradoxe historiographique majeur des études explorant le rapport entre le fait industriel et le fait colonial. D'une part, y prédomine la tendance à expliquer l'usage des techniques de pointe dans les colonies par des considérations extra-économiques, principalement militaires, alors qu'en périodes de paix, un tel rapprochement apparaît comme un oxymore aux yeux des acteurs historiques¹. D'autre part, l'industrialisation des colonies a sa chronologie propre qui est habituellement en décalage avec celle de la plupart des métropoles et les suit au rythme inégal, en fonction des dynamiques industrielles de chacune. Ce processus s'engage timidement à partir des années 1830 pour s'amplifier dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, avant de se généraliser au début du siècle suivant. Il est d'autant plus intéressant d'examiner un cas qui va à l'encontre de ces paradoxes tant du point de vue de sa temporalité précoce (la fin du XVIII^e siècle), que du lien qu'il instaure entre le fait industriel et le fait colonial, inversé par rapport à la tendance générale, puisqu'il s'agit d'une tentative d'introduire une technique de pointe (une machine à vapeur de système innovant) pour dynamiser une industrie indigène coloniale (la production du sucre à canne à Cuba) bien avant son introduction dans la métropole (l'Espagne), voire à l'endroit de son invention (l'Angleterre). Autant dire qu'il s'agit d'une histoire transocéanique impliquant les acteurs reconnus des principales puissances technoscientifiques et industrielles de l'époque, telles que la France et l'Angleterre, connectées grâce à l'expertise, la mobilité et la médiation d'un personnage emblématique des Lumières, l'ingénieur canarien Augustin Betancourt.

L'étude a pour point de départ les travaux de Rumeu de Armas, qui a brièvement abordé ce sujet². D'autres biographes de Betancourt l'ont ensuite enrichi de quelques éléments puisés

¹ Introduction du présent volume.

² RUMEU DE ARMAS Antonio, *Ciencia y Tecnología en la España ilustrada : La Escuela de Caminos y Canales*, Madrid : Colegio de Ingenieros de Caminos et Canales y Puertos, 1980, 554 p.

dans des sujets connexes, telle l'expédition de Guantanamo³. Enfin, les recherches menées par Peter Jones dans les archives de Soho à Birmingham et quelques suggestions utiles formulées par Olga Egorova dans une série de travaux issus de son séjour à La Havane y ont apporté des éclairages inédits⁴. Ayant assemblé et analysé, à la lumière de nos propres recherches, menées en France, en Angleterre, en Espagne et à Cuba, les éléments accumulés de ce puzzle complexe, nous avons tenté une reconstitution synthétique de l'histoire de la machine cubaine⁵.

Les « amis de l'Amérique espagnole »

L'histoire a pour prologue la rencontre d'Augustin Betancourt, fonctionnaire de la Couronne espagnole en mission en Angleterre, avec deux planteurs créoles venus à Londres à l'été 1794 en quête d'une nouvelle source d'énergie pour actionner les moulins à sucre.

L'identité des deux hommes est connue. Il s'agit d'Ignacio Pedro Montalvo y Ambulodi (1748-1795) et Francisco Arango y Parreño (1765-1837), influents dignitaires cubains dont les noms symbolisent « l'aventure de l'esprit »⁶ qu'a été l'essor de l'industrie sucrière de cette île caraïbe à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles. En effet, la révolution en France et la déchéance consécutive de ses florissantes possessions d'outre-mer, Haïti et Saint-Domingue, dévastées par les esclaves insurgés en 1791, ont mis Cuba, jusqu'alors producteur de second rang, en position de briguer le rôle de principal exportateur mondial de sucre de canne. Le défi était grand. En effet, si la culture de la canne à sucre était le pilier de l'économie cubaine depuis sa colonisation par les Espagnols au XVI^e siècle, le régime de production, fondé sur l'exploitation des esclaves noirs d'Afrique, demeurait au stade primitif et se prêtait difficilement aux conceptions capitalistes de la concurrence et de la rentabilité. C'était en tâchant de pallier ce retard qu'un groupe de riches et influents *sacarocrates*⁷ créoles, entrepreneurs éclairés à l'esprit alerte, ont été amenés à repenser leurs modes de production. Les connaissances de Betancourt

³ GONZALEZ TASCON Ignacio, *Betancourt : Los inicios de la ingeniería moderna en Europa : Textos de los paneles*, Madrid : CEHOPU et CEDEX, 1996, 373 p. (ici p. 185-188) ; ANONYME, *Cuba ilustrada : La Real Comisión de Guantánamo : 1796-1802*, 2 vol., Barcelone : Lunwerg, 1991, 227 et 23 p.

⁴ JONES Peter M., « Augustin de Betancourt: the Quest for Technological Knowledge in Great Britain, 1788-1804 », FONTANON Claudine, GOUZEVITCH Irina (dir.), *La Construction d'un espace transnational : Les Ingénieurs civils en Europe, fin XVIII^e-XX^e siècles*, Paris : Garniers (à paraître en 2023) ; EGOROVA Olga, *Agustín de Betancourt : Secretos cubanos de un ingeniero hispano-ruso*, La Havane : Casa Editores Abril, 2010, 123 p.

⁵ GOUZEVITCH Irina, *Planète « Betancourt » : Document inédit de l'Habilitation à diriger des recherches intitulées « Ingénieur dans tous ses états : Enquête sur une profession en chantier, XVIII^e-XIX^e siècles »*, Paris, Université Paris-Diderot, 2018, 836 p., p. 212-242 et p. 265-276.

⁶ MORENO FRAGINALS Manuel, *The Sugarmill: The Socioeconomic Complex of Sugar in Cuba: 1760-1860*, New York : Monthly Review Press, 1976, 182 p., p. 30.

⁷ Nom donné par l'historiographie cubaine à l'aristocratie espagnole et locale fortunée grâce au sucre de canne.

étaient en avant-garde de ce mouvement, même si c'est le plus jeune, Francisco Arango y Parreño, qui était le véritable idéologue des réformes devant aboutir à la prospérité économique de Cuba⁸.

Arango et son projet

Rejeton d'une ancienne famille créole, Arango reçut sa première éducation à La Havane, qu'il compléta par les études de Droit à Madrid (1787)⁹, où il obtint le degré d'avocat en 1789. À vingt-trois ans, il fut promu au poste très élevé de Mandataire général de la Municipalité de La Havane auprès du gouvernement métropolitain. Brillant orateur et grand amateur des sciences, Arango excella dans la rédaction des ouvrages d'actualité en matière de droit et d'économie politique dont le *Discurso sobre la Agricultura de La Habana y Medios de Fomentarla*¹⁰ constitua le meilleur fleuron.

Ce mémoire, rédigé entre novembre 1791 et janvier 1792 et destiné au gouvernement de Carlos IV, exposait les mesures susceptibles d'assurer la compétitivité commerciale de Cuba. Représentant de l'élite créole, Arango s'y posait en porte-parole des aspirations de ses pairs ; homme des Lumières, il traitait ces problèmes en penseur libéral guidé par le souci de la rationalité, de l'utilité et du bien public. S'il prônait le développement de l'industrie sucrière, c'est que l'élite créole y voyait, au-delà du gain, le moyen d'assouplir le diktat de l'Espagne qui détenait le monopole sur nombre de produits agricoles cubains¹¹. L'exigence du commerce libre équivalait donc, dans ce contexte, à une plus grande indépendance vis-à-vis de la métropole.

Les propositions d'Arango se résumaient en quatre points principaux : obtenir l'équilibre entre production et consommation, augmenter la production en intensifiant l'afflux de la main-d'œuvre asservie, faciliter le commerce étranger en supprimant les obstacles qui l'entravaient et abolir les taxes sur les produits tels que le sucre, le tabac, le bétail et l'alcool,

⁸ SCHMIDT-NOWARA Christopher, NIETO-PHILLIPS John M., *Interpreting Spanish Colonialism: empires, nations and legends*, Albuquerque : University of New Mexico Press, 2005, 269 p., p. 59-60.

⁹ GONZALEZ-RIPOLL NAVARRO Dolores M., « Vínculos y redes de poder entre Madrid y La Habana : Francisco Arango y Parreño (1765-1837), ideólogo y mediador », *Revista de Indias*, 61, 2001, 222, p. 291-305 (ici p. 302).

¹⁰ ARANGO Y PARREÑO (de) Francisco, « Discurso sobre la Agricultura de la Habana y Medios de Fomentarla », DE ARANGO Y PARREÑO F., *Obras*, vol.1, La Havane : Imagen contemporánea, 2005, p. 144-198.

¹¹ ZOGBAUM Heidi, « The Steam Engine in Cuba's Sugar Industry, 1794-1860 », *Journal of Iberian and Latin American Studies*, 8(2), 2002, p. 37-59 (ici p. 38).

en leur offrant des marchés dans les domaines espagnols et aux États-Unis. Parmi les moyens devant assurer l'efficacité de ces mesures, quelques-uns ont éclairé la suite des événements¹².

L'esclavage apparaissait bien chez Arango comme la main-d'œuvre principale du complexe économique cubain, et l'auteur militait pour la liberté du commerce des esclaves afin d'augmenter le potentiel productif. Il souhaitait améliorer l'utilisation des terres cultivables par l'introduction des techniques agricoles modernes et la promotion de l'instruction des planteurs. Enfin, il insistait sur le développement technologique des manufactures sucrières cubaines qui étaient encore loin d'égaliser leurs concurrentes françaises et britanniques. En effet, le problème de Cuba n'était pas la fertilité des sols, mais « l'industrie de l'homme »¹³. Pour surmonter ce problème, il proposait de recourir aux performances techniques les plus avancées. L'idée d'un grand voyage à l'étranger fut ainsi argumentée dans le *Proyecto*¹⁴. Par ailleurs, le voyage est la première étape d'un vaste projet civilisateur censé assurer la perpétuation des connaissances importées. Dans cette perspective, Arango proposa de créer à La Havane la *Junta Protectora de Agricultura* qui, en prenant la direction de ce processus, se portera garante de son efficacité.

Ce projet audacieux esquissait les contours d'un organe de pouvoir local autonome, aux fonctions plurielles, et très différent des administrations existant alors en Espagne et dans les colonies¹⁵. Mais la proposition d'Arango s'inscrivait aussi dans le courant de pensée réformiste inspiré par la politique de modernisation de Carlos III et faisait écho à d'autres projets visant à réformer tel ou tel domaine de la vie du royaume. Associer la veille technologique (voyage) à la création d'une nouvelle institution (école et/ou administration) était une idée commune à la plupart de ces projets conçus dans l'esprit utilitariste et civilisateur typique des Lumières espagnoles. Pour n'en donner que quelques exemples, citons Fausto de Ehluyar et son *Real seminario de minería de la Nueva España* (Mexique, 1792), José-Marie Lanz et son École mathématique à Buenos Aires (1816) et Augustin Betancourt, avec son Cabinet des machines (1791) et l'*Escuela de Caminos y Canales* (1802), qui allait plus tard s'installer à Madrid...

Il convient de faire encore un rapprochement entre Betancourt et Arango : tous deux ont été soutenus par d'influents réseaux locaux et métropolitains fondés sur un enchevêtrement de liens de parenté et de copinage. De surcroît, Arango, Betancourt et Casa Montalvo étaient présents à Madrid entre 1791 et 1793 et avaient donc, du moins, entendu parler les uns des autres. Une simple recommandation aurait alors suffi pour que ces trois Espagnols, en visite dans la même

¹² Pour l'analyse de ces propositions : SCHMIDT-NOWARA Christopher, NIETO-PHILLIPS John M., *Interpreting Spanish Colonialism...*, *op. cit.* et l'introduction à ARANGO Y PARREÑO (de) Francisco, *Obras, op. cit.*

¹³ ARANGO Y PARREÑO (de) Francisco, *Obras, op. cit.*, p. 210.

¹⁴ ARANGO Y PARREÑO (de) Francisco, « Discurso... », *op. cit.*, p. 173-180.

¹⁵ ARANGO Y PARREÑO (de) Francisco, *Obras, op. cit.*, p. 25-26.

ville à l'étranger, se soient retrouvés sans difficulté comme s'ils étaient de vieux amis, à l'initiatives de Betancourt.

Au début du mois de juin 1794, Ignacio Pedro Montalvo y Ambulodi et Francisco Arango y Parreño sont arrivés en Angleterre, désireux de se renseigner sur la machine à vapeur dont Arango avait évoqué les avantages pressentis : « À La Havane les moulins à sucre sont actionnés au moyen de quatre leviers [...] tirés par des bœufs, alors qu'en Jamaïque, [...] il y a des moulins qui le font par la [...] pompe à feu. »¹⁶ Les expériences avec un engin de ce type (sans doute une Newcomen) furent en effet entreprises entre 1768 et 1770 à la Jamaïque, à la Barbade et à Saint-Domingue,¹⁷ mais elles ont été abandonnées pour cause de faible rendement. Si Arango avait eu vent de l'échec des expériences, il avait assez de bon sens pour vouloir se renseigner sur les dernières avancées dans ce domaine. Une fois à Londres, les voyageurs entreprirent donc de contacter leur compatriote Betancourt, expert reconnu en matière de mécanique. Le 10 décembre 1794, racontant à son ami Breguet sa rencontre avec les planteurs cubains, Betancourt décrivit ainsi le projet qui en était issu :

« Je les (sic !) ai proposé [...] d'établir dans leurs posesions des pompes à feu pour éviter le grand nombre de bœufs et de Negres dont ils ont besoin pour presser la canne à sucre ; je leurs ai fait de calculs si clairs qu'il m'ont donné l'ordre de leurs faire executer deux de ces machines, que j'ai dessinées, et qui sont deja en execution. [...] j'ai fini par inventer une machine composée de diferentés cilindres, la quelle 1.° employe trois negres de moins que la plus parfaite qui existe aujourd'hui ; 2.° est moins couteuse ; 3.° n'est pas sujete au moindre entretien ; 4.° il ny a pas le moindre risque dans son usage [...] ; 5.° Avec le même puissance on peut faire au moins le double d'ouvrage. »¹⁸

Betancourt prit toutes les initiatives nécessaires pour s'assurer la direction des opérations et sa gestion fut extrêmement expéditive car, quatre mois après les faits, deux machines de sa conception étaient déjà en chantier. En revanche, il resta sibyllin sur l'identité du fabricant qui consentit à construire ses machines. Sa retenue était compréhensible. D'une part, ses « amis » cubains souhaitaient régler leurs affaires « avec la réserve due et sans bruit », quitte à agir en

¹⁶ ARANGO Y PARREÑO (de) Francisco, « Discurso... », *op. cit.*, p. 182.

¹⁷ MORENO FRAGINALS Manuel, *El ingenio : El complejo económico social cubano del azúcar*, t. 1, La Havane : Comisión Nacional Cubana de la UNESCO, 1964, XIV-209 p., p. 30.

¹⁸ GARCIA-DIEGO Y ORTIZ José Antonio, *En busca de Betancourt y Lanz*, Madrid : Castalia, 1985, 208 p., p.28/2. – La lettre est citée en respectant l'orthographe originale.

contrebandiers¹⁹. D'autre part, il servait d'intermédiaire dans une transaction qui impliquait son propre projet. Enfin, la législation protectionniste anglaise était connue par sa sévérité : ce silence pouvait dissimuler une action à risque (piratage), liée au statut juridique (privilège) de l'objet fabriqué.

La machine à vapeur pour Cuba : hypothèses

Figure 1 environ ici

Figure 1 : *Fragment du dessin de la machine à vapeur à double effet par A. Betancourt, 1789, par Gouzevitch (photo 1). © École des Ponts et Chaussées. FA. Ms 104/2 : Navigation intérieure. Machines.*

Les opinions sur la nature de la machine sont fixées : on parle d'une « Boulton and Watt engine »²⁰ ou de la « machine à double effet », ce que l'on peut considérer comme des synonymes. Egorova apporte une nuance importante en suggérant qu'il pourrait s'agir de la machine de Betancourt²¹. Mais, comme sa conclusion se base sur le fameux dessin de 1789 produit par l'ingénieur à l'issue de son premier voyage en Angleterre (figure 1), le flou persiste. En effet, il s'agit toujours de la machine à double effet réinventée. Cependant, ce n'est pas tant le dispositif qui compte, que les conditions de sa fabrication. Quelle que soit la formule employée, elle renvoie à l'une de ces trois réalités : 1) une machine *fabriquée à Soho* par Boulton et Watt, détenteurs du privilège exclusif pour construire ce type de dispositifs – ce qui ne semble pas être le cas ; 2) une machine produite *ailleurs et par un tiers*, en détournement dudit privilège – ce qui pourrait être le cas ; 3) un dispositif qui, tout en étant inspiré du principe du double effet de Watt, contient *des innovations suffisamment importantes pour que sa fabrication par un tiers n'enfreigne pas ou peu le privilège exclusif de Watt et Boulton* – ce qui nous semble avoir été le cas. Essayons d'étayer cette hypothèse en mettant à l'épreuve « l'argument du portrait » – avancé par Egorova pour démontrer la paternité de Betancourt²² (figure 2).

Figure 2 environ ici

¹⁹ ARANGO Y PARREÑO (de) Francisco, *Obras, op. cit.*, p. 174 et p. 187.

²⁰ ZOGBAUM Heidi, « The Steam Engine... », *op. cit.*, p. 41.

²¹ EGOROVA Olga, *Agustín de Betancourt...*, *op. cit.*, p. 50-52.

²² EGOROVA Olga, *Agustín de Betancourt...*, *op. cit.*, p. 9-10 et p. 50-52.

Figure 2 : *Portrait d'Ignacio Pedro Montalvo y Ambulodi, I Comte de Casa Montalvo*, par Juan del Río. © 1795 par Museo de la Ciudad, La Habana.

Exposé au Museo de la Ciudad de La Havane, ce portrait, peint en 1795, représente un homme d'âge mûr, richement habillé, qui se tient debout en pointant de sa main droite le dessin d'un dispositif technique figuré sur l'arrière-plan. L'identité de l'homme est attestée par l'inscription en bas du portrait : il s'agit de feu le comte de Casa Montalvo²³. Quant au dispositif, il s'agit sans doute d'une machine à vapeur à double effet assez similaire à celle figurée par Betancourt en 1789, à une particularité près : on y distingue non pas un, mais *deux* cylindres de volumes différents. L'étude approfondie de cette question sur la base de documents publiés, puis à partir de l'original du portrait examiné à Cuba, nous a amenés à une conclusion paradoxale : le point de dissemblance que le dessin cubain possède par rapport à la machine à double effet de Watt (figure 3 : la reconstruction de Farey, 1827) et à celle de Betancourt (réinventée en 1789) apporte en effet la preuve de la paternité de l'ingénieur espagnol, à condition d'admettre que le dessin peint sur le portrait est une nouvelle mouture de l'appareil, beaucoup plus performante par rapport aux deux autres (figure 4).

Figures 3, 4 et 5 l'une à la suite de l'autre environ ici

Figure 3 : *Fragment de la copie du dessin de la machine à vapeur de Watt (1787-1800) reconstruite et publiée pour la première fois*, dans J. Farey, (1827), *A treatise on the steam engine, historical, practical, and descriptive* (XIII, [2], 728 p., XXV f. de pl. [Plate XI]), Longman, Rees, Orme, Brown, and Green.

Figure 4 : *Machine à vapeur cubaine. Fragment du Portrait de Ignacio Pedro Montalvo y Ambulodi, I Comte de Casa Montalvo*, par Juan del Río. © 1789 par Museo de la Ciudad, La Habana (traitement de l'image Yu. Gouzevitch).

Figure 5 : *La machine à vapeur cubaine* © 2013, reconstitution de D. Gouzevitch.

²³ « El Sr. Don Ignacio Montalvo de Ambulodi Conde de Casa Montalvo, Gentil Hombre de Camara de S. M. con entrada Brigadier de los Reales Extos. Coronel de Regim.^{to} de Dragones de Matanzas, Caballero en Orden de Sant. o y primer prior nombrado p. r el Rey del Real Consulado de esta Isla. Socio nume.^{rio} de la Real Soc. Economica ».

L'analyse des éléments de la machine cubaine (la disposition réciproque des deux cylindres, des conduits de vapeur et des tubes de raccordement) et leur reconstitution virtuelle réalisée par D. Gouzevitch a permis d'identifier le type de dispositif proposé par Betancourt pour actionner les moulins à sucre : il s'agit d'une *compound* croisée, créée sur la base de la machine à double effet (figure 5) : une invention pionnière promue à un grand avenir et patentée officiellement par Arthur Woolf en 1804. Afin d'en savoir plus sur le cheminement de la pensée technique qui a conduit Betancourt à cette invention d'avant l'heure, la recherche a été poursuivie en Angleterre, dans les archives du fabricant avéré de la machine cubaine.

L'identité du fabricant

Le nom de cet homme apparaît dans des documents cubains confidentiels. Mais les chercheurs citent habituellement Moreno Friginals qui attribue la fabrication à Reynolds²⁴. En revanche, d'une part ces auteurs ne respectent pas toujours la même orthographe. D'autre part, ils ne font pas mention de Betancourt, à l'exception de Dolores González-Ripoll Navarro qui évoque les deux noms, mais qui les relie à des objets différents : Arango et Casa Montalvo auraient commandé un modèle à la maison Reinold, tandis que Betancourt aurait indépendamment conçu un dispositif pour actionner par la vapeur un moulin à sucre, mais toujours pour le compte de Casa Montalvo²⁵. Enfin, Egorova a rendu public un document inédit où les noms de Betancourt et Reynolds apparaissent en relation avec la fabrication et le transport vers Cuba d'une machine à vapeur commandée en Angleterre²⁶. Mais personne ne semble avoir creusé la piste « Reynolds/Reinhold/Reinold/Reynolds ».

Pourtant, dans l'Angleterre des années 1790, il n'y avait qu'un seul Reynolds possédant les compétences, l'expérience et la base matérielle nécessaires pour fabriquer une machine à vapeur, qu'il s'agisse d'une Newcomen, des machines de Watt et Boulton ou de la machine *compound* : William (1758-1803), fils de Richard Reynolds et de Hannah Darby, maître de forges et, à l'époque des faits, partenaire et administrateur en puissance de l'imposant complexe

²⁴ MORENO FRAGINALS Manuel, *The Sugarmill...*, *op. cit.*, p. 31-32. Cité dans ZOGBAUM Heidi, « The Steam Engine... », *op. cit.*, p. 41. D'autres orthographes : *Reynolds* ; *Reinhold*.

²⁵ GONZALEZ-RIPOLL NAVARRO Dolores M., « Dos viajes, una intención : Francisco Arango y Alejandro Olivan en Europa y las Antillas azucareras (1794 y 1829) », *Revista de Indias*, 62, 2002, 224, p. 85-102.

²⁶ Biblioteca Nacional José Martí (La Havane), Colección de Manuscritos (Plus avant : BNJM, CM) Pérez, n° 968, f. 2r/v : « Instrucción que D. Francisco Arango dexa al Sr. D. Francisco de Enquino para mantener su correspondencia en todo lo que queda pendiente y lo demás que ocurra ».

métallurgique de Coalbrookdale (comté de Shropshire), fondé en 1707 par son arrière-grand-père maternel, Abraham Darby I²⁷.

Les éléments manquent pour savoir dans quelles conditions Betancourt et Reynolds se sont connus, mais on peut esquisser le contexte qui a rendu leur rencontre probable.

Coalbrookdale, « le partenariat du Fer et de la Vapeur »

Le rôle dans l'industrialisation anglaise, et au-delà européenne, de Coalbrookdale, ce fief du « partenariat du Fer et de la Vapeur »²⁸, est bien connu de l'historiographie, de même que celui joué par la dynastie des Darby. Rappelons simplement que, grâce à la mise au point de la coulée au coke par Abraham Darby I en 1709, la fabrication des machines à vapeur par Newcomen prit rapidement son essor dans la région voisine du Staffordshire et que, dès 1718, la fonderie de Darby se lança à son tour dans la fabrication des machines à vapeur. Vers 1758, sous Abraham Darby II, la compagnie réalisait plus de cent cylindres à vapeur, ainsi que des machines Newcomen. Sous Abraham Darby III, la production s'étendit sous licence aux machines de Watt et Boulton. C'est toutefois l'associé de Darby, Reynolds, qui devint le véritable moteur de ce processus d'essor technologique et entrepreneurial.

Entre 1777 et 1783, Reynolds amorça une série d'innovations qui firent de la Compagnie de Coalbrookdale un producteur compétitif des machines à vapeur de Watt. Le renom de la Compagnie était donc à son apogée lorsque Betancourt cherchait un fabricant pour sa machine cubaine. C'est pourtant un autre domaine d'excellence développé à Coalbrookdale qui dû favoriser la prise de contact entre Betancourt et Reynolds : les expériences discrètement menées à partir des années 1770 sur la force expansive de la vapeur, dans l'ambition de créer une machine aux performances économiques supérieures à celle de Watt.

L'idée de l'usage réitératif de la vapeur par son expansion en cascade appartenait à Jonathan Hornblower dont la patente prise le 13 juillet 1781 inaugure l'ère des machines *compound*. C'était un système dit de « *compound* croisé », fait de cylindres alignés et connectés en série, à l'aide de tubes à vapeur croisés. Hornblower utilisait à ces fins soit une Newcomen à balancier améliorée, soit les cylindres à effet simple de Watt. Cependant, l'invention était en grande partie tributaire des expériences menées à Coalbrookdale, auxquelles il assistait lors de ses visites aux entreprises de Darby-Reynolds, en compagnie de son père, entrepreneur à Cornwell et de leur

²⁷ ANONYME, *William Reynolds, 1758-1803: Proceedings of the Events held in June 2003 to commemorate his life and achievements*, Telford, Wrekin Local Studies Forum, 2004, 50 p.

²⁸ THOMAS Emyr, *Coalbrookdale and the Darby family*, Oxford : Alden press, 1994 (2nd éd.), 72 p., p. 19.

fidèle client. Toutefois, le potentiel technique de cette invention était limité, puisqu'il s'agissait d'une machine à la pression trop basse pour que l'on puisse l'utiliser sans condenseur, propriété exclusive de Watt²⁹.

Ce problème fut résolu par Adam Heslop, mécanicien écossais employé alors aux ateliers de Reynolds à Ketley, dont le système patenté en 1790 combinait deux cylindres, chaud et froid, rattachés aux extrémités opposées du lourd balancier. Le premier opérait comme un cylindre à effet simple, tandis que le second n'était autre qu'un condenseur doté d'un piston de la machine atmosphérique de Newcomen. Ce cylindre froid condensait la vapeur, tout en opérant une poussée qui augmentait le rendement de la machine. Protégées par cette astuce qui contournait la patente de Watt, les machines *compound* de Heslop, moins chères et plus compactes que celles de Soho, furent utilisées à Coalbrookdale³⁰.

Un projet alternatif à celui de Heslop avait pour auteur James Sadler, venu de Bristol en 1792 pour mettre en exploitation son invention à Coalbrookdale³¹. Dans ce système, les deux cylindres à effet simple – un plus petit pour la vapeur haute pression et un plus grand pour la vapeur basse pression – étaient montés l'un au-dessus de l'autre et reliés entre eux par une seule tige. Le dispositif était muni d'un condenseur, mais le conflit avec Watt put être évité, car Sadler s'était arrangé pour retenir l'injection en bas de ce cylindre et pour traiter la pompe à air comme un cylindre séparé.

Ainsi, au début des années 1790, la Compagnie de Coalbrookdale avait, à son actif, une expérience dans la fabrication des machines à vapeur *compound* d'au moins deux systèmes différents (Heslop et Sadler) qui défiaient la performance des machines de Watt et Boulton. Lorsqu'à l'été-automne 1794, Betancourt cherchait un fabricant pour construire sa propre version d'une machine *compound* réalisée sur la base d'une machine à double effet, pouvait-il souhaiter un meilleur endroit pour placer sa commande ?

C'était une opportunité d'en apprendre plus sur le principe « *compound* » perfectionné par ses pairs britanniques. Le potentiel heuristique de cette idée novatrice avait de quoi stimuler la pensée inventive de Betancourt. L'un des projets qui germaient alors dans son esprit a été évoqué dans sa lettre à Breguet, du 6 avril 1795 : « Quant à la pompe à feu sans injection, il y

²⁹ Sur la machine de Hornblower et les déboires de ce dernier avec Watt : la thèse de NUVOLARI Alessandro, *The Making of steam power technology: A Study of technical change during the British industrial revolution*, Eindhoven : Eindhoven University of Technology, 2004, 223 p., p. 29-30.

³⁰ RAISTRICK Arthur, *Dynasty of Iron Founders: the Darbys and Coalbrookdale*, York : William Session Ltd, The Ebor Press, 1989 (2nd éd. révisée), XVI-331 p., p. 156-157.

³¹ RAISTRICK Arthur, *Dynasty of Iron Founders...*, *op. cit.*, p. 158-159.

a long tems que j'en ai fait les plans [...], et celle de mon projet pour netoyer les ports de mer, est de cette espece. »³²

Dans la mesure où l'injection servait à introduire l'eau dans le condenseur, on peut en déduire que Betancourt, dans l'esprit des solutions alternatives proposées par Heslop et Sadler à la suite des déboires juridiques de Hornblower, a conçu une machine sans cet élément protégé par le privilège exclusif de Watt. À cette différence près que Betancourt, armé de connaissances théoriques et pratiques en matière d'expansion de la vapeur, appliqua cette solution à la machine à double effet, ayant transformé le condenseur en un second cylindre par l'ajout du piston. Un tel exercice ne saurait être très différent de celui qui l'avait amené à élaborer sa version de la machine à double effet en 1788-1789. Si en arrivant en Angleterre, il ruminait déjà le projet d'une drague à vapeur fondée sur le principe de la « pompe sans injection », la visite de Coalbrookdale devait l'inciter à le mettre à exécution. Sa lettre permet de situer la naissance de l'idée entre 1789 et 1794. La fusion des divers intérêts était ici à l'œuvre : d'une part, un engin mécanisé à l'usage des travaux publics ; et de l'autre, un moteur aux performances nouvelles permettant des usages multiples, soit un moteur qu'on pouvait appliquer à plusieurs machines différentes, et pourquoi pas aux moulins à sucre, puisque l'occasion se présentait ?

La transaction

L'arrangement avec Reynolds eut lieu en octobre 1794, lorsque l'éventualité d'une transaction avec les partenaires de Soho eut été écartée³³. C'était par ailleurs l'argument qui pouvait rassurer l'entrepreneur désireux de faire les choses en règle. En même temps, en vingt ans d'activité, il ne pouvait manquer de comprendre que les patentes de Watt mettaient un frein aux recherches innovantes. Le projet de Betancourt offrait ainsi à Reynolds l'occasion de tester une solution technique prometteuse et d'exaucer son vœu de créer une machine supérieure à celles de Watt et Boulton. Le fait que la machine soit destinée à l'exportation était une garantie supplémentaire pour que la transaction ne s'ébruite pas.

La discrétion était dans l'intérêt de toutes les parties prenantes. Betancourt protégeait son projet, Reynolds son renom, les Cubains leur acquisition. Cette préoccupation se mesure par l'ampleur des précautions que les Cubains jugèrent nécessaires de prendre. L'instruction établie

³² Archives de la Maison Breguet (Plus avant : AMB). Betancourt à Breguet. 1795, 6.04, de Londres.

³³ Cette question est analysée dans GOUZEVITCH Irina, *Planète « Betancourt »...*, habilitation à diriger des recherches citée, p. 209-224.

par Arango à Francisco de E(n)quino, son homme de confiance à Londres, en apporte la preuve³⁴.

Rédigé la veille du départ d'Arango d'Angleterre, en novembre 1794, le document fait état des charges de Betancourt en tant que directeur des travaux (supervision, contrôle de conformité, distribution des commandes, paiement, etc.) et des obligations de Reynolds en tant que fabricant (la construction de la machine commandée et son transport jusqu'au port d'embarquement), mais aussi des dispositions données à l'intermédiaire (transfert des fonds et conditions du transport de la machine vers son lieu de destination).

Bristol, choisi comme port d'embarquement, offrait beaucoup de commodités pour réussir une transaction délicate : il suffisait de transporter la cargaison par voie fluviale jusqu'à l'estuaire de la Severn, puis de gagner Bristol en remontant l'Avon sur quelques kilomètres en amont. En sus d'être le deuxième port d'Angleterre après Londres, cette ville possédait un autre attrait, lié à son économie spécifique : investie dans le commerce colonial fondé sur la traite des esclaves, Bristol abritait plusieurs raffineries et les planteurs cubains devaient avoir leurs entrées dans ces milieux.

Parmi les énigmes de cette histoire figure le nombre d'engins fabriqués. Si Betancourt en évoque deux en cours d'exécution, les documents cubains consultés font mention d'une seule machine arrivée à Cuba³⁵. Qu'est-il advenu de la seconde ?

Sa fabrication a pu être compromise par la montée des tensions au sein de la Compagnie de Coalbrookdale, à cause d'un trop grand nombre de descendants des trois familles apparentées, les Darby, les Reynolds et les Rathbones³⁶. Face à cette situation, les partenaires ont opté pour le partage des biens et, en 1795, alors que les machines cubaines étaient encore en chantier, la réorganisation de l'entreprise était déjà lancée, ce qui a probablement empêché Reynolds de tenir son engagement.

Cependant, la seconde machine semble avoir bel et bien existé. C'est ce que suggèrent deux lettres, du 6 décembre 1802 et du 26 avril 1803, adressées à Arango par le représentant de la firme londonienne Garay Equino et C^{ie}³⁷ au sujet de la « Bomba » des « S.res Reynolds », une vieille affaire préoccupante qu'il importe enfin de boucler... Dans un premier temps, Equino informe son correspondant de l'envoi de la copie d'un acte notarié établi par le comte de Casa Montalvo et accompagné d'une facture correspondante, certifiés par le notaire et le Consul

³⁴ BNJM, CM Pérez, n° 968, f.2-3.

³⁵ ARANGO Y PARREÑO (de) Francisco, *Obras, op. cit.*, p. 257.

³⁶ RAISTRICK Arthur, *Coalbrookdale: 1709-1959*, Ashford, Londres : Headley Bros., 1959, 29 p., p. 11.

³⁷ BNJM, CM Pérez, n° 105, 4 doc.

général d'Espagne en Angleterre. Il exprime l'espoir qu'avec ces documents Arango percevra des fonds des héritiers du comte – « le solde de £1368 qu'il reste à devoir mais aussi les intérêts [...] qui sont dus depuis l'achèvement des Pompes qui ont été remises [par ?] les S.res Reynolds le 20 Août 1796 à raison de 5 % annuels ».

Il indique ensuite avoir demandé aux « S.res Reynolds » s'ils souhaitaient reprendre « la Pompe~cylindre qui se trouvait à Bristol » et prévient Arango que les frais du stockage, sans commission, « depuis le débarquement de la machine à Bristol, au moment de la déclaration de la guerre³⁸... jusqu'à ce jour » s'élèvent à £150³⁹.

Cinq mois plus tard, Equino attend toujours « les instructions sur la Pompe de Bristol »⁴⁰. En revanche, deux bilans financiers, l'un concernant les extraits des comptes d'Arango avec la firme Garay Equino et C^{ie} pour la période du 26 janvier 1796 au 13 janvier 1797, l'autre faisant état des intérêts accumulés jusqu'au 24 juin 1803, contiennent beaucoup de chapitres relatifs à l'historique de l'affaire. Y sont mentionnés les frais suivants : le 1^{er} avril 1796 : « de la Machine remise par la Persévérance à la Jamaïque - £340 » et du « paiement de la Machine aux MM. Reynolds selon les instructions de don Augustin de Betancourt - £855 ». Il est également question du cylindre remis et embarqué, ainsi que des « frais à Falmouth d'une caissette de plans des Pompes »⁴¹.

Le montant total des intérêts dû « aux S.res Reynolds » s'élève à £445⁴² et pour éviter qu'ils augmentent, Equino propose aux héritiers de Casa Montalvo de payer leur dette en marchandises, ce qui semble ainsi avoir conclu l'affaire, comme en témoigne l'état des comptes du comte de Mopox avec Arango qui contient une note stipulant « que ne soient pas inclus dans ce compte les cent caisses de sucre remises à Bordeaux avec D.n Simon Poey, p[ou]r le compte d'une pompe à feu que doit le S.r Comte à Londres »⁴³.

Reynolds a donc rempli les clauses du contrat. La première machine, déposée en mars 1796, a pu être embarquée sur le navire *Perseverance* en direction de la Jamaïque. En revanche, l'envoi de la seconde a été compromis par la guerre entre l'Espagne et la Grande-Bretagne, à la suite du traité de San Idelfonso (18 août 1796), deux jours avant l'arrivée de la machine dans le port d'embarquement anglais.

³⁸ Le 18 août 1796, l'Espagne et la France conclurent le Traité de San Ildefonso scellant la paix entre les deux pays.

³⁹ BNJM, CM Pérez, n° 105, doc.1, f.1r/v.

⁴⁰ BNJM, CM Pérez, n° 105, doc.2, f.1r/v.

⁴¹ BNJM, CM Pérez, n° 105, doc.2, f.2v-3.

⁴² BNJM, CM Pérez, n° 105, doc.2, f.2v-3.

⁴³ BNJM, CM Pérez, n° 2158 : Cuenta del Conde de Mopox con Dn Francisco Arango (s/l, s/a), 2 h.

Seibabo

Les recherches archivistiques menées à Cuba et à Séville⁴⁴ ont permis d'élucider encore une énigme de cette histoire : le choix surprenant d'installer la machine de Betancourt dans une petite localité cubaine, Seibabo.

L'*Essai politique sur l'île de Cuba* d'Alexandre von Humboldt a fourni la première approximation. Ayant visité l'exploitation sucrière de Seibabo lors de sa tournée à l'intérieur de l'île, entre les 2 et 20 février 1801, c'est ainsi qu'il en a décrit l'intérêt :

« Les plus grands changements qu'ont éprouvés les plantations de cannes à sucre [...] ont eu lieu depuis 1796 jusqu'en 1800. On commença d'abord à substituer des manèges à mulets aux manèges à bœufs ; puis, dans les Guines, on introduisit les roues hydrauliques [...] ; enfin (à Ceibabo [sic]), on essaya, aux frais du comte de Jaruco y Mopox, l'action des pompes à feu. »⁴⁵

Annexé à cet ouvrage, le *Tableau des positions géographiques de l'île de Cuba, déterminées par les observations astronomiques* en donne la latitude – 22°52'15''⁴⁶.

Tout en confirmant son lien avec les familles Casa Montalvo et Jaruco de Mopox, Maria Teresa Cornide, experte en généalogie créole, nous a communiqué le nom historique de l'*ingenio*⁴⁷ – Nuestra Señora de Loreto de Seybabo⁴⁸, alors que Torque Macle Cruz, responsable du fonds graphique aux Archives nationales de la République de Cuba, nous a montré la carte ancienne où l'*ingenio* était indiqué.

En revanche, se rendre sur les lieux s'est avéré être une tâche difficile⁴⁹, car la localité – en réalité un lieu-dit composé de quelques maisons éparpillées au milieu des champs –, située à 45 km de la capitale, ne figure sur aucun panneau indicateur. De plus, ne subsiste que l'emplacement de l'ancien *ingenio*, aujourd'hui disparu.

Figure 6 environ ici

Figure 6 : *Seibabo aujourd'hui*. © Gouzevitch (photo 1).

⁴⁴ Archivo General de Indias (Seville ; plus avant AGI).

⁴⁵ HUMBOLDT (de) Alexandre, *Essai politique sur l'Île de Cuba avec une carte*, t. 1, Paris : Gide Fils, 1826, XLVI-364 p., p. 227.

⁴⁶ HUMBOLDT Alexandre, de, *Essai politique...*, *op. cit.*, p. XXXVII ; HUMBOLDT (de) Alexandre, BONPLAND Aimé, *Voyage aux Régions équinoxiales du Nouveau Continent : fait en 1799, 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804*, vol. 12, Paris : J. Smith, Gide Fils, 1826, XXXVIII-407 p., p. 29/2. Le toponyme, dans la province d'Artemisa, est actuellement localisé par 22.8667° de latitude nord et 82.2667° de longitude ouest.

⁴⁷ Esp. : Raffinerie de sucre.

⁴⁸ AGI, Titulos Castilla, Leg.9, r.29 : « Santa Cruz de Mopox (conde de) », div. ff.

⁴⁹ Nous remercions Reinaldo Funes et Ernesto Nunez Lombardia, sans lesquels cette enquête n'aurait jamais abouti.

Le chemin qui y mène a jadis été pavé de pierres calcaires qui réapparaissent à travers le goudron défoncé. Quelques vieilles bâtisses abandonnées, d'anciens abris pour les esclaves s'érigent encore sur ses bords. Au fond, une ferme laitière datant des années 1960 est aujourd'hui abandonnée. Une demi-douzaine d'étables vides sont alignées sur une petite hauteur, au milieu de quelques hectares de prairie d'herbes folles, cerclées d'une enceinte en pierre poreuse qui peine à retenir l'assaut de la forêt environnante. Sans oublier un château d'eau hors fonction et une maison de gardien. L'ancien *ingenio* a donc bel et bien disparu, comme a disparu, sous la poussée de la crise des années 1990, la monoculture de la canne à sucre qui, des siècles durant, a dominé l'économie cubaine. Les vestiges de l'exploitation ne laissaient, pour tout rappel des temps passés, que la mémoire inscrite dans la topographie des lieux⁵⁰.

Sachant qu'un *ingenio* type était généralement organisé sur deux niveaux, avec un espace de production (*trapiche*⁵¹ avec agent moteur, granges, chambre chaude) surplombant celui des plantations (champs de cannes à sucre), dans le souci d'une meilleure surveillance et d'une bonne aération, la ferme, logiquement, occupait ce premier espace où la machine de Betancourt avait dû être installée, plus ou moins à l'endroit où s'érigent aujourd'hui les étables abandonnées (figure 6). Malheureusement, leurs fondations bétonnées rendent toute vérification impossible.

Cependant, le voyage à Seibabo a aussi permis d'entrevoir une réalité géographique que la carte seule peine à faire ressentir. C'est là que nous avons pris conscience de l'audace inédite du transfert technique tenté par les planteurs cubains avec les moyens de la fin du XVIII^e siècle.

Rappelons le trajet de la machine de son lieu de fabrication en Angleterre à son lieu d'installation à Cuba : de Coalbrookdale jusqu'à Bristol par la voie fluviale (la descente de la Severn sur une barque \approx 200 km) ; de Bristol à la Jamaïque par la voie maritime (la traversée de l'Atlantique sur un navire \approx 8 000 km) ; de la Jamaïque à Cuba par la mer également (de 300 à 500 km). Puis le voyage par terre, peut-être la partie la plus difficile du trajet. Même aujourd'hui, sans charge, en voiture, sur une route goudronnée, se rendre à Seibabo à partir de La Havane n'est pas tâche facile. C'est dire si, en 1796, une traversée à partir de la côte, à travers l'épaisse forêt tropicale épousant le terrain rocheux, sans route carrossable, avec pour

⁵⁰ Voir la description des *ingenios* dans : ELY Roland T., *Quando reinaba su majestad el azucar*, La Havane, Imageno Contemporanea, 2001, XIV-864 p., p. 508-511.

⁵¹ Esp. : Moulin pour écraser la canne à sucre

tout transport des charriots traînés par des bœufs ou des mulets, plus la main-d'œuvre servile, devait, pour une telle charge, relever de l'exploit !

Le coût d'une telle opération était proportionnel à l'effort : additionné à celui de la fabrication de la machine, il constituait une petite fortune. Qu'est-ce qui a incité le comte de Jaruco à risquer son argent dans une entreprise si onéreuse ? Et pourquoi, vivant à Madrid, souhaitait-il à tel point moderniser son domaine cubain de Seibabo qu'il s'était porté volontaire pour une expérience pionnière au résultat somme toute incertain ?

De la machine, de la rente et des titres de noblesse

Joaquín Beltrán de Santa Cruz de Jaruco y Cárdenas a associé le domaine de Seibabo à son richissime patrimoine grâce à l'héritage de ses grands-parents paternels⁵². Des extraits de sa correspondance de 1793-1794 avec Arango témoignent que, tout en résidant à Madrid, il ne manquait aucune occasion pour en améliorer les performances. Ayant reçu plus de 30 000 pesos par le testament de son grand-père, il a investi une partie de ces fonds dans l'achat « de 60 à 80 Nègres pour Seybabo », car « c'est la propriété [...] avec laquelle je dois compter pour tout »⁵³.

Un an plus tard, le sujet de Seibabo revient dans la correspondance officielle que le comte de Jaruco engage avec le ministre des Indes en mars-juin 1795, à l'occasion de « la concession, au premier, du titre de comte de Santa Cruz de Mopox »⁵⁴. L'échange tourne autour des difficultés, pour l'intéressé, à respecter les formalités nécessaires pour faire valoir ses droits. D'après une loi de 1787, tout bénéficiaire d'un titre en Castille devait consigner une propriété du majorat, à laquelle s'ajoutait ledit titre et verser au Trésor deux impôts, de la *Moyenne annuelle* et des *Lances*. Ne possédant aucun domaine sur la péninsule, Jaruco propose que soit arrangé le paiement des deux impôts à Madrid sous garantie « d'une exploitation sucrière à Seibabo » dont la valeur estimée s'élevait à 200 000 pesos⁵⁵. En juin 1795, cette proposition est entérinée par le roi.

L'implication de Jaruco dans l'achat des machines à vapeur en Angleterre et le choix de Seibabo pour les installer trouvent tout leur sens dans cette contingence. La valeur de la

⁵² AGI, Titulos Castilla, leg. 9 : Testimonio de lo actuado en esta... en Cumplim.to de la R. Cedula de 9 de Abril de 1829, presentada p. r el Conde de Mopox, y de Jaruco, como Curador de los ijos del Conde del mismo titulo sobre aprobacion del mayorazgo fondado p. D. Pedro Bertran de Santa Cruz. 50 f°.

⁵³ BNJM, CM Pérez, n° 239, doc.3 : San Juan de Jaruco, Joaquin Beltran de Santa Cruz de Jaruco y Cardenas, conde sz, 1769-1807 : Cartas a Francisco Arango Y Perreno sobre negocios de azucar, compra de negros y otros asuntos particulares. Aranjuez, 1793-1794, f.1v.

⁵⁴ BNJM, CM Pérez, n° 1040 : Oficios entre el conde de San Juan y Jaruco y Diego Gardoqui sobre la concession, al primero, del titulo de conde de Santa Cruz de Mopox. Aranjuez, marzo-junio 1795. – Copies.

⁵⁵ BNJM, CM Pérez, n° 1040, f.1.

propriété consignée au Trésor devait correspondre au rang concédé, et dans ce cas particulier, le comte de Jaruco avait tout intérêt à l'augmenter radicalement afin d'offrir une garantie solide et crédible. La chronologie des événements le confirme.

Arango et Casa Montalvo avaient quitté Madrid vers le 17 mars 1794. Les lettres des 26 mars et 13 mai 1794 que le comte de Jaruco adressa à son ami à propos de l'achat des esclaves pour Seibabo étaient donc écrites lorsqu'Arango était déjà en route vers l'Europe.

Les calculs de Betancourt concernant l'efficacité de sa machine permettant d'éviter « le grand nombre de bœufs et de Negres »⁵⁶ faisaient pressentir de nombreux avantages aptes à satisfaire les intérêts privés en même temps que publics des différents acteurs. En commandant cette machine pour le domaine de son ami, Arango allait combler ses aspirations à l'égard du développement de Seibabo moyennant une simple redistribution des fonds alloués à l'achat des esclaves. Lui et ses pairs gagneraient en échange un polygone d'essai pour tester la nouvelle technique. Quant à Jaruco, outre les bénéfices matériels en cas de réussite, il tirerait une plus-value de posséder une exploitation aux performances inédites et en profiterait pour faire reconnaître ses mérites : on n'était qu'à quelques mois de la grâce royale lui concédant le titre de comte castillan... Il restait à convaincre l'intéressé de jouer le jeu, et nous savons qu'Arango avait déjà son accord au moment de rédiger l'instruction concernant le transport de la machine à Cuba. La rapidité avec laquelle cette nouvelle transaction a pu se mettre en place était tributaire de l'autorité des personnes impliquées : celles du comte de Casa Montalvo qui s'était porté garant et de Betancourt dont le renom de mécanicien devait être connu de Jaruco.

Le sort de la machine cubaine

Fiers de cette réussite pressentie, les illustres Cubains se sont empressés de l'exprimer dans le rapport de voyage destiné au Secrétaire des Indes :

« Nous serons aussi les premiers à avoir fait passer l'Atlantique à l'agent le plus puissant qu'ait connu l'industrie pour que ceux qui n'ont pas d'eau avec facilité, utilisent la pompe à feu pour actionner leurs moulins et abandonnent pour toujours le recours faible, incertain et coûteux aux mulets et aux bœufs. »⁵⁷

Cependant, l'emballage fut de courte durée. La fin de cette grande aventure technique a été résumée par Moreno Friginals. Selon lui, l'échec de l'introduction précoce de la force vapeur à Cuba n'est pas dû à la machine d'Arango, que l'on « vit fonctionner le jour

⁵⁶ GARCIA-DIEGO Y ORTIZ José Antonio, *En busca...*, op. cit., p. 28/2.

⁵⁷ ARANGO Y PARREÑO (de) Francisco, *Obras*, op. cit., p. 105.

du 11 janvier 1797 dans le domaine de Seybabo où elle fonctionna durant quelques semaines [...] le problème principal n'était pas dans la pompe elle-même, mais dans le type du moulin qu'elle actionnait et dans l'absurde système de transmission installé »⁵⁸.

Selon Anastasio Carrillo y Arango, cette machine, dont les vestiges étaient encore visibles à Seibabo en 1837, « fonctionnait avec assez de régularité, bien que s'arrêtant fréquemment, et a dû être abandonnée faute d'un machiniste intelligent »⁵⁹. Il semble en effet que personne à Cuba n'était alors capable d'apporter des solutions adéquates à de nombreux problèmes techniques qui surgissaient dès lors que la machine avait été mise en marche.

Le « système de transmission absurde » constituait, certes, une faille sérieuse. Mais pouvait-on éviter de telles défaillances en commandant l'agent moteur sur un autre continent, sans essai ni mesure ni dessin précis à l'appui ? Un autre facteur qui mettait le fonctionnement de la machine en péril était l'inadéquation de cette technique importée aux conditions climatiques, économiques et géographiques de Cuba.

Le climat tropical humide était un facteur dégradant de premier ordre. Pour protéger les pièces en fonte de la rouille, il fallait les lubrifier en permanence. Or, le seul lubrifiant disponible était l'huile de palmier importée du Biafra, possession britannique au sud-est de l'actuel Nigeria. L'Angleterre en détenait le monopole et son coût s'avérait très élevé dans des conditions politiques instables qui rendaient son importation difficile. Le problème du carburant était un autre défi, dans la mesure où Cuba manquait de charbon, tandis que ses forêts étaient déjà décimées. Pour faire l'économie du combustible, les Cubains ont essayé d'utiliser comme carburant la canne à sucre pressée. Mais la chaleur obtenue de la sorte était insuffisante pour faire marcher la machine à vapeur, et on a dû revenir à l'option beaucoup plus coûteuse du chauffage au bois. Selon Heidi Zaugbaum, qui cite à ce propos Ian Inkster :

« Les critères principaux pour le succès d'un transfert technologique sont le coût de l'acquisition, les incidences sur l'environnement et l'adéquation de la capacité locale de recherches de faire les adaptations exigées. La machine à vapeur à Cuba a échoué sur chacun de ces trois points. »⁶⁰

Le projet de faire venir Betancourt à Cuba, d'abord tenté par Arango en tant que Syndic du Consulat royal de l'Agriculture et du Commerce de La Havane (automne 1795), puis par le comte de Mopox en tant que directeur de la Commission royale de Guantanamo (printemps-automne 1796) a échoué. D'autres perspectives ont détourné l'ingénieur du sentier qui, dans

⁵⁸ MORENO FRAGINALS Manuel, *El ingenio...*, *op. cit.*, p. 30.

⁵⁹ ARANGO Y PARREÑO (de) Francisco, *Obras, op. cit.*, p. 105.

⁶⁰ ZOGBAUM Heidi, « The Steam Engine... », *op. cit.*, p. 41.

d'autres circonstances, aurait contribué à anticiper de dix ans l'officialisation d'un système *compound* opérationnel fondé sur le principe du double effet, patenté finalement par Arthur Wolff en 1804. Le triste sort de sa machine a eu raison de ses ambitions de richesse et de gloire. Quant aux planteurs cubains, leur rêve de performance technique providentielle pouvant dynamiser l'économie cubaine et par cela même, ouvrir la voie vers l'autonomie politique de l'île, a dû être reporté d'une bonne trentaine d'années, pour se finaliser vers la fin du siècle suivant.

Conclusion

Résumée rapidement, l'histoire de la machine à vapeur cubaine, qu'on appellerait aujourd'hui à juste titre, *de la high-tech du XVIII^e siècle*, s'est donc conclue formellement par un échec. Comme telle, elle est tombée dans les oubliettes dont nous avons eu beaucoup de peine à l'extraire. L'étude des échecs est en effet une direction récente en histoire des techniques. À l'origine, pratiquement partout, cette histoire s'est constituée dans un cadre strictement national, comme une sorte d'inventaire des réussites à vocation patriotique, censé glorifier les performances de telle ou telle nation. La dimension transocéanique et transnationale de l'affaire, sa temporalité fragmentée et floutée par l'ambiance de secret, sur fond de bouleversements historiques majeurs, et enfin, la nature éclatée des sources, dispersées dans les archives de quatre pays, sont autant de facteurs qui ont brouillé les pistes et distendu les liens entre ses diverses séquences. L'ensemble de ces problèmes nous a amenés à appliquer une méthodologie complexe, combinant les approches micro et macro-historiques, une démarche pluridisciplinaire et un outillage diversifié. L'histoire reconstituée s'est avérée, en retour, polyphonique à volonté, et pour conclure, il convient de mettre en évidence son potentiel cognitif qui va bien au-delà de l'étude d'un cas.

D'un point de vue micro-historique, elle a permis de démêler une affaire confuse vieille de plus de deux siècles, de cibler sa place dans la vie de l'inventeur, mais aussi dans la chaîne des inventions marquantes en matière de techniques de la vapeur, de reconstituer le cheminement de la pensée inventive, décidément transnationale, dans le domaine et d'avancer de dix ans la date officielle d'une innovation majeure, – le système *compound* basé sur le principe du double effet, qui a révolutionné l'industrie du XIX^e siècle.

Son ouverture vers l'échelle macro-historique se mesure par l'imbrication intime entre les intérêts privés et les intérêts publics, entre l'individuel et le sociétal, entre l'universel et le concret. Il suffit de rappeler la vocation plurielle dont l'objet technique étudié a été investi aux

yeux des différents acteurs, du profit personnel (renom académique, récompense matérielle, carrière, titre de noblesse, investissement économique) au bénéfice d'intérêt public (à caractère civilisateur et modernisateur), sans oublier le rôle crucial que cet objet a été appelé à jouer dans la stratégie indépendantiste des élites créoles, désireuses d'instrumentaliser une technique de pointe dans leur joute économique, commerciale et politique avec la métropole. Ainsi, la recherche a permis de mettre en exergue le statut multifactoriel de l'invention et son rôle de passerelle reliant entre elles les différentes sphères de l'activité humaine.

À un autre degré d'abstraction, on peut considérer cette histoire comme une plongée dans l'univers de l'expertise technoscientifique des Lumières qui transcende aisément les frontières administratives et légales, mais qui se joue dans la controverse entre « l'aventure de l'esprit » et « l'industrie de l'homme ». Le cas de la machine à vapeur cubaine est à la fois un exemple éclatant de la circulation globalisée des idées, des hommes et des objets techniques à l'échelle mondiale à la fin du XVIII^e siècle et une belle démonstration du paradoxe qui oppose la performance technique à son contexte d'application.

Dans une perspective pluridisciplinaire, ce cas illustre le potentiel heuristique de l'histoire des techniques, discipline connectée s'ouvrant sur plusieurs thématiques. L'étude de la machine de Betancourt interpelle aussi bien l'histoire des sciences, des arts et des industries, que celle du transfert des savoirs et des mobilités, en association avec l'histoire politique et économique impériale, sans oublier l'histoire de la pensée réformiste et indépendantiste, du commerce maritime et de la main-d'œuvre servile. Le genre biographique, hybride à volonté, facilite cette rencontre pluridisciplinaire. Le rapport entre le fait industriel et le fait colonial est un sujet gagnant de cette contingence historiographique qui a mis le projecteur sur son caractère complexe et ambigu, suggérant de nouvelles pistes de recherche.

L'industrie sucrière en Guadeloupe de l'entre-deux-guerres aux années 1970 : une industrie coloniale ?

Marie-Christine TOUCHELAY

Dans les années 1920, l'industrie sucrière est une activité rentable dans la vieille colonie¹. Ses usines ferment² presque trente ans après la départementalisation de l'île³. Le temps des usines et celui de la dépendance coloniale ne correspondent donc pas exactement, *a priori*. Un élu s'en félicite : « Notre Guadeloupe est beaucoup plus un département français qu'une colonie française. Chez elle, point d'« indigènes », mais seulement des citoyens français, égaux entre eux et avec ceux de la Métropole. »⁴ Le doute s'insinue sur l'égalité vantée par cet extrait quand on sait qu'il est rédigé pour vendre les produits de l'industrie sucrière.

Citoyens depuis l'abolition de l'esclavage en 1848, les habitants échappant à l'indigénat sont-ils pour autant des ouvriers égaux à ceux de métropole ? Leur relation avec l'industrie locale est-elle conditionnée par leur situation de « colonisés » ? Après la rupture du lien colonial, en 1946, l'industrie s'adapte-t-elle ou quelques habitudes coloniales tenaces s'y cachent-elles encore ? À travers trois étapes qui sont autant de défis qu'elle relève, l'histoire de l'industrie sucrière locale apporte quelques réponses : d'abord le cyclone de 1928 la détruit. L'aide de l'État et un groupe d'industriels locaux coriaces lui permettent de se relever. Ensuite, industrie d'exportation, elle devient absurde quand le second conflit mondial interrompt les transports vers la métropole. Elle perdure pourtant, dirigée par le même groupe. Pour finir, considérée par beaucoup comme l'incarnation de la domination coloniale, elle est censée disparaître avec elle en 1946, mais elle prend plus de vingt ans pour le faire.

Entre-deux-guerres : le cyclone de 1928, un défi pour les usines

¹ Vieille colonie : « Colonies établies au XVII^e siècle (Antilles, Guyane, Réunion, Sénégal, Inde), au XVIII^e s. (Saint-Pierre et Miquelon) ou au XIX^e s. avant 1870 (Nouvelle-Calédonie et Océanie). Elles élisent des représentants à la Chambre (Martinique, Guadeloupe et Réunion ont chacun deux députés) et au Sénat. Les territoires ont une certaine autonomie locale avec des conseils généraux dont les pouvoirs sont accrus au début du XX^e siècle », d'après le *Bulletin officiel du ministère des Colonies*, 1919, p. 1197, cité par DULUCQ Sophie, KLEIN Jean-François, STORA Benjamin (dir.), *Les Mots de la colonisation*, Toulouse : PUM, coll. « Les mots de », 2007.127 p., p 118.

² Il reste deux usines en 2020.

³ La loi du 19 mars 1946 érige Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion en départements, rompant le rapport colonial.

⁴ BERENGER Henri, « Lettre-préface adressée à Monsieur Sainte-Luce-Banchelin, commissaire de la Guadeloupe à l'Exposition coloniale de Marseille », ANONYME, *La Guadeloupe (l'Île d'Émeraude) à l'Exposition nationale coloniale de Marseille 1922*, Marseille : Imprimerie de la Société du « Petit Marseillais » (Samat et Cie), 1922, 119 p., p. 4. Écrivain et journaliste, l'auteur est sénateur de Guadeloupe de 1912 à 1945.

L'héritage d'une île à sucre

Colonisée à partir de 1635, la Guadeloupe est peuplée et aménagée pour l'utilité de sa métropole qui y impose la monoculture de la canne et en reçoit le sucre. Le cadre de la récolte annuelle est :

« Une organisation hiérarchisée avec son monde servile. À la fois unité agricole avec un foncier important, et unité industrielle, manufacture de sucre avec son moulin, en relation étroite avec un négociant ou un commissionnaire. Le matériel pour son fonctionnement, les produits manufacturés, les vivres viennent de l'extérieur par l'intermédiaire de ce partenaire indispensable à qui le colon cède ses sucres. »⁵

L'exploitation de la canne est donc caractérisée par une dépendance à toutes les échelles⁶.

Au XIX^e siècle encore, la canne reste « sous les tropiques, ce qu'est le blé dans quelques pays privilégiés, [et aussi] le principal aliment de notre marine marchande »⁷. Mais avec l'Abolition, les anciens maîtres pensent perdre leur main-d'œuvre⁸ :

« Pour les noirs, le travail, c'était la servitude, et l'affranchissement, c'était l'exemption de tout travail ; les affranchis n'avaient plus qu'à se coucher sur la plage et dormir à l'ombre des cocotiers ; quelques fruits à pain suffisaient à leur nourriture et quelques guenilles à leurs vêtements. »⁹

L'habitation-sucrerie laisse peu à peu sa place à l'usine¹⁰. Le financement¹¹ nécessaire à cette dernière et la quantité de cannes à sucre qu'elle traite sont alors décuplés. Soit l'usine achète la

⁵ BUFFON Alain, *Contributions à l'Histoire économique et sociale de la Guadeloupe, XVI^e-XX^e siècle*, Gourbeyre : Édition Nestor, 2012, 401 p., p. 126-127. Description de l'habitation.

⁶ Dépendance de la main-d'œuvre, propriété du maître ; du maître, dépendant du commissionnaire ; de celui-ci vis-à-vis du transporteur ; de celui-là vis-à-vis du port d'accueil ; puis du raffineur...

⁷ DAUBREE Paul, *La Question coloniale sous le rapport industriel*, Paris : Impr. de F. Malteste, 1841, 91 p., p. 5. L'auteur, un propriétaire modernisant les techniques de transformation de la canne en Guadeloupe, décrit ici l'habitation-sucrerie.

⁸ SCHNAKENBOURG Christian, *Histoire de l'Industrie sucrière en Guadeloupe aux XIX^e et XX^e siècles, la transition post-esclavagiste, 1848-1883*, Paris : L'Harmattan, 2007, 161 p., p. 142.

⁹ RENNARD Joseph, « 1848-1948, Centenaire de la Liberté, notes pour servir à l'histoire de l'origine de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises », *Revue d'Histoire des colonies*, XXXV, 122, 1949, p. 41. L'auteur copie des commentaires contemporains de l'abolition de 1848.

¹⁰ Pour localiser : TOUCHELAY Marie-Christine, *La Guadeloupe, une Île entreprise, des années 1930 aux années 1960. Les entrepreneurs, le territoire, l'État*, thèse, Université Sorbonne Paris-Cité, 2017, HAL : [tel-01772298v1](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01772298v1), 612 p., Carte 4, p. 56 : les usines au XIX^e siècle ; Tableau 7, p. 108-109 : usines et propriétaires avant 1928 ; Carte 8, p. 110.

¹¹ Financement en partie assuré par la Banque de Guadeloupe (BG), créée par la loi du 11 juillet 1851. Chaque ex-proprétaire d'esclaves y place un huitième de l'indemnité qu'il reçoit de l'État au moment de l'abolition. Voir RÉGENT Frédéric, *La France et ses Esclaves, de la colonisation aux abolitions, 1620-1848*, Paris : Grasset, 2007, 354 p., p. 161.

canne à sucre aux planteurs¹², soit elle installe des colons¹³ sur ses terres, soit elle embauche, pour chaque récolte annuelle, quantité d'ouvriers agricoles. L'emprunt en métropole, parfois une association avec une entreprise spécialisée dans les machines de sucrerie¹⁴, finance les constructions d'usines.

L'industrialisation n'est pas ici « l'histoire de l'émancipation de l'industrie, qui acquiert peu à peu son autonomie par rapport au commerce, [et] se double d'un mouvement de "paysannisation" »¹⁵. Héritant de l'habitation et du marché fermé qui la caractérisent, l'usine reste un tout, englobant activités industrielles, agricoles et commerciales. Accaparant les terres, elle empêche l'émergence d'une paysannerie, lui préférant des colons ou des ouvriers agricoles maintenus sous sa dépendance. Elle est l'origine de toutes les infrastructures : ses chemins de fer la relient à ses champs de cannes et aux ports d'embarquement de ses produits, sans créer de réseau public¹⁶. Pour l'État, elle est le seul moteur possible du développement économique du territoire. Le directeur de l'Intérieur¹⁷ salue le Comité des usiniers groupant « les honorables artisans du progrès de notre principale industrie [car] l'existence des grandes usines, et l'accroissement successif de leur nombre, intéressent particulièrement l'avenir de la Colonie »¹⁸. Ce leitmotiv du lien entre industrie et développement local est répété jusqu'aux années 1960. Il permet à un usinier¹⁹ de s'adresser directement au ministre des Colonies et de la Marine en 1869 pour obtenir un terrain sur le domaine réservé de l'État, au prétexte que « l'avenir de la Société des Sucreries de la Pointe-à-Pitre se relie intimement à celui d'une notable partie de la Colonie »²⁰. Connivence avec le pouvoir qu'il s'estime réservée comme le montrent ses arguments contre le suffrage universel :

« Le soin de régler les intérêts du pays passera à la multitude, c'est-à-dire des mains de ceux qui possèdent aux mains de ceux qui ne possèdent rien [...] L'immense

¹² Propriétaires de petits domaines fonciers.

¹³ Logés, ils cultivent la canne pour l'usine en tant qu'exploitants.

¹⁴ Par exemple entre Ernest Souques et Jean-François Cail. Le premier, fils du propriétaire du domaine de Beauport, fonde la société sucrière de la Pointe-à-Pitre exploitant l'usine Darboussier en 1867. Il est élu au Conseil général. Soutenu par la BG, il conserve la société des sucreries de Beauport jusqu'en 1901, quand le Crédit foncier colonial l'en expulse. Il conserve Darboussier, mais la société en faillite est reprise par une nouvelle société anonyme à capitaux métropolitains : la Société industrielle et agricole de la Pointe-à-Pitre (SIAPAP) en 1907. Il meurt ruiné. Le second, Jean François Cail, est titulaire du brevet d'invention de quinze ans pour l'emploi du résidu ligneux de la canne après extraction du sucre, et associé à Derosne en métropole.

¹⁵ VERLEY Patrick, *Nouvelle Histoire économique de la France contemporaine, t. 2. L'industrialisation 1830-1914*, Paris : La Découverte, 1989, (rééd. 2003), 121 p., p. 15.

¹⁶ MIOCHE Philippe, « Histoire du chemin de fer sucrier de Beauport (1863-1990) », *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, 165, 2013, p. 4.

¹⁷ Le directeur de l'Intérieur, nommé par l'État sous le Second Empire, est responsable de l'ordre public.

¹⁸ *Gazette officielle de la Guadeloupe*, 57, 17 juillet 1866.

¹⁹ Ernest Souques.

²⁰ Cité par CROISIC Rodrigue, *La Société contre la politique. Comment la démocratie est venue aux Guadeloupéens*, Paris : L'Harmattan, 2006, 386 p., p. 31.

majorité [des affranchis] cantonnée sur des parcelles de terre qu'ils cultivent à peine, parce qu'ils ne connaissent pas de besoins et vivent sobrement, entassés pêle-mêle dans une misérable case qui en contient parfois jusqu'à 12 et 14, croupissent dans l'inertie, l'ignorance et la paresse, sans profit pour eux-mêmes et sans utilité pour la Société. Sortis de la sauvagerie, ils ne sont pas arrivés à la civilisation. »²¹

Contemporain des débats de la Troisième République sur l'Empire colonial, l'industriel s'inspire des tenants de la mission civilisatrice chère à Jules Ferry pour justifier une discrimination²² qui maintient la main-d'œuvre locale à sa disposition.

La crise économique de la fin du XIX^e siècle change la donne : endettés, ces industriels locaux perdent usines et domaines fonciers gagés pour leurs prêts. Le Crédit foncier colonial, principal débiteur, devient propriétaire foncier et industriel²³. Sur vingt-deux usines en 1884, seize subsistent en 1914, dont la moitié, centres d'exploitation de sociétés anonymes métropolitaines, fournit les trois quarts de la production²⁴. Les usiniers locaux sont désormais dirigés par des actionnaires métropolitains méconnaissant la Guadeloupe et investissant dans une industrie qui est, pour eux, coloniale. Leur ignorance de la nuance de *vieille* colonie augure d'une exploitation encore plus rude de la main-d'œuvre.

La baisse des prix du sucre à partir de 1892 entraîne celle des salaires, puis une misère visible au point de saper l'idée reçue de l'usine-moteur-du-développement :

« Les immenses champs de canne qui couvrent la Grande-Terre ne laissent place à aucune culture où les habitants puissent en cas de besoin, trouver les premières ressources contre la famine. La population y vit exclusivement du salaire des usines et achète tout. »²⁵

Figure 1 : *Des travailleurs de la canne*

²¹ Discours d'Ernest Souques à la session ordinaire du Conseil général du 10 décembre 1869, cité par RENÉ-BOISNEUF Achille, *Les Événements de la Guadeloupe. Jours de bataille. Mes procès. L'affaire de la rue Henri IV*, Paris : Impr. d'ouvriers sourds-muets, 1907, VIII-304 p., p. 1.

²² Sans prendre en compte la citoyenneté octroyée depuis 1848.

²³ En 1921, il forme deux sociétés : une pour ses activités financières et l'autre, la Société des sucreries coloniales, gère son domaine foncier et ses usines en Guadeloupe (Marquisat et Bonne Mère) et à la Réunion.

²⁴ SCHNAKENBOURG Christian, *Histoire de l'Industrie sucrière...*, op. cit., p. 45.

²⁵ Lettre du gouverneur Noël Pardon au ministre du 30 avril 1895. Cité par BUFFON Alain, *Contributions à l'Histoire économique...*, op. cit., p. 130.

© Archives départementales de la Guadeloupe. 5 FI 94/5 Collection de cartes postales. Personnages. Indiens. Famille d'Indiens travaillant la canne à sucre. Boisel début XX^e siècle Guadeloupe ; 132.

Mais l'autonomie budgétaire accordée aux colonies par la loi du 13 avril 1900 réaffirme l'emprise socio-économique des usines, seules capables de fournir des recettes au Conseil général²⁶. La défense éventuelle des travailleurs se limite désormais aux réclamations ne contrariant pas leurs intérêts.

Défaillante dans les faits, la protection de la main-d'œuvre s'insinue alors dans les discours des industriels. Un Martiniquais, entrepreneur²⁷, raconte :

« En 1926, je fis l'acquisition [...] d'une petite distillerie. La misère régnait dans ce centre, lequel était cependant le soutien de toute la population du nord de la Guadeloupe proprement dite. Désireux de soulager la grande misère de cette population, je pris la décision d'employer ma fortune au relèvement du centre et d'y créer une usine à sucre qui put faire vivre, dans de meilleures conditions, les nombreux ouvriers de la région. »²⁸

Son usine est détruite en 1928, mais sa reconstruction rapide prouve que la rentabilité de l'affaire s'ajoute à sa philanthropie.

Le soutien à l'industrie sucrière, une affaire d'État

Le cyclone du 12 septembre 1928 détruit usines et champs de cannes²⁹. Le soutien de l'État est immédiat, même si « seules ont été envisagées les pertes sur la propriété bâtie et aucun compte n'a été tenu de l'anéantissement de 70 à 80 % des récoltes. Tout s'est transformé en prêt »³⁰. Les formulaires de déclaration des préjudices sont à remplir en mairies. Les usiniers ne

²⁶ Le Conseil général, institué par le Sénatus-consulte du 3 mai 1854, prépare le budget de la colonie avec trente-six membres élus au suffrage universel à partir de 1870.

²⁷ André Aubéry est membre par alliance d'une famille d'industriels de Martinique. Il fonde l'usine du Comté de Lohéac.

²⁸ Archives départementales de Guadeloupe (ci-après AD971), 10 J1, fonds du Comté de Lohéac. Souvenirs d'André Aubéry, 1937.

²⁹ Pas seulement, mais voir AD971, série 1P pour sa comptabilité, l'industrie sucrière est aidée prioritairement.

³⁰ Intervention à la Chambre des députés de Jean Marie-Charles Eugène Graëve (1878-1958), maire de Sainte-Anne en 1925, député de Guadeloupe de 1928 à 1936. Avocat, usinier et distillateur, il quitte les affaires sucrières lorsqu'il est élu député. Référence ici à la loi du 10 mai 1929 approuvant une convention avec le Crédit national sur des prêts aux exploitations agricoles, industrielles et commerciales appartenant à des Français.

déclarent rien, attendant les directives des sièges sociaux et redoutant surtout l'intrusion du fisc dans leurs affaires, car :

« Rares sont les contribuables qui payent l'impôt. Presque seuls, les fonctionnaires payent. Pour les autres, il est impossible de se baser sur les signes extérieurs, car la partie de la population possédante des usines n'a pas un train de vie en rapport avec ses ressources, à part une voiture, et la vie est très modeste. La taxe sur le chiffre d'affaires et les impôts cédulaires donnent en France les moyens de recoupement qui font défaut ici. La taxation des revenus agricoles est impossible. »³¹

Certaines déclarations ne sont faites qu'à partir du moment où l'État s'en sert pour calculer les quotas de production. En 1938, les trop rares remboursements déclenchent une inspection. Cette dernière critique l'« insuffisance du contrôle »³² de l'administration, la mentalité des emprunteurs « qui espèrent l'annulation » de leurs dettes, et l'absence de comptabilité des usines qui ont forcé « à s'en tenir aux données que les exploitants voulurent bien déclarer »³³ et qui s'avèrent peu fiables.

Chargé de la reconstruction des bâtiments publics, l'architecte Ali Tur s'étonne de trouver sur place « très peu d'ouvriers capables de lire un croquis côté »³⁴. Il constate l'absence d'ardeur au travail, mais il l'explique par le défaut de perspective d'évolution professionnelle : « Ne pouvant s'élever (les maîtres et les contremaîtres viennent de la Métropole), ils travaillent le moins possible, en haïssant ce travail. » Selon lui, l'enseignement est bloqué par « une hostilité non déguisée des quelques grosses sociétés sucrières ou rhumières qui se partagent la seule richesse actuelle de l'île et qui sont encore, pour le moment, les seuls payeurs d'impôts et dispensateurs de travail ». La portion congrue consacrée à l'enseignement dans les budgets du Conseil général lui donne raison³⁵.

Les salaires et le coût de la canne à sucre sont de simples variables d'ajustement du profit d'une industrie sucrière soutenue par l'État qui procure l'honorabilité à ceux qui la dirigent³⁶ et leur

³¹ AD971, 1 P. p. 25-27. Note manuscrite du gouverneur à l'inspecteur général des Colonies sur les évaluations de la commune de Bouillante. Février 1929.

³² AD971, SC 6307, dossiers Louis Merat (1889-1978), directeur des Affaires économiques au ministère des Colonies de 1936 à 1938.

³³ AD971, SC 8, dossier inspection Merat, 16 décembre 1938.

³⁴ TUR Ali, « L'Enseignement technique à la Guadeloupe », EXPOSITION COLONIALE (dir.), *Congrès intercolonial de l'enseignement technique d'outre-mer*, Paris : Association colonies-sciences, 1932, XX-184 p., p. 109 (comme les citations suivantes).

³⁵ En 1936, l'enseignement y est inscrit pour 15,7 % du budget total et les dépenses effectives ne sont que de 0,4 %. Voir INSEE, *Annuaire statistique de la Guadeloupe, 1949-1953*, Basse-Terre : Service départemental de la Guadeloupe, 1954, p. 127.

³⁶ Beaucoup sont décorés des ordres de la France coloniale qui dépendent de la grande chancellerie de la Légion d'honneur. Beaucoup sont également récompensés pour leurs participations aux expositions coloniales en métropole.

laisse financer les célébrations du Tricentenaire³⁷. Sur place, c'est l'occasion de bilans qu'on croirait recopiés des précédents : « La population rurale a fort peu de besoins, une partie de son alimentation consiste en racines ou tubercules qui poussent en abondance ; en raison de la douceur du climat elle peut se loger sommairement et à très peu de frais »³⁸ ; ou « Les sucreries sont aujourd'hui moins nombreuses [...] jetant la vie partout où elles rayonnent. »³⁹ L'État ne conçoit sa vieille colonie qu'à travers ses usines. Leurs dispensaires donnent l'illusion de la santé, leurs activités celle du développement économique.

Figure 2 : *Les usines, moteurs du développement économique ?*

© Archives départementales de la Guadeloupe. 5 FI 20/407 Collection de cartes postales : « Communes de Guadeloupe », « Pointe-à-Pitre », Fabrication du sucre (Broyage de la canne). Pointe-à-Pitre Phos début XX^e siècle Guadeloupe.

La période du Front populaire ouvre de nouvelles perspectives. Constatant qu'« en Europe, on peut suivre jusqu'à la fin de sa carrière l'ouvrier qui se lie par contrat à l'exploitation industrielle ou agricole, à la Guadeloupe, on chercherait en vain un engagement régulier entre ouvrier et patron. Les usines à sucre n'embauchent leur personnel, variable chaque année, que pendant une période de 4 à 5 mois. Le contrat de travail n'existe pas »⁴⁰, le premier gouverneur noir de Guadeloupe – et au-delà de l'Empire colonial français – Félix Éboué vise à améliorer les conditions des ouvriers⁴¹. Il propose, sans succès, « d'admettre la fixation à la colonie du siège social des sociétés en cause [qui distribuent à leurs actionnaires en majorité dans la métropole les bénéfices réalisés en Guadeloupe] », pour que l'industrie sucrière cesse de n'être qu'une exploitation du territoire. Sur seize usines, les six centres d'exploitation de quatre sociétés métropolitaines possèdent 64 % des domaines fonciers d'usines, transforment le plus de cannes, emploient le plus de monde, produisent le plus de sucre et détiennent 44 % du contingent total

³⁷ Manifestations organisées en 1935, en métropole et aux Antilles pour célébrer les trois cents ans des relations entre ces deux entités.

³⁸ ROBERT Gérard (préface CANDACE Gratien), *Les Travaux publics de la Guadeloupe*, Paris : L. Fournier, 1935, 294 p., p. 58.

³⁹ Lamarre Louis (introduction Bouge Louis-Joseph), *1635-1935. La Guadeloupe du Tricentenaire*, Basse-Terre : Imprimerie officielle, chapitre XI-Industrie, 305 p., p. 177.

⁴⁰ AD971, SC 6284, mémo sur l'extension de la législation des assurances sociales : du secrétaire général Edward Casalan au nouveau gouverneur Félix Éboué.

⁴¹ TOUCHELAY Marie-Christine, *La Guadeloupe, une Île entreprise...*, *op. cit.*, thèse citée, p. 505 et p. 176-177.

de rhum d'exportation⁴². Trop courte pour transformer une industrie solidement implantée, la période soude le groupe d'usiniens opposés aux changements. Cette force leur sert lorsque la disparition de la marine marchande et la fermeture des ports de commerce entraînées par le second conflit mondial menacent l'existence de l'industrie d'exportation qui les fait vivre.

1939-1945 : la Seconde Guerre mondiale, défi de l'enfermement

Une industrie d'exportation stockant la production

La mobilisation économique provoque d'abord un bilan catastrophique pour les usines, jugées trop nombreuses sur ce petit territoire, avec une productivité ridicule par rapport à celle des autres îles de la Caraïbe, précisément à cause de ces usiniens n'ayant « aucun intérêt à faire des efforts de productivité, à l'abri derrière leurs murailles douanières et se reposant tranquillement sur leurs parts de marché congelées par le contingentement »⁴³. Le régime de Vichy arrive à point pour les réhabiliter. L'un d'eux souligne « la bienveillance toujours plus grande du chef de la colonie⁴⁴ [puis enchaîne] Les salaires que nous payons ne correspondent pas au travail obtenu. Le rendement de la main-d'œuvre est nettement insuffisant »⁴⁵. Supprimant les libertés publiques et le droit de grève et nommant les maires (dont certains sont usiniers), Vichy offre à ces derniers main-d'œuvre et territoire. Sur une idée d'un directeur d'usine-maire de Port-Louis⁴⁶, le ravitaillement est distribué aux bons travailleurs qui doivent « en fournir la preuve par leur carnet de Travail tenu à jour, un certificat de leur Employeur, ou l'appréciation de leur Maire »⁴⁷. Sans produits arrivant de métropole, c'est la pénurie. Les États-Unis ravitaillent néanmoins les Antilles vichystes, tant que la paix sociale y révèle l'adhésion des populations au régime. Soutenues⁴⁸, les usines fonctionnent, surtout les centres d'exploitation des sociétés anonymes, moins vulnérables au blocus. Considéré ensuite comme une « véritable prime de fidélité au régime de Vichy, le rachat ferme des sucres coloniaux que l'absence presque absolue de tous moyens de transport entre nos colonies et la métropole rendait une

⁴² SCHNAKENBOURG Christian, *Histoire de l'Industrie sucrière...*, *op. cit.*, p. 206.

⁴³ AD971 SC2, dossiers inspection Montguillot, compte rendu du 11 avril 1940.

⁴⁴ Constant Sorin (1901-1970). Gouverneur arrivé en avril 1940, rallié au régime de Vichy et obéissant à son supérieur l'amiral Robert en Martinique. Il part le 15 juillet 1943, dès le ralliement à la France libre. Nommé président du Syndicat général des Producteurs de sucre des Antilles françaises en 1958, il renoue alors avec les industriels locaux.

⁴⁵ AD971, SC 85, dossiers BG, bilan du directeur de l'agence des Sucreries coloniales, 9 août 1940.

⁴⁶ Roger Damoiseau, directeur de l'usine de Beauport.

⁴⁷ AD971 15 J 6, Usine de Beauport, conférence du 4 novembre 1942, majuscules sur l'original.

⁴⁸ Le décret-loi du 20 août 1940 accorde la garantie de la Colonie et de l'État aux prêts sur les stocks destinés à l'approvisionnement de la métropole. La BG finance ainsi les campagnes sucrières.

opération anti-économique »⁴⁹ avantage les usiniers-administrateurs locaux privés de contacts réguliers avec leurs sièges de métropole. Entre 1940 et 1942, le pouvoir vichyste augmente le plus possible la superficie consacrée à la culture de la canne et la quantité de sucre produite par une main-d'œuvre privée du droit de grève dépasse largement celle des années d'avant-guerre⁵⁰, sans que les conditions climatiques soient exceptionnelles. Pourtant, les usiniers rechignent à s'acquitter de leurs taxes.

Début 1943, la production s'écroule : sans pièce de rechange ni huile de graissage, sans engrais, sans alimentation suffisante, usines, terre et hommes sont usés. Le pouvoir exige de favoriser les cultures vivrières⁵¹ au détriment de la canne. Deux ans de production de sucre stockée encombrant un territoire où la population manque de tout. La guerre met ainsi en évidence leur exploitation par l'industrie sucrière, pour l'intérêt exclusif du groupe qui l'administre.

Des administrateurs stigmatisés

Le 15 juillet 1943, la Guadeloupe se rallie à la France libre. D'après les usiniers, c'est le « retour intégral des errements qui ont fait le malheur de notre pays, le clair projet des professionnels de la discorde d'exercer des représailles, de l'agitation sociale et même le pire, la guerre des classes qui est ici la guerre des races »⁵². Conscients de détenir l'unique richesse locale, ils se défendent par avance de toute ponction : « La légende dorée de l'industrie sucrière est un tremplin facile dont on abuse pour alourdir sans cesse ses charges. »⁵³

En attendant, pour Alger, le ralliement des Antilles n'est qu'une étape. La production de 1943 est achetée aux usiniers au prix (très élevé) fixé par le régime précédent, comme l'indique le commissaire des Finances et de l'Économie nationale, René Pleven :

« Étant donné état lamentable industrie sucrière et intérêt produire maximum sucre au lendemain libération du territoire national, demande autorisation pouvoir annoncer immédiatement Colonies [que l']État est acquéreur campagne 1944, nécessaire pour assurer producteurs et usiniers garantie débouché et vente de leur produit. »⁵⁴

⁴⁹ Centre des Archives du ministère de l'Économie et des Finances (ci-après CAEF) B-0062 836/13 fixation des prix du sucre en 1944, rappel de l'acte dit loi du 19 juin 1942.

⁵⁰ TOUCHELAY Marie-Christine, *La Guadeloupe, une île entreprise...*, *op. cit.*, thèse citée, p. 487.

⁵¹ AD971, SC 85, BG, télégramme du 28 août 1942, d'Agricolo Vichy au gouverneur de Guadeloupe.

⁵² AD971, SC 85, BG, discours du président de la Chambre de commerce de Pointe-à-Pitre, Ernest Bonnet, pour accueillir les nouvelles autorités le 31 juillet 1943. Argument patronal qui évite de poser la question des revendications sociales et qui sera repris.

⁵³ AD971, 15 J 55, discours d'Ernest Bonnet lors de la réunion du syndicat patronal, 11 janvier 1944.

⁵⁴ CAEF, B-0062 836/13, commissariat aux finances, Caisse centrale de la France d'outre-mer : fixation des prix d'achat des sucres coloniaux, 8 mars 1944. René Pleven, commissaire des Finances et de l'Économie nationale.

Un compte spécial du Trésor est ouvert pour gérer le stock de sucre antillais⁵⁵ et sa valeur inédite protège les usiniers de toute épuration puisqu'elle porterait atteinte au fonctionnement de l'économie locale.

Un air de déjà-vu caractérise le discours du gouverneur Maurice Bertaut : « Si la situation de l'usine est prospère, la Guadeloupe entière est prospère, et inversement. On doit soutenir la canne pour maintenir la paix sociale dans le pays. »⁵⁶ René Pleven ajoute de nouveaux arguments pour soutenir l'industrie sucrière :

« Après la conférence de Brazzaville, l'alternative est claire : ou bien nous réalisons rapidement sa [de la Guadeloupe] mise en valeur, ou bien nous acceptons de perdre les attributs essentiels de notre souveraineté. Le problème de l'industrialisation est la clé de cette mise en valeur. »⁵⁷

L'inquiétude est aussi partagée sur « l'industrie étrangère [qui] aurait tendance à supplanter l'industrie française pour la fourniture aux colonies des produits manufacturés »⁵⁸, d'autant plus que le blocus a créé des liens commerciaux entre les Antilles et l'Amérique voisine.

En revanche, le même gouverneur se dit « désagréablement surpris en visitant l'Usine de Beauport, la deuxième de l'île en importance, de voir que son dispensaire n'est qu'un embryon de dispensaire, le moindre poste perdu du Cameroun français est mieux équipé »⁵⁹ et constate que « la Guadeloupe est sous-alimentée, s'habille de haillons, vit dans des taudis sordides obscurs et sales, sans meubles et sans confort dont ne voudraient plus les nègres du Cameroun français »⁶⁰. L'industrie sucrière ne permet visiblement pas le développement : le couple d'ouvriers « doit réduire considérablement ses besoins réels en alimentation, se sous-alimenter s'il veut se vêtir, se soigner, et se procurer quelques loisirs »⁶¹. De leur côté, privés de main-d'œuvre, les usiniers n'évoquent aucune carence alimentaire, mais une « vague de paresse, un manque d'ardeur aux tâches quotidiennes »⁶². La violence s'installe. Séquestrés, les délégués patronaux acceptent des augmentations de salaire qu'ils refusent une fois libres. Le gouverneur par intérim, André Pierre, doute de leur volonté d'aider au développement

⁵⁵ TOUCHELAY Marie-Christine, *La Guadeloupe, une Île entreprise...*, op. cit., thèse citée, p. 329 : sur les 117 000 tonnes de sucre en stock au 1^{er} octobre 1944, il reste, au 1^{er} juillet 1945, 63 000 tonnes, faible production de 1945 comprise.

⁵⁶AD971 SC 90, Maurice Bertaut.

⁵⁷AD971, SC 101, courrier du commissaire aux colonies René Pleven au gouverneur Maurice Bertaut.

⁵⁸ Archives départementales de Paris, 2ETP/8/0/00 0, Comité régional du commerce extérieur, XV^e région économique, réunion du 12 juillet 1945.

⁵⁹ AD971, SC 90, dossiers Bertaut, divers.

⁶⁰ AD971, SC 2041, dossiers Bertaut, enquête sur le niveau de vie, 11 juillet 1945.

⁶¹AD971, SC 2041, notes du chef du service des Échanges commerciaux, du Ravitaillement et du Contrôle des Prix. Basse-Terre, le 25 janvier 1945, annoté comme *très confidentiel* adressées au gouverneur.

⁶² AD971, Fonds dit de l'incendie (INC) dossier 125. Dossier de l'Usine Roujol.

économique du territoire. Soupçonnant l'enrichissement des usiniers⁶³, il estime « indispensable pour l'administration de connaître les éléments de revient du sucre et du rhum afin de disposer de données précises pour le règlement de certains problèmes économiques »⁶⁴. La victoire finale n'améliore rien, comme le clame la Une du quotidien local *Le Nouvelliste* (19 janvier 1946) : « Terre fertile, condamnée pourtant à subsister grâce à l'extérieur, [...] nourrie de légumes secs et de salaisons importées, couverte de taudis, conservatoire de maladies sociales endémiques, cette Guadeloupe-là n'est pas la France. » Le Conseil général soutient les ouvriers en grève avec des arguments identiques : « Si les travailleurs étaient considérés au même titre que ceux de la Gironde ou de la Provence, le Ministre n'aurait pas manqué d'utiliser le temps nécessaire pour trancher des questions aussi graves [que celles des salaires misérables de l'ouvrier guadeloupéen]. »⁶⁵

Un changement s'avère nécessaire.

1946-années 1970 : défi du changement de statut

La loi de 1946

La loi de 1946 repose sur un malentendu, comme l'exprime Aimé Césaire : « Loi d'assimilation, reprenant un processus stoppé parce que, entre le peuple de France et les peuples des vieilles colonies s'est dressé un barrage formé par certains intérêts privés. »⁶⁶ Cette loi répond aux souhaits locaux d'« en finir avec cette minorité de sans-visages, avec cette minorité d'exploiteurs avoués ou occultes, tantôt en Guadeloupe, tantôt de l'autre côté de l'Océan, sans foi ni loi, n'ayant qu'un but : l'exploitation la plus éhontée, à leurs avantages, du département. »⁶⁷

⁶³ Certains usiniers ont investi personnellement sous Vichy et se sont enrichis. Ernest Bonnet par exemple, dans son commerce d'engrais, d'autres dans le transport de personnes, dans la construction d'hôtels, dans celle de zones de stockage. Rentables, ces investissements fructueux sont masqués par l'état de délabrement des usines. Voir TOUCHELAY Marie-Christine, *La Guadeloupe, une Île entreprise...*, *op. cit.*, thèse citée, p. 431-432.

⁶⁴ AD971 SC 101, dossiers du gouverneur André Pierre. Courrier du 3 février 1945.

⁶⁵ Hegesippe Ibéné, conseiller général communiste, discours du 13 mars 1946. Cité dans : « La départementalisation, la Guadeloupe de 1946 », site Internet rédigé par René Belenus © Médiathèque Caraïbe/Conseil Départemental de la Guadeloupe, mars 2006-décembre 2021.

<http://www.lameca.org/publications-numeriques/dossiers-et-articles/departementalisation-la-guadeloupe-de-1946/la-guadeloupe-politique-le-conseil-general-en-1946/> (consulté le 23 décembre 2022).

⁶⁶ Aimé Césaire, n° 520, rapport sur sa proposition de loi, annexe au PV séance du 23 février 1946, 14 p., p. 5. Site de l'Assemblée nationale, rapport fait par Aimé Césaire (format Pdf).

<https://www.assemblee-nationale.fr > rapport-520> (consulté le 23 décembre 2022).

⁶⁷ Joseph Pitat, président du Conseil général, discours du 19 mars 1946. Cité par René Belenus, site Internet cité.

Mais, pour l'État, la priorité demeure le bon déroulement de la campagne sucrière. Le soutien de la force publique en cas d'occupation d'usine ou d'entrave au travail⁶⁸ est assuré. En 1948, la Guadeloupe reste :

« Le seul département français où la ration de pain est de 100 grammes, dans un pays où il n'y a pas de pommes de terre et de légumes, parce que telle est la volonté des producteurs de sucre et de rhum qui possèdent la terre sous forme de propriété féodale. Il s'agit de territoires qui ne sont que des usines à sucre et à rhum. »⁶⁹

Redoutée par les usiniers, la départementalisation les affecte en fait assez peu.

Après 1952, le soutien de l'État

À partir de 1952, la défiscalisation développe même leurs affaires. Les investissements « dans une activité considérée comme essentielle pour le développement économique local »⁷⁰ sont déductibles des bénéfices imposables des sociétés. Modernisant les usines, cette loi soulage les usiniers vis-à-vis d'une main-d'œuvre revendicative désormais remplaçable par des machines. En revanche, elle accroît les besoins en canne et la dépendance vis-à-vis d'un secteur agricole délaissé présentant :

« L'inconvénient de ne pas constituer un capital d'exploitation aussi matérialisé que le capital industriel [...] Les investissements industriels permettent d'éviter le paiement de l'impôt et de constituer un capital d'exploitation à l'abri de la dépréciation monétaire, susceptible de donner lieu à indemnité en cas d'expropriation. »⁷¹

Comme au XIX^e siècle, « la majeure partie de la population agricole du pays est dans une dépendance étroite des sociétés sucrières »⁷² qui conservent des techniques agricoles archaïques critiquables : « La récolte dans les îles est une pièce de musée. La moitié du personnel travaille aux champs pour faire un travail qui est entièrement inutile, à savoir, pour faire des bottes de dix cannes d'un mètre. »⁷³

⁶⁸ AD971 SC 433, dossiers gouverneur de Nattes, préparation campagne sucrière 1946-1947.

⁶⁹ Rosan Girard, député à l'Assemblée nationale. Proposition de loi du 11 mars 1948 pour faire bénéficier effectivement et sans délai les populations des départements d'outre-mer des lois sociales en vigueur dans la France métropolitaine.

⁷⁰ Loi de finance 1951, décret d'application du 13 février 1952.

⁷¹ CAEF 14 A 2372279-59, inspection des finances, rapport d'Étienne Leger : dossier sur l'orientation de l'économie antillaise, 15 octobre 1959.

⁷² AD971 SC3645, Préfecture de Guadeloupe, Secrétariat général, 1958.

⁷³ CAEF, 14 A 2372279-59, rapport Léger.

Figure 3 : *La récolte de canne, une pièce de musée ?*

© Archives départementales de la Guadeloupe. 5 FI 56/9 Agriculture « Canne à sucre » Abymes – Coupe de cannes à sucre. Boisel début xx^e siècle Guadeloupe ; 242 Collection de cartes postales.

Ce secteur délaissé par les sièges laisse les usines vulnérables aux grèves agricoles⁷⁴ de chaque début de campagne sucrière⁷⁵. En 1956 par exemple, « l'industrie sucrière est paralysée, nous évoluons vers l'émeute, des bandes armées font la loi un peu partout »⁷⁶. Toujours opaques, les comptabilités des centres d'exploitation locaux ne permettent pas de connaître le prix de revient du sucre⁷⁷, donc d'évaluer leur situation financière.

1958-1970, une industrie coloniale anachronique ?

En 1958, les usines restent « la grande réalité économique et sociale de l'île », mais le ton change. Les difficultés qu'elles entraînent et leurs solutions possibles sont exposées clairement : « Le problème foncier ne pourra être résolu sans porter nécessairement et directement atteinte aux biens fonciers des sociétés anonymes qui concentrent non seulement toutes les opérations industrielles, mais encore la presque totalité des opérations agricoles. »⁷⁸ Les rapports de l'inspection des finances sont sans équivoque :

« Il conviendrait d'arrêter définitivement les investissements industriels à la Guadeloupe et de s'opposer aux investissements agricoles [...] 7 usines manipulent 80 % du tonnage de canne [...] le prix de revient de la canne, donc la rentabilité des usines, est très largement faussé par l'imputation à l'exploitation agricole des frais généraux incombant à l'exploitation industrielle [...] et par l'absence de distinction comptable entre, d'une part, les dépenses intéressant le seul domaine de l'usine et, de l'autre, celles engagées pour le compte des petits planteurs et des colons. »⁷⁹

La mauvaise foi des industriels est un autre grief :

⁷⁴ La population agricole représente 45 % de la population active en 1954.

⁷⁵ La canne doit être coupée et broyée rapidement pour ne pas perdre sa richesse en saccharine. Retarder la coupe ou le transport, puis le broyage est le seul moyen pour la main-d'œuvre de se faire entendre des usiniers.

⁷⁶ AD971, 10 J 56, Lohéac, courrier d'Ernest Bonnet, président du Syndicat des producteurs exportateurs de sucre de Guadeloupe en 1956.

⁷⁷ Commission de modernisation et d'équipement des territoires d'outre-mer, *Troisième plan, 1958-1961, rapport général de la commission de modernisation et d'équipement des départements d'outre-mer*, Paris : Imprimerie nationale, 1959, XVI-453 p.

⁷⁸ AD971 SC 3645, Préfecture de Guadeloupe, Secrétariat général, 1958.

⁷⁹ CAEF, 14 A 2372279-59, rapport Leger. Même référence pour la citation suivante.

« Le chiffre d'affaires des grandes sucreries a augmenté beaucoup plus vite que le montant des salaires qu'elles versent, de sorte que les principales sociétés offrent ce paradoxe d'accuser les prix de revient agricoles les plus élevés tout en bénéficiant d'une situation financière qui reste, dans l'ensemble, sauf accident de gestion, excellente. »

Défendus par le patronat métropolitain, les industriels sont présentés auprès du pouvoir gaullien comme seuls remparts contre la perte d'influence française sur ce territoire : « Les États-Unis s'intéressent avec beaucoup d'attention au marché du secteur Antilles-Caraïbes. »⁸⁰ Leurs exigences « d'un régime fiscal approprié et d'une aide des pouvoirs publics » montrent qu'ils estiment être encore les pivots de l'économie locale, en droit de bénéficier d'un régime d'exception au nom de l'intérêt de la France. Ce type de discours conduit à traduire toutes revendications sociales comme la volonté, pour les ouvriers qui les expriment, de rompre avec la France. Le spectre de la décolonisation est brandi pour réclamer une aide de l'État qui relève pourtant d'un statut colonial obsolète.

Mais la production sucrière devient moins rentable que d'autres activités économiques. Les sociétés anonymes métropolitaines ferment leurs usines progressivement, et les pouvoirs publics constatent qu'« il n'existe aucune mesure spécifique, sous forme de projet d'investissement, pour pallier, sur le plan social et économique, [leurs] effets »⁸¹. Localement c'est le « marasme économique : situation des petits planteurs et ouvriers agricoles dramatique sans salaire depuis des semaines, voire des mois... Des enfants sont victimes de graves carences alimentaires pour ne pas dire qu'ils ont faim, en France, en 1969 »⁸². Héritées du statut colonial, les relations particulières tissées entre l'État et ces sociétés le rendent impuissant face à leurs décisions de fermeture ou de maintien en activité de leurs usines, prises sans considération de la réalité locale :

« Dans ces affaires d'industrie sucrière, le chantage est patent et généralisé. Il tient, en particulier, à ce que ces usines sont en quelque sorte de la nature des moulins banaux du Moyen Âge. »⁸³

⁸⁰ Archives nationales du Monde du Travail (ci-après ANMT), 72 AS 1042, dossiers MEDEF, commission des DOM. Le 4 juin 1963, après une visite en Guadeloupe organisée par la Commission des investisseurs extérieurs du CNPF, Luc Durand Reville précise l'orientation de l'économie locale. Argument déjà utilisé après-guerre.

⁸¹ Centre des archives contemporaines (CAC), Fontainebleau, section outre-mer, carton 4510. Fermeture de l'usine Marquisat. Notes adressées à Yves Laulan, conseiller technique au Secrétariat d'État auprès du Premier ministre, départements et territoires d'outre-mer, 30 septembre 1968.

⁸² AD971, 1347 W11, dossiers des Renseignements généraux. Préfecture Guadeloupe. Rapport annoté par un secrétaire de préfecture : « Modérez vos propos », 2 avril 1969.

⁸³ CAEF B-0054671/1, 1969-1978, dossier SAUB, 22 juillet 1977, demande de prêt au FIDOM, Cabinet du ministère de l'Économie et des Finances, notes manuscrites.

Conclusion

Héritière de l'activité économique installée durant la première colonisation, l'industrie sucrière guadeloupéenne emprunte les techniques modernes pour développer ses usines à partir du XIX^e siècle, sans pour autant transformer la mentalité de ses industriels. Comme le montre la gestion du cyclone de 1928, pendant longtemps encore le secteur repose sur la dépendance coloniale, qui enrichit la métropole en exploitant le territoire insulaire. La nuance de vieille colonie, peuplée de citoyens, force les industriels à donner l'illusion d'être les moteurs d'un développement socio-économique local acceptable. Véritable trompe-l'œil, ce leurre impose un traitement particulier aux revendications salariales locales d'une main-d'œuvre définie comme incapable de profiter des lois de la République. L'industrie, très paternaliste, est alors un rouage essentiel de la domination coloniale, renforcé par la nature réactionnaire du régime de Vichy, même si à partir du Front populaire certains ont commencé à se poser la question des réformes.

Après la départementalisation de 1946, sans activité économique de remplacement, l'industrie sucrière se maintient. Désormais ouvertement critiquée, elle conserve les caractéristiques d'une industrie coloniale enrichissant sa métropole et ses administrateurs au détriment du territoire exploité. Les décisions des sociétés anonymes de fermer leurs centres d'exploitation permettent seules d'envisager d'autres moyens de développement initiés localement. Les traces de l'industrie sucrière s'estompent très lentement : le contrat de colonat partiaire, qualifié par le rédacteur de la biographie du député guadeloupéen Paul Lacavé de « forme typique d'exploitation agricole propre aux économies de plantations héritières de l'esclavage »⁸⁴, n'est interdit que depuis la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006. Même si ce type de contrat n'a pas épargné les campagnes métropolitaines au XIX^e siècle, l'exploitation qu'il légitime y disparaît bien avant. Une autre différence de taille vient du fait que, même réduit à l'extrême pauvreté décrite par Eugen Weber ou Alain Corbin, le brassier métropolitain n'a jamais été un bien meuble vendu en esclavage.

⁸⁴ Base de données de l'Assemblée nationale, V^e République, Paul Lacave propose l'amélioration du contrat de colonage le 28 novembre 1968. [https://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/\(num_dept\)/4215](https://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/(num_dept)/4215) (consulté le 23 décembre 2022).

L'exploitation des phosphates marocains à l'époque du protectorat français : richesse nationale, ambiguïtés coloniales

Alain BELTRAN

La mainmise sur le Maroc par la France au début du xx^e siècle fut réalisée par de multiples canaux : diplomatiques, militaires ou encore économiques. Si l'intérêt stratégique du Maroc allait de soi dans le projet français, cette conquête pouvait-elle être rentable sur le plan économique ? Et sur quel « modèle » (l'espace colonial français était au fond assez divers) se ferait l'exploitation d'un territoire qui possédait des richesses naturelles de premier plan ? Certes, on trouvait dès l'origine de grandes sociétés comme Schneider ou la Banque de Paris et des Pays-Bas qui s'étaient intéressées au Maroc. Fallait-il leur laisser le champ libre ? L'exploitation des énormes ressources en phosphates (13 % des exportations du Maroc dès 1925) pouvait se tourner fondamentalement vers la métropole qui y trouverait des bénéfices importants. D'autres voix penchaient pour que le Maroc profitât d'abord de cette manne qui pourrait booster son agriculture et son industrie. Les exemples algérien et tunisien avaient suffisamment d'ancienneté pour servir d'exemple... ou de contre-exemple. Si la période française de l'exploitation des phosphates s'étend sur à peine une quarantaine d'années, elle eut à inventer plus qu'une technique ou une économie : une géographie, des flux innovateurs, une gestion humaine. Mais la nouveauté industrielle pouvait-elle produire des relations sociales d'un nouveau type entre une population sans passé industriel et une métropole prompte à réutiliser des schémas classiques ?

L'Office chérifien des phosphates (OCP), une forme juridique originale pour favoriser le développement industriel

Avant 1914, la Tunisie et l'Algérie fournissaient le tiers de la production mondiale de phosphates. Le Maroc recelait pourtant des indices géologiques intéressants, mais il fallut attendre 1916 pour que les géologues français et l'armée s'intéressassent au potentiel marocain en phosphates. La découverte du gisement des Ouled Abdoun (entre Casablanca et Marrakech) s'avéra en fait d'une exceptionnelle richesse. Les autorités se rendirent assez vite compte qu'il s'agissait d'un gisement exceptionnel (« une affaire magnifique », « le plus beau gisement de

phosphates du monde » déclare l'Inspecteur des Mines Lanternois¹). L'exploitation de cette manne colossale s'est faite initialement sous la gouvernance du général Lyautey, qui déclarait dès 1894 que le Maroc devait échapper au sort de l'Algérie : « Il faudrait que ces idées de semi-autonomie fussent appliquées en ce qui concerne le régime économique, et que la colonie bénéficiât de deux institutions fondamentales, qui sont : libre-échange et peu de gendarmes. » Donc, selon ces principes, l'idée qui prévalut initialement était que cette manne bénéficiât d'abord et avant tout au Maroc : dans ce but, une structure originale, un Office (l'Office chérifien des phosphates²) fut créé en 1920. Restait à trouver un cadre juridique satisfaisant. La solution de l'adjudication internationale avait été immédiatement repoussée pour que la richesse nouvelle ne tombât pas aux mains de puissantes compagnies, en particulier américaines. De même, la possibilité d'une régie n'a pas été retenue, afin de séparer le futur établissement de la puissance publique et des pesanteurs administratives peu compatibles avec les décisions industrielles. À l'inverse, un Office pouvait s'éloigner des règles de l'administration publique et opérer selon les usages du droit privé. Un Office autonome – à l'exemple de celui des mines de la Sarre – n'avait pas besoin de l'approbation du Parlement français, car il jouissait de la personnalité civile sous l'autorité d'un directeur général qui était un peu à l'image d'un administrateur-délégué d'une grande entreprise privée. La justification d'un tel choix s'est appuyée aussi sur des exemples étrangers. En conséquence, le dahir³ du 27 janvier 1920 a marqué une étape décisive dans l'histoire du Maroc contemporain :

« À nos serviteurs intègres, les Gouverneurs et Caïds de Notre Empire Fortuné,
ainsi qu'à Nos Sujets,
Que l'on sache par les présentes, puisse Dieu Très-Haut en illustrer la teneur,
Que Notre Majesté Chérifienne
Considérant ;
Qu'il y a lieu de prendre des mesures pour que la reconnaissance et l'étude des
gisements de phosphates s'opèrent à l'avenir de façon aussi méthodique que
possible.

¹ Cité par RIVET Daniel, *Lyautey et l'institution du protectorat français au Maroc 1912-1925*, tome 3, Paris : L'Harmattan, 1996, page 138.

² Voir deux historiens marocains de renom : BAIDA Jamaâ et BENSRIHIR Khalid, *Histoire générale de l'Office chérifien des phosphates*, Casablanca, dactyl., sd, 202 p.

³ Un Dahir est une décision émanant du Sultan du Maroc, souvent judiciaire ou législative, qu'on associe à l'équivalent d'un décret. Le Maghzen désigne l'administration du roi du Maroc, durant le protectorat français : la thèse récente d'Antoine PERRIER, *La liberté des protégés : souverains, ministres et serviteurs des monarchies marocaine et tunisienne sous le protectorat français (1881-1956)*, Paris : Institut d'études politiques, 2019, deux volumes, 785 p.

Que d'autre part, en raison de l'importance que présente pour le développement agricole et commercial du Maroc l'exploitation des gisements susdits, il est nécessaire de l'organiser de manière à satisfaire à des convenances d'intérêt général dont l'État seul peut être juge,

Que pour ces motifs, il convient de réserver au seul Maghzen tant les recherches des phosphates que leur exploitation.

A DÉCRÉTÉ CE QUI SUIT :

Article 2 : La recherche et l'exploitation des phosphates sont exclusivement réservées au Maghzen... »

figure 1 environ ici

Figure 1 : *Visite de Sidi Mohammed Ben Youssef à la recette III de Khouribga (1941).*

© Archives photographiques de l'OCP.

Les intérêts privés qui espéraient se développer dans un cadre semblable à celui de la Tunisie ou de l'Algérie ont donc été déçus (et l'ont fait savoir). Dans un après-guerre où l'État métropolitain intervenait directement dans le secteur des matières premières (loi sur les forces hydrauliques en 1919, création de la Compagnie française des pétroles en 1924...), l'Office chérifien des phosphates inaugurait une forme nouvelle, dans le monde colonial qui pouvait s'apparenter à l'économie mixte (figure 1)⁴. Mais le montage avait de quoi surprendre les juristes : l'OCP était une société par actions, mais avec un seul actionnaire, l'État ; la comptabilité ne se rapportait pas aux us et coutumes publics ; le personnel relevait du droit privé à part le directeur général. Bref, l'OCP a été créé pour marier la rigueur publique et la souplesse commerciale, le tout dans le cadre particulier du protectorat marocain. Par ailleurs, les clauses du Traité d'Algésiras ont aidé à repousser les tendances prédatrices et protectionnistes de la France : le traité stipulait que le commerce international était régi par la clause de la porte ouverte. Ainsi, l'État était certes majoritaire au sein du Conseil d'administration (on y rencontrait aussi deux membres des « sections indigènes »⁵), mais l'OCP n'était pas soumis aux votes parlementaires ni aux fluctuations des majorités métropolitaines.

⁴ Les thèses de droit n'ont pas manqué sur cette construction originale : GUILLEMIN Jean, *L'Office chérifien des phosphates au Maroc*, thèse de doctorat en droit, Caen : Imprimerie caennaise, 1928 ; CHAPUS Roger *L'Exploitation des phosphates au Maroc*, thèse de doctorat en droit, Paris : Sagot, 1928, 380 p. ; MAUCHAUSSE Paul, *L'Évolution du régime minier au Maroc français*, thèse de doctorat en droit, Paris : Sirey, 1931, XX-349 p.

⁵ Nous emploierons ce terme parce qu'il était d'usage à l'époque du protectorat français. Il est évident que nous ne reconnaissons pas ce qui était souvent sous-entendu dans cette appellation, entre condescendance, ignorance et quelquefois racisme.

Naissance d'une agglomération minière : Khouribga

L'intérêt national et international pour les phosphates marocains était aiguisé du fait de la très haute teneur du minerai. Le monde entier voulait cette matière première. Il restait malgré tout à dominer certaines contraintes géographiques et stratigraphiques. Certes, il existait des affleurements qui simplifiaient l'exploitation et la profondeur des galeries n'atteignait jamais 100 mètres. Le boisage n'était donc pas systématique et les dangers loin de ceux des exploitations houillères traditionnelles. Cependant, les couches étaient inégales. Les phosphates se présentaient sous forme poudreuse et la chaleur du désert s'avérait extrêmement rude. Une grande partie du travail restait exécutée à la main, même si le site était doté de locomotives électriques et d'installations de criblage, stockage et séchage modernes. Une station centrale d'électricité fut installée dès 1923, mais c'est surtout une ligne de chemin de fer de 125 kilomètres électrifiée à partir de 1927 qui permit le désenclavement du site et l'exportation de minerais par le port de Casablanca dont l'essor fut dès lors assuré. La voie ferrée fut d'abord à écartement étroit, avant d'atteindre le gabarit classique de 1,44 mètre. Chaque convoi vers Casablanca transportait 2 100 tonnes de phosphates séchés. Si dès juillet 1921, le premier cargo quitta Casablanca avec le précieux minerai, quelques années plus tard, 32 000 tonnes pouvaient être chargées en trente-six heures. L'OCP avait par ailleurs la concession de la partie du port qui était dédiée aux phosphates. Très vite, les versements de l'OCP à l'État marocain s'avérèrent essentiels pour les finances du pays, sans compter le développement des infrastructures de Casablanca, Safi et Louis Gentil (aujourd'hui Youssoufia).

Tableau 1 : Production de phosphate de Khouribga 1921/1944
(statistiques de l'OCP dans un ouvrage sur les 25 ans de l'entreprise)

1921	33 000 tonnes	1934	1 040 541
1922	92 969	1935	1 302 875
1923	224 042	1936	1 056 312
1924	461 582	1937	944 980
1925	692 179	1938	1 340 542
1926	882 820	1939	1 392 563
1927	1 442 379	1940	820 403
1928	1 268 129	1941	446 861
1929	1 591 933	1942	302 499
1930	1 722 975	1943	810 954
1931	1 001 100	1944	1 196 071
1932	859 069	1945	1 345 676

1933	913 475		
------	---------	--	--

Il restait que le gisement était situé loin des grands centres et qu'il était nécessaire de construire une ville et une industrie en plein désert, à 800 mètres d'altitude en plus. La ville prit le nom de Khourigba. Elle regroupait quelques centaines d'agents à l'origine, mais déjà 15 000 habitants en 1924 : c'était donc une ville-champignon comme on rencontrait près des gisements nouveaux. La question de la main-d'œuvre se posa donc de façon aiguë. Pour la résoudre, les Français affirmèrent leurs préférences :

« Seuls ces Berbères sont d'un réel intérêt pour nous ; la main-d'œuvre arabe locale, quoique abondante dans la région des Ouled Abdoun, présente le très grave inconvénient commun à tous les Arabes employés sur leur lieu d'habitat en quelque région du Maroc que ce soit ; elle est saisonnière. Ces gens nous quittent en effet deux fois par an par centaines pour leurs labours et leurs moissons ; si la récolte est bonne et peut les alimenter sans qu'ils travaillent, ils ne reviennent pas. »⁶

La préférence pour les populations berbères se retrouvait souvent dans les textes contemporains : « Une abondante littérature va contribuer à l'éloge du Berbère docile, courageux, non fanatique, fier, et même la presse catholique du Maroc vantait la "démocratie" berbère (décembre 1929). »⁷

En réalité, la main-d'œuvre berbère (en général dénommée *chleuh* dans les textes contemporains)⁸ une fois fixée avait des rendements assez semblables à ceux des populations arabes. En 1925, l'OCP faisait travailler 1 700 « indigènes », dont 1 200 au fond. En 1928, on comptait 2 000 Européens, avec une minorité espagnole. Le développement de la ville de Khourigba s'il fut rapide, se fit de manière séparée.

D'un côté, une ville européenne aux maisons plus ou moins cossues, selon le rang de hiérarchique : on comptait 300 villas, dont 42 pour les cadres dotées d'un jardin de 800 m². Khourigba bénéficia rapidement de deux instituteurs pour les 132 enfants scolarisés. On comptait aussi deux postiers et un inspecteur de police, de nombreux commerces. Une école

⁶ OCP, Rapport du conseil d'administration, exercice 1924, page 6.

⁷ EL QADERY Mustapha, « Les Berbères entre le mythe colonial et la négation nationale. Le cas du Maroc », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1998, 45-2, p. 428.

⁸ Les Berbères du Maroc central se dénomment entre eux « amazigh » ce qui veut dire « homme libre » ; le terme désigne aussi la population et la langue berbères.

professionnelle s'ouvrit pour fournir la main-d'œuvre qualifiée nécessaire (une quinzaine de Marocains y furent admis). Cette organisation fut elle aussi assez autonome et plutôt distante par rapport à la tutelle du Protectorat.

La ville indigène quant à elle n'était pas uniforme. Le village en dur était initialement prévu pour les populations berbères, tandis que les travailleurs arabes restaient sous la tente. En fait, ces derniers ne se fixaient pas et près de 40 % ne revenaient pas sur les chantiers, comme le redoutaient les cadres dirigeants (1928). En conséquence, une partie du recrutement (20 à 30 %) devait se faire dans les régions dites insoumises (la « pacification » du Maroc ne se termina qu'en 1934). La disposition de l'habitat indigène fut donc longtemps assez anarchique, avec des zones mobiles (appelées « nouala »⁹) et des douars¹⁰ nommés selon leur situation (par exemple le « douar du concassage »). Des périmètres de stabilisation furent créés ultérieurement pour fixer les populations nomades : il s'agissait de carrés de quatre hectares qui pouvaient être cultivés avec des maisons en dur accessibles en propriété. On dénombra bientôt 3 500 indigènes entre les douars et les zones de stabilisation.

Pour compenser l'isolement et la vie difficile dans un désert, l'OCP développa très vite d'importantes œuvres sociales dans une logique paternaliste. Des allocations familiales généreuses, une caisse de prévoyance, un hôpital très moderne proposaient une aide sociale de première importance. La fondation « La goutte de lait » prit en charge les enfants. Il existait même un dispensaire destiné à la lutte contre les maladies vénériennes dues à la prostitution clandestine. Les loisirs étaient nombreux, dont évidemment une piscine. Malgré tout, la législation appliquée à Khouribga était quelquefois en retard sur la métropole, comme dans le cas des accidents du travail (la loi de 1898 ne fut appliquée en fait qu'en 1928). Enfin, la concentration de populations autochtones posa la question du maintien de l'ordre, dans une ville qui n'avait pas de garnison. Une note de 1929¹¹ précisait que les troupes souhaitées à Khouribga seraient blanches (sauf la Légion étrangère dont on peut supposer la totale discipline) ou sénégalaises, à l'exclusion de tirailleurs nord-africains ; la Direction de l'OCP craignant qu'en cas de troubles une fraternisation entre « indigènes » ne vînt compliquer la situation.

⁹ Cabane, paillote.

¹⁰ « Agglomération de tentes disposées en cercle que les Arabes nomades installent provisoirement/Division administrative rurale en Afrique du Nord » (Petit Robert, 2021).

¹¹ Archives OCP, Direction générale, note anonyme.

Une longue période de crise

Si l'essor des phosphates marocains avait été rapide au cours des années 1920, la décennie suivante fut marquée par la longue dépression économique qui toucha le monde industriel et par voie de conséquence les pays sous domination européenne. La crise agricole eut un impact lourd sur la consommation d'engrais : on constate une baisse de 41 % en 1931 par rapport à 1929, année de référence. À Khouribga, une des recettes (centre d'exploitation) fut fermée et des licenciements touchèrent autant les Européens (300) que les autochtones (2 500), soit 40 % de la main-d'œuvre environ. Les prisonniers qui travaillaient aux mines de phosphates disparurent en partie sous la pression américaine¹², mais de toute façon cette population s'avérait moins utile en temps de crise. Pourtant, dépression économique ne fut pas synonyme d'immobilisme. La mécanisation avança même si cette modernisation s'avéra onéreuse (la main-d'œuvre indigène était peu coûteuse en réalité). La ville de Louis-Gentil (aujourd'hui Youssoufia) fut agrandie, ainsi que le port de Safi (1936). Dans ce dernier cas, l'aménagement fut réalisé entièrement aux frais de l'Office chérifien des phosphates, ce qui soulignait la richesse et le poids de l'OCP par rapport à son actionnaire unique, le Protectorat. Sans parler d'État dans l'État, l'Office tendait à se donner les moyens de sa politique, et ce fut encore plus visible en période de crise.

Malgré tout, le changement de dynamisme économique eut des conséquences directes sur le climat social. Outre les licenciements qui furent importants en 1931, de nombreuses amendes réduisaient les salaires, en particulier chez les Marocains. Les Européens étaient plutôt touchés par les mises à pied. Il y eut environ une centaine de licenciements pour cause disciplinaire. La lecture des lettres quant à une éventuelle réembauche montre que la Direction a quelquefois sanctionné pour des raisons idéologiques (la Ligue des Droits de l'Homme dénonça des licenciements politiques, en particulier contre les idées de gauche). Il y eut quand même une première grève en 1934 : il s'agissait de cinq dactylos, donc des Européennes, qui furent par ailleurs toutes les cinq licenciées. Depuis 1931, le droit syndical pour tous faisait partie des demandes du personnel. Les salariés européens l'obtinrent en décembre 1936 (le Maroc n'était pas insensible aux conséquences sociales du Front populaire en France), mais pas les

¹² « Mieux vaut en effet supprimer la main-d'œuvre pénitentiaire que d'engager sur ce point un conflit avec les U.S. ; nous ne serions pas sur un bon terrain », Archives de l'OCP, Rabat, Maroc, ci-après AOCP, E783/25, Note d'Erik Labonne, directeur des Travaux publics, 17 octobre 1929.

Marocains. Un dahir du 26 juin 1938 renforça même les sanctions contre les autochtones qui voulaient se syndiquer (la demande d'un statut du personnel était repoussée depuis 1933).

Les conséquences de 1936 à l'OCP : flux et reflux syndicaux

Or, 1936 marqua bien un tournant : des grèves importantes éclatèrent à Khouribga les 12 et 13 juin 1936 et elles rassemblèrent Français et Marocains¹³. Ces mouvements furent par ailleurs couronnés de succès, puisque trois dahirs de juin 1936 accordèrent la journée de huit heures (qui datait en métropole de 1919...), un salaire minimum, le plafonnement des amendes. L'essentiel du Code du Travail français était finalement appliqué au Maroc, en tout cas pour la population européenne. L'Association professionnelle des travailleurs de l'OCP devint un syndicat rattaché à la CGT. Enfin, le statut du personnel, sur le modèle de celui de l'Office de l'Azote, fut élaboré entre juillet 1936 et avril 1938.

Pourtant, le calme ne revint pas dans la zone d'exploitation des phosphates, car le personnel marocain désirait les mêmes droits que le personnel français. Les grèves reprirent en janvier 1937 : elles furent violentes et suscitèrent l'intervention de la Légion étrangère et des Gardes mobiles. Une soixantaine de manifestants furent arrêtés. Les cadres dirigeants de l'OCP, qui ne brillaient pas par leur esprit social, furent traités de « fascistes ». Le directeur Leenhardt était en effet nettement hostile aux revendications du personnel :

« Nous avons affaire à un syndicat, issu d'une ancienne association professionnelle, qui, après des écarts compréhensibles dans l'atmosphère agitée des événements survenus à l'OCP en juin et juillet 1936, s'est installé dans une déviation permanente de ses buts normaux et hors des limites du droit. [...] La législation marocaine n'a pas, que l'on sache, habilité les syndicats professionnels à prendre part à la gestion des entreprises. Elle ne les a pas davantage qualifiés pour la représentation des travailleurs indigènes. Et pourtant, sur l'un et l'autre point, le syndicat de l'OCP brûle les étapes. »¹⁴

Il ajoutait :

« Les indigènes [...] ont été engagés dans une aventure qu'ils ne ressentent pas comme des Européens ou même des Nord-Africains quelque peu évolués. Grève,

¹³ AYACHE Albert, « Les grèves de juin 1936 au Maroc », *Annales Économies Sociétés Civilisations*, 12, 3, 1957, p. 422 ; *Le Mouvement syndical au Maroc (1919/1942)*, tome 1, Paris : L'Harmattan, 1986, 320 p.

¹⁴ Lettre du 3 mars 1937 du directeur de l'OCP à la Résidence générale, Archives de l'OCP, Rabat.

représentation syndicale ont pour eux une signification élémentaire. L'aventure de fin janvier, celle dont Khouribga est menacée demain, n'ont guère pour eux qu'un nom : l'émeute. »

La question de la représentation du personnel marocain devint centrale. La situation internationale ne fit qu'accentuer les tensions, comme la Guerre d'Espagne, qui toucha de près la région et en particulier la population d'origine hispanique, déchirée entre les deux camps qui s'affrontaient sans merci. Le front marocain n'était par ailleurs pas uni : l'opposition traditionnelle entre Arabes et Chleuhs/Berbères (plus proches des syndicalistes français et mieux organisés) pouvait provoquer des dissensions entre Marocains. La Direction de l'OCP joua de l'ambiguïté de l'OCP, qui oscillait entre sa gestion privée et sa nature publique. L'écho des radicalisations qui divisaient la métropole se retrouva aussi à l'OCP : on trouve par exemple nombre de membres du PSF¹⁵ dans le personnel européen. Ceux-ci étaient nettement favorisés par rapport à des cadres qui avaient des sympathies socialistes. Si la très grande majorité des Marocains était sympathisante ou adhérait à la CGT (2 600 sur 3 000 membres du personnel), ils avaient aussi leurs leaders syndicaux et il existait une certaine méfiance entre la CGT et les travailleurs marocains. C'est dans cette ambiance tendue qu'éclatèrent les grèves à partir du 18 juin 1938, où Louis Léandri¹⁶ joua un rôle important. Les tirailleurs sénégalais reçurent des pierres et la troupe occupa les principaux sites d'exploitation du phosphate. Mais, comme en France, l'année 1938 marqua un reflux syndical et une forme de « revanche des patrons »¹⁷. La Résidence générale en profita pour reprendre le contrôle de l'OCP du fait des troubles répétés. Certes, les Marocains avaient obtenu un certain nombre d'avantages, mais c'est dans

¹⁵ PSF, sigle de Parti social français. Formation politique fondée le 21 juin 1936 par le lieutenant-colonel de La Rocque après la dissolution des Croix-de-Feu. Dès la fin de 1938, le PSF comptait un nombre considérable d'adhérents (entre 500 000 et un million selon les estimations). Très opposé au Front populaire, le PSF était un parti conservateur qui avait l'ambition de gagner à lui une partie de la classe ouvrière. Il développa alors une politique sociale importante (colonies de vacances, garderies, kermesses, etc.) et il fut à l'origine des syndicats professionnels français, que la gauche dénonça aussitôt comme des syndicats « jaunes ». Le PSF étendit son influence dans tout le pays de 1936 à 1939, remportant lors des élections partielles de notables succès. Mais la guerre et la défaite le firent disparaître. Avec la guerre, le PSF devint le Progrès social français mais, s'il était favorable au maréchal Pétain, le comte de La Rocque rejeta l'antisémitisme et la collaboration. Le Progrès social français fut interdit par les Allemands en 1942.

¹⁶ Léandri Louis (1908-1970) commis aux écritures à l'OCP de Khouribga, membre de la fédération SFIO et franc-maçon, secrétaire général du syndicat CGT des phosphates de Khouribga à partir de 1934, puis de la fédération des syndicats de l'OCP de 1937 à 1940. Il s'attacha à la syndicalisation des Marocains. Il joua un rôle important dans les grèves entre 1936 et 1938. Révoqué en 1940, il se rallia pourtant au régime de Vichy. Il continua de militer au sein de la section socialiste de Khouribga. Il rejoignit FO à partir de 1947. D'après AYACHE Albert, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Maghreb, Maroc : des origines à 1956*, Paris : Les éditions de l'Atelier, 1998, 230 p., p. 157.

¹⁷ KOLBOOM Ingo, *La Revanche des patrons. Le patronat face au Front populaire*, Paris : Flammarion, 1986, 384 p.

une ambiance lourde et avec une production en baisse que l'OCP entra dans la Seconde Guerre mondiale.

L'OCP durant la guerre : pénuries, cristallisations idéologiques et épuration

L'agitation resta perceptible dans la zone phosphatière pendant la Drôle de guerre. Puis la défaite de 1940 bouleversa les échanges et c'est l'Espagne (qui avait des revendications territoriales en Afrique du Nord aux dépens de la France) qui devint le premier acheteur auprès de l'OCP. L'Office, comme toute l'organisation industrielle, passa sous le contrôle de Comités d'Organisation, en l'occurrence celui des minerais non ferreux. La période fut difficile, marquée par des pénuries multiples, que ce soit en charbon, en matériel roulant, en bois et bien entendu en main-d'œuvre, puisque le personnel avait été mobilisé et se trouvait pour nombre d'entre eux en captivité en Allemagne. C'est ainsi que le séchage du minerai se fit au soleil, faute de charbon, à l'instar des techniques primitives du début des années 1920. En 1942, le déficit d'énergie électrique, dans un domaine pourtant essentiel à l'économie phosphatière, se montait à 40 %. Les employés à statut précaire furent licenciés et on ne retint guère les indigènes qui étaient tentés de rentrer chez eux. La politique répressive de son côté se prolongea. Il n'y eut plus aucun étranger à Khouribga ; les agents appartenant à la franc-maçonnerie furent licenciés. Les meneurs syndicalistes furent inquiétés. À l'inverse, le parti de Jacques Doriot, le PPF¹⁸, gagna des points dans une Afrique du Nord alors largement pétainiste, et, pour une part de la population européenne, souvent antisémite. Tout bascula avec le débarquement américain en Algérie et au Maroc en novembre 1942. L'Afrique du Nord rejoignit la France qui voulait se battre, même si la division entre gaullistes et giraudistes compliqua l'année 1943. L'Union des syndicats fut reconstituée et nombre de leurs leaders furent libérés. Dans cette période complexe, le licenciement de Madame R. de l'Office chérifien du Commerce extérieur prit valeur d'exemple : le 11 novembre 1942 (trois jours après le débarquement américain) cette personne connue pour ses sentiments gaullistes fit l'objet d'une sanction pour « propos contre le Gouvernement » (un esprit facétieux a ajouté sur une lettre conservée aux Archives : « lequel ? »). Son supérieur hiérarchique lui reprochait une insuffisance de rendement, mais il se crut obligé d'ajouter que « les sentiments anti-allemands que Madame R. aurait pu professer n'ont en rien déterminé ma décision ». C'est le nouveau Secrétariat de la Résidence qui insista

¹⁸ Parti fondé par Jacques Doriot en 1936 ; anti-communiste, pro-allemand, collaborationniste sous Vichy, il s'engagea résolument dans la collaboration militaire avec les nazis et dans la persécution des résistants. Doriot fut mitraillé par un avion américain en 1945.

pour que cette fonctionnaire réintégrant les effectifs : depuis le débarquement américain, le paysage politique avait changé. Le personnel pénitentiaire fit son retour, soit 600 travailleurs sur un total de 4 500 indigènes (et 500 Européens). Enfin, une forte demande d'épuration s'exprima en 1944. Par exemple :

« Lors de la fermeture des bureaux à l'occasion des manifestations pour la libération de Paris (août 1944), le chef du service du personnel avait eu un mot particulièrement mal ressenti : “Alors maintenant, on va cesser le travail pour n'importe quelle raison”. »¹⁹

C'est aussi au sommet de la hiérarchie que les sanctions tombèrent : le directeur général Edgar Lenhardt²⁰, bien impopulaire, fut remplacé par un autre corpsard (polytechnicien du Corps des Mines), Jacques Bondon, qui resta dans ses fonctions jusqu'en 1958.

L'essor d'après-guerre

Ce sont les Américains qui firent repartir le port de Casablanca en particulier pour les livraisons de phosphates qui alimentèrent en priorité leur allié britannique. Le Maroc sortit de la guerre en espérant que les Français reconnaîtraient l'attitude loyale du sultan Sidi Mohammed Ben Youssef (soutenu par Washington). En fait, le résident général Alphonse Juin se prononça pour l'ordre établi, ce qui mena à la déposition du sultan et à une agitation importante de la part des Marocains. Du côté de l'exploitation phosphatière, le redémarrage fut impressionnant. Des missions de productivité profitèrent de l'expérience américaine, mais les pénuries perdurèrent plusieurs années. Les ouvriers de fond n'étaient pas suffisamment nourris. Les nouvelles embauches permirent de se passer une nouvelle fois de la main-d'œuvre pénitentiaire. Mais, comme avant-guerre, l'ambiance sociale n'était guère apaisée, en particulier du fait de la demande réitérée des Marocains d'un droit syndical identique à celui des Européens. Dès 1947, les demandes indigènes sont portées par un Marocain, Lahcen²¹, sous forme d'un cahier de

¹⁹ AOCF, E 782/91, lettre du 25 octobre 1944.

²⁰ Fin 1946, une commission d'épuration est réunie à Alger et se saisit du dossier du directeur général de l'OCP. Nous ignorons la décision prise par cette commission, mais toujours est-il que Lenhardt n'est pas reconduit à l'OCP.

²¹ El Maati Lahcen (Lahcen Maher), employé des phosphates à Khouribga, proche de Michel Colonna, secrétaire général du syndicat CGT de l'OCP, eut une forte influence sur les mineurs marocains après 1945. Il fut l'un des organisateurs des grèves de juin 1947 et avril 1948 pour l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail et l'octroi du droit syndical aux Marocains. Il s'opposa aux scissions FO. Lors de la grève d'avril-mai 1948, il insista sur les intérêts communs entre Français et Marocains. Cette grève fut très durement réprimée (nombreuses arrestations et licenciements). Lahcen fut arrêté en novembre 1948 et condamné à trois mois de prison, interdit de séjour à Khouribga. Il partit pour Casablanca, où il défendit alors les travailleurs du secteur privé. D'après AYACHE Albert, *Dictionnaire biographique...*, *op. cit.*, p. 115-116.

revendications. La différenciation entre Européens et Marocains resta visible à l'OCP : à Louis-Gentil, une école fut construite, mais avec séparation entre les deux communautés²². Par ailleurs, le village indigène restait qualifié de « village genre taudis sans hygiène ». Mais l'équipe de basket-ball de Khouribga, championne du Maroc, intégrait quand même des Marocains²³.

La modernisation de l'activité dans les années 1950 prit plusieurs formes. Dépassant l'exploitation en vue des seules exportations de produits bruts, un début de filière du phosphate se développa à Safi, avec la création d'une usine chimique (superphosphates et ammoniac) en 1957. Symbole de l'OCP (qui figurait à ce titre sur les timbres et la monnaie), les draglines²⁴ dotés d'une flèche de 50 mètres pouvaient enlever 300 m³ de phosphates en un seul passage (figure 2). Ceux en usage au Maroc comptaient parmi les plus importants au monde, ce qui permit au Maroc de rester le premier (et de loin) exportateur mondial. En conséquence, des villages nouveaux apparaissaient et Khouribga atteignit 40 000 habitants à la fin des années 1950.

figure 2 environ ici

Figure 2 : *Le chantier de Sidi Daoui, avec utilisation de draglines géants (1952)*. © Archives photographiques de l'OCP.

Tableau 2 : Population urbaine et rurale du cercle de Khouribga²⁵

	1936	1952	1960
Khouribga	8 011	20 365	40 481
Villages miniers (Bou-Jniba, Bou-Lanouar, Hatane)	3 686	12 078	21 337
Total de la population urbaine	11 697	32 443	61 818

²² AOCF, St 36, note de l'OCP à propos de Louis-Gentil : « *Il est contre-indiqué de mettre presque au contact à l'école jeunes Marocains et jeunes Européens* », alors qu'existaient en Algérie dès le XIX^e siècle des expériences d'écoles « mixtes ».

²³ Un ouvrage récent sur le sujet du sport en situation dominée : SINGAREVELOU Pierre, SOREZ Julien (dir.), *L'empire des sports. Une histoire de la mondialisation culturelle*, Paris : Belin, 2010, 232 p.

²⁴ « *Engin de terrassement qui racle le terrain à l'aide d'un godet traîné par un câble* » (Petit Robert, 2021).

²⁵ BLEUCHOT Hervé, « Une ville minière marocaine, Khouribga », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 6(1), 1969, p. 46. On peut se référer aussi à l'ouvrage de SAHSAH Mohammed, *Khourigba : genèse d'une ville minière 1921-1994*, Belfort : UTBM, 2010, 234 p.

Total de la population rurale	39 051	54 193	50 250
Total de la population du cercle	50 748	86 636	112 068
Pourcentage d'urbanisation	23,0 %	37,4 %	55,2 %

Une fin du Protectorat relativement bien gérée

Dans le courant des années 1950, après une embauche essentiellement dans le Haut Atlas et la région de Mogador-Essaouira, le recrutement se fit majoritairement sur place. Des travaux de sociologie montrent qu'on peut distinguer deux types d'ouvriers :

« Celui qui est originaire des environs immédiats du centre d'extraction, agriculteur et berger vite attiré vers la mine où il s'emploie aux métiers du jour plutôt qu'au travail du fond : il continue de vivre sa vie traditionnelle, améliorée un peu au contact de l'employeur européen, qu'il comprend mal. En second lieu, l'émigré, Soussi ou Rifain, dur travailleur chassé de chez lui par la misère, décidé à accepter le travail le plus pénible, ce qui ne veut pas dire qu'il soit docile, car il reste fier. Pas complètement déraciné, il rapportera souvent dans son village un idéal politique extrémiste. »²⁶

Les communautés en présence ne se fréquentaient guère et se comprenaient mal. On peut ajouter qu'on dénombrait 11 000 journaliers pour 1 232 titulaires (1954). Et si 100 % des ouvriers de l'OCP étaient Marocains (1959), seulement 15 % des ingénieurs et du personnel de la direction étaient autochtones. Cependant, les données comparatives avec la Tunisie²⁷ pour le même secteur phosphatier montrent que l'OCP a maîtrisé la construction de ses infrastructures et a mieux traité son personnel que les industries similaires en Afrique du Nord. Le droit syndical fut reconnu pour tous en 1948, mais cette victoire n'arrêta pas les grèves qui provoquèrent l'intervention massive de la troupe. Les revendications politiques prirent en fait le pas sur les demandes sociales : Khouribga fut dominé par l'Istiqlal au moins à partir de 1955. Cette année-là, les installations de l'OCP furent gravement endommagées lors des émeutes d'Oued-Zem. L'année suivante, l'indépendance du Maroc ne représenta pas une rupture pour la question phosphatière, puisqu'un tiers du comité technique en 1958 était encore formé de Français. La propriété de l'OCP restait à l'État marocain, mais désormais sans la moindre tutelle

²⁶ Compte rendu de l'ouvrage de TRYSTRAM Jean-Paul, *L'Ouvrier mineur au Maroc*, Paris : Larose, 1957 par EMERIT Marcel, *Annales Économies Sociétés Civilisations*, 15(4), 1960, p. 802.

²⁷ BRUNET Roger, « Un centre minier de Tunisie, Redeyef », *Annales de géographie*, 1958, 67, 363, p. 430-446.

extérieure. Toutefois, si les cadres étaient restés, il semble qu'il en allait différemment pour les agents de maîtrise, qui avaient de plus en plus de mal à se faire obéir.

La création de l'OCP dans le cadre du protectorat français sur le Maroc présente plus d'une originalité. D'une part, les autorités n'ont pas voulu concéder cette richesse à des entreprises privées, ce qui aurait sans doute compromis l'évolution ultérieure. D'autre part, l'OCP est une véritable aventure industrielle, partie d'une région désertique, jusqu'à aboutir à une société puissante de niveau mondial ayant permis l'aménagement de grandes zones urbaines et portuaires. La gestion des phosphates ainsi définie permet à la puissance tutélaire de tenir toutes les rênes du pouvoir et la solution retenue a permis de ne pas sacrifier l'avenir. Les directeurs et cadres français de l'OCP ont fait preuve d'une grande qualité professionnelle et ont bénéficié du fait de pouvoir tout construire à partir de rien. Si, sur le plan technique et commercial, l'OCP fait partie des réussites du Protectorat, à l'inverse, la gestion sociale est marquée par un fort autoritarisme et une méfiance envers les Marocains. La seconde moitié des années 1930 est révélatrice d'un réel malaise social et bientôt politique. L'OCP est donc le prisme des performances et des limites de la colonisation (même s'il s'agit d'un Protectorat). Ainsi, cette entreprise reste cantonnée à la production d'une matière première sans le développement d'une filière économique en aval. La période française de l'OCP peut ainsi se voir comme une sorte de préambule fort honorable, mais qui laissait au Maroc indépendant le défi de développer une véritable économie du phosphate.

L'industrie cotonnière africaine (ICOTAF) ou l'histoire de l'aventure des Alsaciens au Sénégal (1950-1980)

Daouda DIOP

Introduction

La problématique de l'industrie du textile en Afrique trouvait déjà tout son intérêt dans les récits de voyage des auteurs musulmans du Moyen Âge. Leurs témoignages rendent bien compte de la richesse de l'artisanat local et du génie des populations indigènes durant cette époque. Si les travaux d'Al Bakrī¹ mentionnent la présence et la place du coton dans les villes jouxtant la vallée du fleuve Sénégal et laissent entendre qu'il existait déjà des techniques de transformation de cette fibre végétale grâce au savoir endogène, force est de constater qu'au-delà de l'apport significatif du génie alsacien, la présence d'industriels occidentaux le long des côtes africaines à la fin de la Seconde Guerre mondiale bouleversa complètement l'artisanat textile local et le réseau d'échange hérité des villes comme Sillā².

L'initiative d'industriels cotonniers alsaciens durant les années 1950, qui a consisté à rouvrir un courant d'échange en direction des marchés coloniaux, est une illustration de tout l'intérêt accordé à la recherche de coûts salariaux moins élevés dès la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ces orientations des manufacturiers alsaciens, qui se poursuivirent jusqu'aux années 1980, ont été accompagnées, malgré les échecs essuyés, d'un transfert progressif des techniques d'un « *know-how* », lequel a contribué au renforcement du tissu industriel sénégalais.

En nous appuyant sur l'abondante littérature qui traite de la question, nous essayerons d'analyser l'influence, l'impact ainsi que le rôle non négligeable des aventuriers alsaciens dans la dynamique économique dans cet espace de l'Afrique de l'Ouest à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Au-delà de cette implantation d'industriels désireux de conserver leurs marchés en abaissant leurs coûts de production, nous nous intéresserons au rôle du patronat textile alsacien dans l'Empire colonial et son apport au secteur productif sénégalais. En étudiant les concepts

¹ 'Abd Allāh ibn 'Abd al-'Azīz Abū 'Ubayd al-Bakrī est né en 1014. Historien-géographe de l'Hispanie musulmane, il est le fils de l'émir de la taïfa de Huelva et Saltes et a passé la majeure partie de sa vie à Cordoue où il est décédé en 1094. Dans ses travaux sur le continent noir, une sorte de compilation dont il reste des fragments, il décrit l'Afrique du Nord et le Soudan après un long périple qui l'amène à traverser le Sahara avant de rejoindre l'Empire du Ghana. Voir son ouvrage intitulé *Description de l'Afrique septentrionale [kitāb] al-muğrib fī bilād al-ifrīqiyyat wa al-mağrib*, texte arabe revu et traduit par MAC GUCKIN DE SLANE William, Paris : Imprimerie impériale, 1859, 432 p.

² Sillā : ville-satellite commerçante dépendante de l'Empire du Tekrūr.

d'espace et de frontière, nous essayerons de comprendre les raisons de la décadence de l'artisanat ouest-africain et comment la présence française a, dans une certaine mesure, mis à genoux les savoirs endogènes locaux, les représentations sociales, les croyances ancestrales et les réseaux d'échange.

Les causes de l'implantation du textile français au Sénégal après 1950

Antérieur à la pénurie occasionnée par la guerre de Sécession³, l'intérêt porté par les Européens au coton colonial date de la période des essais d'exploitation, par les Portugais, de cette fibre au Sénégal⁴. Par la suite, la France se lançait aussi dans l'expérience en 1820, 1835 et en 1860 sous le gouverneur Faidherbe, menant ainsi plusieurs essais dans les cantons de Dagana, de Richard-Toll et de Lampsar⁵. Après les mauvais résultats en Casamance, l'Association cotonnière coloniale (ACC), fondée en 1903, devint l'Union cotonnière de l'Empire français (UCEF 1941), puis la Compagnie française pour le Développement des Fibres textiles (CFDT), accompagnée par l'Institut de recherches du coton et des textiles exotiques (IRCT) qui permirent de vulgariser et de développer l'industrie textile en Afrique occidentale française. L'arrivée des Alsaciens dans les années 1950 bénéficia de toutes ces conditions de réorganisation de la filière de production et de transformation cotonnière, dans un contexte où les débouchés se sont rapidement taris, cinq ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale⁶.

La reconquête des marchés dans l'après-guerre en Alsace

Après le repli sur le marché colonial dans l'entre-deux-guerres, l'investissement de l'industrie textile alsacienne et la conquête des marchés extérieurs ont joué un rôle non négligeable pour faire face à la crise des débouchés dans les années 1950, grâce à un investissement direct en Afrique. Cette conquête intervint après la création du franc CFA en 1945, monnaie coloniale d'une équivalence de 1,70 franc métropolitain puis de 2 francs

³ La guerre de Sécession réduisit considérablement les capacités d'exportation des États-Unis en produits cotonniers, accélérant par conséquent les programmes européens d'impulsion de la culture de rente du coton dans d'autres espaces.

⁴ PELISSIER Paul, *Les Paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Saint Yrieix : Imprimerie Fabrègue, 1966, 944 p.

⁵ BLOUD Henry, *Le Problème cotonnier et l'Afrique occidentale française : une solution nationale*, Paris : Éditions Larose, 1925, 390 p., p. 364.

⁶ Bien entendu, il ne faut pas oublier l'industriel français Marcel Boussac (1889-1980) qui a fait fortune dans ce domaine. Il fut un chef d'entreprise du textile qui a régné en leader au Sénégal après avoir orienté son savoir-faire entre 1920 et 1926 vers l'application des méthodes tayloriennes.

en 1948⁷. Les investisseurs disposaient désormais d'un outil et d'un meilleur cadre d'échange et de transaction commerciale. Il s'y ajoutait un autre élément symbolique qui facilitait l'élaboration d'un schéma hégémonique et le savoir-faire managérial dans l'exploitation économique. Il s'agissait de l'héritage du « pacte colonial »⁸ qui offrait un « espace vassalisé » destiné au seul développement d'industries auxiliaires du commerce d'exportation. Développer sur place une industrie textile permettait d'économiser sur le transport du coton brut (qui s'effectuait jusque-là de Dakar vers Le Havre, puis du Havre vers Mulhouse) et sur les coûts de main-d'œuvre, qui étaient de plus en plus élevés en France par rapport à ceux des pays concurrents.

En se lançant dans la reconquête des marchés dans l'après-guerre, les Alsaciens découvraient un espace qui s'ouvrait sur la ville de Rufisque : l'est du Cap Vert, ou l'axe industriel Dakar-Rufisque qui se présenta par la suite comme la plaque tournante des usines de filature, de tissage et de teinture. Située à 25 kilomètres au sud-est de Dakar, au centre d'une toile d'araignée dont les ramifications innervaient en profondeur le Cayor et le Baol⁹, cette dernière constituait la « porte sud » du pays, à la fois un centre commercial et un passage obligé vers l'intérieur. Il convient de souligner que la conquête coloniale n'avait pas pour seul but l'occupation stratégique d'espaces infinis, car celle-ci allait être coûteuse au Trésor public¹⁰. C'est dans cette optique qu'il faut comprendre tout l'intérêt accordé à l'intégration des économies locales africaines aux besoins de la métropole. Par conséquent, les Alsaciens ont parié sur l'hypothèse qu'il serait plus avantageux de faire produire sur place. Mieux, la reconquête des marchés après la Seconde Guerre mondiale intervint dans une phase de crise économique mondiale historique. Par conséquent, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le projet de création d'une zone franche¹¹ près de Dakar, destinée plus tard à

⁷ Franc CFA : créé par décret le 25 décembre 1945, il signifiait à l'origine Francs des Colonies françaises d'Afrique. Voir *Journal officiel de la République française* du 26 décembre 1945.

⁸ Le « pacte colonial », ou régime de l'exclusif, fut un régime d'échange qui stipulait l'exportation des produits coloniaux exclusivement vers la métropole, tout en entravant fortement la production locale d'objets manufacturés.

⁹ Le Cayor et le Baol sont d'anciens royaumes sénégalais nés de l'éclatement du grand Djolof. Ils deviennent ensuite des espaces géographiques servant à délimiter les territoires à la suite de la politique de subdivision administrative coloniale.

¹⁰ CABOT Jean, « Les entreprises cotonnières en Afrique équatoriale », Colloque international *Entreprises et entrepreneurs en Afrique, XIX^e-XX^e siècles, Actes 1 du colloque Entreprises et entrepreneurs en Afrique, XIX^e et XX^e siècles*, tome 1, Paris : L'Harmattan, coll. « Racines du présent », 1983, p. 367.

¹¹ Ce projet de création d'une zone franche près de Dakar aboutira en 1974 à la suite du projet de loi n° 74-06 du 22 avril 1974. Toutefois, dans les années 1950, Dakar reste la plaque tournante des sociétés industrielles occidentales.

accueillir des entreprises occidentales capables de fabriquer sur place des produits finis et de les réexporter sans autre formalité, pouvait apparaître comme une vraie opportunité à saisir¹².

L'Afrique occidentale : un espace référentiel approprié

La période post-coloniale s'accompagne d'un nouveau paradigme en Afrique de l'Ouest, dans la mesure où elle se substitue à une forme d'exploitation économique qui ne se fondait que sur l'idéologie mercantiliste. La présence française jusqu'à la veille des indépendances a permis de disposer d'un avantage spatial, politique et économique non négligeable. En effet, créé en 1895, l'espace de l'AOF¹³ offrait pour les colonisateurs tous les atouts dans la recherche de débouchés. Il s'y ajoutait l'implantation d'infrastructures (chemin de fer Dakar-Niger mis en service en 1924) qui facilitait et précipitait les conditions d'investissement dans cette colonie française durant la deuxième moitié du XX^e siècle.

Avec une superficie de 4 701 500 km², l'AOF jouait, dans les années 1950, un rôle fédérateur des unités industrielles productives des différents espaces économiques qui la composaient. À sa direction, le gouverneur général coordonnait la stratégie de pénétration coloniale et d'industrialisation à l'intérieur du continent (au Soudan français, en Haute-Volta, en Côte d'Ivoire, au Niger, etc.). Cet atout de taille lié à la maîtrise de l'espace africain qui a accompagné le processus de l'industrialisation cotonnière dans les colonies françaises n'a pas échappé au patronat textile alsacien présent dans l'Empire colonial.

ICOTAF ou le bras armé du patronat textile haut-rhinois dans l'Empire colonial (1950-1977)

En 1949, la firme Hartmann & Fils de Munster décida de réaliser, conjointement avec des partenaires marocains (Société EBALAC de Casablanca spécialisée dans le négoce des tissus et installée à Dakar), un investissement industriel (filature-tissage) à Rufisque qui fut racheté à la suite de difficultés par l'ICOTAF en 1956¹⁴. Cet investissement allait être suivi de plusieurs autres, tous originaires d'Alsace.

¹² THIERRY-MIEG Bernard, CENDRE Lucien (dir.), *BTM : Écrits, souvenirs et témoignages : deux siècles d'histoire industrielle*, Strasbourg : La Nuée Bleue, coll. « Figures d'Alsace », 2010, 301 p., p. 193.

¹³ Bien que dissoute en 1958, l'Afrique occidentale française reste toujours une entité territoriale vivante qui continue de fédérer les espaces économiques des anciens pays colonisés et l'accession aux indépendances ne marque donc pas une profonde rupture des liens franco-africains.

¹⁴ SAMUEL Paul, « Industriels alsaciens au Sénégal dans les années cinquante », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 83, 312, 1996, p. 23-27.

Par ailleurs, l'anticipation de la crise de débouchés stimula l'esprit d'investissement et d'aventure de Bernard Thierry-Mieg (1902-1988), directeur d'une autre société textile alsacienne, Schaeffer et Cie, le poussant à monter à Dakar une usine de filature, de tissage et de teinture. Il s'agissait de l'ICOTAF, inauguré en 1951 en association avec la SAIC, les sociétés de filatures Frey, Gilley-Thaon et des industriels du Nord. Il en fut de même pour Joseph Riebel, industriel à Mulhouse et à Huttenheim, qui installait la même année, dans la capitale sénégalaise, la société de teinture, d'impression et de blanchiment africaine, SOTIBA qui transformait une grande partie des articles de l'ICOTAF. Si la Compagnie Textile de l'Ouest Africain (COTOA), créée en 1938 par Henry Charles Gallenca, ancien président de la Chambre de commerce de Dakar, et la Société commerciale et industrielle du sac (SOCOSAC)¹⁵ étaient largement antérieures, l'ICOTAF, qui regroupait l'Association des industriels alsaciens et marocains, était sans aucun doute l'entreprise textile la plus connue du Sénégal. Ce fut par ailleurs sous son impulsion que d'autres structures d'exploitation du coton dans les colonies d'Afrique de l'Ouest virent le jour. En guise d'illustration, nous pouvons citer l'Industrie cotonnière de Côte d'Ivoire (ICODI) créée en 1963, celle du Dahomey, actuel Bénin (ICODA), ou encore la société nigérienne du textile (SONITEXTIL)¹⁶.

Hormis l'investissement à Rufisque, l'ICOTAF, avec un capital estimé au début à plus de 400 millions de francs CFA, détenu notamment par Texunion (20 %), les Établissements Schaeffer (18 %), la COGEPAR (9 %) et les groupes Coisne et Gaulliez, investit dans la filature-tissage de coton mise en service dès 1952, une unité de tissage Jacquard (200 000 pièces en satin damassé) mise en service en 1963 et une unité de tissage de fibres synthétiques (Tergal) mise en service en 1973¹⁷. La capacité productive de l'ICOTAF fut estimée dans les années 1970 à 2 066 tonnes de filés (10 millions de mètres de tissus) pour les usines de Rufisque (4 millions) et de Pikine (5,5 millions) et les investissements à 1,95 milliard de F CFA en septembre 1977, dont 830 millions réalisés en deux ans (1975-1977)¹⁸. La fabrication de tissus par les firmes à capitaux alsaciens a donc connu un réel succès au Sénégal. Dans ce cadre, deux industries sont essentiellement à retenir : celle de la filature et celle du tissage, représentées par ICOTAF Rufisque et ICOTAF Pikine. Ces deux filiales ont joué un rôle de premier plan dans la valorisation d'un espace productif africain en s'adossant à une

¹⁵ Également créée en 1938, elle s'est finalement tournée vers la sacherie destinée à la manutention de l'arachide, du cacao ou du café.

¹⁶ LEMARCHAND Philippe (dir.), *L'Afrique et l'Europe : atlas du xx^e siècle*, Paris : Éditions Équinoxe, 1994, 251 p., p. 94-95.

¹⁷ ANONYME, *Afrique industrie*, 1^{er} février 1979, p. 60.

¹⁸ ANONYME, *Afrique industrie...*, *op. cit.*, p. 60.

solide maîtrise des techniques industrielles héritée d'Alsace et appliquée méthodiquement au Sénégal. Si l'industrie cotonnière en Afrique de l'Ouest resta le bras armé du patriciat industriel alsacien, elle le dut en grande partie à Bernard Thierry-Mieg¹⁹.

Bernard Thierry-Mieg ou l'industriel mulhousien dans l'aventure africaine

Figure de proue du patronat textile alsacien dans cette aventure d'implantation des manufactures françaises au Sénégal, Bernard Thierry-Mieg (1902-1988), surnommé BTM, était ingénieur diplômé de l'École Centrale. Véritable créateur d'un réseau industriel en Afrique, cet entrepreneur mulhousien, après avoir créé dans les années 1930 avec d'autres Alsaciens l'Alliance corporative textile du Haut-Rhin, a très tôt compris que l'Empire colonial pouvait répondre aux préoccupations et aux attentes de la stratégie d'industrialisation de la France en Afrique²⁰.

BTM bénéficiait du soutien de taille du président Senghor qui accompagnait ce projet qui, une fois mis en œuvre, permit de fabriquer directement des tissus sur place. Six ans après que l'Alsace eut connu une destruction massive de ses usines durant les violentes campagnes de la Libération, puis que les établissements alsaciens eurent à faire face à la concurrence venant de pays à bas salaires, l'Afrique occidentale et plus particulièrement le Sénégal devenaient une plaque tournante et une base de la transformation industrielle cotonnière.

Ainsi, dès les années 1950, cet homme a su donner de l'impulsion au groupe Schaeffer en Afrique de l'Ouest, et plus particulièrement au Sénégal, où le textile alsacien s'imposa et renforça les contacts directs avec les marchés d'outre-mer, favorisé par les avantages du littoral Sud proche de Dakar. Grâce à un savoir-faire tout à fait remarquable, il occupa une place prépondérante dans le réseau d'industriels textiles français prêt à toute concurrence.

L'apport alsacien au secteur industriel sénégalais

L'industrie textile a eu une place de choix dans le processus d'industrialisation du Sénégal à côté de celle de l'arachide.

Calquée sur l'unité industrielle de Munster, l'organisation de Rufisque intégra une configuration modulaire qui assura une double fabrication : la filature et le tissage. À cela s'ajoutèrent la formation permanente de la main-d'œuvre locale et une fabrication normée d'articles adaptée au pouvoir d'achat local.

¹⁹ Archives nationales du Sénégal : 6 Q 190, Importation des textiles filatures et tissage, 1941-1947.

²⁰ SAMUEL Paul, « Industriels alsaciens au Sénégal... », *op. cit.*, p. 6-7.

Outre ce savoir-faire, l'investissement industriel nécessitait aussi un sens organisationnel et un pouvoir décisionnel qui impliquaient des structures d'accompagnement. L'application de nouvelles idées passait du coup par la création d'institutions capables de prendre en charge financièrement les projets de mise en valeur de la colonie. En 1946, le Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDES) mis en place apparaissait comme l'outil essentiel de la mise en œuvre des plans quadriennaux. Le démarrage industriel entre les kilomètres 10 et 13 de la route de Rufisque bénéficiait des plans d'urbanisation approuvés par l'arrêté du 15 février 1951 et des mesures d'incitation du Grand conseil de l'AOF à faire de cette zone un potentiel industriel dynamique. Toutes ces politiques de la fin de la guerre et du début des années 1950 ont facilité l'insertion des investissements dans le système productif sénégalais.

Nettement visible, l'implication des Alsaciens dans le démarrage des entreprises en Afrique de l'Ouest a joué un rôle déterminant dans la structuration de l'armature industrielle sénégalaise. Créée en 1974, la Société de Développement des Fibres textiles (SODEFITEX) rentre dans ce cadre et eut pour mission de mettre en œuvre une intégration sous-régionale de la zone cotonnière. En modernisant ses usines de Pikine et de Rufisque, ce dont témoigne un chiffre d'affaires s'élevant à 2,2 milliards de francs CFA, l'ICOTAF participa au renforcement de l'appareil productif national, incitant ainsi la Société Textile Sénégalaise (STS), également spécialisée dans le tissage et la filature (1,3 million de chiffre d'affaires en 1975) et partiellement contrôlée par l'ICOTAF, à entamer un renouvellement de son matériel et par là même à bénéficier dans une certaine mesure, d'un transfert de technologie²¹.

De ce fait, le Sénégal est devenu un grand centre de l'industrie textile, malgré les difficultés de l'approvisionnement qui dépendait en grande partie de la sous-région (Burkina Faso, Mali, etc.) jusqu'à la politique de la culture intensive de la production introduite en 1966. Grâce à l'appui du capital étranger dont les diverses ramifications permirent de remonter vers les grands groupes financiers français (Paribas, Financière de Suez, Crédit commercial de France, Compagnie française en Afrique occidentale), les industries textiles vinrent renforcer, après le secteur chimique, le système productif sénégalais. Avec un chiffre d'affaires dépassant 155 milliards en 1974, l'industrie sénégalaise occupait, après celle de la Côte d'Ivoire, le second rang en Afrique occidentale francophone et fournissait plus de 13 % du PIB²².

²¹ *Bulletin de l'Afrique noire*, 1255, Paris : La documentation française, 1985, p. 170.

²² DUBRESON Alain, « L'espace industriel entre Thiaroye et Mbaou (Cap Vert Sénégal) », MONBEIG Pierre (dir.), *Foyers industriels nouveaux en Amérique latine, Afrique noire et Asie*, Paris : Éditions de l'IHEAL, coll. « Travaux et mémoires de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine », 31, 1978, p. 134-143.

En outre, l'essor de la production était dû en grande partie à l'appui de la Compagnie française du Développement des Textiles (CFDT) qui s'était fixé comme principal objectif l'amélioration des rendements de la culture cotonnière, ce qui porta ses fruits en 1966, avec la création à Thiès de la STS, au capital de 1,1 milliard de francs CFA²³. Grâce à l'actionnariat (ICOTAF : 40 %, SOTIBA : 40 % et la Cotonnière africaine : 20 %), cette société devenait ainsi une entreprise phare du secteur de l'industrie textile.

Cette réalisation entamait la première déconcentration de l'outil industriel sénégalais dans la région dakaroise et donnait un élan supplémentaire à la production nationale de coton²⁴. La qualité de cet investissement qui s'inscrivait de manière logique dans le processus d'extension de l'industrie textile nationale joua un rôle fondamental dans la marche vers la modernisation du secteur.

La volonté de croissance économique par l'industrialisation en collaboration avec le patriciat alsacien a entraîné l'extension des banlieues urbaines et réduit la montée du chômage. Longtemps demeurées en marge des grands circuits commerciaux et monétaires, des villes comme Rufisque, Pikine ou Thiaroye profitèrent de cette croissance du système productif qui absorba une bonne partie des demandeurs d'emploi. Cette tendance fut partout identique en Afrique occidentale française à la suite du flux des investissements. En effet, le tableau 1 qui renseigne sur les emplois industriels montre un quasi-doublement des effectifs du secteur sur une période de quarante ans, passant de 15 645 (1951) à 29 000 emplois (1978).

Tableau 1 : Évolution des emplois industriels en Afrique occidentale francophone de 1951 à 1978

Années	1951	1960	1974	1978
Effectifs	15 645	14 516	20 000	29 000

Sources : Archives nationales du Sénégal (ANS), Rapports de l'Inspection générale du travail de l'AOF (1951-1960) et Services des statistiques du travail du Sénégal (1978-1988).

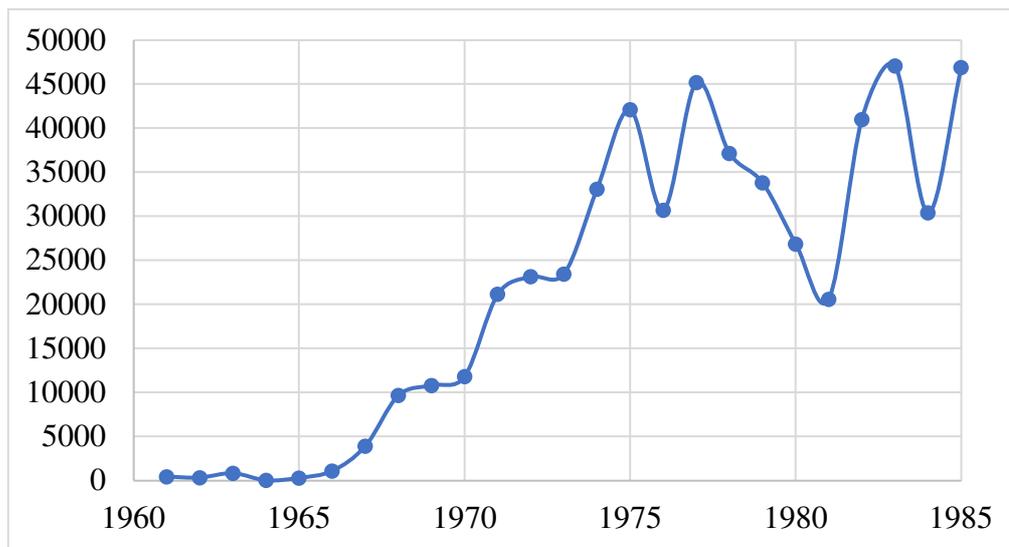
La Société de Développement des Fibres textiles du Sénégal (SODEFITEX) créée en 1974 a connu un succès significatif et participa au développement de l'agro-industrie cotonnière surtout dans les régions sud-ouest du pays (Kolda, Tambacounda, Kédougou, Kaffrine,

²³ ANONYME, « *New plan prospects outlined for Senegal* », Department of commerce, United States of America, *Translations on Africa*, 781, 1969, p. 122-123.

²⁴ ROCHETEAU Guy (avec la collaboration de ROCH Jean), *Pouvoir financier et Indépendance économique en Afrique, le cas du Sénégal*, Paris : Karthala, Bondy : ORSTOM, 1982, 386 p., p. 333-334.

Kaolack, Fatick). L'augmentation de la production du coton après 1961 qui intervint à la suite de la diversification des cultures, programme appuyé par l'Institut de recherches du coton et des textiles exotiques (IRCT), offrit à l'économie du Sénégal les moyens de dynamiser son secteur industriel. Le graphique 1 renseigne effectivement sur la hausse de la production cotonnière dans les années 1960, mais aussi sur son redémarrage et son maintien malgré l'effet des deux chocs pétroliers²⁵. C'est en 1964 qu'on enregistre la valeur la plus basse (35 tonnes).

Graphique 1 : production sénégalaise de graines de coton (tonnes), 1961-1985



Source : Données statistiques FAO, ONU (1960-1990).

De l'impact de la dynamique industrielle à la disparition progressive des savoirs endogènes

En voulant réorienter leurs courants d'échange en direction des marchés coloniaux dans une perspective de recherche de débouchés de substitution, les industriels cotonniers d'Alsace ont déployé un plan d'action audacieux dans le cadre d'un monde nouvellement globalisé. Voilà pourquoi l'opération de Rufisque et de Pikine a constitué une solide et riche expérience industrielle, et pourquoi elle représente encore un élément important dans la réflexion renouvelée que les historiens-économistes contemporains peuvent faire concernant les « espaces impériaux ». Toutefois, l'aventure alsacienne en Afrique occidentale, et plus particulièrement au Sénégal, a en outre bouleversé le savoir endogène. Ces *traditional knowledges*, intimement liées au fait qu'elles sont fondées sur une longue expérience collective et de nombreuses observations de l'environnement, ont vu leur marge de manœuvre fragilisée

²⁵ L'absence de transfert de la population agricole vers d'autres secteurs, due à l'inexistence d'une véritable vague de mécanisation, a permis en Afrique de conserver des bras et de booster la production, malgré le choc pétrolier.

par la capacité financière, technique et productive du patriciat industriel alsacien. Le métier à tisser a perdu sa légitimité face à l'émergence de nouvelles techniques et à l'ingéniosité du savoir-faire occidental²⁶.

Par conséquent, le métier de tisserand adossé aux savoirs endogènes et à la culture africaine subit de plein fouet cette vague de modernisation. D'abord, avec le besoin énorme en débouchés dans les années 1950, les décennies qui ont précédé les chocs pétroliers ont coïncidé avec la mondialisation du marché cotonnier. Autrement dit, deux phénomènes les caractérisent. D'abord, une modernisation accrue de l'outil industriel et la mise sur pied de politiques économiques inséparables des réalités du capitalisme. Ensuite, notons les exigences de la technique occidentale moderne qui ont considérablement modifié les capacités productives du marché local africain. Désormais, la recherche de nouveaux avantages compétitifs et l'évolution technologique ont balayé le caractère culturel et les savoirs endogènes qui, jusque-là, accompagnaient la représentation de ce corps de métier²⁷. Sous ce rapport, le Wax²⁸ n'a pas tardé à étouffer l'artisanat et la culture vestimentaire africaine. Produite en 1846 en Hollande, cette marque de tissus envahit progressivement le marché africain en s'adaptant à la demande locale²⁹.

D'autre part, en investissant au Sénégal dans une période où l'économie était basée seulement sur la production arachidière, le patronat alsacien a certes puissamment contribué au démarrage de l'industrie textile locale, mais il a subi une série de crises conjoncturelles qui n'a pas été sans conséquence.

La crise du secteur cotonnier après le succès de la période de l'après-guerre

Les causes du déclin de l'ICOTAF

²⁶ Si l'on en croit WALTER Endrei, *L'Évolution des techniques du filage et du tissage du Moyen Âge à la révolution industrielle*, Paris, La Haye : Mouton & CO, coll. « Industrie et artisanat », 1968, 178 p., p. 147-148. Pour une vision synthétique et renouvelée de cette chronologie très classique de l'industrialisation : HAHN Barbara, *Technology in the industrial Revolution*, Cambridge : Cambridge University Press, 2020, XII-225 p.

²⁷ Du berceau à la tombe, le pagne tissé symbolise dans la culture africaine et particulièrement sénégalaise un certain nombre de vertus et de représentations. Appelé « *Sëru njaago* » ou pagne, confectionné par l'ethnie Manjak (appelé *njaago* par les Wolof), il est censé conjurer les mauvais sorts, protéger, porter bonheur, etc. D'autre part, le statut social par l'accoutrement traditionnel, sa sacralité spirituelle ou mystique, disparaît au fil des années à la suite de l'industrialisation du secteur cotonnier.

²⁸ Français d'Afrique, de l'anglais cire (*wax*) : tissu de coton ou pagne imprimé selon un procédé à la cire, résistant ainsi aux agressions naturelles, à la poussière, aux liquides salissants, etc.

²⁹ BONI Tanella, *Que vivent les femmes d'Afrique ?* Paris : Éditions du Panama, coll. « Cyclo », 2008, 260 p., p. 21-22.

Après les années 1950, la situation difficile fait de « l'espace impérial » un champ de réseaux d'influence, dans un contexte de *dumping* et de protection douanière insuffisante face aux importations en provenance d'Extrême-Orient (Hong Kong) : on peut noter des attitudes et des stratégies différentes cherchant – ou pas – à alléger les lourdes cautions de garantie bancaire pour reconstituer une marge de manœuvre suffisante. Si Bernard Thierry-Mieg entendait par tous les moyens maintenir la politique d'implantation de l'industrie textile à Rufisque et faire face à la rude compétition sur les marchés européens, les Manufactures Hartmann se préparaient à un désengagement de l'aventure aux meilleures conditions possibles, à la suite de lourds emprunts. À l'accélération de la croissance industrielle à partir de 1956 (production nette : +78 % entre 1956 et 1959) succéda une période d'incertitude³⁰.

La balkanisation politique de l'AOF, la perte du marché guinéen en septembre 1958 et l'éclatement de la Fédération du Mali en août 1960 ont coupé l'industrie du textile de ses plus grands marchés régionaux. En outre, la perte progressive des marchés extra-régionaux plaça le textile dans une situation alarmante, obligeant l'ICOTAF à diversifier sa production et à mettre en service en 1968 deux nouveaux ateliers de tissage : une unité de tissage Jacquart destinée à la production d'articles en satin et une autre orientée vers la fabrication de pagens. En agissant de manière isolée et sans véritables soutiens locaux, les promoteurs alsaciens ont sous-estimé le management de qualité et l'aspect financier que devait imposer ce projet industriel face à la prépondérance économique de la culture de l'arachide. À ces facteurs s'ajouta une nouvelle conjoncture dominée idéologiquement par le triomphe du libéralisme et la concurrence asiatique de plus en plus vive. Le prix du coton basé sur le cours mondial en dollar américain et la fiscalité ont été défavorables à l'investissement, et la libéralisation progressive de la friperie atténua considérablement la production de l'industrie textile.

En dehors des difficultés de trésorerie durant ces années s'ajouta le fait que le projet industriel de type productiviste eut du mal à se libérer de cette transposition standardisée qui ne permettait pas de flexibilité à l'échelle locale³¹. Celle-ci avait-elle pris en compte la spécificité africaine et la particularité du marché sénégalais ?

³⁰ BOONE Catherine, *Merchant Capital and the Roots of State Power in Senegal: 1930-1985*, Cambridge : Cambridge University Press, coll. « Cambridge studies in comparative politics », 1992, XV-299 p., p. 76-77.

³¹ Il faut toutefois souligner que BTM avait délibérément choisi d'aider les populations d'outre-mer à produire sur place en investissant dans la qualité des outils mis en place et dans la formation de la main-d'œuvre. Cependant, face à une production standardisée et à une mainmise de plus en plus significative des décideurs (banques par exemple), ce défi n'était pas aussi facile à relever.

Contrairement au secteur des huileries, après avoir traversé sans trop de difficultés la période 1957-1974, le textile fut secoué par le choc pétrolier de 1973, fragilisant du coup les unités industrielles et le capital financier des investisseurs occidentaux.

À ce phénomène récurrent venait se greffer l'arrivée de la friperie en Afrique occidentale. Présente dès le début des années 1970 à Dakar, elle s'implanta sur le marché à partir des années 1980, par suite de la libéralisation progressive des économies nationales. Le gouvernement, par une politique de quotas, autorisait à la même date 4 000 tonnes d'importations annuelles au Sénégal³².

Héritage et avenir du secteur industriel textile sénégalais après 1970

Malgré les politiques économiques de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, la décennie qui succédait aux indépendances inaugurerait non seulement une période d'endettement, mais elle mettait aussi les investisseurs étrangers dans une situation qui changeait la donne pour le secteur industriel³³.

En effet, les contraintes liées à l'environnement économique à la suite du premier choc pétrolier de 1973 fragilisèrent le tissu industriel qui peina à se maintenir. Les mesures fiscales et réglementaires prises par l'État sénégalais pour relancer le secteur dans un esprit de patriotisme économique ne purent éviter la « descente aux enfers ». Depuis le départ de BTM de la présidence du groupe Schaeffer en 1974 qui marqua pratiquement, pour cet industriel, la fin de son aventure sénégalaise, l'ICOTAF, ce fleuron de l'industrie textile locale, perdait de plus en plus son *leadership* et son dynamisme³⁴.

Matière première agricole concurrencée par l'arachide, le coton devait aussi affronter au niveau des débouchés la vive concurrence des fibres synthétiques, polyester et rayonne notamment. Ainsi, sa part de marché dans la consommation du textile a connu une progression significative durant les siècles précédents (80 % en 1890)³⁵. Puis au XX^e siècle, la demande accrue de textile au niveau mondial a stimulé la production des fibres synthétiques et sa part

³² BREDELOUP Sylvie, LOMBARD Jérôme, « Mort de la fripe en Afrique ou fin d'un cycle ? », *Revue Tiers-Monde*, 2008/2, 194, p. 394-395.

³³ FREUD Claude, *De la Coopération française à la Banque mondiale : mémoires du développement*, Paris : Karthala, 2009, 256 p., p. 190.

³⁴ Une fois que les archives familiales de BTM et du groupe Schaeffer Textile France Afrique que nous envisageons d'explorer (Mulhouse) nous seront accessibles, nous comprendrons davantage l'évolution de ce secteur de l'espace aofien au prisme de l'exemple sénégalais, mais aussi les conséquences du libéralisme, de la concurrence, ainsi que du redéploiement à Dakar des Libano-Syriens qui jadis exerçaient dans les sous-régions et le milieu rural. Toutefois, cette « descente aux enfers », dans un contexte d'endettement et de crise conjoncturelle, était nettement prévisible.

³⁵ ANONYME, *Construire l'Afrique/supplément thématique spécial coton*, 98-99, 1^{er} au 31 juillet 2003, p. 5.

relative a diminué (moins de 50 %) malgré l'augmentation en valeur absolue de la consommation de coton³⁶.

La politique de rigueur monétaire menée par la France à partir de 1983 sous la pression de l'Allemagne a fait du franc CFA une monnaie surévaluée qui a affaibli la compétitivité de l'industrie textile sénégalaise. La Nouvelle Politique industrielle (NPI), entamée en 1986, a enclenché un processus de libéralisation sans doute prématuré et mal élaboré qui n'a pu empêcher de faire payer un lourd tribut à l'économie du textile. Malgré l'intervention de l'État sénégalais, c'est le début d'une longue période d'essoufflement de l'industrie cotonnière africaine (ICOTAF), de la société textile sénégalaise (STS), et de SOTIBA-SIMPAFRIC.

Malgré les reprises de ces sociétés par différents opérateurs (libanais, sénégalais, indiens), on n'a pu, depuis les années 1990³⁷, faire retrouver au secteur du textile national son éclat d'antan, même si la COTOA a su diversifier ses activités en s'essayant dans la confection et la réparation des bâches et des stores.

Conclusion

Si l'ICOTAF a ancré au Sénégal une forte tradition textile, c'est grâce à l'apport considérable d'un patronat alsacien passionné et guidé par les exigences d'un contexte économique européen marqué par la hausse des coûts salariaux d'après-guerre. À la recherche de débouchés et d'opportunités qu'offrait le marché africain, ce patronat a participé au dynamisme de l'industrie cotonnière, malgré les difficultés et les problèmes rencontrés. Prenant fin en 1974, cette aventure semble montrer qu'en voulant développer un investissement de qualité basé sur la production locale, le transfert de technologie et l'implantation d'un modèle africanisé qui prend en compte les réalités locales, les décideurs financiers n'ont pas toujours réussi à rompre totalement avec l'esprit du « pacte colonial » et à prendre le risque d'accompagner le projet industriel textile, surtout durant les périodes de crise. S'il est vrai que par le biais de l'ICOTAF et, dans une formule audacieuse, BTM a marqué de sa forte empreinte l'armature de l'industrie du Sénégal et celle de l'Afrique de l'Ouest en général, les gouvernements qui se sont succédé et le patronat national n'ont toujours pas pu rendre rayonnant, dynamique et compétitif ce secteur. Toutefois, cette aventure des Haut-Rhinois ne peut pas pour autant balayer d'un revers de main le dynamisme national de ce secteur.

En effet, aujourd'hui, après la fermeture en série des unités industrielles locales frappées par le marasme des années 1980, la Nouvelle Société textile du Sénégal relancée en juin 2014

³⁶ ANONYME, *Construire l'Afrique...*, op. cit., p. 5.

³⁷ Les rapports d'activité de la Chambre de commerce de Dakar, Textile 1950-1990.

(NSTS) reste la seule usine de textile au Sénégal encore debout après la fermeture de l'ICOTAF, de la SOTIBA ou encore de la Société textile de Kaolack (SOTEXKA).

L'usine d'aluminium d'Édéa : quand l'économie rencontre la politique

Lucie ZOUYA MIMBANG

Introduction

Le Cameroun ne produit pas que des matières premières, telles que les bois tropicaux, le pétrole, le café, le cacao, etc. Il est aussi un producteur d'aluminium brut et transformé depuis le 1^{er} février 1957¹. Cette activité industrielle se remarque aujourd'hui dans le paysage : le Cameroun est, avec le Québec, l'un des pays du monde où l'on trouve le plus de toits de maison en tôle d'aluminium. L'usine d'Édéa, qui est à l'origine de cette spécificité camerounaise, est un exemple souvent cité d'inversion du pacte colonial : la matière première, l'alumine, est importée de l'extérieur (et même au début, de la métropole) et elle est transformée dans le territoire pour être vendue dans la métropole. Cette situation exceptionnelle s'explique certes par des raisons économiques, mais celles-ci ne suffisent pas à expliquer la décision de réaliser ce projet. Nous allons tenter de préciser ce point à partir de sources d'archives, notamment celles de Gaston Palewski, qui a été après-guerre un homme politique français très écouté, notamment pour les questions africaines. Après avoir passé en revue les difficultés de nature à contrarier le projet, nous tenterons d'évaluer l'ampleur du soutien apporté par le gouvernement français et les arguments géostratégiques qui ont pu le motiver.

La logique économique

Péchiney est une grande entreprise privée qui fonctionne dans un des rares domaines où l'industrie française dispose d'une réelle avance technique sur ses concurrentes². Après la Seconde Guerre mondiale, l'entreprise doit doubler sa production pour alimenter le marché intérieur français. Pour cela, elle doit concevoir des projets de grande ampleur. La disponibilité de courant électrique joue un rôle essentiel (il faut 15 000 à 17 000 kWh pour produire une tonne d'aluminium). Or, la loi du 8 avril 1946 dépossède les entreprises françaises d'électrometallurgie (Péchiney et Ugine) de leurs usines de production d'électricité et en attribue le monopole sur le territoire métropolitain à Électricité de France (EDF), entreprise

¹ LESCLOUS René, *Histoire des sites producteurs d'aluminium. Les choix stratégiques de Péchiney, 1892-1992*, Paris : Les Presses de l'École des Mines, coll. « histoire et sociétés », 1999, 279 p., p. 186.

² LESCLOUS René, *Histoire des sites producteurs d'aluminium...*, *op. cit.*, p. 103.

nationalisée. Celle-ci veut vendre son électricité à un prix élevé (3 à 4 fr. le kWh), ce qui pousse tout naturellement Péchiney à envisager une implantation à l'extérieur de l'Hexagone.

Au même moment, on commence à prendre conscience de l'énorme potentiel hydraulique du Cameroun, territoire parcouru par de puissants fleuves alimentés par des pluies généreuses. Dès 1944, le gouvernement du territoire envisage d'aménager les chutes de la Sanaga à Édéa³. En 1948 est créée Enelcam (Énergie électrique du Cameroun) sous la forme d'une société d'économie mixte avec pour objectif d'alimenter Douala en courant électrique. Les travaux démarrent en 1950. Le 12 juin 1953, Douala est alimentée par l'usine hydro-électrique d'Édéa 1, d'une puissance de 20 mégawatts (MW). Mais cette usine n'exploite qu'une partie de la puissance du fleuve, qui dépasse alors les besoins de consommation de l'agglomération de Douala.

Dès 1952, la firme Péchiney, associée avec Ugine, s'intéresse à la possibilité d'exploiter, grâce à une seconde usine hydro-électrique, ce potentiel pour ses propres besoins industriels. Un groupe supplémentaire cinq à six fois plus puissant peut être installé pour alimenter une grande usine d'électrolyse d'une capacité de production de 50 000 tonnes d'aluminium. Les terrains sont bon marché, le port de Douala est proche (90 km) et il est desservi par une voie de chemin de fer qui passe à proximité du site.

Les premières discussions commencent cette année-là : Péchiney et Ugine sont prêtes à créer une usine d'aluminium à Édéa, à condition que le courant électrique leur soit fourni à un prix beaucoup plus bas que celui proposé par EDF en France. Un projet concurrent, consistant à créer en Guinée une usine hydro-électrique à proximité du gisement de bauxite de Fria, est écarté à la fin de 1953, la réalisation du barrage s'avérant trop coûteuse⁴.

Les difficultés et les incertitudes du projet

Le coût de l'aménagement d'Édéa 2

Péchiney et Ugine obtiennent le 3 mai 1954, à l'issue d'après négociations, la promesse d'un prix du kWh proche de celui qu'elles ont exigé dès le début comme condition à leur installation à Édéa⁵. Le producteur d'électricité, Enelcam, ne pourra pas obtenir de retour rapide

³ LAPARRA Maurice, GRINBERG Ivan (dir.), *Alucam, un Destin africain : 50 ans d'aluminium au Cameroun (1957-2007)*, Mirabeau : REF-2C Éditions, 2007, 239 p., p. 111. NENTA NJOUKOUÉ Célestin, *Une Multinationale française au Cameroun, Péchiney-Ugine-Kuhlmann*, DEA, Paris 1, 1978.

⁴ LESCLOUS René, *Histoire des sites producteurs d'aluminium...*, *op. cit.*, p. 169.

⁵ OKALLA-BANA Edy-Claude, « De Péchiney à Alcan (1953-2014). La contribution de l'électricité au développement de l'industrie de l'aluminium en territoire camerounais », *Revue française d'histoire économique*, 2015/2-2016/1, 4-5, p. 251.

sur son investissement. Il faut donc que cette construction, nettement plus importante que celle de la première usine hydro-électrique d'Édéa, soit financée essentiellement sur fonds publics.

Le recrutement du personnel

Au début, le personnel d'encadrement (120 personnes) doit être entièrement formé d'expatriés français payés à prix d'or. Il faudra attendre 1960 pour que l'encadrement commence à être recruté localement. En 1965 encore, un tiers seulement est formé d'autochtones. Quant aux ouvriers, qui sont au début au nombre de 550, beaucoup auront tendance à démissionner au bout de quelques mois, ce qui se traduira par un taux élevé de renouvellement des personnels durant les premières années⁶.

L'irrégularité du débit de la Sanaga

Au moment de la saison sèche, entre février et avril, le débit du fleuve diminue fortement. À Édéa, le débit de la Sanaga peut varier dans l'année de 7 500 m³/s à 200 m³/s⁷. Il arrivera par la suite plusieurs fois, en période de basses eaux, que la puissance fournie à l'entreprise de production d'aluminium passe de 110 MW à seulement 40 MW, obligeant à arrêter plus de la moitié des cuves. L'usine ne fonctionnera en fait jamais à pleine capacité pendant une année complète.

Il faudra attendre 2016, avec la mise en eau d'un grand barrage-réservoir à Lom Pangar, pour que le débit de la Sanaga soit enfin régularisé.

La croissance rapide des besoins en électricité de l'agglomération de Douala

L'agglomération de Douala est une véritable ville-champignon. Elle passe de 73 800 habitants en 1944 à 224 300 en 1956 et 458 400 en 1976⁸. Avec la progression de la consommation d'électricité de chaque habitant en moyenne, les besoins de courant électrique grandissent encore plus vite. Au début, Enelcam, craignant de manquer de débouchés, a même fait de la publicité pour développer la consommation électrique dans la population⁹. Dès les années 1950, il est prévisible que la concurrence entre l'usine d'électrolyse d'Édéa et la ville de Douala pour l'alimentation en électricité va s'aggraver.

⁶ PEYREFITTE Alain, *Le Mal français*, Paris : Plon, 1976, XV-524 p., p. VIII.

⁷ LAPARRA Maurice, « Enelcam-Alucam. L'énergie hydro-électrique au Cameroun à la rencontre de l'aluminium », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 2002, 334-335, p. 180.

⁸ Institut national de la statistique, *Annuaire statistique de la Région du Littoral*, Yaoundé, 2019.

⁹ OKALLA-BANA Edy-Claude, « De Péchiney à Alcan... », *op. cit.*, p. 247.

La vigueur du mouvement indépendantiste au Cameroun

Le Cameroun n'est pas une colonie, mais un territoire sous mandat de l'ONU. Depuis 1948, l'Union des populations du Cameroun (UPC) revendique la fin de la tutelle exercée par la France et l'Angleterre et exige l'indépendance totale du Cameroun. En 1955, ce parti compte 80 000 adhérents, regroupés dans 460 comités de village ou de quartier. Il est particulièrement bien implanté dans le milieu des fonctionnaires camerounais. Le 25 novembre 1954, la quatrième commission du Conseil de tutelle des Nations Unies, après avoir auditionné Ruben Um Nyobé, secrétaire général de l'UPC, décide d'envoyer une mission au Cameroun, avec possibilité de consulter directement les populations sans passer par l'administration française. Cette évolution crée un climat d'incertitude politique peu favorable à un grand investissement.

L'intervention de la puissance publique

Péchiney et Ugine n'auraient pas engagé une telle dépense et pris un tel risque sans un appui très ferme de l'État français. C'est ce dernier qui finance directement la construction du barrage, améliore les moyens de transport, consent un régime fiscal privilégié et mène une lutte sans merci contre l'UPC.

L'appui financier de l'État français

Les négociations sont menées par Jean Matter, vice-président délégué d'Alucam avec les autorités du territoire (Louis Aujoulat, président de l'Assemblée territoriale du Cameroun, et Roland Pré, haut-commissaire au Cameroun depuis le 2 décembre 1954). Alucam s'engage à construire une usine d'électrolyse d'au moins 30 000 tonnes de capacité de production annuelle. En contrepartie, le haut-commissaire accorde par arrêté du 26 janvier 1955 à Alucam le régime de l'admission temporaire (c'est-à-dire la franchise de droits de douane pour les matières premières et les matériels importés correspondant aux quantités d'aluminium exportées) et l'Assemblée territoriale approuve, le 13 avril 1955, un arrêté qui accorde à Alucam un régime fiscal de longue durée comportant une exonération de taxe sur le chiffre d'affaires et de contribution foncière.

Alucam paie les autres impôts (impôt sur les bénéfices, patente, taxe sur les sociétés, taxe d'apprentissage), mais elle fonctionne comme une société de « *tolling* », c'est-à-dire qu'elle opère pour le compte de Péchiney et d'Ugine en se contentant d'une rémunération fixe, ce qui permet de réduire le bénéfice taxable. Il faudra attendre 1974 pour qu'Alucam vende l'aluminium pour son propre compte. L'Assemblée territoriale du Cameroun accorde en outre

une exemption d'impôt sur les bénéfices de cinq ans et une dégressivité des tarifs de la patente calculés sur les éléments de production. Ces facilités ont de quoi mécontenter les autres hommes d'affaires présents au Cameroun qui se plaignent de la lourdeur de la fiscalité à la française et ont le sentiment d'être défavorisés par rapport à un grand trust.

L'État français prend à sa charge la construction du barrage et de l'usine hydro-électrique d'Édéa 2. Les travaux sont menés de 1954 à 1958. Le contrat de fourniture d'électricité conclu avec Enelcam le 7 janvier 1955 pour cinquante ans accorde pour dix ans à Alucam un prix de 0,80 franc français le kWh avec abaissement prévu à 0,74 en 1966. Sur 125 MW correspondant à la puissance de l'usine hydro-électrique d'Édéa 2, 105 iront à l'usine d'aluminium et 20 au reste du territoire, c'est-à-dire à l'agglomération de Douala. Toutefois, il est stipulé qu'en période de basses eaux, priorité sera donnée aux besoins de cette dernière.

Les statuts d'Alucam (Compagnie camerounaise de l'aluminium) sont déposés en octobre 1954. Pechiney-Ugine fournit 82 % du capital, la Caisse centrale de la France d'outre-mer 10 % et le territoire 8 %, ainsi que le terrain.

Le deuxième plan quadriennal de modernisation et d'équipement prévoit d'accorder au Cameroun 27,5 milliards de francs CFA de 1954 à 1958. Il permet notamment le bitumage de la route Douala-Édéa¹⁰, achevé en 1956, l'agrandissement de l'aéroport de Douala, la modernisation du chemin de fer Douala-Yaoundé, la construction d'un embranchement ferroviaire vers l'usine d'Édéa, une importante commande de wagons spéciaux, sans oublier la création d'un quai supplémentaire au port de Douala doté de toutes les installations nécessaires au déchargement de l'alumine importée. Le Cameroun devient ainsi, pendant cette période, « l'enfant gâté de l'Union française »¹¹.

Dans le processus des décisions qui a conduit à un engagement des fonds publics de l'État français dans ce projet industriel, il aura fallu l'intervention de quelques grands commis de l'État. Le rôle décisif est assumé par André Postel-Vinay, directeur, depuis février 1944, de la Caisse centrale de la France d'outre-mer. Tout au long des discussions avec le groupe Pechiney-Ugine, il pèse de tout son poids en faveur d'un appui de l'État français à la réalisation du projet, ainsi que d'une participation du territoire au capital d'Alucam.

L'usine d'électrolyse, dont le chantier démarre en 1955, est une des plus grandes de l'époque : elle comprend 208 cuves fonctionnant sous 100 000 ampères, selon une technique

¹⁰ D'une longueur de 96 km, elle est percée à travers la forêt. Les travaux durent de 1949 à 1953. Voir OKALLA-BANA Edy-Claude, « De Pechiney à Alcan... », *op. cit.*, p. 246.

¹¹ ATANGANA Martin-René, *Capitalisme et Nationalisme au Cameroun au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, 1946-1956*, Paris : Publications de la Sorbonne, 1998, 307 p., p. 139.

dernier cri mise au point par Péchiney. Sa capacité de production est de 47 800 tonnes et elle sera portée à 55 000 par ajout de 12 cuves supplémentaires en 1960¹². Elle commence à produire ses premiers lingots d'aluminium en février 1957. En attendant de pouvoir utiliser l'alumine produite en Guinée à partir du gisement de bauxite de Fria, l'usine utilise, jusqu'en 1959, l'alumine produite en France à partir du gisement de bauxite de Provence : c'est un complet renversement du pacte colonial.

La sécurité du site productif

Le risque politique est envisagé dès le début. Pour parer à toute décision d'un Cameroun indépendant, sur les conseils de Paul Reuter, professeur à la Faculté de Droit de Paris et spécialiste des traités internationaux, le ministre des Finances Edgar Faure et le ministre de la France d'outre-mer Robert Buron envoient un courrier officiel aux dirigeants de Péchiney. Il stipule que « le gouvernement s'engage à intervenir s'il se produit un changement dans le statut du Cameroun, pour la défense de nos intérêts »¹³. Conscient de la fragilité de la garantie apportée par le gouvernement français, Paul Reuter conseille aussi d'envisager dès que possible la participation de capitaux locaux¹⁴.

Le gouvernement français, dirigé par Pierre Mendès-France pour encore deux mois, vient de conclure la paix avec le Viet Minh et il prépare l'indépendance de la Tunisie et du Maroc. Fortement contesté par les partis de droite au Parlement français, il opte au Cameroun pour la fermeté : le haut-commissaire de la République française, jugé trop accommodant avec les indépendantistes, André Soucadeau, est muté à Madagascar puis remplacé le 2 décembre 1954 par Roland Pré, directeur des Affaires économiques pour la France d'outre-mer. Roland Pré, ingénieur des Mines, docteur en droit, diplômé des Sciences Po, est entré dans la Résistance en 1942 (au Bureau central de renseignement et d'action) et, passé en Espagne en janvier 1943, il s'est engagé dans la France libre. Il a été délégué civil du Comité français de Libération nationale pour la zone nord de mars à août 1944. Très anti-communiste, sympathisant du Rassemblement du peuple français, il s'est déjà signalé, comme gouverneur du Gabon puis de Guinée, par sa répression brutale des mouvements indépendantistes.

Roland Pré va tenter d'écraser dans l'œuf le mouvement upéciste. Par décret, il autorise l'administration à dissoudre tout rassemblement. Il fait venir des renforts de Brazzaville, de

¹² La capacité de l'usine d'Édéa sera portée à 96 000 t en 1981.

¹³ La lettre du 18 octobre 1954, carton 072-10-21964, archives Péchiney, citée par LESCLOUS René, *Histoire des sites producteurs d'aluminium...*, *op. cit.*, p. 179.

¹⁴ LAPARRA Maurice, GRINBERG Ivan, « En passant par le Cameroun... Alucam, une usine française outre-mer, 1952-1958 », LAPARRA Maurice, GRINBERG Ivan, *Alucam, un Destin africain...*, *op. cit.*, p. 42.

Bangui et de Fort-Lamy (N'Djaména). Entre le 22 et le 30 mai 1955, les manifestations de l'UPC sont réprimées violemment, avec des tirs qui font de nombreux morts dans des foules désarmées. Le 13 juillet, l'UPC est interdite, ainsi que toutes les organisations annexes. Les militants font l'objet d'arrestations massives. Les dirigeants partent en exil, des maquis se créent, et se lancent à partir de décembre 1956 dans la lutte armée.

Il faut cependant noter que les troupes de l'UPC ne s'attaqueront ni aux installations d'Alucam ni aux transports entre l'usine et le port de Douala¹⁵. C'est logique, dans la mesure où, dès l'origine, l'UPC plaçait l'industrialisation comme un objectif prioritaire pour le Cameroun indépendant¹⁶.

Le contexte géostratégique

En considérant tous les coûts et risques assumés par l'État français, on peut se demander ce qui a pu le pousser à s'investir autant dans ce projet. Pour répondre à cette question, il faut élargir notre champ de vision à des préoccupations autres que purement économiques et se tourner vers les enjeux géostratégiques et géopolitiques. D'une part, il y a la nature du produit fourni par l'usine d'Édéa : forts des leçons tirées de la Seconde Guerre mondiale, les responsables militaires français discernent dans la puissance aérienne le facteur fondamental des conflits à venir. La production d'aluminium est l'un des éléments de cette puissance et donne un poids à la France dans un partenariat éventuel avec les États-Unis en cas de nouvelle guerre.

D'autre part, il y a le choix du lieu de production. La France libre s'est constituée en prenant appui sur l'Afrique, et plus particulièrement sur l'Afrique équatoriale française et ses confins. À peine sortis de la guerre contre l'Allemagne nazie, les hommes qui ont combattu sous les plis du drapeau à croix de Lorraine pressentent l'imminence d'une nouvelle guerre mondiale, contre l'Union soviétique, cette fois. Ils la conçoivent comme la répétition de la guerre qui vient de s'achever : invasion totale du continent européen par l'armée ennemie et reconstitution d'une force en Afrique avec l'appui des Américains. Avant la conclusion, en avril 1949, du pacte atlantique, la défense de l'Europe occidentale est organisée dans le cadre du Traité de Bruxelles, qui lie seulement la France, la Grande-Bretagne la Belgique, les

¹⁵ ABWA Daniel, « Alucam et l'évolution politique du Cameroun, un mariage de raison », LAPARRA Maurice, GRINBERG Ivan, *Alucam, un Destin africain...*, *op. cit.*, p. 95.

¹⁶ Pétition de l'UPC à l'ONU 1949 citée par ATANGANA Martin-René, *Capitalisme et Nationalisme...*, *op. cit.*, p. 62.

Pays-Bas et le Luxembourg. Ces cinq pays ne disposent pas de forces suffisantes pour arrêter une ruée des chars soviétiques en Europe occidentale. Les stratèges américains prévoient, dans l'hypothèse d'une attaque soviétique, un repli de leurs troupes sur la Grande-Bretagne, puis sur des bases extérieures à l'Europe¹⁷.

Dans les archives privées de Gaston Palewski, gaulliste de la première heure, et personnalité très écoutée de la France d'après-guerre¹⁸, un volumineux dossier est consacré à l'industrialisation de l'Afrique. On y trouve deux documents datés de 1948. Le premier est le rapport d'un fervent anti-communiste, le général Louis Hary¹⁹, intitulé Ressources coloniales en cas d'envahissement de la métropole. L'auteur constate qu'« en raison des événements actuels, l'Indochine ne peut nous fournir ni combattants ni travailleurs » et que « c'est principalement et sans doute uniquement sur le bloc africain (Afrique du Nord, AOF et AEF) que nous devons compter »²⁰. Le second est un rapport non signé, postérieur à février 1948, qui prône une « politique délibérée d'industrialisation et de développement » de l'Afrique, motivée en partie par « l'organisation d'un espace stratégique qui permette éventuellement la stratégie en profondeur, l'installation de bases puissantes, bien ravitaillées, desservies par des industries légères, si possible lourdes, pour le ravitaillement en munitions et en armes »²¹.

Même après la signature du Pacte atlantique en 1949, l'engagement américain ne permet, faute d'effectifs supplémentaires, que d'envisager une action dilatoire sur le Rhin suivie d'un repli sur quelques têtes de pont²². Le réarmement de l'Allemagne permettrait une stratégie plus protectrice, mais les gaullistes et, bien sûr, les communistes y sont réticents. Ils feront échouer le projet de Communauté européenne de défense. Il faudra attendre la création de la Bundeswehr en 1955, pour que des plans de défense de l'Europe occidentale un peu plus ambitieux voient le jour.

¹⁷ GREINER Christian, « The Defence of Western Europe and the Rearmament of Western Germany, 1947-1953 », RISTE Olav (dir.), *Western Security, The Formative Years: European and Atlantic Defense: 1947-1953*, Oslo : Norwegian University Press, 1985, 333 p., p. 150-151.

¹⁸ Diplômé de l'École libre des sciences politiques, directeur de cabinet de Paul Reynaud jusqu'en 1939, il commande les Forces françaises libres de l'Est africain de 1941 à 1942. Directeur de cabinet du général de Gaulle de 1942 à 1946, il est l'un des créateurs du Rassemblement du peuple français en 1947. Élu député en 1951, il devient vice-président de l'Assemblée nationale en 1953.

¹⁹ Le général Louis Hary s'est illustré au moment de l'insurrection parisienne d'août 1944 à la tête des forces de gendarmerie en combattant les forces d'occupation et en défendant l'autorité du gouvernement provisoire face au Comité d'action militaire (COMAC) contrôlé par les communistes. Voir WEISS Stéphane, « Le jour d'après » : organisations et projets militaires dans la France libérée, août 1944-mars 1946, thèse, Université Lumière Lyon 2, 2016, p. 86.

²⁰ Général Hary, « Ressources coloniales en cas d'envahissement de la métropole », mars 1948, Archives nationales (ci-après AN), Fonds Gaston Palewski, AP 547/3, Industrialisation de l'Afrique.

²¹ Rapport non signé intitulé « Développement et industrialisation de l'Afrique », PZH/GN, Archives nationales, Fonds Gaston Palewski, AP 547/3, Industrialisation de l'Afrique.

²² GREINER Christian, « The Defense of Western Europe... », *op. cit.*, p. 157.

Ce point de vue français d'une Afrique jouant le rôle de base arrière pour une contre-offensive dans un conflit en Europe nous est confirmé par plusieurs auteurs. Mohammed Salah Boukechour note, dans sa thèse, que le ministère de l'Armement français fait pression en 1948 sur la filiale de De Dietrich en Algérie, la Société nord-africaine de constructions mécaniques et ferroviaires (SNAF), pour que la firme y installe rapidement une forge de grande capacité. Le représentant du ministère affirme qu'en cas de guerre, une « importance prépondérante sera réservée à l'Afrique du Nord ». Il conseille même « d'équiper la SNAF avec une certaine surpuissance » qui serait, selon ses propres termes, « utilisée dans un avenir assez rapproché »²³. Martin René Atangana, dans son livre *Capitalisme et nationalisme au Cameroun* paru en 1998, cite deux témoignages allant dans le même sens. Dans le rapport Blin sur les investissements privés, rédigé en 1951 dans le cadre de la mission Cavet au Cameroun, on trouve cette phrase : « Les uns admettent l'invasion de la France comme inévitable, estiment qu'il y a lieu de se replier sur l'Afrique. Et, de fait, les opérations envisagées par certaines maisons s'apparentent à des évacuations. »²⁴ Quelques années plus tard, les mêmes préoccupations sont exprimées :

« La crainte d'une guerre entre les États-Unis et la Russie n'est pas, m'a-t-il semblé, étrangère à un glissement d'intérêts métropolitains vers l'Afrique noire. On envisage ici, comme à Washington, et suivant le même schéma, l'hypothèse d'un conflit prochain. On est amené à penser qu'un jour ou l'autre, dans des circonstances ou des conditions encore mal définies, l'Europe sera occupée par les Russes et que l'Afrique recevra le soutien des Américains. »²⁵

C'est ici le lieu de parler d'un des personnages qui a joué un rôle essentiel dans l'intervention de l'État français : André Postel-Vinay. Inspecteur des Finances, il s'illustre, comme officier de réserve, dans les combats de mai 1940 et, après l'armistice, entre dans la Résistance au mois d'octobre 1940. Arrêté par la Gestapo le 14 décembre 1941, il réussit à s'évader le 3 septembre 1942, puis à gagner Londres fin octobre 1942. Il est nommé directeur adjoint de la Caisse centrale de la France libre. Durant ces années, l'essentiel des ressources de

²³ BOUKECHOUR Mohammed Salah, *De De Dietrich à Ferroviol. Destin d'une entreprise de la Colonisation à l'Indépendance de l'Algérie*, Alger : Kortoba, 2016, 433 p., p. 114-115.

²⁴ Rapport Blin sur les investissements privés, rédigé en 1951 dans le cadre de la mission Cavet au Cameroun, cité par ATANGANA Martin-René, *Capitalisme et Nationalisme...*, *op. cit.*, p. 224.

²⁵ CHAULEUR Pierre, « Impressions de Dakar », *Marchés coloniaux*, 275, 17 février 1957, p. 459, cité par ATANGANA Martin-René, *Capitalisme et Nationalisme...*, *op. cit.*, p. 125.

la France libre provient alors du Cameroun et de l'Afrique équatoriale française²⁶. Cette première expérience le marquera profondément. En février 1944, il est nommé directeur général de la Caisse centrale de la France d'outre-mer (poste qu'il occupera jusqu'en 1972). Il n'y a guère de doute que le souvenir du rôle joué par l'Afrique dans la Seconde Guerre mondiale ait orienté toute la suite de son action. S'il insiste tant pour une action de l'État en faveur du projet d'Édéa, c'est, on peut le supposer, parce que, résistant de la première heure, il est habité par le souvenir que, sans l'Afrique, l'action de la France, après le désastre de 1940, aurait été réduite à bien peu de chose.

Conclusion

Au total, il est difficile de savoir quel argument peut avoir pesé le plus lourd en faveur de la décision de créer l'usine d'Édéa. Les décideurs de l'époque administraient un pays en situation de guerre froide et envisageaient par conséquent une potentielle invasion de la métropole, alors que la mémoire encore vive du second conflit mondial prêchait aussi en faveur d'une industrialisation de l'Afrique, tout particulièrement du Cameroun et de l'AEF. Par rapport à eux, l'historien possède l'avantage de savoir ce qui s'est effectivement réalisé par la suite. Mais il ne doit pas céder à l'illusion rétrospective, celle qui consiste à postuler la nécessité de ce qui est arrivé. L'investissement d'Édéa s'est avéré, en définitive, viable, puisque l'usine fonctionne encore aujourd'hui, plus de six décennies après sa mise en route. L'argument invoquant l'intérêt économique du projet s'est donc trouvé justifié *a posteriori*. Mais il faut aussi se replacer dans la situation des responsables politiques qui, en 1952, étaient face à l'imprévisible.

²⁶ Notamment l'or, qui finance en partie l'effort de guerre de la France libre, et qui est principalement tiré des rivières gabonaises et de l'Est-Cameroun. Voir NNANG NDONG Léon Modeste, *L'Effort de guerre de l'Afrique. Le Gabon dans la Deuxième Guerre mondiale (1939-1947)*, Paris : L'Harmattan, 2011, 284 p., p. 155 sqq. ZOUYA MIMBANG Lucie, *L'Est-Cameroun de 1905 à 1960. De la « mise en valeur » à la marginalisation*. Paris : L'Harmattan, 2013, 413 p., p. 214 sqq.

Deuxième partie :

**gestion de la main-d'œuvre et enjeux sociaux de l'industrialisation
coloniale**

L'industrie des parfums aux colonies : entre paternalisme et exploitation de la main-d'œuvre « indigène » (milieu XIX^e-milieu XX^e siècle)

Mathilde COCOUAL

« Peu à peu des cités entières se livrèrent au transport, au transit, au trafic des premiers remèdes exotiques qui furent les Parfums. Après une diffusion d'abord lente, les besoins s'accrurent et les moyens d'y pourvoir ; les relations lointaines s'établirent, les rapports se fixèrent. Le fait colonial était né. [...] Ainsi, les marchands de matières aromatiques sont à l'origine du fait colonial, parce que les premiers échanges se portèrent sur le Musc, sur le Camphre, sur la Cannelle, sur les Baumes guérisseurs, sur les Résines odorantes, sur le Gaïac des Îles, sur les Poivres, aussi sur le Tabac et le Café, qui sont essentiellement des parfums. »¹

Gabriel Mazuyer, historien de la parfumerie de la première moitié du XX^e siècle, introduit, par ces lignes, son article « Les parfums de la France dans les cinq parties du monde » publié dans la revue *Les Parfums de France* en 1931, à l'occasion du centenaire de la colonisation de l'Algérie. Il y lie de manière intrinsèque la recherche de matières premières odorantes et l'instauration du « fait colonial ». En effet, depuis l'Antiquité, le négoce des plantes à parfum occupe l'ensemble des réseaux d'échange entre les différentes civilisations, mais elles demeurent des produits de luxe, dont les échanges intercontinentaux portent sur des volumes restreints jusqu'au XIX^e siècle. L'industrialisation, l'amélioration des savoir-faire et des transports, l'augmentation et l'extension géographique du transit commercial permettent d'augmenter la production de matières premières naturelles et, ainsi, d'envisager dorénavant ce secteur agricole sous une forme industrielle.

Les colonies françaises offrent une biodiversité très variée et, de ce fait, une palette étendue de ressources pour les industriels français qui implantent dans ces territoires une importante agro-industrie des parfums. Celle-ci, loin de rivaliser avec d'autres matières premières, à l'image du pétrole² ou des phosphates³, représente néanmoins un moteur économique pour ces colonies. L'objectif pour les instances coloniales est alors de rentabiliser ces territoires, ce qui passe par l'instauration d'un nouvel équilibre économique. Au sein de ce nouveau modèle colonial, qui repose sur l'exploitation des sols, l'accès à une main-d'œuvre importante est

¹ MAZUYER Gabriel, « Les parfums de la France dans les cinq parties du monde », *Les Parfums de France*, 102, août 1931, p. 249-252 (ici p. 249).

² Voir la contribution de MOUNECIF Radouan Andrea dans le présent ouvrage.

³ Voir la contribution de BELTRAN Alain dans le présent ouvrage.

indispensable. Cette notion de main-d'œuvre coloniale est pour autant un concept flou qui recouvre des réalités très différentes d'un lieu à un autre, d'une plante à parfum à une autre, d'une ethnie à une autre ou d'une entreprise à une autre. Or, les Français jugent de manière négative le rapport des colonisés au travail : ils sont qualifiés de « fainéants », de « bons à rien »⁴, le travailleur colonial est pourtant le premier maillon de la chaîne de travail, peu importe le secteur d'activité dans lequel il exerce. Plus encore, la main-d'œuvre coloniale représente la grande majorité des personnes employées dans les industries françaises aux colonies et elle se voit confier des travaux souvent difficiles, contraignants, voire dangereux.

Pour autant, l'étude de cette catégorie sociale est contrainte par l'absence d'un corpus homogène et comparable d'une colonie à une autre. Le « silence de la statistique coloniale »⁵ oblige, de ce fait, le chercheur à se tourner vers des sources directes ou indirectes diverses afin de recomposer les conditions de vie de ces travailleurs. La sauvegarde des archives de plusieurs grandes sociétés de parfumerie par des institutions publiques⁶, mais aussi l'existence de fonds privés⁷ – qui mêlent littérature officielle, presse et renseignements personnels – permettent de pallier les manques des statistiques officielles et apportent des informations diverses sur le mode de fonctionnement des domaines. De même, la production scientifique et promotionnelle de ces industriels⁸ abonde en informations intéressantes qui éclairent les conditions et les cadres de vie de la main-d'œuvre coloniale. Enrichi par des enquêtes orales⁹, ce corpus offre la possibilité d'étudier et de comparer la gestion de la main-d'œuvre coloniale dans la filière des plantes à parfum entre le milieu du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle autour de plusieurs questionnements : Qui sont ces travailleurs coloniaux ? Quels sont leurs rythmes de vie ? Existe-t-il un portrait type du cueilleur de plantes à parfum ? Quels sont les différents modes de traitement d'une colonie à une autre ?

Pour y répondre, après un bref retour sur le parcours industriel et colonial de la parfumerie française, quatre territoires seront successivement étudiés : d'une part, l'Algérie et Madagascar ainsi que ses dépendances, dont la main-d'œuvre est directement employée au sein de grands

⁴ MEMMI Albert, *Portrait du colonisé précédé d'un Portrait du colonisateur*, Paris : Buchet-Chastel, Corrêa, 1957, 199 p. ; FREMIGACCI Jean, « Le colonisé, une création du colonisateur ? », *Omalysy Anio (Hier et aujourd'hui) : revue d'études historiques*, 5-6, 1977, p. 233-243.

⁵ Voir la contribution de Béatrice TOUCHELAY dans le présent ouvrage.

⁶ Archives départementales des Alpes-Maritimes (ci-après ADAM), Fonds des Établissements Antoine Chiris ; Archives nationales d'outre-mer, (ci-après ANOM), 151 AQ, Fonds de la société Comores Bambao, 1907-1939 ; Archives nationales de Madagascar (ci-après ANM), L779, *industrie à parfum*.

⁷ Archives privées de Vital Ethève, ancien directeur de la Coopérative agricole des huiles essentielles Bourbon.

⁸ *Les Parfums de France* (1923-1938), *La Parfumerie moderne* (1908-1958). Ces revues professionnelles renferment de nombreuses informations sur la culture des plantes à parfum dans le monde.

⁹ Enquêtes orales menées à Madagascar et à la Réunion auprès d'anciens acteurs de la filière (producteurs, distillateurs, cueilleurs, etc.).

domaines agricoles de production ; et, d'autre part, la Guyane et La Réunion où les travailleurs coloniaux ne sont pas directement salariés par les industriels français et dont les rapports relèvent de pratiques différentes.

Parfums, industries et colonisation

La parfumerie française : une parfumerie « moderne » et « coloniale »

À partir du milieu du XIX^e siècle, un cluster d'industriels parfumeurs se met en place en France. La plus importante concentration de parfumeries transformatrices de matières premières est localisée à Grasse et dans l'ensemble du bassin grassois, c'est-à-dire de Nice jusqu'au Pays de Fayence. Une soixantaine d'entreprises sont implantées dans ce territoire, dont la majorité est enregistrée à Grasse. De même, dans les banlieues parisienne et lyonnaise, les usines se multiplient au cours du XIX^e et du XX^e siècles. Ainsi, des quantités croissantes de plantes à parfum sont traitées en métropole, provenant du sud-est de la France, d'Italie et de Bulgarie, mais aussi de nombreuses colonies françaises et étrangères. Au sein de ce cluster français, une dizaine d'entreprises sont favorables à l'extension de l'Empire colonial français, dans le but d'étendre leur influence sur des territoires possédant des plantes à parfum tropicales, mais aussi parce qu'elles sont attirées par la possibilité d'y introduire certaines essences.

Parmi ces entreprises, on peut citer les Établissements Antoine Chiris, Roure, Robertet, Lautier ou encore Coty. Ces sociétés et leurs dirigeants font partie intégrante du processus de colonisation. En effet, la production française de plantes à parfum ne peut pas faire face aux besoins grandissants de l'industrie de la parfumerie. Les territoires colonisés offrent une diversité de matières premières naturelles qui peuvent, d'une part, être transformées en huiles essentielles ou en absolus pour le parfum ; et, d'autre part, constituer la matière première nécessaire à l'élaboration de molécules synthétiques.

Progressivement, ces industriels nouent des partenariats avec des colons français installés aux quatre coins du monde. Ces partenariats sont l'étape préalable à la mise en place d'un commerce entre la colonie et la métropole. Par la suite, ils débouchent sur différentes formes de relation entre l'industriel et le pays d'exportation qui dépendent elles-mêmes des rapports institutionnels entre la France et la colonie concernée. Ainsi, l'Algérie, pensée par le gouvernement comme le prolongement de la France au sud de la Méditerranée, jouit d'un « traitement de faveur » par rapport aux autres colonies sous protectorat ou relevant du domaine colonial directement administré. Les Établissements Antoine Chiris, qui possèdent, à partir des années 1860, un domaine à Boufarik, organisent l'exploitation de ces terres de manière similaire à celles du

sud-est de la France, mais la gestion de la main-d'œuvre est différente selon la nationalité et le statut de citoyen ou d'indigène selon un cadre strict pour ces derniers. Au contraire, la Guyane, vers laquelle le gouvernement français envoie ses bagnards, est surexploitée par les parfumeurs français sans réel encadrement de la main-d'œuvre.

Répartition des centres de production des plantes à parfum dans le monde

Parmi les sociétés de parfumerie implantées dans les colonies, les Établissements Antoine Chiris sont, sans aucun doute, la plus importante. L'emprise des Chiris sur le commerce des plantes à parfum, aromatiques et médicinales est telle que les agents de l'entreprise clament avec vigueur que « le soleil ne se couche jamais sur l'empire Chiris » :

« On se permettra de signaler ici l'effort particulier des Établissements Antoine Chiris – la plus coloniale des firmes de matières premières aromatiques – dont on connaît les importants domaines de l'Algérie, les entreprises au Tonkin et au Laos, les exploitations aux Îles Comores, en Guyane, en Afrique équatoriale, les intérêts en Nouvelle-Calédonie, ensemble remarquable qui lui permet de présenter sa propre production des parfums de la France des cinq parties du monde. »¹⁰

Qualifiée de « la plus coloniale des firmes de matières premières aromatiques » par Gabriel Mazuyer, cette société sert ici d'exemple pour étudier, au sein d'un même ensemble industriel et colonial, la gestion et le traitement de la main-d'œuvre coloniale.

Entre le milieu du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle, la société grasseoise a recours à deux modes d'approvisionnement : les contrats commerciaux signés avec différents producteurs dans le monde et les implantations propres, par l'achat de domaines et la création de filiales. Ces deux procédés sont concomitants et complémentaires et on les retrouve tant en France que dans les pays étrangers ou dans les territoires sous domination coloniale, qu'elle soit française, néerlandaise ou anglaise. Au-delà du désir de contourner les intermédiaires, parfois jugés peu fiables ou trop coûteux, la volonté des Établissements Antoine Chiris est d'augmenter ses possibilités d'approvisionnement tout en se protégeant de la volatilité des cours. Cette initiative s'intègre dans une conception économique verticale, où l'entreprise assume l'intégralité des étapes de culture, de transformation, de conditionnement et de commercialisation des différentes matières premières naturelles.

¹⁰ MAZUYER Gabriel, « Les parfums de la France... », *op. cit.*, p. 252.

Cette trajectoire résulte de l'expérience réussie du domaine Sainte-Marguerite, à Boufarik, par Léon Chiris puis par ses successeurs. Léon Chiris, qui tisse des relations privilégiées avec le lobby colonialiste de la fin du XIX^e siècle, associe très tôt son fils Georges à son affaire. Entre 1900 et 1939, ce dernier multiplie les implantations en France, en Europe et outre-mer. Il colonise progressivement, au sens premier du terme, de nombreux territoires en Afrique, en Asie, en Océanie et dans l'océan Indien. Bien que la Seconde Guerre mondiale porte préjudice à l'affaire familiale, Georges Chiris et son fils s'emploient à pérenniser cette extension de l'entreprise par la création de domaines au Maroc, au Brésil, en Argentine et en Inde¹¹.

La main-d'œuvre coloniale directe

Le domaine Sainte-Marguerite à Boufarik

Le domaine Sainte-Marguerite, considéré comme le joyau des Établissements Chiris, résulte de l'association entre Polycarpe Gros et les Établissements Antoine Chiris à la fin du XIX^e siècle. Polycarpe Gros, parfumeur distillateur à Boufarik, achète un premier lot de terres de 50 hectares. En 1868, il s'associe avec Léon Chiris, parfumeur à Grasse, et il lui cède sa raison sociale, tout en restant son associé. Progressivement, l'entreprise agrandit son domaine par l'achat des terres avoisinantes auprès des petits colons. Ainsi, en 1874, le domaine a une superficie de 630 hectares ; de 900 hectares en 1876 puis de plus de 1 000 hectares en 1887. Vers 1900, le domaine comporte presque 1 300 hectares de terre dont un dixième est consacré aux plantes à parfum.

On y cultive l'eucalyptus, la rose, le jasmin, l'oranger, la cassie, le géranium, la verveine, la menthe et quelques plantations de vigne. Afin de transformer ces matières premières naturelles, une première usine est construite dans les années 1870. Dès les années 1880, la capacité de production devient insuffisante et, en 1896, les Établissements Chiris inaugurent une nouvelle usine moderne :

« La maison A. Chiris (de Grasse), qui possède à Boufarik une exploitation considérable et une très belle usine, sans rivale même en France, pour la distillation des plantes à parfum, produisait annuellement de 8 000 à 10 000 kilos d'essence de Géranium, produits des cultures de son vaste domaine de Sainte-Marguerite. »¹²

¹¹ ADAM, Fonds des Établissements Antoine Chiris, 032 J 0169, *Maroc Aromag Casablanca*, 1947-1966 ; 032 J 0159, *AC Ltd Brésil Sao Paulo*, 1951-1967 ; 032 J 0156, *AC SRL Argentine Buenos Aires*, 1951-1964 ; 032 J 0168, *Indes Oriental Aromatic & Anil trading Company Bombay*, 1955.

¹² TRABUT Louis, MARES Roger, *L'Algérie agricole en 1906*, Alger : Imprimeries algériennes, 1906, 531 p., p. 304-305, ici p. 305.

À la suite de Polycarpe Gros, d'autres Français gèrent le domaine de Saint-Marguerite : dans la première moitié du XX^e siècle, une vingtaine d'administrateurs français¹³ dirigent l'usine et le domaine concomitamment. Ce dernier devient ainsi, dès la fin du XIX^e siècle, la principale exploitation de plantes à parfum de Boufarik et de la Mitidja et il emploie un grand nombre de salariés et d'ouvriers. En 1876, il donne du travail à 350 ouvriers, dont 60 condamnés militaires et 100 Kabyles¹⁴. À la charnière du XX^e siècle, ce chiffre oscille entre 400 et 500 ouvriers de façon permanente et il peut atteindre 800 en période de récolte.

Tout comme à Grasse, l'embauche est familiale ; elle comprend des familles de colons et des familles autochtones logées sur le domaine selon le critère de regroupement communautaire. Les familles européennes sont réparties entre la ferme de Bahli qui accueille six familles ; la « Petite Ferme » qui regroupe dix familles espagnoles ; la « Cour de Madrid » avec vingt familles, espagnoles également ; la « Kabylie » et « Sidi Mahfoud » qui se partagent quinze familles ; et « Souk-Ali » qui compte également huit familles¹⁵. La « tribu indigène » compte 50 à 60 familles à « Sidi Mahfoud »¹⁶. Les travailleurs permanents sont plutôt d'origine française ou espagnole, tandis que les « indigènes » et les Italiens fournissent le contingent de travailleurs saisonniers. La main-d'œuvre dite « indigène » a le plus souvent rejoint l'exploitation du domaine lors des rachats des terres par les Établissements Antoine Chiris à d'anciens propriétaires, dont certains deviennent salariés agricoles sur leurs anciennes exploitations.

À partir des années 1920, la société met en place un système paternaliste offrant à ses employés soins, instruction et divertissements : une cantine, un cinéma, une école sont construits durant l'entre-deux-guerres au cœur même du domaine. En 1936, au moment de l'instauration des congés payés, les Établissements Antoine Chiris mettent en place deux centres de vacances, l'un à la mer et l'autre à la montagne, qui offrent gratuitement leurs services aux employés de Sainte-Marguerite. Malgré ce système paternaliste, les modalités de traitement et de conditions de vie des différentes catégories employées au sein du domaine sont très variables. En effet, comme dans le cas de l'OCP étudié par Alain Beltran, la division entre les communautés est rigide, tant dans le cadre du travail que dans la scolarisation, l'accès aux soins, le logement et

¹³ ADAM, *Domaine Sainte-Marguerite de l'entreprise Chiris à Boufarik*, 173 J 0007, *Copies de lettres*, février 1903-décembre 1903.

¹⁴ <http://www.profburp.com/bertrand/document/yvorra/monographie.htm> : DELAUZUN, *Monographie du Domaine Sainte Marguerite*, consultée le 10 janvier 2011. Ce site n'est plus en activité, mais son contenu a été repris par d'autres, notamment le compte Facebook des Boufarikois.

¹⁵ Pour ces deux derniers quartiers, les sources ne précisent pas l'origine des habitants. DELAUZUN, *Monographie du Domaine Sainte Marguerite*, *op. cit.*

¹⁶ DELAUZUN, *Monographie du Domaine Sainte Marguerite*, *op. cit.*

les divertissements¹⁷. Enfin, le domaine se démarque d'autres secteurs d'activité de la colonie par le fait qu'il emploie de nombreuses femmes à la cueillette, mais aussi dans certains travaux spécifiques comme l'enfleurage sans que nous puissions déterminer la part de femmes européennes de la part de femmes algériennes. En effet, l'emploi féminin salarié dans l'industrie était rare, mais pas inexistant, dans l'Algérie de l'époque coloniale¹⁸.

Premier domaine acquis par les Établissements Antoine Chiris, Sainte-Marguerite est un modèle qui tend à se rapprocher des domaines créés par la même société dans le sud-est de la France et qui reproduit le modèle de gestion de la main-d'œuvre, tout en y intégrant les principes de hiérarchie raciale propres à la situation coloniale.

Pour autant, il demeure une exception dans la gestion de la main-d'œuvre aux colonies. En effet, les autres centres de production organisés par la suite par les Établissements Antoine Chiris répondent avant tout à un objectif économique, dans lequel la main-d'œuvre est moins ou peu prise en considération, comme c'est le cas à Madagascar et dans ses dépendances, les îles de Nosy Bé, Nosy Komba, Sainte-Marie et celles de l'archipel des Comores.

Madagascar et dépendances

L'exploitation des plantes à parfum, aromatiques et médicinales à Madagascar et dans l'archipel des Comores débute réellement au début du XX^e siècle. En effet, depuis les années 1890, l'installation de colons et de sociétés dans ces îles, associée au besoin de renouvellement des créateurs de parfums, a pour conséquence d'orienter l'agriculture de l'île vers un système de polyculture où les plantes à parfum tiennent une place de premier plan. Favorisée par une haute valeur ajoutée, la culture de la vanille, du girofle, de l'ylang-ylang, de la citronnelle, de la cannelle, du patchouli, etc. participe de manière active au développement économique de l'île. Ainsi, à partir de 1905, les exploitations se multiplient dans le nord-ouest de Madagascar, dans le Sambirano, où Guy de la Motte Saint Pierre et Lucien Millot se sont installés ; sur l'île de Nosy Bé, où le Père Clément Raimbault entreprend la culture de l'ylang-ylang et de la vanille ; mais aussi dans la partie orientale de Madagascar, à Tamatave et sur l'île Sainte-Marie où le girofle devient une denrée très recherchée. Les Établissements Antoine Chiris s'implantent quant à eux dans l'archipel des Comores au travers de la filiale Société coloniale Bambao¹⁹ en 1907, avant d'installer une filiale dans la Grande-Île de Madagascar – la Société des produits

¹⁷ Témoignage de Gérald Covas, fils d'un maître de chantier du domaine Sainte-Marguerite en septembre 2018.

¹⁸ ROBERT-GUIARD Claudine, *Des Européennes en situation coloniale. Algérie 1830-1939*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2009, p. 179.

¹⁹ ANOM, 151 AQ, Assemblée générale de la SCB, 1907.

aromatiques de l'océan Indien (SPAIOI) – et de s'associer, en 1927, avec le Père Clément Raimbault pour fonder la Société des plantes à parfum de Madagascar (SPPM).

De la sorte, à partir de 1905, ces territoires deviennent des terrains d'essai pour de nombreuses matières premières naturelles importées de La Réunion ou d'autres contrées plus lointaines : c'est le cas du giroflier, originaire des îles Moluques en Indonésie ; de la vanille, originaire du Mexique ; ou encore de l'ylang-ylang, originaire des Philippines. Par conséquent, Madagascar et ses dépendances deviennent un des principaux centres de production de plantes à parfum dans le monde au cours du XX^e siècle.

La mise en place de ces domaines de production de plantes à parfum et plus généralement de plantations coloniales à Madagascar et dans l'archipel des Comores a mobilisé à grande échelle les populations locales. Dans les îles comoriennes, dès le début de la colonisation agricole, les villageois sont réquisitionnés de gré ou de force et le manque de main-d'œuvre locale est souvent pallié grâce au recours à des travailleurs africains. Cette dernière pratique tend à disparaître par la suite, puisqu'en 1938, l'ensemble des sociétés de matières premières naturelles de l'archipel déclare n'employer que des Comoriens, des Mahorais, ou des Anjouanais²⁰. Les flux semblent, au contraire, s'inverser au cours des années 1920 et ce sont désormais ces derniers, les plus qualifiés, qui émigrent, vers Nosy Bé principalement, pour intégrer d'autres plantations. Ahmed Oili Mary²¹ fait partie de ces personnes déplacées d'une île à l'autre. Né vers 1922, il a travaillé au sein de la SPPM de Mayotte. Engagé dès son enfance, il apprend la méthode de la distillation sous la tutelle de son père. Dans les années 1940, Enée Borghi, ancien étudiant de l'École d'agriculture coloniale de Paris et ancien employé des Établissements Chiris, désormais gestionnaire de la SPPM, l'emmène à Nosy Bé pour coordonner la distillation de l'usine. De religion musulmane, déjà marié et père de famille à Mayotte, Ahmed Oili Mary est contraint d'abandonner sa famille et de recommencer sa vie à Nosy Bé.

De même, à Madagascar, des courants migratoires s'établissent entre le sud de l'île et les régions colonisées du nord-est et du nord-ouest. Ces migrations concernent principalement les ethnies les plus démunies : les Antainoro, les Antaisaka, les Bezanozano et les Antandroy. Poussés à l'émigration par la pauvreté d'un Sud périodiquement frappé par des famines dues à la sécheresse, les Malgaches cherchent également à échapper aux prestations et corvées auxquelles l'arrêté du 21 octobre 1896 astreint tout homme âgé de 16 à 60 ans puis à la capitation, un impôt destiné à mettre au travail, pour le développement de l'île, les

²⁰ ANM, L779, *Industrie à parfum, Enquête n° 5 sur l'industrie*, Archipel des Comores, 1938.

²¹ Entretien mené auprès d'Ahmed Oili Mary, le 11 juin 2014 dans les locaux de la SPPM à Hell-ville, Nosy Bé.

populations²². Salariés sous contrat, ils ne peuvent quitter le domaine sous peine de punition par l'administration.

En plus des ouvriers employés à l'année dans les exploitations, exclusivement de sexe masculin, les planteurs embauchent, pendant la récolte, des femmes et des enfants des villages avoisinants, ainsi que des employés itinérants. Les femmes représentent une force de travail indispensable à la pérennité de la filière, même si elles ne comptent que pour une faible part des personnes mobilisées dans les exploitations. Payées moins que les hommes et sans constituer une catégorie salariale autonome, elles sont parfois comptabilisées avec les enfants. Ces derniers sont eux aussi essentiels en temps de cueillette. À Sainte-Marie, la récolte du clou du girofle étant réalisée principalement par les enfants, des mesures sont prises pour les rendre les plus disponibles possible durant cette période-clé. Les gérants des domaines de plantes à parfum font également appel à la main-d'œuvre pénitentiaire pour les travaux de cueillette, mais aussi de distillation. D'un moindre coût, mais peu soigneux, ces prisonniers peuvent être engagés en nombre auprès de l'administration coloniale²³.

Au sein de ces domaines de production de l'océan Indien, l'attention portée aux travailleurs coloniaux est secondaire. Les mesures sociales mises en place en Algérie ne sont pas appliquées dans ces centres et la main-d'œuvre coloniale travaille dans des conditions souvent difficiles. De plus, les relations de travail sont souvent délétères entre les dirigeants français, les travailleurs et les saisonniers, mais aussi entre les différentes ethnies employées dans ces domaines. Cette main-d'œuvre stable jouit malgré tout d'un relatif encadrement et d'un soutien minimum dans les besoins de première nécessité que l'on ne retrouve pas dans d'autres zones géographiques d'exploitation de plantes à parfum, comme la Guyane ou La Réunion, qui font appel à une main-d'œuvre occasionnelle, journalière ou tâcheronne, au mode de vie précaire.

La main-d'œuvre coloniale occasionnelle

La Guyane : à la recherche de l'or, du balata et du bois de rose

Au début du XX^e siècle, la Guyane, bien qu'elle possède de nombreuses ressources en vanille, patchouli et lemongrass, n'exploite vraiment que le bois de rose. Sa production oscille entre 30 et 100 tonnes d'exportation annuelle d'essence de bois de rose dans la première moitié

²² ISNARD Hildebert, « La colonisation agricole à Madagascar », *Revue de géographie alpine*, 39-1, 1951, p. 97-125, ici p. 100 ; JACOB Guy, « Gallieni et "l'impôt moralisateur" à Madagascar. Théorie, pratiques et conséquences (1901-1905) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 74, 1987, p. 431-473, ici p. 463.

²³ DELEAGE Catherine, *Le Bagnard et le girofle : un essai de mise en valeur par la main-d'œuvre pénale coloniale*, maîtrise en histoire sous la direction de Jean Fremigacci, Paris, Université Panthéon-Sorbonne, 1990, 133 p.

du XX^e siècle. La Guyane se démarque des autres pays exportateurs de bois de rose, notamment le Brésil, en se spécialisant, sous l'impulsion des parfumeurs, dans la distillation de cette essence. D'abord envoyé directement sous forme de tronc, le bois de rose est progressivement distillé sur place :

« Alors qu'au début de l'utilisation de l'essence de Bois de Rose, les parfumeurs français se firent envoyés à Grasse le bois nécessaire à leur distillation, le produit devenant de plus en plus demandé, ils se rendirent compte de l'intérêt qu'ils auraient à traiter le Bois de la Colonie sans faire subir au prix de revient de leur essence, la charge d'un parcours inutile et coûteux. »²⁴

Le bois de rose n'est pas la seule matière première recherchée en Guyane, l'or et le balata constituent également deux ressources précieuses de la vieille colonie française. Aussi, l'or et le balata se partagent les ouvriers disponibles et le recrutement des coupeurs de bois de rose s'en trouve compliqué. D'autre part, les distilleries, souvent très éloignées des centres d'habitations, se trouvent en pleine forêt :

« Il ne suffit pas d'embaucher quelques sans-travail à Cayenne pour être assuré que l'usine ne manquera pas de bras : le fleuve est mauvais à la saison des pluies, et l'ouvrier trouvera peut-être sur sa route quelques placer²⁵ nouveaux ou bien simplement un distillateur concurrent qui lui fera des offres plus tentantes. »²⁶

À Cayenne, en 1914, Georges Chiris s'attache les services d'un fondé de pouvoir : Jean Galmot²⁷. Ce dernier est auparavant journaliste au *Petit Niçois*, et c'est par ce biais qu'il est entré en contact avec Georges Chiris. Il est chargé d'assurer l'importation du bois de rose, mais surtout de l'essence de bois de rose. La société grassoise avait en effet obtenu, le 4 janvier 1914, quatre concessions de 1 650 hectares répartis dans les régions de Gabot, de la Comté et de Galibis²⁸. Les Établissements Chiris, par l'intermédiaire de Jean Galmot, installent des comptoirs à Cayenne, mais aussi à Saint-Laurent, à Regina et à Saint-Georges, pour lesquels ils embauchent un grand nombre de travailleurs et de bagnards. Ces derniers surnomment communément le fondé de pouvoir « Papa Galmot », car il paie le prix juste de l'effort. Cependant, en 1915, il fonde sa propre société, les Établissements Galmot, ce qui entraîne un

²⁴ POLINE J., « L'essence de bois de rose en Guyane : II. Le bois de rose et sa distillation », *Les Parfums de France*, 17, juin 1924, p. 183-190, ici p. 188.

²⁵ Le terme de « Placer » renvoie au village d'orpailleurs et de travailleurs en Guyane.

²⁶ POLINE J., « L'essence de bois de rose en Guyane. I. Condition de vie et de travail en Guyane », *Les Parfums de France*, 16, mai 1924, p. 143-151.

²⁷ Jean Galmot (1879-1928) est un homme d'affaires, aventurier et écrivain français. CENDRARS Blaise, *Rhum, l'aventure de Jean Galmot*, Paris : Grasset, 1930, 115 p.

²⁸ ANONYME, « Avis de publication », *Journal officiel de la Guyane française*, 24 janvier 1914, p. 50.

conflit ouvert avec les Établissements Chiris dont le procès retentissant fait écho dans la presse française²⁹. Cette action en justice ne signifie pas le retrait des Chiris en Guyane, puisqu'ils font appel à un nouveau chargé d'affaires, et qu'ils étendent encore leurs possessions dans la forêt guyanaise jusque dans les années 1930, période à laquelle le bois de rose tend à disparaître du fait de l'exploitation abusive de tous les industriels qui s'intéressent à cette ressource³⁰.

Contrairement aux modèles algérien, malgache et comorien, l'exploitation du bois de rose ne jouit pas d'une certaine valeur ajoutée comparée aux autres secteurs agro-économiques locaux. En Guyane, l'or monopolise tous les espoirs. De plus, la tâche s'avère complètement différente des autres activités agro-pastorales ou minières. Aux travaux traditionnels de plantation, de taille, d'entretien et de récolte, se substitue un travail de coupes successives de bois dans une forêt dangereuse :

« Voici des ouvriers du placer Souvenir et quelques hommes venus du Surinam, car ils ont entendu dire que l'on payait cher le bois de rose à Cayenne cette année. Ils ont donc été engagés et après les avoir équipés pour vivre dans les bois, on leur a avancé quelque argent pour s'acheter du linge, car tous sont miséreux. Ils s'embarquent sur un petit caboteur qui les laissera à l'extrême limite de la navigation fluviale, et charge avec eux les vivres de route : couac, lait concentré, conserves, et quelques bombonnes de tafia pour lequel ils ont un penchant parfois immodéré. »³¹

Cette main-d'œuvre indirecte est composée uniquement d'hommes et parmi les plus pauvres de la population vivant en Guyane. Ils peuvent être des Français envoyés en Guyane au bagne ; ils peuvent être « indigènes » ou venir des États voisins du Brésil et du Surinam. Aucune donnée ne nous permet d'estimer la paye que touchaient ces hommes ni les liens qui les unissaient aux différents industriels par le biais des placers. L'exploitation du bois de rose en Guyane se réduit drastiquement entre 1926 et 1936 et ce pour plusieurs raisons : tout d'abord, la surexploitation de la forêt a entraîné la disparition progressive de cette essence, obligeant les coupeurs de bois à s'enfoncer toujours plus profondément dans la forêt. De plus, la rareté, le coût et le manque de main-d'œuvre ont eu raison de ce modèle d'exploitation coloniale.

À l'image de la Guyane, le négoce de l'huile essentielle de géranium à La Réunion relève aussi de la mobilisation d'une main-d'œuvre « indirecte » par les Établissements Antoine Chiris. Le mode de vie de cette force de travail est, certes, très différent de son homologue guyanaise,

²⁹ LOISELET André, « L'affaire Chiris-Galmot », *Les Potins de Paris*, 4 septembre 1919, p. 17.

³⁰ POLINE J., « L'essence de bois de rose en Guyane : II... », *op. cit.*, p. 188.

³¹ POLINE J., « L'essence de bois de rose en Guyane : II... », *op. cit.*, p. 188.

mais les modalités d'échange avec la société Chiris et les conditions de vie révèlent des difficultés similaires.

Les « Petits Blancs » de La Réunion et la culture du géranium rosat

Tout comme le bois de rose en Guyane, le géranium mobilise un grand nombre de cultivateurs à La Réunion, principalement dans les Hauts de l'île, où vit une population qui s'est retirée du littoral à la fin du XVIII^e siècle. Cette communauté nombreuse de « Petits Blancs »³² s'est progressivement spécialisée, entre le milieu du XIX^e et le milieu du XX^e siècle, dans la culture du géranium rosat.

Parmi les plantes à parfum cultivées à La Réunion, le choix du géranium s'impose rapidement comme la culture secondaire dominante, derrière la canne à sucre, et ce, pour diverses raisons. Sa culture convient, d'une part, parfaitement à la région des Hauts qui, couverte de bois, apporte toutes les ressources nécessaires à la distillation³³. Le géranium permet, d'autre part, de mettre en valeur une zone qui jusque-là était restée inexploitée, de donner du travail et de réintégrer dans la société toute une population de miséreux qui vivaient dans les montagnes et, enfin, de procurer une nouvelle source de revenus à une île frappée par la crise sucrière. Ce « miracle du géranium »³⁴ repose, selon François Berthier, sur la gratuité des terres en friche, la gratuité du combustible et la gratuité du temps consacré au géranium qui n'est pas pris sur une autre activité économique, puisque la population des Hauts est en grande partie inoccupée³⁵. Ces conditions particulières de culture permettent progressivement de concurrencer le géranium d'Algérie et d'imposer La Réunion à la tête des colonies françaises exportatrices d'huiles essentielles de géranium³⁶. Dans ce contexte, les Établissements Antoine Chiris établissent un comptoir d'exportation à La Réunion et deviennent un des principaux acteurs de la filière réunionnaise et une source de numéraire pour la population des Hauts.

³² Le terme de « Petits Blancs » ou *White poors* (« Pauvres Blancs ») est né aux États-Unis. Il est rapidement utilisé pour définir les blancs pauvres des anciennes colonies sucrières : la Martinique, la Guadeloupe et l'île Bourbon. Il renvoie aux descendants de colons blancs installés dans ces îles au XVII^e et au XVIII^e siècles, dont la prolétarianisation au cours du XIX^e siècle a entraîné des conditions de vie similaires aux affranchis, en opposition aux « Gros Blancs », propriétaires des usines de cannes à sucre. Cette appellation de Petits Blancs a été reprise plus récemment par Aymeric Patricot pour définir les blancs métropolitains paupérisés du fait des différentes crises économiques du XX^e siècle

³³ DEFOS DU RAU Jean, *L'île de La Réunion : étude de géographie humaine*, Bordeaux : Institut de Géographie, 1960, 716 p., p. 412.

³⁴ BERTHIER François, *Histoire du Géranium Bourbon : et autres plantes à parfum de l'île de La Réunion*, Grasse, Somedex, 2011, 270 p., p. 60.

³⁵ BERTHIER François, *Histoire du Géranium Bourbon...*, op. cit., p. 60.

³⁶ ANONYME, « La culture du géranium à La Réunion », *La Parfumerie Moderne*, 1, janvier 1929, p. 22-23, ici p. 23.

Hormis le géranium, les Petits Blancs cultivent principalement le maïs, le manioc, la patate douce, la pomme de terre, les lentilles, le grain qui leur procurent la nourriture nécessaire³⁷. Ces cultures sont intercalées avec les plantations de géranium, de vétyver, d'ylang-ylang et de vanille. Les Petits Blancs tirent également bénéfice de la forêt, qui leur fournit le bois nécessaire pour se chauffer et pour alimenter les alambics. Ils pratiquent enfin l'élevage : poules et cochons principalement. Cette économie des Hauts, bien que résiduelle par rapport aux plantations des Bas, constitue cependant un enjeu économique important.

Longtemps, ces Petits Blancs apparaissent, aux yeux de leurs contemporains, comme une catégorie de personnes intermédiaires, entre le propriétaire libre et l'esclave. Ils sont, en 1848, qualifiés dans les statistiques de « libres », par opposition aux affranchis. Leur modeste train de vie, leur isolement souvent recherché, la simplicité de leurs habits contribuent à la construction du mythe du Petit Blanc, à qui on attribue volontiers les défauts de l'esclave, de l'engagé et du colonisé³⁸.

François Berthier a recueilli les souvenirs de planteurs comme Charles Payet et Mark Duchemann³⁹. Leurs parcours permettent d'appréhender la dureté de la vie des Hauts et la dépendance totale de ces hommes « dont la peau sent le géranium »⁴⁰ vis-à-vis des propriétaires et des commerçants. En effet, seuls ces derniers achètent aux producteurs le fruit de leur travail et fixent, de ce fait, le prix à leur convenance, souvent de manière concertée avec les autres acheteurs. Ainsi, à l'époque de la distillation, l'essence de géranium est achetée chaque semaine par différents intermédiaires : le propriétaire, le commerçant, mais parfois aussi le gendarme, l'instituteur ou encore le médecin. Selon Vital Ethève⁴¹, les commerçants chinois sont les principaux intermédiaires auxquels recourent les petits distillateurs. Ils se trouvent généralement à chaque carrefour de pistes, jusque dans les lieux les plus reculés. Revendeurs de produits consommables, ils sont ainsi également acheteurs et créanciers pour les populations des Hauts et ils abusent parfois de leur position :

« Le commerçant chinois profite bien souvent d'un quadruple bénéfice. Il achète tout d'abord l'huile essentielle à un prix réduit, d'autant plus que la balance, trafiquée, annonce un poids inférieur au poids réel de l'essence. Il double par la

³⁷ ISNARD Hildebert, « La Réunion : problèmes démographiques, économiques et sociaux », *Revue de géographie alpine*, 41, 4, 1953, p. 607-628, ici p. 622.

³⁸ BOURQUIN Alexandre, *Histoire des Petits-Blancs de la Réunion XIX^e-début XX^e siècles*, Paris :Karthala, 2005, 327 p.

³⁹ BERTHIER François, *Histoire du Géranium...*, op. cit., p. 93.

⁴⁰ BERTHIER François, *Histoire du Géranium...*, op. cit., p. 67.

⁴¹ ETHEVE Vital, ancien directeur de la Coopérative agricole des huiles essentielles Bourbon de La Réunion de 1976 à 1996.

suite son bénéfice en la stockant et en la revendant en fonction des cours journaliers. Il vend ensuite les denrées nécessaires aux planteurs dont la balance est, elle aussi, trafiquée, dans le sens opposé de la première. »⁴²

Tout comme en Guyane, la surexploitation des Hauts entraîne, dans la seconde moitié du XX^e siècle, une raréfaction des bois et des ressources qui entrave la culture du géranium. La stratégie spéculative autour des huiles essentielles Bourbon a eu raison du maintien de nombreux producteurs, qui préfèrent se tourner vers d'autres cultures, « l'or vert » ne leur permettant plus de vivre.

Conclusion

À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, des sociétés françaises, et en particulier grassoises ont, dans plusieurs colonies, envoyé des fondés de pouvoir ou implanté des domaines de production. Cette stratégie répond à plusieurs objectifs : pouvoir se fournir en matières premières naturelles indépendamment des cours et des fluctuations du marché ; s'extraire en partie de la dépendance des intermédiaires ; exercer un moyen de pression sur les producteurs en menaçant de s'approvisionner ailleurs ; ou encore avoir accès à des terres et à une main-d'œuvre à moindre coût. Elle s'intègre aussi dans une vision particulière du rôle de l'industrie de la parfumerie, qui doit participer à l'action colonisatrice de la France par la mise en valeur agricole et industrielle, source de stabilité économique pour ces nouveaux territoires français. Elle rejoint une attitude commune de patriotisme, de paternalisme et de progrès scientifiques largement partagée par les parfumeurs.

Au sein de ce système, le traitement de la main-d'œuvre coloniale dépend très largement du statut de la colonie et de son éloignement géographique vis-à-vis de la métropole. La filière des plantes à parfum emploie des catégories sociales diverses : hommes, femmes et enfants, Européens ou « indigènes » ; ouvriers qualifiés, cueilleurs, charpentiers, mécaniciens, etc. ; employés à la tâche ou salariés, réquisitionnés de force ou alloués par les Maisons d'arrêt. Le visage du travailleur colonial est multiple. Son rythme de vie est très différent d'une colonie à une autre en fonction de facteurs propres à chaque variété de plantes à parfum, mais aussi et surtout en fonction de son statut. Au sein de ce système, le Français, l'Européen ou l'indigène n'ont pas les mêmes droits et devoirs, au profit des premiers vis-à-vis des derniers et ils ne se fréquentent pas. Cette question des travailleurs coloniaux mériterait d'être approfondie au

⁴² ETHEVE Vital, interview du 2 mai 2015 à Le Tampon, La Réunion.

regard des sources existantes, afin de préciser leur rythme de vie en termes de jours travaillés, de calendrier de tâches, de salaire, de consommation journalière de nourriture, de logement, etc. Ces résultats permettraient alors de comparer les différents centres de production coloniaux entre eux, mais aussi les périodes antérieures et postérieures à la colonisation entre elles.

De l'indigène à l'Algérien : la gestion de la main-d'œuvre autochtone dans l'industrie française du pétrole au Sahara (1953-1962)

Radouan Andrea MOUNECIF

La découverte de pétrole au Sahara en 1956 représente le dernier espoir pour les projets d'indépendance énergétique de la France et pour l'aboutissement de la politique du « pétrole franc »¹ inaugurée à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Dans un contexte caractérisé par la guerre d'Algérie, l'exploitation d'une ressource commercialisable en monnaie nationale permet de réduire le déficit commercial du pays et de garantir le ravitaillement de l'industrie française de raffinage et de distribution. Cependant, pour développer le gisement d'Hassi Messaoud, la Compagnie française des pétroles Algérie (CFP-A), filiale algérienne de la Compagnie française des pétroles (CFP), doit mobiliser d'importants moyens techniques, humains et financiers. En raison de la stagnation du marché du travail métropolitain, la société commence à recruter en Algérie la main-d'œuvre nécessaire au démarrage des chantiers. La CFP-A fait initialement appel aux « Français européens d'Algérie », mais les contraintes budgétaires imposent d'employer également le personnel indigène originaire des oasis sahariennes. En dépit du rôle éphémère qui leur est souvent attribué, l'emploi des « Français musulmans d'Algérie » devient un élément structurel dans l'histoire de l'industrie française du pétrole. Le recrutement d'ouvriers sahariens assure le développement du secteur et contribue, en même temps, à la formation de la première génération de techniciens de l'Algérie indépendante. En somme, la mise en œuvre de programmes de promotion du personnel local permet d'ancrer la présence de la CFP-A dans le pays et d'assurer la continuité d'une production pétrolière à contrôle français entre l'indépendance et la nationalisation de 1971. L'objectif de ce chapitre est d'expliquer comment les politiques de gestion du personnel autochtone mises en place par la CFP-A ont contribué à l'émergence du « travailleur algérien » dans l'industrie française des hydrocarbures. Pour ce faire, nous recourons aux archives papier et audiovisuelles conservées par les Archives historiques du groupe TotalEnergies, ainsi qu'aux témoignages collectés auprès d'anciens

¹ SAUL Samir, « Politique nationale du pétrole, sociétés nationales et "pétrole franc" », *Revue historique*, 2006, 638, p. 355-388. SAUL Samir, *Intérêts économiques français et décolonisation de l'Afrique du Nord, 1945-1962*, Genève : Librairie Droz, 2016, 763 p.

agents de l'entreprise lors d'une campagne d'archives orales². Dans un premier temps, nous analysons l'évolution du recrutement du personnel autochtone en évoquant la spécificité du statut des travailleurs auxiliaires au sein de la société. Dans un deuxième temps, nous mettons en évidence la contribution de la médecine et de la psychologie du travail dans la définition des méthodes de sélection des travailleurs indigènes. Dans un troisième temps, nous étudions l'impact de l'industrialisation sur les populations autochtones pour analyser la reconfiguration des relations entre anciens colonisateurs et anciens colonisés qui a lieu au sein des entreprises pétrolières françaises après l'indépendance.

La main-d'œuvre autochtone dans la Compagnie française des pétroles d'Algérie

La création de la Compagnie française des pétroles Algérie en 1953 signe l'entrée du Groupe CFP dans la recherche autonome d'hydrocarbures. Dans ce contexte, la transition entre un modèle industriel centré sur le secteur du raffinage et un modèle intégrant tous les segments de la chaîne pétrolière impose à la société d'adapter son organisation et de se doter des moyens pour réaliser les activités de terrain³. Après la signature d'un accord de partenariat avec la Société nationale de recherches et d'exploitation des pétroles en Algérie (SN Repal), les sociétés commencent la prospection géophysique des permis obtenus au nord du Sahara. En 1953, la CFP-A achète un premier appareil de forage pour commencer les sondages d'exploration en novembre de la même année⁴. La constitution des premières équipes de forage se révèle extrêmement difficile en raison de la concurrence au recrutement des sociétés pétrolières actives en métropole et dans l'Union française. La direction fait initialement appel à certains foreurs cooptés sur les chantiers de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine (SNPA) et à des jeunes formés à l'école comme maîtres-sondeurs de la Société chérifienne des

² Réalisée entre 2018 et 2021, la campagne « Archives orales de la Compagnie française des pétroles Algérie : une entreprise de mémoire(s) » a permis de collecter le récit de carrière de 24 anciens travailleurs de la société pour un total de plus de 50 heures d'enregistrement. Les entretiens sont conservés aux Archives historiques du groupe TotalEnergies et disponibles à la consultation. Voir MOUNECIF Radouan Andrea, « Life in the Oilfields: Unveiling New Sources for Social History of French Hydrocarbon Industry », *Journal of Energy History/Revue d'histoire de l'énergie* [En ligne], 3, mis en ligne le 7 janvier 2020, consulté le 19 août 2022 : <https://energyhistory.eu/fr/sources-denergie/life-oilfields-unveiling-new-sources-social-history-french-hydrocarbon-industry>.

³ Sur la stratégie industrielle de la CFP : HUBIN Constance, *Stratégie industrielle de la Compagnie française des pétroles (1945-1975)*, thèse de doctorat, Université Paris X, Nanterre, 2012, p. 35. CATTA Emmanuel, *Victor de Metz : de la CFP au groupe Total*, Paris : Total éd. presse, 1990, XIII-507 p., p. 25 sqq.

⁴ Archives historiques du groupe TotalEnergies (Tour Coupole, 2 place Jean Millier, 92078, Paris La Défense ; ci-après AH TotalEnergies), 18V01807/525, Rapport annuel 1953.

pétroles (SCP) au Maroc⁵. Toutefois, la société doit se tourner vers le marché du travail algérien pour recruter les ouvriers nécessaires au fonctionnement des chantiers de forage.

La décision de faire appel à la main-d'œuvre présente sur le sol algérien répond à la fois à des impératifs économiques et politiques. D'une part, l'emploi d'un personnel local permet de réduire les frais de transplantation d'ouvriers métropolitains au Sahara. D'autre part, cette stratégie constitue un accommodement de la société CFP-A vis-à-vis du gouvernement général de l'Algérie. Dans un contexte caractérisé par les tentatives de nationalisation du secteur des hydrocarbures, les autorités coloniales réclamaient le maintien du bénéfice de l'activité pétrolière dans le territoire⁶. En effet, au début des années 1950, la population musulmane d'Algérie vivait dans des conditions socio-économiques extrêmement précaires. La population de 8,2 millions d'indigènes et de 1,2 million d'Européens était touchée par un chômage et un sous-emploi massif – tout particulièrement la population musulmane⁷ – et la découverte de pétrole aurait permis de relancer les projets d'industrialisation de la colonie⁸. Au-delà du personnel européen recruté dans les grandes villes du nord, la CFP-A commence donc à faire appel aux habitants des oasis pour compléter ses effectifs.

Au début des années 1950, l'emploi de travailleurs sahariens est une pratique limitée aux entreprises minières, aux sociétés de travaux publics et aux compagnies du génie de l'armée. Cependant, l'arrivée des sociétés pétrolières et parapétrolières et le début des recherches contribuent à renforcer leur présence dans le nouveau système industriel. Les missions de prospection de la Compagnie générale de géophysique (CGG) font appel systématiquement aux

⁵ AH TotalEnergies, 10AH0449/1, *Le petit Messaoudien*, édition spéciale « Monsieur Ramette nous quitte », 30 juin-1^{er} juillet 1960 ; AO011901, Archives orales de la Compagnie française des pétroles Algérie (CFP-A). Récit de carrière de Jean-Pierre Strobel, La Celle-Saint-Cloud, 18 avril 2018.

⁶ BRUDERER Willy, *Pétroles de Mésopotamie et d'Afrique du Nord: journal d'un géologue, 1947-1975*, Paris : Beaulieu, 1975, 180 p.

⁷ Plusieurs sources de la période coloniale ont abordé la question démographique de l'Algérie : TILLION Germaine, *L'Algérie en 1957*, Paris : Éditions de Minuit, 1957, 121 p. ; CHEVALIER Louis, *Le Problème démographique nord-africain*, Paris : Presses universitaires de France, 1947, 221 p. ; BOYER Pierre, BREIL Jacques, *L'Algérie surpeuplée. Orientations pour une politique de population*, Alger : Éditions du secrétariat social d'Alger, 1958, 320 p. Des travaux plus récents sont revenus sur la question au début des années 2000 : KATEB Kamel, *Européens, "indigènes" et juifs en Algérie (1830-1962). Représentations et réalités des populations*, Paris : INED, coll. « Travaux et documents », 2001, XXVI-386 p.

⁸ Archives nationales (France, ci-après AN), F60 4006, Commission de l'économie de l'Union française, Rapport de Robert Delavignette, « Situation économique et sociale de l'Algérie en 1954, Paris, 13 juin 1955 ; AN, F60 4003, Rapport du groupe d'étude des relations financières entre l'Algérie et la Métropole, juin 1955, p. 22. La question de l'industrialisation comme réponse au problème démographique a été abordée par LEFEUVRE Daniel, *Chère Algérie. La France et sa colonie 1930-1962*, Paris : Flammarion, 512 p. Lefeuvre considère l'exploitation pétrolière comme une réponse au problème socio-économique algérien, interprétation qui nous paraît réductrice puisque la problématique énergétique n'est pas abordée à l'échelle macro et ne tient pas compte des besoins énergétiques de l'Europe et du positionnement de la France dans le contexte pétrolier international. Voir MOUNECIF Radouan Andrea, *Chercheurs d'or noir : les pétroliers français entre le Sahara et le monde (1924-2003). Hommes, savoirs et représentations*, thèse de doctorat, Sorbonne Université, 2021.

travailleurs sahariens pour le transport du matériel, les travaux de force, l'assistance et l'entretien des camps de vie. Dans le même sens, la CFP-A commence à recruter le personnel local pour assurer les besoins d'installation des premiers chantiers de forage. Dès 1953, l'entreprise recrute à El Goléa les premiers travailleurs temporaires, tandis que deux indigènes commencent à être formés comme manœuvres de plancher⁹. Deux ans plus tard, lors de la mise en fonction d'un deuxième appareil de forage, l'emploi des Sahariens commence à se généraliser et certains travailleurs sont employés comme assistants de laboratoire ou aide-géologues de sonde¹⁰.

Le système de recrutement des travailleurs sahariens commence à se stabiliser entre 1954 et 1955, quand le besoin de main-d'œuvre augmente fortement. Installés à proximité des chantiers de forage, les détachés militaires jouent le rôle d'intermédiaires en assistant les compagnies pétrolières dans la sélection et le recrutement du personnel temporaire. La catégorie du personnel « auxiliaire » apparaît dans les statistiques de l'entreprise à la fin de l'année 1954 : la CFP-A compte alors 135 agents européens titulaires et 79 agents auxiliaires. Les travailleurs musulmans représentent donc plus de 30 % de l'effectif total de l'entreprise, même si leur proportion varie en fonction du secteur d'activité. Si aucun indigène n'est employé dans les services administratifs, les Sahariens représentent 51 % du personnel des chantiers d'exploration, 56 % du service matériel et approvisionnement et 31 % du service surface et génie civil¹¹.

Durant la première phase d'exploration, le recrutement des Sahariens reste fortement discontinu en raison de l'absence d'un centre d'activité permanent. Cela impose de renouveler les équipes d'auxiliaires à chaque déplacement des appareils de forage, même si certains autochtones ont tendance à suivre le déménagement des chantiers sur plusieurs centaines de kilomètres. Dans le même sens, la société commence à montrer un certain attachement aux travailleurs qui montrent de bonnes aptitudes techniques et professionnelles. En 1954, la CFP-A explique avoir « emmené avec elle 5 sondeurs indigènes au cours du déménagement de son appareil EMSCO d'El Goléa à Touggourt »¹². L'année suivante, la direction technique décide de titulariser les premiers indigènes en raison de l'expérience acquise dans le domaine du forage¹³. Le

⁹ Dans une équipe de forage, le manœuvre de plancher est le travailleur chargé du vissage et du dévissage des tiges de forage.

¹⁰ AH TotalEnergies, 18V01807/525, Rapport annuel 1955, p. 98.

¹¹ AH TotalEnergies, 18V01807/97, Service du Personnel. Rapports mensuels de direction, 1954.

¹² AH TotalEnergies, 18V01807/481, BRP Procès-Verbal de la Réunion du 23 novembre 1954 sur les problèmes administratifs soulevés par les recherches de pétrole au Sahara, Paris, 23 novembre 1954.

¹³ AH TotalEnergies, 18V01807/526, « Compagnie française des pétroles d'Algérie : Rapport annuel 1955 », p. 99.

recrutement local est par ailleurs soumis à une forte variabilité saisonnière jusqu'aux grandes découvertes de 1956. Au cours des premières années, les conditions climatiques imposent de limiter l'activité durant la période estivale et, par conséquent, de réduire le nombre d'auxiliaires employés dans les différents secteurs, à l'exception du forage.

La découverte de pétrole à Hassi Messaoud inaugure la phase de sédentarisation de la CFP-A. La création de la nouvelle infrastructure saharienne et la multiplication des forages pour mettre en production le gisement imposent de recourir massivement à la main-d'œuvre auxiliaire. À partir de février 1957, 257 auxiliaires participent à la construction de la base de « Maison Verte », du réseau routier et des premières installations de production¹⁴. Les besoins de fonctionnement de la société se modifient très rapidement et, en 1958, la population d'auxiliaires atteint 632 personnels, soit 38 % de l'effectif total¹⁵. En même temps, l'installation de la nouvelle base saharienne détermine une diversification des métiers exercés par le personnel autochtone. Au-delà du personnel de chantier, 148 auxiliaires sont employés à Maison Verte dans la restauration, l'hôtellerie, les services à la personne et dans les services administratifs avec des tâches élémentaires¹⁶. Pour répondre aux nouveaux besoins, la CFP-A commence à mettre en œuvre des programmes d'alphabétisation et de formation de base afin d'assurer l'acquisition des compétences nécessaires pour exercer ces fonctions.

La construction de la base de Maison Verte contribue à territorialiser la structure sociale de la CFP-A. Dans ce nouvel espace de vie, on assiste à l'introduction d'un système de séparation physique des travailleurs en fonction de leur niveau hiérarchique et de leur origine ethnique. D'une part, ce modèle d'organisation est hérité des systèmes de ségrégation raciale mis en œuvre par les sociétés pétrolières et minières anglo-américaines en Amérique latine et au Moyen-Orient¹⁷. En effet, comme le confirment les sources d'archives, la circulation des méthodes de gestion du personnel entre compagnies anglo-saxonnes et compagnies françaises est un enjeu majeur dans cette phase de démarrage industriel. D'autre part, la hiérarchisation est fortement accentuée par l'encadrement militaire imposé durant la guerre d'Algérie par le dispositif des Unités territoriales¹⁸. Introduit en 1958, ce statut soumet à l'autorité de l'armée française les chantiers pétroliers et les bases de vie et assimile au rang de rappelé tout le

¹⁴ AH TotalEnergies, 18V01807/97, Service du Personnel. Rapports mensuels de direction, février 1957.

¹⁵ AH TotalEnergies, 18V01807/97, Service du Personnel. Rapports mensuels de direction, décembre 1958.

¹⁶ AH TotalEnergies, 18V01807/97, Statistiques du personnel CFP-A, 1958.

¹⁷ GARAVINI Giuliano, *The Rise and Fall of OPEC in the Twentieth Century*, Oxford : Oxford University Press, 2019, XI-420 p., p. 41 ; VITALIS Robert, *America's Kingdom: Mythmaking on the Saudi Oil Frontier*, Londres : Verso, 2009 (édition originale : 2007), XXIII-353 p., p. 89 *sqq* ; MITCHELL Timothy, *Carbon Democracy : le pouvoir politique à l'ère du pétrole*, Paris : La Découverte, 2017 (édition originale : 2011), 391 p., p. 103 *sqq*.

¹⁸ AH Total, 18V01807/297, extrait de la note 10/1 de la 10^e Région Militaire relative à la mise sur pied d'Unités territoriales d'un type spécial au Sahara n81.011 EM. 10/1/MOB du 13 septembre 1958.

personnel des sociétés. Pour assurer la protection des installations et du personnel, le chef du district d'Hassi Messaoud, Louis le Thérisien, ancien officier de marine, introduit un strict système d'organisation de la vie collective qui accentue davantage la séparation entre les cadres, les agents de maîtrise, les ouvriers français et les travailleurs indigènes.

La catégorisation du personnel se reflète sur l'aménagement de l'espace physique de la base de Maison Verte. Le camp des cadres, appelé « le XVI^e arrondissement », est séparé du camp de la maîtrise, du camp de la troupe et de celui des indigènes. Les premiers sont hébergés dans des cabines individuelles climatisées, tandis que les travailleurs auxiliaires sont logés dans des tentes collectives, puis dans des logements en dur. Par ailleurs, à l'extérieur de la base, on assiste à la formation de « bidonvilles », des agglomérations où s'installent les travailleurs recrutés pour faire face aux besoins ponctuels d'activité. Cette séparation physique des travailleurs est présente également dans les espaces de vie commune : chaque groupe dispose d'un restaurant, d'un bar, de salles de détente et d'installations sportives spécifiquement dédiées. L'introduction de ce système à la fin des années 1950 contribue à bouleverser les relations sociales entre les différents groupes. Plusieurs témoignages mettent en évidence la différence entre le modèle adopté à Maison Verte et celui en vigueur dans les camps d'exploration. Durant la première phase d'exploration, l'organisation d'un camp de forage au Sahara était caractérisée par une certaine promiscuité entre Français et autochtones et les membres des équipes n'étaient guère séparés en fonction de leur niveau hiérarchique ou de leur origine ethnique¹⁹.

Les études sur le recrutement et l'emploi du personnel autochtone

En 1960, la CFP-A réalise le court-métrage *Rencontre à Ghardaïa* pour présenter la construction du gazoduc reliant le champ gazier d'Hassi R'Mel à la côte algérienne. En ouverture du film, la jeep qui conduit trois ingénieurs français vers Laghouat tombe en panne sur une piste accidentée. Obligés de s'arrêter à Ghardaïa, ils rencontrent Slimane, un jeune garagiste talentueux qui assure la réparation du véhicule dans un très court délai. Étonnés par sa maîtrise de la soudure, les Français remercient le patron du garage : « Il a l'air bien votre mécano ! ». Le patron répond : « Ah Slimane ?... malheureusement, il nous quitte demain, il s'en va à Hassi R'Mel. »²⁰ Le film montre aux spectateurs le parcours de Slimane qui quitte la

¹⁹ AH TotalEnergies, AO011901, Archives orales de la Compagnie française des pétroles Algérie (CFP A). Récit de carrière de Jean-Pierre Strobel, 18 avril 2018 ; AH Total, AO011914-11, Archives orales Compagnie française des pétroles Algérie (CFP-A). Récit de carrière de Henri Desbordes, La Défense, 11 décembre 2018.

²⁰ AH Audiovisuels TotalEnergies n° 113, Compagnie française des pétroles Algérie, *Rencontre à Ghardaïa*, 1960, réalisation Yves Allan.

capitale du M'Zab pour commencer son aventure dans l'industrie pétrolière. Initialement chargé du ravitaillement alimentaire des équipes, il est très vite repéré par l'ingénieur responsable du chantier qui décide de l'envoyer à Alger pour suivre une formation de soudage à l'arc électrique. Après avoir obtenu un Certificat d'aptitude professionnel, Slimane revient à Hassi R'Mel où il est chargé de souder le dernier tuyau avant la mise en fonction du gazoduc. Durant une période troublée par la guerre d'indépendance, le film *Rencontre à Ghardaïa* lance un message destiné à la jeunesse saharienne : les compagnies pétrolières assurent le recrutement et la formation du personnel local et d'importantes perspectives sont offertes aux travailleurs sahariens. Cependant, en dépit de ce discours destiné à se concilier l'opinion publique dans ce contexte spécifique, l'image du travailleur indigène véhiculée par la littérature, la presse et le cinéma reste très différente²¹. Dans la culture coloniale, l'indigène est principalement perçu comme un sous-travailleur qui doit faire l'objet d'une domestication pour s'adapter au contexte industriel. Publié deux ans auparavant, le livre de jeunesse *Chercheur de pétrole au Sahara* donne un aperçu différent de la place de l'indigène dans le « pétro-imaginaire »²² de l'époque. Les locaux sont représentés à la fois comme des « bandits »²³ prêts à saboter les installations pétrolières et comme des travailleurs caractérisés par une « nonchalance naturelle »²⁴ que l'Européen doit transformer en « relative ardeur ». Ces stéréotypes, fruit de la convergence entre discours scientifique et discours colonial²⁵, contribuent à définir les principes de gestion du personnel autochtone. Les entreprises pétrolières font donc appel aux méthodes scientifiques pour augmenter le rendement de la main-d'œuvre, accompagner le processus de sélection et assurer l'évolution des Sahariens vers la société industrielle²⁶.

L'étude des méthodes de sélection de la main-d'œuvre indigène devient un sujet d'intérêt prioritaire dès le lancement des plans d'industrialisation du Sahara. En raison des contraintes géographiques et de l'obligation de recruter localement, les sociétés pétrolières et minières commencent à s'interroger sur l'aptitude des autochtones au travail industriel du point de vue

²¹ Sur la représentation des travailleurs algériens dans le cinéma français au cours de la guerre d'indépendance : DENIS Sébastien, *Le Cinéma et la guerre d'Algérie. La propagande à l'écran (1945-1962)*, Paris : Nouveau Monde Éditions, coll. « Histoire et cinéma », 2009, 479 p., p. 287 sq.

²² WILSON Sheena, CARLSON Adam, SZEMAN Imre (dir.), *Petrocultures: Oil, Politics, Culture*, Montreal, Chicago : McGill-Queen's University Press, 2017, XII-532 p. ; BARRETT Ross, WORDEN Daniel, *Oil Culture*, Minneapolis, Londres : University of Minnesota Press, 2014, XXXIII-424 p.

²³ LARIVIERE Bernard (illustrations BATET Francisco), *Chercheur de Pétrole au Sahara*, Paris : Hachette, coll. « Bibliothèque Verte », 1958, 254 p., p. 183.

²⁴ LARIVIERE Bernard (illustrations BATET Francisco), *Chercheur de Pétrole au Sahara...*, *op. cit.*, p. 75.

²⁵ DORNEL Laurent, « Les usages du racialisme. Le cas de la main-d'œuvre coloniale en France pendant la Première Guerre mondiale », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 1995, 20, 1, p. 48-72, ici p. 50.

²⁶ AN, F60 4001, Documents nord-africains, études sociales nord-africaines, « Conditions de l'industrialisation de l'Algérie », Document n° 52, 24 mai 1952.

psychologique et physiologique. Créé en 1952 pour favoriser le développement industriel du Sahara, le Bureau industriel africain (BIA) se dote en 1956 d'un organisme pour assister les entreprises sahariennes dans leurs recherches en la matière²⁷. Le Centre d'études et d'informations des problèmes humains dans les zones arides (PROHUZA) est alors chargé d'étudier « les problèmes humains soulevés par la transplantation de collectivités importantes de travailleurs »²⁸. Placé sous l'autorité de la présidence du BIA, le PROHUZA regroupe plusieurs personnalités scientifiques et spécialistes des problèmes humains dans les zones arides sous la coordination d'un secrétariat permanent. L'activité de recherche est conduite par une délégation itinérante composée de médecins, psychologues et sociologues détachés auprès des entreprises sahariennes. Les sociétés pétrolières comme CFP-A et SN Repal participent à la définition des programmes annuels de recherche et financent à 60 % les frais de fonctionnement du centre²⁹.

Dès sa création, le PROHUZA commence à réaliser des études sur la relation entre fatigue et chaleur, la thermorégulation et l'adaptation psychologique à la vie en milieu désertique³⁰. Le centre finance la recherche en innovation dans le domaine des instruments de mesure physiologique, de la climatisation et de la culture hydroponique pour développer l'agriculture dans les régions sahariennes³¹. En avril 1957, à la demande des entreprises, le délégué saharien du PROHUZA, le docteur Claude Vigan, réalise une enquête pilote sur les ouvriers autochtones employés sur les chantiers pétroliers de Fort Mac-Mahon, Laghouat, Ghardaïa et Fort Miribel. L'objectif est de définir des critères de sélection pour « [...] répartir les ouvriers selon leurs possibilités physiques et leurs aptitudes intellectuelles, manuelles et motrices en fonction des exigences requises par le travail à accomplir »³². Réalisé sur un échantillon de 296 individus, le résultat des tests donne lieu à la répartition suivante : « 64 sujets (soit 21,5 %) se sont révélés vraiment aptes à l'apprentissage et à une adaptation à des tâches complexes ; 136 (soit 45 %)

²⁷ In extenso « Bureau d'organisation des ensembles industriels africains ». Cet établissement public est créé par la loi n° 52-14 du 5 janvier 1952 pour soutenir le développement des ensembles industriels africains. Après l'entrée en vigueur du décret N° 59-1281 du 6 novembre 1959, dans le cadre de la réforme qui a vu la création de l'Organisation commune des régions sahariennes, il prend la dénomination de « Bureau d'investissement en Afrique ».

²⁸ AH TotalEnergies, 18V01807/226, Projet de création auprès du Bureau industriel africain d'un Centre d'études et d'informations des problèmes humains dans les zones arides (Sahara), n° 373 BIA, 17 juillet 1956.

²⁹ AH TotalEnergies, 18V01807/226, Lettre du docteur Francis Borrey (BIA) au Secrétaire général de la CFP-A, Paris, 29 janvier 1957.

³⁰ AH TotalEnergies, 18V01807/615, Centre d'études et d'informations des problèmes humains dans les zones arides. Compte rendu d'activités années 1957-1958.

³¹ AH TotalEnergies, 18V01807/615, Centre d'études et d'informations des problèmes humains dans les zones arides. Compte rendu d'activités années 1957-1958.

³² AH TotalEnergies, 18V01807/615, Lettre du directeur du Secrétariat permanent du BIA Francis Borrey au président de la CFP-A Jacques Bénézit, Annexe « Sélection médicale et psychotechnique de la main-d'œuvre au Sahara », Paris, 8 avril 1957.

ont des temps de réaction normaux en rapidité et en régularité ; 97 (soit 32 %) apparaissent dépourvus de moyens dans le domaine de l'intelligence et la motricité. »³³

En 1958, une nouvelle enquête est lancée par le PROHUZA en liaison avec l'administration militaire des Oasis et la médecine du travail de l'Est saharien. L'équipe de chercheurs cible cette étude sur 400 membres de la tribu des Mekhadma, un groupe humain en voie de sédentarisation originaire de la région de Ouargla³⁴. L'objectif est de « mettre au point une batterie de tests de sélection polyvalents »³⁵ et de mesurer les conséquences économiques et sociales de l'industrialisation sur ce groupe très représenté au sein de la CFP-A. Au-delà de la dimension psychotechnique et médicale, les chercheurs décident d'introduire une approche socio-anthropologique pour « [...] observer l'homme au travail : son habillement, sa coiffure, ses horaires de travail selon la saison, l'influence des évènements religieux importants comme le ramadan [afin] d'évaluer l'état social de la tribu en général en relation au climat social dans lequel évoluent les travailleurs »³⁶. Cette démarche permet de dresser un cadre général sur l'état de transformation de la tribu et d'introduire un principe de comparabilité avec d'autres enquêtes qui seront réalisées entre 1959 et 1960 à Colomb Béchar et Fort Gouraud³⁷.

L'étude psychotechnique et médicale de la tribu des Mekhadma se structure en trois chapitres : les tests psychomoteurs, les tests d'intelligence, de perception et de mémoire et les tests non paramétriques³⁸. Pour comprendre leurs aptitudes cognitives et psychomotrices, les travailleurs auxiliaires sont soumis à une première batterie de tests. En premier lieu, le « test du fil de fer », qui consiste à reproduire avec du fil de fer des modèles proposés, permet d'évaluer la méthode, la fiabilité manuelle et l'intelligence pratique. En deuxième lieu, le test de Heuyer Baille et le test du dextérimètre permettent d'évaluer l'habileté manuelle et la capacité de coordination en obligeant le travailleur à enfiler dix écrous dans une tige sinueuse en évitant tout contact. En troisième lieu, le chronoscope électrique est utilisé pour mesurer les réflexes auditifs et visuels et pour comprendre la vitesse et la régularité des mouvements. Dans la batterie des tests

³³ AH TotalEnergies, 18V01807/615, Lettre du directeur du Secrétariat permanent du BIA Francis Borrey au président de la CFP-A Jacques Bénézit, Annexe « Sélection médicale et psychotechnique de la main-d'œuvre au Sahara », Paris, 8 avril 1957.

³⁴ AH TotalEnergies, 18V01807/615, PROHUZA, Centre d'études et d'informations des problèmes humains dans les zones arides. Compte rendu d'activités années 1957 1958, sdnl.

³⁵ AH TotalEnergies, 18V01807/615, PROHUZA, Centre d'études et d'informations des problèmes humains dans les zones arides. Compte rendu d'activités années 1957 1958, sdnl.

³⁶ AH TotalEnergies, 18V01807/615, PROHUZA, Centre d'études et d'informations des problèmes humains dans les zones arides. Compte rendu d'activités années 1957 1958, sdnl.

³⁷ AH TotalEnergies, 18V01807/615, PROHUZA, Centre d'études et d'informations des problèmes humains dans les zones arides. Programme prévisionnel année 1959, sdnl.

³⁸ Centre d'études et d'informations des problèmes humains dans les zones arides, *Les Mekhadma : étude sur l'évolution d'un groupe humain dans le Sahara moderne*, Paris : Arts et métiers graphiques, 1960, 224 p.

d'intelligence, de perception et de mémoire, les chercheurs du PROHUZA adoptent le test PM 38 et le test de Cattell qui demandent aux indigènes de répondre à des questions d'ordre général en indiquant du doigt la bonne réponse parmi différentes figures. Dans le même sens, des exercices de mémoire comme la plaquette de Carrard sont proposés pour évaluer la possibilité d'apprentissage des candidats. Les résultats obtenus sont évalués en complément aux tests non paramétriques qui se basent sur le test de Rorschach sur l'interprétation des taches d'encre et des tests de situation. Ces derniers demandent aux sujets étudiés de compléter des histoires qui leur sont racontées pour comprendre leurs aptitudes face au contexte d'industrialisation, l'esprit de promotion et le niveau d'aspiration³⁹.

Selon leurs auteurs, les résultats de cette enquête confirment la fiabilité des batteries de tests utilisés, tout comme leur applicabilité à large échelle pour sélectionner le personnel nécessaire à l'effort industriel. Par ailleurs, l'analyse ethnologique fournit des résultats intéressants à propos des effets de l'industrialisation sur les parcours professionnels, les décisions de migration, mais également les relations familiales et les ambitions individuelles des travailleurs. Dans ce sens, les chercheurs mettent en évidence le besoin de prendre des mesures pour améliorer la situation socio-économique du personnel local non sans condescendance et paternalisme :

« La situation actuelle de la tribu est saine : tous ce qui veulent [sic] peuvent travailler, il n'y a pas de chômage, le niveau de vie est nettement amélioré, les hommes de trente ans et plus utilisent sagement l'argent gagné sur les chantiers puisqu'ils l'investissent dans l'achat de palmiers ou la construction de maisons (après avoir amélioré leur alimentation et leur habillement). Mais, il faut souligner avec force, cette situation n'est qu'artificielle. De graves problèmes commenceront à se poser. Ils deviendront très graves le jour où l'appel de main-d'œuvre sera moins fort, le jour où les travailleurs (ce seront les moins bons) devront revenir à leur activité traditionnelle ou émigrer. »⁴⁰

Les domaines d'intervention prioritaires identifiés sont la scolarisation des jeunes, l'instruction des adultes et l'éducation sociale. Par ailleurs, les spécialistes du PROHUZA identifient le besoin de faire apparaître de nouveaux « réflexes conditionnés » et de créer une « ambiance

³⁹ AH TotalEnergies, 18V01807/615, PROHUZA, Enquête pilote psychotechnique, sociologique et médicale sur l'adaptation au travail industriel de la main-d'œuvre saharienne, Ouargla – Hassi Messaoud, janvier –, avril 1958, rapport préliminaire.

⁴⁰ AH TotalEnergies, 18V01807/615, PROHUZA, Enquête pilote psychotechnique, sociologique et médicale sur l'adaptation au travail industriel de la main-d'œuvre saharienne, Ouargla – Hassi Messaoud, janvier –, avril 1958, rapport préliminaire.

laborieuse » pour faciliter l'émergence d'une nouvelle culture « dans un univers où le travail était plus que méconnu, méprisé »⁴¹.

Les effets de l'industrialisation sur les populations sahariennes

Dans un contexte de profonde instabilité politique, les sociétés pétrolières et les pouvoirs publics commencent à s'interroger sur l'impact de l'industrialisation sur les populations sahariennes. En 1958, l'amiral Fernand Lamorte, directeur des relations extérieures de la CFP-A, reçoit un rapport de Robert Méquillet, officier détaché par le ministère du Sahara dans l'annexe de Laghouat. Ce document dénonce la décadence de l'activité agricole traditionnelle des oasis du Sud saharien en raison du recrutement massif de travailleurs dans les chantiers pétroliers. Selon les autorités militaires, l'introduction du salaire industriel provoque un bouleversement des hiérarchies sociales entre les Berbères nomades et les Noirs harratins, auparavant employés dans l'agriculture oasienne⁴². Dans ce sens, l'émancipation des travailleurs contribue à diffuser un sentiment d'infériorité chez les anciens maîtres et à propager l'idéologie révolutionnaire du FLN dans les oasis. Par ailleurs, les salaires offerts par les entreprises pétrolières déterminent une surenchère et une raréfaction de la main-d'œuvre locale. Le Génie de l'Armée s'estime incapable d'embaucher dans les régions pétrolières et se dit obligé de chercher des travailleurs sahariens dans des oasis à plusieurs kilomètres de distance. En 1959, une nouvelle enquête sur la situation socio-économique du Sahara est confiée au lieutenant-colonel Prud'homme, chef du service des affaires sahariennes du département des Oasis. Cette étude met en évidence la sensible amélioration de l'équipement collectif de la région à la suite de la découverte du pétrole. La nouvelle organisation administrative et financière introduite lors de la création de l'Organisation commune des régions sahariennes (OCRS) en 1957⁴³ permet de réaliser d'importants travaux d'hydraulique, de voirie, de constructions scolaires, hospitalières et administratives. À l'exception de certains groupes restés ancrés dans le système de l'élevage nomade, l'emploi massif de personnel local contribue à la sédentarisation et au relèvement du niveau de vie. Dans ce contexte, on assiste à la diffusion

⁴¹ AH TotalEnergies, 18V01807/615, PROHUZA, Enquête pilote psychotechnique, sociologique et médicale sur l'adaptation au travail industriel de la main-d'œuvre saharienne, Ouargla – Hassi Messaoud, janvier – , avril 1958, rapport préliminaire.

⁴² AH TotalEnergies, 18V01807/714, Note de Mequillet à Lamorte, Laghouat, 19 novembre 1958.

⁴³ Créée par la loi du 10 janvier 1957, l'OCRS est un organisme chargé de la mise en valeur, de l'expansion économique et de la promotion sociale dans les zones sahariennes de la République française. Plus précisément, l'OCRS assure la mise en œuvre des infrastructures nécessaires à assurer le développement industriel de la région.

de nouvelles habitudes de consommation parmi les ménages et à une occidentalisation de la vie des foyers. Parmi les travailleurs industriels :

« On mange plus souvent de viande, on abandonne la kesra au profit de la baguette de pain fantaisie, les fruits ne sont plus rares au repas, les postes radio, les réfrigérateurs, les appareils de chauffage sont de plus en plus à l'honneur dans les demeures oasiennes, tandis que l'adaptation de vêtements pratiques et de bonne coupe, souvent d'origine européenne, se généralise [...] dans le milieu autrefois jalousement conservateur des traditions locales. »⁴⁴

L'étude de Prud'homme confirme que la « décadence généralisée de l'activité agricole dans les oasis » serait la conséquence du recrutement des autochtones sur les chantiers pétroliers. Selon les estimations, les palmeraies du Tidikelt, du Tassili n'Ajjer et de Ouargla auraient perdu plus de 70 % de la main-d'œuvre disponible en l'espace de quatre ans⁴⁵. Cependant, l'abandon progressif des oasis, cumulé à une éventuelle diminution des demandes de main-d'œuvre des sociétés pétrolières auraient pu avoir un fort impact sur la stabilité politique de la région. Dans ce contexte, la CFP-A décide de participer à des programmes de recasement des autochtones mis en place par la Caisse d'accession à la propriété et à l'exploitation rurale (CARER) et l'OCRS. Ces programmes prévoient la création d'oasis artificielles et l'attribution d'une parcelle de 0,75 hectare pour la culture du palmier dattier à chaque famille de travailleurs⁴⁶. La société commence également à étudier des plans pour le développement de l'élevage du mouton et la culture sans sol en milieu désertique dans l'objectif de fournir des compléments de revenu aux travailleurs temporaires⁴⁷.

Au début des années 1960, le risque de « prolétarisation du Sahara »⁴⁸ devient une préoccupation majeure pour les entreprises pétrolières. Dans ce contexte, la direction de la CFP-A comprend l'importance des politiques de développement socio-économique pour garantir la continuité industrielle après l'indépendance. La société confie à l'équipe de François

⁴⁴ AH TotalEnergies, 18V01807/496, « L'Industrialisation du Sahara et l'avenir des autochtones », étude réalisée par le Lt-Colonel Prud'homme, Chef du service des affaires sahariennes du département des Oasis, 28 décembre 1959.

⁴⁵ AH TotalEnergies, 18V01807/496, « L'Industrialisation du Sahara et l'avenir des autochtones », étude réalisée par le Lt-Colonel Prud'homme, Chef du service des affaires sahariennes du département des Oasis, 28 décembre 1959.

⁴⁶ AH TotalEnergies, 18V01807/496, Pierre Doreau, Note sur la culture du palmier dans les départements sahariens dépendants de l'OCRS, Alger, 13 février 1959.

⁴⁷ AH TotalEnergies, 18V01807/496, Pierre Doreau, Note sur l'élevage des moutons en Algérie, Alger, 10 mars 1959 ; Note pour M. le Président-Directeur Général de la CFP(A), « Étude sur l'amélioration des sols en zone désertique », Léon Mangou, Paris, 8 décembre 1959.

⁴⁸ Cette expression, utilisée par Mgr Mercier, archevêque du Sahara, est reprise dans plusieurs études des autorités militaires et par la propagande militante du FLN durant la guerre d'Algérie. AH TotalEnergies, 18V01807/226, « Compte rendu du voyage effectué dans le Sud par MM. Chevrière, Loiseau et Bourricaud », 12 janvier 1960.

Bourricaud, maître assistant en sociologie à l'Université de Bordeaux, une étude sur les transformations en cours chez les travailleurs recrutés par l'entreprise entre Touggourt et El Oued⁴⁹. Selon le projet initial, l'adoption d'une démarche de sociologie quantitative aurait dû permettre de construire un improbable indice d'occidentalisation pour évaluer la transformation au sein du groupe social. Cependant, la méfiance des sujets étudiés vis-à-vis des enquêteurs présents dans l'oasis impose de redimensionner les périmètres de l'analyse. En premier lieu, une équipe de géographes interroge la transformation de l'agriculture traditionnelle et l'impact de l'éducation sur la vie de ce groupe social. En deuxième lieu, une enquête sociologique est menée auprès des originaires de Touggourt pour comprendre les transformations en cours parmi la population d'auxiliaires organiques et non organiques de la CFP-A⁵⁰.

L'étude de Bourricaud montre que la crise de l'agriculture locale n'est pas directement liée à l'introduction de l'activité pétrolière. Celle-ci serait l'effet de la diffusion de la culture de la datte Deglet Nour dans d'autres régions sahariennes et par conséquent de la réduction du rendement relatif de la production de Touggourt et d'El Oued. Par ailleurs, la variabilité saisonnière du travail industriel et le rythme de récupération semblent compatibles avec le cycle de culture du palmier dattier. Contrairement aux constatations des autorités militaires, le recrutement local des entreprises pétrolières a permis de réduire les conditions de sous-emploi des autochtones et de limiter le dépeuplement de la région. Dans le même sens, la transition entre le système d'esclavage agricole et le système du salariat est due à l'activité des pétroliers, mais également aux interventions des pouvoirs publics qui ont fixé le salaire de base dans le département⁵¹.

L'étude sociologique réalisée auprès des habitants de Touggourt met en évidence « [...] un goût du modernisme et de l'occidentalisme qui se caractérise sans doute beaucoup plus par l'attrait de ses productions matérielles que par celui de ses valeurs morales »⁵². Les nouveaux besoins alimentaires, caractérisés par une augmentation de la consommation de viande et du couscous,

⁴⁹ AH TotalEnergies, 18V01807/226, Introduction du professeur Bourricaud à l'étude sur l'incidence de la présence des pétroliers au Sahara sur le mode de vie des populations autochtones, annexe à la note de Chevrière à l'attention de Monsieur le Président-Directeur Général, Alger, 30 juin 1962.

⁵⁰ Les auxiliaires organiques désignent les travailleurs musulmans dont la présence est indiquée dans les organigrammes de l'entreprise, tandis que les auxiliaires non organiques sont des travailleurs qui ne sont pas considérés dans les statistiques officielles.

⁵¹ AH TotalEnergies, 18V01807/226, Introduction du professeur Bourricaud à l'étude sur l'incidence de la présence des pétroliers au Sahara sur le mode de vie des populations autochtones, annexe à la note de Chevrière à l'attention de Monsieur le Président-Directeur Général, Alger, 30 juin 1962.

⁵² AH TotalEnergies, 18V01807/226, Introduction du professeur Bourricaud à l'étude sur l'incidence de la présence des pétroliers au Sahara sur le mode de vie des populations autochtones, annexe à la note de Chevrière à l'attention de Monsieur le Président-Directeur Général, Alger, 30 juin 1962.

se généralisent auprès de l'ensemble de la population⁵³. Dans le même sens, l'adoption de vêtements de style européen et l'achat de biens de consommation sont considérés comme des indicateurs de l'occidentalisation des travailleurs. Cependant, ces transformations semblent corrélées à l'amélioration du niveau d'instruction et aux perspectives du travail industriel plutôt qu'au recrutement au sein d'une entreprise pétrolière. Durant des entretiens réalisés dans un centre d'apprentissage, l'enquêteur remarque que :

« À la question : “Que feras-tu avec l'argent que tu gagneras ?” On a la réponse : “Maison d'abord, voiture ensuite”. Cette constatation confirme l'idée que si le jeune travailleur ne trouvait pas de travail dans la région, il serait amené à chercher des opportunités professionnelles au nord de l'Algérie ou en Métropole. »⁵⁴

Les résultats des différentes études réalisées entre 1958 et 1962 mettent en évidence un point en commun : l'exigence d'une politique de promotion sociale des populations sahariennes. Dans ce sens, la transition entre un modèle de société traditionnelle et la société industrielle doit être accompagnée par des actions de formation. Cela permettrait d'améliorer la qualité de la main-d'œuvre employée par les sociétés pétrolières et d'obtenir ainsi la « reconnaissance » des populations locales « [...] étant donné que l'on trouve chez la plupart un désir intense de s'instruire »⁵⁵. Les actions de formation sont donc envisagées sur trois niveaux : alphabétisation de base, enseignement primaire et formation technique élémentaire, enfin enseignement à l'école technique. Si le premier niveau de formation peut être réalisé au centre de formation de la base de Maison Verte, la mise en place des formations des deux autres niveaux impose de réaliser des accords avec les autres entreprises du secteur et des organismes de formation en Algérie ou en métropole. Un dispositif ainsi conçu permettrait de limiter les effets secondaires d'une « occidentalisation » ou, pour mieux dire, une « francisation » de la société saharienne complètement déliée de l'apprentissage des rythmes et des obligations du travail industriel.

Conclusion

⁵³ AH TotalEnergies, 18V01807/226, Introduction du professeur Bourricaud à l'étude sur l'incidence de la présence des pétroliers au Sahara sur le mode de vie des populations autochtones, annexe à la note de Chevrière à l'attention de Monsieur le Président-Directeur Général, Alger, 30 juin 1962.

⁵⁴ AH TotalEnergies, 18V01807/226, Introduction du professeur Bourricaud à l'étude sur l'incidence de la présence des pétroliers au Sahara sur le mode de vie des populations autochtones, annexe à la note de Chevrière à l'attention de Monsieur le Président-Directeur Général, Alger, 30 juin 1962.

⁵⁵ AH TotalEnergies, 18V01807/714, Note de Chevrière à l'attention de Monsieur le Président-Directeur Général
Objet : Étude sur l'incidence de la présence des pétroliers au Sahara sur le mode de vie des populations autochtones, Alger, 30 juin 1962.

En 1960, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), organisation syndicale créée durant la guerre pour rassembler les militants syndicaux autour de la lutte pour l'indépendance nationale⁵⁶, estime la présence en son sein de 2 500 ou 3 000 Algériens, sur un total de 9 000 travailleurs actifs dans le secteur pétrolier toutes catégories confondues⁵⁷. L'existence d'« un sous-prolétariat pétrolier » permet d'envisager la formation d'une classe de techniciens algériens grâce à la scolarisation massive et aux luttes syndicales pour l'algérianisation des métiers du pétrole⁵⁸. Dès l'indépendance de 1962, le besoin de stabilité de la production pétrolière en Algérie impose aux entreprises françaises de repenser leurs relations avec les nouvelles institutions nationales. Après les mouvements de grève qui caractérisent l'année 1964, les négociations entre sociétés, gouvernement et syndicat déterminent la mise en place d'un système de coopération fondé sur le transfert de technologie. La naissance du travailleur algérien du pétrole se réalise grâce à l'institutionnalisation de programmes de formation et de progression professionnelle et à l'introduction de nouvelles méthodes de gestion des ressources humaines. La mise en place des programmes d'algérianisation accompagne alors la transition entre un système fondé sur le savoir colonial et un système de gestion rationnelle de la main-d'œuvre locale. L'abandon du principe d'« aptitude au travail industriel » au profit de celui d'« acquisition de compétences » permet de rééquilibrer les relations entre anciens colonisateurs et anciens colonisés et assure la continuité industrielle du secteur pétrolier jusqu'à la nationalisation du 24 février 1971.

⁵⁶ GALLISSOT René, « Syndicalisme et nationalisme : La fondation de l'Union Générale des Travailleurs Algériens, ou du syndicalisme CGT au syndicalisme algérien (1954-1956-1958) », *Le Mouvement social*, 1969, 66, p. 7-50.

⁵⁷ AH TotalEnergies, 18V01807/713, UGTA Cercle ouvrier et CISL, « Pétrole et Gaz Saharien. Le point de 1960 ».

⁵⁸ AH TotalEnergies, 18V01807/713, UGTA Cercle ouvrier et CISL, « Pétrole et Gaz Saharien. Le point de 1960 ».

Agro-industrie coloniale en Côte d'Ivoire (1910 à 1960) : opposition d'un complexe technique traditionnel à un complexe technique dit européen

Koffi Innocent DIEZOU

Les différents secteurs industriels en Côte d'Ivoire ont émergé à la suite d'une volonté de rendre opérationnels des procédés de production pour générer des ressources économiques. La forêt « milieu hostile » fut le point de départ de ce mouvement. Le complexe technique, dans ce contexte, englobe l'ensemble de l'activité et les moyens pour la mener à bien. Les exploitants, entrepreneurs et techniciens engagés dans cette voie avaient des objectifs, bien que les outils pour les atteindre ne fussent pas complètement définis. Comment rendre opérationnels les procédés ? Lesquels naissaient tous d'une série de décisions diversement interprétées : la « mission civilisatrice », le « développement », « l'aménagement des terres neuves », etc. Ayant constaté l'impact de la révolution industrielle en Europe, particulièrement en France, fallait-il opter pour une industrialisation de cette terre dite hostile, du fait de son important couvert végétal, ou de l'abondance apparente de ses ressources immédiatement exploitables, afin de la rendre viable et rentable ? Ou fallait-il se limiter à une politique de drainage, suivant un système de protectorat et de comptoirs de commercialisation des ressources immédiatement exploitables de la colonie ?

Dans le jeu de cette hésitation, le territoire de la Côte d'Ivoire s'est transformé en un espace marqué par une opposition des choix et des méthodes, entre les colons français d'une part, et entre ces derniers et les populations autochtones, d'autre part, qu'il fallait convertir en ouvriers, travailleurs et hommes de machines. Dans le contexte de l'essor industriel de la fin du XIX^e siècle, l'Europe disposait des moyens techniques pour mettre en œuvre l'entreprise coloniale et en faire une priorité. Mais comme dans toute entreprise, il fallait trouver des capitaux. La conquête coloniale, alors perçue comme la principale œuvre du XX^e siècle, prenait appui sur le potentiel prometteur des grandes étendues de terres à exploiter. L'apport de capitaux se présentait comme une forme d'obligation pour l'État français qui voulait encourager l'œuvre coloniale, et accroître le désir de ses citoyens d'investir et de mettre en œuvre leurs savoirs et savoir-faire techniques sur ces territoires. C'est avec le gouverneur Roume que le domaine colonial français en Afrique de l'Ouest prit véritablement forme. Entre 1902 et 1904, il édifia un ensemble d'institutions politiques et financières qui permirent de structurer et d'organiser au plan administratif l'Afrique occidentale sous domination française.

Les idéologies développées alors incitaient à fonder une société dite civilisée, dans un pays considéré comme sous-peuplé, ou couvert de terres considérées comme vacantes. La colonisation pionnière en fut le résultat¹. Les premières oppositions se déroulèrent entre les acteurs français, à travers des débats d'idées entre des groupes parlementaires. Les secondes oppositions eurent lieu entre les administrateurs affectés à la Côte d'Ivoire et les populations locales, parce que les Français avaient en charge la politique, l'administration et la gestion au plan économique de leur territoire. Trois axes d'opposition entre le pouvoir colonial et les populations autochtones en découlèrent : l'autonomie des territoires de l'Empire colonial français, les exploitations commerciales et agricoles qui ont contribué à installer une économie de cueillette et plus tard, l'implantation d'entreprises à caractère industriel de première transformation.

Les premières installations des établissements d'exploitation à caractère commercial

À l'orée du XX^e siècle, la conquête coloniale française était toujours sujette à des soubresauts entre ses partisans et ses opposants. Dans ce contexte, la loi de finances du 13 avril 1900 constituait la première charte d'autonomie coloniale mise en place par la France. Il s'agissait d'apporter une réponse aux critiques qui considéraient l'entreprise coloniale comme un gouffre financier et de faire payer aux colonies leur propre conquête. Dans ce contexte, les colonies, exposées à des insuffisances financières devaient recourir à l'emprunt qui leur donnait en définitive l'autonomie financière, en les dotant de la personnalité civile². Mais les taux d'intérêt étaient parfois élevés pour le budget de ces jeunes territoires qui recouraient alors aux banques, avec comme garant l'État français. Ce montage financier contribuait à faire de ces prêts des emprunts d'État et la Banque de l'Afrique occidentale³ fut créée par décret du 29 juin 1901 en tant que banque d'émission privilégiée⁴.

¹ RAISON Jean-Pierre, *La Colonisation des terres neuves intertropicales*, O.R.S.T.O.M., Collection de référence 3476, 1968, 116 p., p. 6-7.

² Les colonies, au sens le plus large du terme, gouvernements généraux, colonies proprement dites, territoires assimilés étaient dotés de la personnalité civile. (Décret de 1912, article 50). ANOUMA René-Pierre, *Impôt de capitation et travail forcé en Côte d'Ivoire 1901-1946*, thèse de doctorat d'État, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1987, tome 1, 417 p., p. 100.

³ Archives nationales de Côte d'Ivoire (ci-après ANCI), dossier V-11-276 (5303), fiche de renseignements sur les maisons commerciales de la colonie 1923, Série B, numéro 1, Banque de l'Afrique occidentale (BAO). Décret du 29 juin 1901 portant fondation d'une banque d'émission privilégiée, de prêt et d'escompte.

⁴ Même source que note précédente. Capital social initial de 1,5 million de francs, porté à 6 millions par décret du 7 juillet 1910.

La garantie de l'État français était une forme d'avance, que le budget de la colonie concernée devait rembourser aussitôt qu'il disposait d'un excédent de recettes⁵. Pour garantir le remboursement des emprunts, l'État français avait élaboré un système fiscal que l'on peut qualifier à la fois de rudimentaire et contraignant, car la charge des emprunts s'accroissait chaque année, l'excès de fiscalité devenait inéluctable. La chasse à l'imposition et l'engagement pour les activités de production devinrent les principales activités des administrateurs coloniaux. Il fallait obtenir une main-d'œuvre gratuite dans les exploitations. L'imposition devait être convertie en biens et services, les populations ne comprenant pas les mécanismes d'usage de la monnaie introduite par la France. La mise en place d'une agriculture de rente devait participer à la génération de ressources financières, ce qui pose la question de la terre arable à exploiter, de la force de travail et de la main-d'œuvre ouvrière. La question de la définition juridique d'un régime foncier qui devait garantir l'exploitation de la colonie était aussi primordiale⁶. Mais le choix d'un régime foncier efficace était difficile, car la coutume foncière trouvée sur place ne fonctionnait que sur des droits d'usage assez complexes. En 1900, le lieutenant-gouverneur Joseph-François Clozel prit un décret⁷ qui restreignait les revendications de l'administration aux terres considérées comme vacantes et sans maître⁸. L'administration française s'était retrouvée confrontée à trois schémas⁹ possibles de direction de la colonie ivoirienne : d'une part, accepter la situation coutumière et s'en accommoder¹⁰ ; d'autre part, transposer la législation française ; enfin, confrontée à des affaires complexes s'apparentant à une gestion au cas par cas, l'administration avait décidé d'adopter une solution originale. La France, après avoir opté pour le système de l'administration directe, avait défendu, en la personne de Jules Ferry, le « protectorat »¹¹ qui était essentiellement une déclaration de chasse gardée vis-à-vis de l'étranger, prolongée par la conférence de Berlin¹². En métropole française, trois ministères s'étaient partagé les attributions de ces territoires : l'Intérieur, les Affaires étrangères et pendant des décennies, celui de la Marine ou le ministère du Commerce¹³.

⁵ ANOUMA René-Pierre, *Impôt de capitation...*, thèse citée, tome 1, p. 101.

⁶ BRUNSCHWIG Henri, « Colonisation-Décolonisation. Essai sur le vocabulaire usuel de la politique coloniale », *Cahiers d'études africaines*, 1, 1, 1960, p. 45.

⁷ Décret du 30 août 1900, article 1^{er} : les terres vacantes et sans maître de la Côte d'Ivoire font partie du domaine de l'État.

⁸ LEY Albert, *Le Régime domanial et foncier et le développement économique de la Côte d'Ivoire*, Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1972, 746 p., p. 11.

⁹ LEY Albert, *Le Régime domanial...*, *op. cit.*, p. 11.

¹⁰ CLOZEL François-Joseph, VILLAMUR Roger, *Les Coutumes indigènes de la Côte d'Ivoire. Documents publiés avec une introduction et des notes*, Paris : A. Challamel, 1902, 539 p.

¹¹ DUVAL Eugène-Jean, *Aux Sources officielles de la colonisation française – 2e période – 1870-1940*, Paris : L'Harmattan, 2008, 386 p., p. 269.

¹² BRUNSCHWIG Henri, « Colonisation-Décolonisation », *op. cit.*, p. 46-47.

¹³ DUVAL Eugène-Jean, *Aux Sources officielles de la colonisation...*, *op. cit.*, p. 270.

La colonie ne disposait pas de représentants au Parlement français, mais elle élisait un délégué au conseil supérieur des colonies¹⁴. En fonction des décisions exclusives de ce conseil, la Côte d'Ivoire fut répartie en dix-neuf cercles, comprenant chacun un nombre variable de subdivisions pour opérationnaliser au mieux son exploitation. L'autofinancement des entreprises de production sur les nouveaux territoires était le principe de l'aventure coloniale. Les échecs financiers, les crises en Europe et la mainmise de l'État français sur les explorations coloniales à travers les crédits et financements accordés pour encourager les différentes campagnes coloniales avaient réorienté l'entreprise coloniale en action politique. Plus qu'une aventure de prestige et d'expansion d'un territoire, la colonisation avait fait intervenir les hommes politiques français parallèlement ou en association avec les pionniers¹⁵. Le pouvoir législatif y avait été automatiquement impliqué. L'ère des comptoirs était ainsi achevée, le but était de passer des compagnies commerciales aux compagnies d'exploitation. Les compagnies CFK¹⁶, SCOA¹⁷ et CFAO¹⁸ étant devenues les plus puissantes avaient connu des évolutions et fortunes diverses.

La politique des postes sous Angoulvant et l'introduction des entreprises à capitaux

En 1908, le lieutenant-gouverneur Angoulvant¹⁹, à sa prise de poste à la colonie, dressa un bilan partiel de l'occupation du territoire en ces termes :

« En 1908, nous étions théoriquement les maîtres de tout le pays en regard des puissances étrangères. En fait, la plus grande partie de la zone sylvestre, où les reconnaissances continuaient à se poursuivre nombreuses, était à soumettre. Pour

¹⁴ ANCI, dossier V-30-102 (5278), monographie pour l'exposition coloniale internationale de Paris 1931.

¹⁵ Entreprises en noms propres ou en commandite simple.

¹⁶ ANCI dossier V-11-276 (5303), fiche de renseignements sur les maisons commerciales de la colonie 1923, Série F, numéro 5. Compagnie française de Kong (CFK), fondée le 4 juin 1894 (capital social de 8,2 millions de francs) ; comptoirs à Assinie et Lahou. Transport par vapeur : lagune de Bassam : vapeur « Comoé » et chaland de 80 t. ; à Assinie : vapeur « Ferry » et chaland de 50 t. ; à Lahou : vapeur « Gouro » et chaland de 70 t. Plantation de café à Elima, fournisseur de l'intendance pour la côte d'Afrique : production de 80 t, 175 000 pieds d'arbres plantés, deux Européens, usine de décortication.

¹⁷ ANCI dossier V-11-276 (5303), fiche de renseignements sur les maisons commerciales de la colonie 1923, Série C, numéro 7. Société commerciale de l'Ouest-Africain (SCOA) reconnue société anonyme, une factorerie régie par capitaux.

¹⁸ ANCI dossier V-11-276 (5303), fiche de renseignements sur les maisons commerciales de la colonie 1923, Série F, numéro 3. Compagnie française de l'Afrique Occidentale CFAO, fondée en 1887, F. Bohn président, traite toute opération se rattachant directement ou indirectement à la création et au développement du commerce et de l'industrie en Afrique : transports lagunaires (non réguliers) à Assinie, Aboisso, Bassam, Abidjan, Lahou ; transports automobiles (non réguliers) sur Bobo Dioulasso ; fabrique de glace à Abidjan.

¹⁹ KIPRE Pierre, *Villes de Côte d'Ivoire 1893-1940*, tome 1, Abidjan-Dakar-Lomé : Les nouvelles éditions africaines, 1985, 238 p., p. 95-98.

aboutir à ce résultat, il fallait renoncer à la méthode pacifique et appuyer par des forces militaires les efforts tentés pour assurer la maîtrise de la forêt. »²⁰

Dans son programme visant à organiser et à administrer les territoires, Angoulvant avait élaboré dès 1908 les grandes lignes d'une politique de postes qui rendrait plus opérationnelles les subdivisions²¹. Il avait introduit dans la colonie les investissements de capitaux. Lui-même avait participé à la gestion de l'une des grandes compagnies, en l'occurrence la SCOA, en tant qu'administrateur²². L'option d'Angoulvant avait contribué à l'étouffement des pionniers, exploitants privés qui avaient démarré leurs entreprises sur leurs fonds propres. La Côte d'Ivoire, l'avait-il défendu, n'était pas une colonie d'émigration²³. Le poste devait être, au gré des intérêts du colonisateur, au centre de l'outillage colonial et au cœur des innovations²⁴. Au sujet de la forêt ivoirienne, le gouverneur Angoulvant avait rédigé une lettre²⁵ qui avait servi à présenter ses ambitions :

« Cette forêt, je la connais de longue date, et j'ai plus que jamais la volonté de l'exploiter rationnellement, pour qu'elle serve enfin au progrès et au bien-être des peuples noirs, après avoir été la cause primordiale de leur existence chétive, inquiète et troublée par d'incessantes alertes, comme d'ailleurs le refuge des dernières résistances contre notre action civilisatrice. "L'idée que l'on peut, en quelque sorte (dit M. P. Leroy-Beaulieu), civiliser l'Afrique, ou tout au moins en développer les richesses naturelles sans prendre toute la direction économique et politique des peuplades africaines est une idée frivole." Quels que soient les obstacles à vaincre pour y parvenir, la mise en œuvre de nos ressources forestières africaines entre dans mon programme de gouvernement. »²⁶

²⁰ ANGOULVANT Gabriel, *La Côte d'Ivoire. Brochure de propagande publiée sous l'administration*, Bingerville : Imprimerie du Gouvernement, 1915, VII-131 p., p. 25.

²¹ Il estima que l'on devait contraindre les indigènes à produire plus de cacao, de caoutchouc et de coton ; ces derniers devaient aussi avoir des troupeaux de bœufs, de moutons et de porcs dans chacun de leurs villages. Cité par KIPRE Pierre, *Villes de Côte d'Ivoire...*, op. cit., p. 97.

²² ANCI dossier V-11-276 (5303), fiche de renseignements sur les maisons commerciales de la colonie 1923, Série C, numéro 7. Fondée en 1907 et spécialisée dans l'import/export, la SCOA était constituée d'un capital initial de 3 millions de francs, porté à 4 millions en 1915, 18 en 1919 et 30 en 1920.

²³ ANGOULVANT Gabriel, *La pacification de la Côte d'Ivoire, 1908-1915 : méthodes et résultats*, Paris : Larose, 1916, 395 p.

²⁴ KIPRE Pierre, *Villes de Côte d'Ivoire...*, op. cit., p. 98.

²⁵ À la fin de son mandat en Côte d'Ivoire, il était toujours membre du conseil d'administration de la Société commerciale de l'ouest africain (SCOA) et de l'Académie colonie science (ACS).

²⁶ Lettre-préface à BERTIN André, BENOIST Raymond, BETTENFELD M., *Mission d'études forestières envoyées dans les colonies françaises par les ministères de la Guerre, de l'Armement et des Colonies, I Les bois de la Côte d'Ivoire*, Paris : Larose, 1918, 176-VII f. de pl.

L'institutionnalisation de l'exploitation forestière, les concessions provisoires et le rôle de l'administration

Angoulvant avait opté pour les choix économiques de Louis-Gustave Binger²⁷ concernant la délivrance des concessions aux entreprises à capitaux importants pour le développement de la colonie²⁸. L'institutionnalisation de l'exploitation forestière conduisit à sa réglementation²⁹. Des arrêtés successifs furent promulgués en vue d'apporter des solutions aux différents problèmes qui se posaient³⁰. Angoulvant créa le Service forestier, par l'arrêté numéro 1884 du 12 mars 1912³¹. Il souhaitait que des compagnies à capitaux importants investissent ce secteur et l'industrialisassent³². L'application implicite de l'arrêté Binger du 10 septembre 1893³³ octroya à l'administration coloniale un statut de juge et partie. De 1900 à 1935, l'administration avait limité ses revendications aux terres vacantes et sans maître³⁴. Cette revendication eut des incidences sur l'industrie forestière. En effet, le décret du 20 juillet 1900 portant sur le régime forestier applicable à la colonie avait distingué les bois

²⁷ Premier lieutenant-gouverneur de la Côte d'Ivoire (1893-1895), devenue officiellement colonie française.

²⁸ « *Le capitaine Binger n'hésite pas à mettre en avant sa préférence pour le partage des colonies en grandes concessions attribuées à de puissantes sociétés : il est de ceux qui préconisent que les charges de colonisation soient supportées par de grandes sociétés financières privées en contrepartie de l'attribution de vastes territoires à titre de concession.* » Extrait de GARRIER Claude, *L'Exploitation coloniale des forêts en Côte d'Ivoire, une spoliation institutionnalisée*, Paris : L'Harmattan, 2007, 256 p., p. 107. Il devient gouverneur de la colonie l'année où est créée l'Union coloniale. L'objectif de cette union est de réunir les moyens nécessaires pour le développement du commerce et de l'industrie française dans les colonies. Voir la thèse de YAYAT D'ALEPÉ Hubert, *Une Économie coloniale de transition : La Côte d'Ivoire de 1893 à 1919*, Paris, thèse de doctorat, Université Paris VII, 1979, 557 p., p. 11.

²⁹ GARRIER Claude, *L'Exploitation coloniale...*, op. cit., p. 137.

³⁰ DU VIGNAUX M. F., « Adaptation des aménagements suivant l'évolution des besoins et des techniques d'exploitation », Congrès national du bois, *Actes officiels du Congrès national du bois*, Paris : Compagnie française d'éditions, 1953, LII-908 p., p. 63.

³¹ L'article 2 précisait que « *le service forestier étudie, centralise et traite, pour le lieutenant-gouverneur, toutes questions ou affaires de quelques natures qu'elles soient, se rapportant à la mise en valeur ou à l'exploitation du domaine forestier* ».

³² Cinq gardes des Eaux et Forêts métropolitains furent détachés en septembre 1912 pour être mis à la disposition des commandants de cercle et furent affectés « au contrôle des exploitations temporaires et à celui de l'application de l'arrêté général du 18 juin sur le régime forestier », tandis que quatre gardes auxiliaires ivoiriens furent recrutés par le cercle des lagunes. Cet effectif étant jugé insuffisant, deux adjoints des services civils (Durand et Parcel) furent commissionnés en qualité d'adjoints forestiers à Abidjan et Tiassalé, deux sergents d'infanterie coloniale furent aussi commissionnés pour Zuénoula et Oumé. (*Journal officiel de Côte d'Ivoire*, ci-après JOCI, n° 16 du 31 août 1912, arrêté local du 23 août 1912).

³³ L'arrêté conférait le droit au gouverneur d'accorder des concessions sur l'ensemble des terres et lui donnait compétence pour juger de la validité des oppositions, arrêté Binger, *Bulletin officiel de la Côte d'Ivoire*, 1902, p. 84. « *Les concessions accordées en 1895-1897, portant sur 56 petits établissements, sont définitives et gratuites. Huit concessions forestières pour l'abattage d'acajou sont délivrées pour un an renouvelable, pour 1 000 à 100 000 hectares, moyennant 0,10 F-or par hectare. Ce système de la tarification à l'hectare des exploitations forestières est conservé avec quelques nuances dans le système des "permis temporaires d'exploitation" à partir du 20 juillet 1900, puis des "conventions d'aménagement exploitation" des années 1900. Les terres défrichées sont concédées à 0,50 F-or aux exploitants agricoles et à moins encore à d'éventuels éleveurs* », (GARRIER Claude, *L'Exploitation coloniale...*, op. cit., p. 111).

³⁴ LEY Albert, *Le Régime domanial...*, op. cit., p. 14.

domaniaux des bois appartenant à des particuliers dans l'exploitation forestière de la colonie³⁵. Puis l'arrêté du 23 juin 1912 avait confirmé la sélection sur la base des capitaux, grâce au rôle décisif du Decauville dans le cas de plusieurs demandes concurrentes pour un chantier. Désormais, la possession d'une voie Decauville donnait le droit de priorité sur les chantiers voisins³⁶. Auparavant, entre 1907 et 1912, les chantiers forestiers accordés aux exploitants africains étaient plus nombreux³⁷, alors que ces derniers ne bénéficiaient pas assez de moyen d'échange en numéraire pour s'acquitter des redevances, droits de patente, consignations, etc.

Avec la domination des compagnies forestières, les coupeurs indépendants étaient tombés sous la dépendance des firmes auxquelles ils livraient leur bois³⁸. Désormais, l'industrie du bois était articulée autour de quelques firmes qui possédaient le monopole. Elles étaient réparties en deux groupes : celles qui possédaient des parcs à bois et les firmes qui possédaient des scieries. La quasi-totalité des autres exploitants forestiers étaient leurs clients et leur livraient la production de leurs chantiers³⁹. L'introduction d'un règlement beaucoup plus strict par l'administration et son contrôle a donc eu pour conséquence l'éviction progressive des petits exploitants de la coupe. Toutefois, elle a offert des marges de manœuvre aux paysans africains organisés en collectivités, leur permettant d'exploiter des forêts avoisinant leurs villages⁴⁰.

Par ailleurs, les firmes contribuèrent à l'industrialisation de la filière bois, en introduisant des unités de transformation locale du bois de coupe. L'arrivée des scieries dans l'entreprise sylvicole ivoirienne fut perçue comme un moyen d'éviter les gaspillages trop importants sur les chantiers. C'est en 1918 à Grand-Bassam (précisément à Moossou), quelques années après les premières exploitations d'Acajou Bassam dans la région, que s'installa une entreprise à capitaux possédant une usine de travail du bois : la Scierie de la compagnie forestière de l'Afrique française (SCAF). À côté de celle-ci s'implanta la Scierie de la société Vizios et Cie, une entreprise africaine qui se dota d'engins à moteur, afin de traiter parallèlement les bois impropres à l'exportation. La Scierie des établissements Émile Hubert, fut ensuite montée à Abidjan. À partir de 1950, le nombre d'installations industrielles s'accrut très sensiblement, pour passer à vingt-neuf unités.

³⁵ JOCI du 5 septembre 1900, décret du 20 juillet 1900, art. 1^{er}.

³⁶ YAYAT D'ALEPÉ Hubert, *Une Économie coloniale...*, thèse citée, p. 219.

³⁷ JOCI du 15 octobre 1912, Circulaire du lieutenant-gouverneur aux administrateurs de cercle ; n° 382 bis F, 1912 ; p. 630.

³⁸ YAYAT D'ALEPÉ Hubert, *Une Économie coloniale...*, thèse citée, p. 223.

³⁹ Archives nationales d'outre-mer (France, ci-après ANOM), Côte d'Ivoire, rapport de l'inspecteur Kair du 30 juin 1919 sur les grands travaux publics. Ministère des Colonies. Direction des Affaires économiques et du Plan 1835-1964. Direction générale. Inspection. Dossiers par colonie. Côte d'Ivoire. 1 AFFECO 101/1.

⁴⁰ YAYAT D'ALEPÉ Hubert, *Une Économie coloniale...*, thèse citée, p. 223.

Cependant, dès les années 1910, dans une forme de concurrence, plusieurs entreprises cherchèrent à augmenter leurs taux de transformation des grumes en installant des ateliers annexes⁴¹ : des menuiseries, caisseries, fabrication de panneaux préfabriqués, de frises à parquet, etc. Cette effervescence autour de l'exploitation sylvicole provoqua des pénuries de bois. Les conséquences étaient perceptibles sur le couvert végétal, considérablement détruit. Déjà, le décret du 20 juillet 1900⁴² portant sur le régime forestier, y avait consacré deux articles⁴³ dans son chapitre sur les bois domaniaux et la protection des essences forestières. Dès lors, l'exploitation des arbres à caoutchouc fut vue comme une voie de substitution à l'industrie de la coupe de bois. L'instauration de l'impôt dit de capitation contraignit les populations à s'en acquitter en produits dits de cueillette (caoutchouc, ivoire)⁴⁴. La possibilité accordée aux populations de payer une partie de l'impôt en nature, en particulier en caoutchouc, donna un véritable coup de fouet à la pratique de cette activité. Après 1907, les autochtones prirent une place de plus en plus importante dans l'exploitation du latex⁴⁵. Pour affirmer son contrôle sur cette production, la Société coloniale française de la Côte de Guinée entreprit de planter 5 000 pieds de caoutchouc. À Dabou, elle créa une exploitation agricole sur une concession d'environ 600 hectares⁴⁶. L'administration décida en 1909, à la suite des entreprises, de créer soixante-sept plantations avec 80 000 plants de gohines dans le cercle de Korhogo et 35 000 dans celui de Kong⁴⁷. Confrontée à une concurrence entre les exploitants européens, autochtones et étrangers africains, l'administration prit un arrêté⁴⁸ en 1911 pour réglementer la saignée et organiser les jachères⁴⁹. L'hévéa *brasiliensis*, promu par

⁴¹ ANGOULVANT Gabriel, *La Côte d'Ivoire...*, *op. cit.*, p. 114.

⁴² DARESTE P., APPERT G., LEGENDRE M. (dir.), *Recueil de législation et jurisprudence coloniales*, Paris : Challamel, 1900, 3, 1, p. 27.

⁴³ Art. 4. – Pour les différentes essences, des arrêtés du gouverneur fixeront les dimensions au-dessous desquelles les arbres devront être réservés. Tous les arbres à latex seront réservés.

Art. 10. – Dans les forêts où il existerait des essences de grande valeur, il pourra être imposé à l'exploitant de faire planter chaque année, à ses frais, un nombre de plants de même essence ou d'une essence aussi riche au moins double de celui des arbres abattus dans le cours de l'année ; ces essences précieuses étant spécifiées par arrêtés. De même, en ce qui concerne le caoutchouc ou la gutta-percha, il pourra être imposé à l'exploitant l'obligation de planter annuellement un nombre d'arbres ou de lianes à latex qui ne sera pas inférieur à 150 pieds d'arbres ou 200 pieds de lianes par tonne récoltée dans l'année.

⁴⁴ CUVILLIER-FLEURY Robert, *La Main-d'œuvre dans les colonies françaises. De l'Afrique occidentale et du Congo*, Paris, thèse de doctorat, Université de Paris, 1907, 265 p., p. 53.

⁴⁵ ANOM, A.O.F. 2G7-22, Côte d'Ivoire, Rapport agricole, premier trimestre 1907.

⁴⁶ AOF, *Rapport d'ensemble sur la situation générale de la colonie de la Côte d'Ivoire en 1899*, Grand Bassam : Imprimerie du Gouvernement, 1900, 50 p., p. 37.

⁴⁷ YAYAT D'ALEPÉ Hubert, *Une Économie coloniale...*, thèse citée, p. 251.

⁴⁸ Arrêté n° 400 bis du 23 mai 1911 réglementant la saignée des plantes à caoutchouc.

⁴⁹ YAYAT D'ALEPÉ Hubert, *Une Économie coloniale...*, thèse citée, p. 247.

A. Chevallier⁵⁰ et exigeant une main-d'œuvre importante à la récolte, fut abandonné au cours de cette année au profit du *funtumia elastica*, préféré pour ses nombreux avantages⁵¹. Enfin, la place de plus en plus importante occupée par les autochtones dans les circuits commerciaux conduisit le lieutenant-gouverneur à immiscer l'administration dans le commerce des productions locales des corps gras et oléifères. Les huiles produites par les autochtones avaient l'inconvénient de s'altérer rapidement, ce qui diminuait leur valeur marchande⁵². Cet inconvénient disparaissait si des procédés industriels étaient appliqués. Or, les populations autochtones éprouvaient des difficultés (réelles ou feintes) à porter leurs fruits aux usines. L'administration leur imposa le devoir de se consacrer uniquement à la culture des palmiers et à la récolte des fruits, pour qu'ils en saisissent les avantages lorsqu'ils en tireraient profit. La Côte d'Ivoire possédait quatre unités de traitement des graines de palme et de palmistes, utilisant du matériel de trois constructeurs différents. La plus importante était celle de Drewin, dans le Cercle du Bas-Sassandra, deux autres se situaient aux environs de Bingerville et la quatrième sur le Comoé, à peu de distance de Bassam.

Les cultures de luxe dans l'agro-industrie et les complexes techniques mixtes

Les exploitations industrielles du caoutchouc, du palmier à huile et du bois étaient considérées comme des industries de cueillette, ou des entreprises d'adaptation des pratiques des populations autochtones à celles des ingénieurs, techniciens et pionniers européens. Angoulvant opta pour l'introduction des cultures dites de luxe dans la colonie de Côte d'Ivoire, parce que les concurrents anglais avaient décidé de les cultiver sur leurs territoires. Haudricourt précisait que leur richesse en éléments aromatiques ou en alcaloïdes et leur valeur hygiénique ou médicinale constituaient un enrichissement⁵³ pour la métropole. Elles assuraient un approvisionnement en aromates et en épices⁵⁴ à la France. Parmi les « plantes de luxe »⁵⁵, Haudricourt citait le caféier et le cacaoyer. Ces deux plantes, qui se sont jumelées et parfois concurrencées, ont rythmé l'histoire de l'exploitation industrielle agricole en Côte d'Ivoire.

⁵⁰ DIEZOU Koffi Innocent, *Forêt et industrie : une histoire entre techniques et société*, thèse de doctorat, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2015, 507 p., p. 74-76.

⁵¹ YAYAT D'ALEPE Hubert, *Une Économie coloniale...*, thèse citée, p. 251.

⁵² DIEZOU Koffi Innocent, *Forêt et industrie...*, thèse citée, p. 59-62.

⁵³ HAUDRICOURT André-Georges, HEDIN Louis (préface CHEVALIER Auguste), *L'Homme et les plantes cultivées*, Paris : Gallimard, 1943 (4^e éd.), 233 p., p. 174.

⁵⁴ HAUDRICOURT André-Georges, HEDIN Louis, *L'Homme et les plantes...*, *op. cit.*, p. 174.

⁵⁵ Les autres plantes de luxe pour Haudricourt étaient le théier, la vanille, le camphre, les plantes à usage médicinal comme le quinquina, enfin la canne à sucre, selon la tradition culinaire européenne qui prévalait jusqu'au XVIII^e, voire XIX^e siècle. HAUDRICOURT André-Georges, HEDIN Louis, *L'Homme et les plantes...*, *op. cit.*, p. 174.

Dans un premier temps, le caféier prit le dessus. La plantation de café d'Elima⁵⁶, résultant de la concession attribuée à Arthur Verdier par l'intermédiaire de sa compagnie, la CFK, fut ainsi la première exploitation agricole organisée. L'hégémonie du café commença cependant à baisser en raison de la chute des cours vers 1908. Confronté à cet échec, Angoulvant engagea une campagne de propagande en faveur des plantations cacaoyères. Toutefois, jusqu'en 1945, les populations Baoulés réquisitionnées pour le travail forcé dans les plantations coloniales n'étaient pas très disposées à se laisser imposer cette nouvelle culture par les colonisateurs⁵⁷. Le choix de commencer par l'Est fut judicieux, le changement du statut social des planteurs de la Gold Coast (actuel Ghana) avait incité (bien plus que la contrainte) les populations Agni de l'Indénié à s'y adonner⁵⁸. À partir de cette zone, la culture du cacao s'étendit jusqu'aux régions de Bouaké et de M'Bahiakro, englobant Dimbokro. L'ère du cacao débuta en 1923 et se maintint jusqu'en 1929, subissant les effets de la crise boursière. À partir de 1929, les maisons de commerce ne furent plus approvisionnées par les exploitants africains⁵⁹. Le 30 octobre 1930, Dieudonné-François Reste fut nommé lieutenant-gouverneur de la Côte d'Ivoire, en remplacement de Jules-Brevié. Mais comme le nouveau gouverneur n'était toujours pas officiellement en fonction, la crise se prolongea jusqu'en 1932 par le refus des planteurs autochtones réunis sous « l'entente »⁶⁰ de vendre leurs récoltes aux grandes compagnies : SCOA, CFAO, CICA, CFCI, de Teisseyre, Comptoirs sénégalais, Africaine française, Peyrissac... Le 28 décembre 1932, Reste décida d'intégrer son poste. De 1929 à 1932, les résultats étaient très mauvais sur l'ensemble de la production. De janvier 1933 à mai 1935, Reste procéda à l'application d'un programme de redressement. Il entreprit de mettre en place de véritables filières de production. Pour lui, le palmier à huile devait être l'un des facteurs fondamentaux de la richesse de la colonie et constituer une « matière pivot »⁶¹. Cependant, il avait noté que l'huile de palme était un produit nécessitant un matériel et des frais

⁵⁶ AOF, *Rapport d'ensemble sur la situation générale de la colonie...*, op. cit., p. 35.

⁵⁷ BENVENISTE Corinne, *La Boucle du Cacao : Côte d'Ivoire : Étude régionale des circuits de transport*, Paris : ORSTOM, coll. « Travaux et documents de l'ORSTOM », 1974, 216 p., p. 10.

⁵⁸ DE PLANHOL Xavier, « Le cacao en Côte d'Ivoire : étude de géographie régionale », *L'information géographique*, 11, 2, 1947, p. 50.

⁵⁹ KIPRE Pierre (dir.), *Mémorial de la Côte d'Ivoire, tome 2, La Côte d'Ivoire coloniale*, Abidjan : Édition AMI Abidjan, 1987, 303 p., p. 208.

⁶⁰ « En octobre 1931, sous la conduite de Lambert Acka, propriétaire d'une plantation de cacao de 50 hectares, tous les producteurs africains constituent une "Entente" ; celle-ci vise à interdire toute vente de produits agricoles aux maisons de commerce de la ville », KIPRE Pierre (dir.), *Mémorial de la Côte d'Ivoire, tome 2, La Côte d'Ivoire coloniale...*, op. cit., p. 211.

⁶¹ ANCI Série QQ : Affaires économiques. RESTE, *Programme d'action économique politique et sociale, Janvier-Mai 1931 ; décembre 1932 ; décembre 1933*, Abidjan : Imprimerie du Gouvernement, 1933, p. 6.

considérables⁶². Or, le lieutenant-gouverneur avait constaté que les autochtones n'avaient ni modernisé, ni amélioré leurs moyens de production⁶³. Deux moyens s'offraient à l'activité des agriculteurs : une exploitation intégrale des palmeraies et le traitement complet des fruits accompagné d'une industrialisation de la production⁶⁴. Le lieutenant-gouverneur avait conclu que la production oléifère était liée au développement du machinisme⁶⁵. Il fit le constat suivant :

« Le palmier à huile est spécifiquement africain, or c'est dans les colonies hollandaises des mers du Sud que son développement est poussé le plus activement. Les Hollandais sont en passe de devenir les maîtres du marché des huiles de palme. Nous demeurons inactifs pendant que ces maîtres de la colonisation créent, avec des graines que nous leur avons fournies, les plus belles plantations d'élaeis qui n'aient jamais existé. »⁶⁶

La station expérimentale de Dabou fut créée et se spécialisa dans le palmier à huile⁶⁷. Les ingénieurs conduits par Houard⁶⁸ furent d'un grand apport⁶⁹. Des mesures incitatives furent prises par le lieutenant-gouverneur Reste et des primes furent accordées aux cultivateurs qui entretenaient les plants existants et acceptaient les nouvelles mesures prises par l'administration suivant l'arrêté du 21 avril 1931⁷⁰. Les primes ne pouvaient être attribuées que durant quatre années consécutives, y compris celle de la mise en place de la plantation. En 1939, les exportations atteignaient 55 713 tonnes⁷¹. La seconde option encouragée par le gouverneur Reste fut la mécanisation de la production oléifère⁷². Le programme d'administration du lieutenant-gouverneur Reste permit d'accroître parallèlement les superficies de plantation de cacaoyer. Cependant, les espaces cultivés avaient une distribution spatiale hétéroclite. Les

⁶² VERDIER Arthur, *35 Années de lutte aux colonies (côte occidentale d'Afrique)*, Paris : L. Chailley, 1896, XVI-360 p., p. 81.

⁶³ ANCI Série QQ : Affaires économiques. N° 1229 A. E., *Circulaire au sujet de la campagne du palmier à huile*, 1934.

⁶⁴ ANCI Série QQ : Affaires économiques. RESTE, *Programme d'action économique politique et sociale...*, p. 11.

⁶⁵ ANCI Série QQ : Affaires économiques. RESTE, *Programme d'action économique politique et sociale...*, p. 11.

⁶⁶ ANCI Série QQ : Affaires économiques. N° 1229 A. E., *Circulaire au sujet de la campagne du palmier à huile*, 1934.

⁶⁷ KHELFAOUI Hocine, WAAST Roland, GAILLARD Jacques (dir.), *La Science en Afrique à l'aube du 21^{ème} siècle ; la science en Côte d'Ivoire*, Aide ERBIC 18 CT 98 9164. Commission européenne, DG XII. Rapport final. Paris, le 21 décembre 2000, p. 15.

⁶⁸ HOUARD A., CASTELLI L., LAVERGNE J., *Contribution à l'Étude du palmier à huile en Afrique Occidentale Française*, Paris : Émile Larose, 1927, 98 p.

⁶⁹ ANCI Série QQ : Affaires économiques. N° 1229 A. E., *Circulaire au sujet de la campagne du palmier à huile*, 1934.

⁷⁰ ANCI Série QQ : Affaires économiques. N° 908 A. E., *Arrêté du 21 avril 1931 portant attribution de primes aux agriculteurs pour la mise en exploitation de palmeraies naturelles non mises en valeur*.

⁷¹ DE PLANHOL Xavier, « Le cacao en Côte d'Ivoire... », *op. cit.*, p. 51.

⁷² YAYAT D'ALEPE Hubert, *Une Économie coloniale...*, thèse citée, p. 373.

autochtones plantaient dans leurs jardins, le long des chemins, partout où la famille pouvait avoir un accès et dans les endroits où le terrain était suffisant. Il était admis qu'il y avait environ 70 000 hectares de cacaoyers appartenant aux planteurs autochtones et 10 000 hectares de plantations européennes. La technique moderne tenait peu de place chez les autochtones, aussi leur rendement par arbre était-il très inférieur à celui des plantations européennes⁷³. L'extension de cette culture à de grandes surfaces datait de 1912 et elle était issue de la politique du gouverneur Angoulvant. La conséquence avait été la stagnation de la production, aux alentours de 50 000 tonnes, ce qui assurait tout de même à la colonie la quatrième place au sein des pays producteurs, avec toutefois peu d'espoir d'augmenter cette production⁷⁴.

Le printemps 1946 et la construction des industries coloniales

La loi du 30 avril 1946 constitua un tournant décisif dans la politique coloniale française. Cette loi révolutionna les entreprises d'exploitation agricole, en posant les principes d'un plan de développement économique et social des territoires d'outre-mer⁷⁵. Sur le budget de la métropole, des investissements financiers massifs⁷⁶ furent opérés à partir de crédits accordés aux collectivités publiques dans les colonies. La Caisse centrale de la France d'outre-mer (CCFOM), héritière de la Caisse centrale de la France libre, avait été chargée de réaliser les opérations financières⁷⁷.

À côté des secteurs publics de la recherche tels que le CTRT (Centre technique de la recherche tropicale), le secteur privé de la recherche fut encouragé à mettre en place des instituts de recherche appliquée ; en englobant des unités de recherche anciennes créées entre 1942 et 1946 à la demande des producteurs et agro-industriels bénéficiant d'un statut de droit privé, selon la loi des associations de 1901⁷⁸. La construction d'une unité moderne fut entreprise en 1948 à Acobo-Dabou. En 1950, l'IRHO⁷⁹ exploitait trois usines (à Dabou-Mopoyem, Grand Drewin

⁷³ Archives de l'Académie des sciences d'outre-mer, Paris : bibliothèque, cote : 18858. de MANGOUX A. Corbin, *La production et le marché du cacao dans le monde*, Paris : Société d'étude et d'information économiques, supplément au bulletin quotidien, février 1939, 62 p., p. 15.

⁷⁴ Archives de l'Académie des sciences d'outre-mer, Paris : bibliothèque, cote : 18858. de MANGOUX A. Corbin, *La production et le marché du cacao dans le monde*, Paris : Société d'étude et d'information économiques, supplément au bulletin quotidien, février 1939, 62 p., p. 15 et 18.

⁷⁵ ROCHETEAU Guy, *L'Organisation de la recherche agronomique à l'échelle nationale en Afrique au sud du Sahara (pays francophone)*, working paper, INSAR/ORSTOM, 1991, 69 p., p. 1.

⁷⁶ La révolution prenait tout son sens dans la mesure où la loi obligeait les administrations coloniales à s'autofinancer et à procéder à leurs investissements sur leurs propres ressources financières.

⁷⁷ SURET-CANALE Jean, *Afrique et Capitaux : géographie des capitaux et des investissements en Afrique tropicale d'expression française*, Montreuil-sous-Bois : L'Arbre verdoyant, 1987, 2 vol., 860 p., p. 22-23.

⁷⁸ ROCHETEAU Guy, *L'Organisation de la recherche agronomique...*, op. cit., p. 2.

⁷⁹ IRHO : Institut de recherche pour les huiles et les oléagineux.

et Lamé) d'une capacité totale de 2 800 tonnes⁸⁰. La production de l'huile de palme s'accrut significativement entre 1950 et 1952. À partir de cette année, la production resta supérieure au millier de tonnes. De même, le traitement des palmistes progressa de 194 tonnes en 1950 à 2 710 tonnes en 1956. Une nouvelle savonnerie fut mise en route à proximité de l'huilerie de palme du programme de l'IRHO, portant à deux le nombre des savonneries (une située à Abidjan d'une capacité de 5 000 tonnes, l'autre à Dabou d'une capacité de 3 000 tonnes)⁸¹. Enfin, dans le secteur textile, on peut noter que Robert Gonfreville, intéressé par l'aventure coloniale (en tant que pionnier), créa en octobre 1919 la Société havraise d'agriculture et d'élevage de la Côte d'Ivoire⁸². Cette société était localisée à Bouaké et ses environs. Ayant bénéficié d'une concession rurale de 161 hectares, Gonfreville s'était lancé dans la filière du coton. Il avait installé, en 1921, la première usine textile⁸³ de Côte d'Ivoire, qui portait son nom. En 1943, la société en commandite simple fut transformée en société anonyme avec un apport de capital important. Elle était devenue l'une des deux premières industries créées dans la colonie avant 1960, à la suite des huileries et savonneries Blohorn, avec pour raison sociale les Établissements Robert Gonfreville (ERG). Elle bénéficia de la révolution de 1946, avec l'apport de capitaux provenant d'institutions et d'organismes financiers⁸⁴.

Conclusion

L'Europe et ses pionniers définirent les règles du marché et créèrent de nouveaux intérêts économiques. Ils parvinrent à mettre en place un circuit mondial d'échange et de transfert technique entre les Européens et les Africains. Cette approche des contacts illustre une

⁸⁰ Service de la statistique générale et de la mécanographie (Côte d'Ivoire), *Territoire de la Côte d'Ivoire. Inventaire économique de la Côte d'Ivoire, 1947 à 1956*, Abidjan : Ministère du Plan, Service de la statistique, 1958, 191 p., p. 71.

⁸¹ Service de la statistique générale et de la mécanographie (Côte d'Ivoire), *Territoire de la Côte d'Ivoire...*, *op. cit.*, p. 71.

⁸² ANCI dossier V-11-276 (5303), fiche de renseignements sur les maisons commerciales de la colonie 1923, Série P, numéro 3. La publication de cette société figure au *Journal officiel* de la Côte d'Ivoire, année 1919, p. 526.

⁸³ À l'origine, elle comportait une locomobile chauffant au bois pour la production d'énergie, une égreneuse de coton, une cardé, deux continus à filer et un métier à retordre, un ourdissoir et son cantre, quatre métiers à tisser. Le matériel, neuf ou d'occasion, avait été acheté en France et en Belgique ; l'établissement démarra avec le concours d'un ingénieur textile, de deux cadres sénégalais, d'un contremaître européen et employait 22 personnes recrutées dans les villages proches, Konankankro et Aokokro. DUBRESSON Alain (préface PELISSIER Paul), *Villes et Industries en Côte d'Ivoire : pour une géographie de l'accumulation urbaine*, Paris : Karthala, 1989, 845 p., p. 23.

⁸⁴ Elle intégra un consortium de banques d'affaires, la Banque de l'Union parisienne. Ainsi, du fait de la loi de 1946, la société familiale fut intégrée dans des structures financières aux multiples capitaux. Voir SURET-CANALE Jean, *Afrique et Capitaux...*, *op. cit.*, p. 132 et p. 275.

complexité de la réalité coloniale ayant touché différentes couches sociales de la société impériale française. Ainsi, Yves Henry déclarait en 1936 que :

« Si les bonnes intentions n'ont pas manqué, elles se sont traduites surtout dans des discours, des circulaires et des arrêtés. Les colonies ont continué à vivre sous le signe du commerce [...], économie suffisamment prospère aussi longtemps que l'impôt rentrait sans trop de difficulté et ne concevant l'exploitation forestière que du point de vue fiscal. Dans une telle mission, des services de l'agriculture fantôme ne disposant ni de leurs crédits ni de leur personnel et servant tour à tour les vues changeantes de l'autorité suffisaient ; des services forestiers étaient inutiles, sinon dangereux. Voilà, en raccourci, l'histoire de la politique agricole et forestière en AOF [...] »⁸⁵

Deux principaux types d'acteurs administratifs étaient présents dans les colonies, d'un côté les administrateurs proprement dits, qui avaient encouragé la mise en place des lignées techniques, et de l'autre, ceux dont on parlait le moins, les scientifiques, pour la plupart des ingénieurs agronomes. Les ingénieurs et techniciens concepteurs de machines furent rapidement mis sous le joug des administrateurs, qui constituaient les relais de la politique coloniale de la métropole.

Les autochtones n'étaient utiles que pour la main-d'œuvre, entraînant la question du manque de bras serviles et celle de l'éclatement de conflits durant toute la période coloniale. Malgré ces discordes, la main-d'œuvre ivoirienne sut tirer son épingle de l'entreprise coloniale et obtenir le contrôle de l'agriculture.

Depuis les intrigues de Verdier, aucun acteur n'était parvenu à dominer suffisamment ce secteur, qui était en réalité de l'agro-industrie. Il y avait certes Robert Gonfreville, pour la filière du coton et André Blohorn, pour l'huile et le savon, dont l'organisation de la filière palmier à huile avait façonné en bonne partie le mode de vie des populations autochtones des côtes ivoiriennes. Cependant, à côté de ces deux acteurs historiques souvent cités, ce sont plutôt les grandes compagnies de commerce qui réussirent à contrôler les colonies en tant qu'acteurs (invisibles), mais qui existaient ou qui ont existé durant toute la période coloniale, et même jusqu'à la création du franc CFA. La métropole française ne s'est jamais éloignée de ses colonies, malgré les dispositions actant l'autonomie financière qu'elle prônait. Ainsi, les

⁸⁵ Rapport présenté à la conférence économique métropolitaine et de la France d'outre-mer 1934-1935. HENRY Yves, *De la production agricole et sylvicole des colonies*, Paris : Institut Colonial français, 1936, 39 p., p. 7. Cité par GUILLARD Joanny, *Au Service des forêts tropicales. Histoire des services forestiers français d'outre-mer*, Nancy : AgroParisTech, 2014, 1, 641 p., p. 505-506.

lieutenants-gouverneurs Angoulvant et Reste menèrent des révolutions en faisant appel au capital. Ils réussirent à imposer des plants et à les transformer en culture de rente, renforçant l'exploitation des ressources de la terre à mettre en valeur. Le bois, l'hévéa⁸⁶, le palmier à huile, le café et enfin le cacao furent convertis en ressources économiques par leur introduction dans le monde spéculatif. L'appel des lieutenants-gouverneurs de la colonie sous-entendait une intervention moins directe ou moins visible de l'administration coloniale et de la métropole française au profit de firmes et entreprises à monopole (à capitaux). Leurs objectifs (plus ou moins atteints) étaient de pousser les commerçants, les colons et les populations autochtones paysannes et agricultrices à s'enrichir à des degrés moindres, sans étouffer le capital investi par la métropole à la suite de la révolution de 1946.

⁸⁶ Le pouvoir colonial commença à vendre les productions de l'hévéa par adjudication à partir de 1910.

L'industrie coloniale ou les silences révélateurs de la statistique (Empires belge et français, mi-XIX^e – mi-XX^e siècles)

Béatrice TOUCHELAY

Si elles éclairent les caractéristiques démographiques, sociales, économiques et commerciales des empires, les statistiques coloniales belges et françaises n'accordent que peu de place à l'activité industrielle avant les années 1950. Avant d'en conclure un peu hâtivement qu'il n'existe pas, ou très peu, d'industries dans les colonies, il convient d'interroger la mesure elle-même et de préciser le sens d'une catégorie statistique construite en métropole et transplantée dans le cadre colonial. Il convient aussi d'analyser ces conventions statistiques, ces outils de gouvernement qui font que les choses se tiennent comme l'indique Alain Desrosières¹, pour interpréter leur absence, ou leur petit nombre. *A priori*, sauf dans les colonies de peuplement, l'industrie (« transformation partielle ou totale sur place des productions locales »²) n'a pas sa place dans des territoires conçus comme des débouchés et comme des fournisseurs de produits bruts pour les entreprises des métropoles.

La solidité de ce « pacte colonial » est attestée par la quasi-absence de statistiques industrielles. Leur développement révèle que le « pacte » se fissure. Il annonce un changement radical de la politique coloniale qui, bouleversant ses objectifs initiaux, ouvre la voie de l'industrialisation. Ce changement est incité par la Première Guerre mondiale qui fait prendre conscience de la complémentarité des économies impériales. Il est ensuite stimulé par la création d'institutions

¹ DESROSIERES Alain, *L'Argument statistique. Tome 1, Pour une sociologie historique de la quantification*, Paris : Presses de l'école des Mines, 2008, 329 p. ; *La Politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris : La Découverte : 1993, 437 p. ; PORTER Theodore M., *Trust in Numbers: The Pursuit of Objectivity in Science and Public Life*, Princeton NJ : Princeton University Press, 1995, XIV-310 p. Les développements de l'histoire des statistiques des années 1990 comme les travaux de Theodore Porter, d'Alain Desrosières et d'autres ensuite ont établi la socio-histoire de la quantification. L'analyse de l'emprise des chiffres sur les sociétés contemporaines et celle des conséquences de cette emprise visent à « déconstruire » les statistiques officielles, à préciser leur relation avec l'État (*le gouvernement par les nombres*) et à clarifier les relations entre statistiques et pouvoirs politiques. Depuis ces travaux qui ont profondément renouvelé leur approche, les statistiques (à ne pas confondre avec *la statistique* qui est une branche des mathématiques) ne sont plus abordées comme de simples techniques, ou à travers les seules institutions qui les produisent, mais elles sont perçues comme des éléments structurants des organisations et des sociétés qui les fabriquent et qu'elles influencent en retour. L'approche critique des statistiques et de leurs classifications permet d'éclairer la manière dont les sociétés sont ordonnées, les intentions de leurs commanditaires, la reconnaissance et les positions sociales de leurs producteurs, les moyens dont ils disposent, les relations entre enquêteurs et enquêtés et les usages des chiffres. Ce chapitre s'inscrit dans ce courant en appliquant la perspective critique dans le contexte colonial pour étudier les statistiques industrielles d'un certain nombre de pays d'Afrique francophones anciennement colonisés.

² Archives nationales d'outre-mer (ci-après ANOM, Aix-en-Provence) Bibliothèque SOM E682/27 Robert Lemaigen (président du groupement industriel colonial), « L'industrialisation des colonies », conférence de l'école supérieure coloniale – action administrative en matière économique, 19 janvier 1944, 27 p., p. 14.

internationales (SDN et BIT) peu favorables à la colonisation et qui poussent aux réformes. Il est accéléré par la fragilité des économies coloniales mise en évidence par les crises des années 1920 et de 1930, par l'effondrement des cours des matières premières et par la misère et les famines qu'elles entraînent dans les colonies. La pauvreté des populations colonisées fait alors réagir certains administrateurs et certains colons qui réclament des réformes et provoquent des débats sur l'industrialisation des colonies. Les répercussions de ces débats sont différentes selon les empires.

Ainsi, particulièrement pour l'Afrique subsaharienne et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les statistiques économiques de l'Empire français reflètent son asthénie. Le contraste avec celles de l'Empire britannique, brièvement évoqué ici comme contrepoint, est frappant. Organisées depuis 1897, les conférences impériales ont contribué à définir une politique économique impériale, à harmoniser les statistiques coloniales centralisées dans les *blue books*³ annuels et étoffées par des recensements industriels réguliers depuis 1907⁴. L'Inde et l'Afrique du Sud s'industrialisent entre les deux guerres alors que l'AEF et l'AOF s'enfoncent dans la crise⁵. La France organise sa première conférence impériale en 1935 pour trouver une réponse au « marasme » et non comme la Grande-Bretagne pour s'engager dans « une prospérité nouvelle »⁶. La majorité des industriels et des gouvernants français s'oppose à l'industrialisation des colonies. Les premiers craignent la concurrence et la perte de débouchés et les seconds refusent d'accorder des crédits pour financer les infrastructures nécessaires à l'industrialisation. Les débats sur l'industrialisation des colonies restent cantonnés à des cercles restreints. En Belgique, ils traversent toute l'administration coloniale. Héritant du Congo de Léopold II et de ses infrastructures ferroviaires, portuaires et minières en 1908, l'État central favorise la complémentarité économique des territoires et de la métropole et il s'appuie sur les statistiques des administrateurs coloniaux.

Les archives coloniales belges (ministère des Affaires étrangères, Bruxelles) et françaises (Archives nationales d'outre-mer – ANOM, Aix-en-Provence) permettent de comparer les

³ Sur l'organisation des services de statistique coloniale britannique et française : TOUCHELAY Béatrice, « British and French colonial statistics: development by hybridization from the 18th to mid-20th centuries », FICHTER James (dir.), *British and French colonialism in Africa, Asia and the Middle East: Connected Empires across the eighteenth to the twentieth centuries*, Cham : Palgrave Macmillan, coll. « Cambridge imperial and post-colonial studies series », 2019, XIV-353 p., p. 249-274.

⁴ HUBER Michel, « Les statistiques de la production industrielle en particulier le *Census* de la production du Royaume-Uni en 1907 », *Journal de la société statistique de Paris*, 54, 1913, p. 305-335.

⁵ Voir la présentation de l'économie impériale de SERRUYS Daniel (directeur honoraire des accords commerciaux au ministère du Commerce), « "L'économie impériale" introduction aux travaux de la commission d'économie générale », ANONYME, *Conférence économique de la France métropolitaine et d'outre-mer, décembre 1934-avril 1935. Rapports généraux et conclusions d'ensemble*, tome 1, Paris : Larose, 1935, 396 p., p. 4.

⁶ SERRUYS Daniel, « "L'économie impériale"... », *op. cit.*, p. 4.

statistiques industrielles des colonies francophones d’Afrique et, à travers elles, leur position face à l’industrialisation.

En se concentrant sur l’Afrique subsaharienne avant 1945 et les réformes politiques précédant les indépendances, pour disposer de territoires à peu près comparables, on distingue trois cas de figure. L’Empire français, qui sera le cas le plus développé, où industrie et colonie sont un oxymore et le Congo belge, où les administrations s’interrogent sur la mesure de l’activité industrielle. Quelques allusions aux statistiques impériales britanniques permettront de préciser dans quelles conditions ces conventions peuvent contribuer à l’industrialisation. Ce faisant, le chapitre entend éclairer l’histoire institutionnelle, sociale et intellectuelle de la production des statistiques économiques dans les anciennes colonies d’Afrique, rarement abordée par l’historiographe française. La méthode et les objectifs des statistiques démographiques sont mieux connus⁷, mais les statistiques économiques et sociales restent dans l’ombre. Alors que la plupart des historiens s’accordent depuis longtemps sur le manque de fiabilité des outils quantifiés⁸, rares sont ceux qui cherchent à l’interpréter. Des travaux récents d’économistes s’intéressent certes au rôle des indicateurs, mais sans interroger leur construction⁹. Or, de nombreuses questions, comme celle des responsabilités respectives des États (métropolitains puis souverains) et des patronats coloniaux et postcoloniaux dans la lenteur du développement économique des anciennes colonies d’Afrique, gagneraient à s’appuyer sur une analyse systématique des statistiques produites dans ces territoires. La compréhension du rôle de ces chiffres, particulièrement de ceux qui informent sur la mobilisation et la production des ressources industrielles, dans le processus de colonisation puis de domination coloniale, paraît nécessaire pour saisir le fait colonial et étudier plus largement l’impérialisme contemporain.

Industrie et colonie, un oxymore : l’Afrique française subsaharienne ou l’indigence des statistiques industrielles

⁷ GERVAIS Raymond, « Contrôler, compter, comparer », *Histoire & Mesure*, 1998, 13, p. 59-76 ; « Vérités et mensonges : les statistiques coloniales de population », *Canadian Journal of African Studies/Revue canadienne des études africaines*, 1983, 17(1), p. 101-103 ; GERVAIS Raymond, MANDE Issiaka, « Comment compter les sujets de l’Empire ? », *Vingtième Siècle. Revue d’histoire*, 2007, 95(3), p. 63-74 ; GERVAIS Raymond, MANDE Issiaka *et al.*, « Writing History Backwards or Sideways: Towards a Consensus on African Population, 1850-present », *Economic History Review*, 2014, 67, 4, p. 907-931.

⁸ COQUERY-VIDROVITCH Catherine, *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1898-1930*, Paris : ÉHESS, 1972 (rééd. 2001), 605 p.

⁹ COGNEAU Denis, ROUANET Léa, « Living conditions in Côte d’Ivoire and Ghana 1925-1985: What Do Survey Data on Height Stature Tell Us », *Economic History of Developing Regions*, 2011, 26(2), p. 55-82.

La colonisation française de la fin du XIX^e siècle est en partie justifiée par la recherche de débouchés économiques. Dans beaucoup de colonies, l'exploitation des richesses potentielles des territoires conquis et la mécanisation qu'elle suppose sont d'abord jugées secondaires. Pourtant dans les Caraïbes françaises des années 1840, Paul Daubrée, qui se présente comme « constructeur » et dont le frère est planteur, suggère de mécaniser les sucreries pour réagir à la concurrence de la betterave et au manque de main-d'œuvre condamnant les îles à sucre à la misère¹⁰. Il recommande de centraliser la production, de construire des usines et d'impulser un véritable « 89 industriel », en référence à la Révolution française¹¹. L'idée de rationaliser la production fait son chemin en Grande-Bretagne dans les années 1850¹². Elle n'est pas en vogue dans les colonies françaises. En affirmant que « la politique coloniale est fille de la politique industrielle », Jules Ferry, ministre des Colonies de 1883 à 1885, explique en partie les conquêtes par la nécessité de trouver des débouchés¹³. Dans les Caraïbes comme dans les nouveaux territoires coloniaux, les velléités de mécanisation sont condamnées par la surproduction des années 1884-1885 et par le protectionnisme. Les institutions impériales qui sont alors créées (ministère des Colonies en 1896 et Office colonial pour les statistiques en 1899), puis l'organisation administrative des territoires (AOF – Afrique occidentale française – en 1895 et AEF – Afrique équatoriale française – en 1910), sont mises au service de la recherche de débouchés.

La faiblesse des services statistiques est une constante : méconnaissance des faits

Les statistiques coloniales relèvent de chaque territoire. Le nombre et la précision des instructions et des circulaires, adressées par les tutelles (ministère de la Marine puis des Colonies) aux administrations territoriales à partir de 1822, tiennent peu compte des réalités du terrain¹⁴. Dans les vastes territoires sous-peuplés d'Afrique subsaharienne, les administrateurs

¹⁰ SCHMIDT Nelly, « Les paradoxes du développement industriel des colonies françaises des Caraïbes pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, perspectives comparatives », *Histoire, économie et société*, 1989, 3, p. 313-333. Voir le cas cubain similaire des années 1790 étudié par Irina et Dmitri GOUZEVITCH dans le présent ouvrage.

¹¹ DAUBREE Paul, *Question coloniale sous le rapport industriel*, Rennes : A. Marteville et Lefas, 1843 (2nd éd.), X-87-23 p.

¹² SCHMIDT Nelly, « Les paradoxes... », *op. cit.* : « [...] pendant les années 1850, alors que les premières machines à vapeur étaient installées dans les colonies anglaises, la Revue coloniale publiait la traduction d'un rapport fait au Parlement britannique sous le titre "De l'industrie coloniale" qui proposait comme seul moyen de faire face à la pénurie de main-d'œuvre, non l'immigration d'Africains et d'Indiens, mais la rationalisation de la production. Le conseil venait du Colonial Office de Londres. Il ne fut suivi que très tardivement dans les colonies britanniques où les premières centrales ne furent érigées qu'à partir des années 1870 », p. 320.

¹³ RIOUX Jean-Pierre, *La France coloniale sans Fard ni déni : de Ferry à De Gaulle, en passant par Alger* Paris : Archipoche, coll. « Archidoc », 2019 (1^{ère} éd. : 2011), 211 p., p. 31.

¹⁴ SANNER Pierre, « Contribution à un mémorial du service colonial de statistiques (1923-1958) », *Journal de la société statistique de Paris*, 135, 1, 1994, p. 73-99.

se contentent le plus souvent de transmettre les données administratives, celles des douanes par exemple, sans les contrôler. Ils n'ont aucun moyen pour organiser des enquêtes et remplissent les tableaux de façon à ne pas s'attirer de remarque. Leurs séries statistiques sont d'une remarquable régularité. Le témoignage de Maurice Delafosse sur ses états de service en AEF au début du XX^e siècle montre la faible considération du personnel colonial pour les tâches statistiques¹⁵.

En métropole, les données venant des territoires sont d'abord centralisées par l'Office colonial, puis par l'Agence générale des colonies créée en 1919. Cette agence coordonne les informations des agences économiques qui doivent être présentes dans chaque territoire pour alléger la tâche des administrateurs coloniaux. Le plus souvent, leurs crédits ne leur permettent pas de publier d'autres statistiques que celles des échanges extérieurs. L'Agence générale des colonies est supprimée en 1934 par mesure d'économie. Elle est réorganisée l'année suivante, puis en 1937, un service intercolonial d'information et de documentation hérite des attributions des agences territoriales. Séparé du ministère des Colonies et rattaché à la direction des Affaires économiques, ce service sera réorganisé sous Vichy en 1941.

Entre les deux guerres, le seul service de statistiques d'outre-mer encadré par des professionnels et doté d'un budget suffisant pour organiser des enquêtes est celui d'Indochine, créé en 1920. Financé par le budget du gouvernement général, ce service disparaît en 1934 lorsque ses crédits sont supprimés.

La faiblesse de l'armature statistique de l'Empire français explique que les estimations les plus folles aient accompagné la conquête et la pacification. Les territoires de l'AEF par exemple sont d'abord pensés très peuplés. Certaines estimations vont même jusqu'à envisager dix-neuf millions d'habitants, alors que les enquêtes des années 1920 montrent que la population atteint à peine trois millions, soit moins de cinq habitants au kilomètre carré¹⁶.

La faiblesse démographique des territoires français d'Afrique subsaharienne hypothèque lourdement leur mise en valeur. En 1926, le rapport Augagneur – du nom du gouverneur général – sur la main-d'œuvre indigène dans les colonies françaises de l'AOF, AEF et Madagascar conclut que cette « question domine toute la question coloniale dans les pays noirs où le blanc en raison du climat ne peut accomplir aucun travail pénible et se borne au rôle de

¹⁵ DELAFOSSE Maurice, *Les États d'âme d'un colonial*, Paris : Comité de l'Afrique française, 1909, 82 p., p. 37 : « Broussard il n'a pas besoin de huit jours d'expérience pour être convaincu que la somme de travail à fournir par un fonctionnaire colonial est notablement supérieure à celle que fournit habituellement le plus occupé des fonctionnaires de la métropole [...] nombreuses sont les paperasses à remplir comme en toute administration qui veut se montrer digne de l'Europe. »

¹⁶ ITTMANN Karl, CORDELL, Dennis D., MADDOX, Gregory H., *The Demographics of Empire: The Colonial Order and the Creation of Knowledge*, Ohio : University Press, 2010, IX-292 p.

direction »¹⁷. L'idée que la mécanisation pourrait pallier le manque de main-d'œuvre et réduire la pénibilité du travail n'est pas évoquée. Pour Augagneur comme pour la plupart des administrateurs coloniaux, il s'agit de « déterminer les indigènes à collaborer avec nous » et de leur inculquer « le goût du labeur » en suscitant le « désir de se procurer des objets dont l'Européen aura démontré l'emploi et l'avantage ». Ainsi, la création de « besoins nouveaux » élargit les débouchés de la métropole. Encore en 1944, dans un contexte tout différent de guerre mondiale où l'AEF, entre autres, contribue par ses productions à l'effort de guerre de la France libre, personne n'envisage de satisfaire ces besoins en fabriquant sur place les marchandises réclamées¹⁸.

Certains, comme le maréchal Lyautey, premier résident général du Maroc de 1912 à 1916 et figure de l'Exposition coloniale de 1931, ont déjà porté l'idée d'une complémentarité entre les colonies et la métropole. Dans sa préface de *L'Atlas colonial français* publié par *L'Illustration* en 1929, Lyautey indique que « notre domaine colonial recèle d'immenses ressources naturelles, d'inépuisables richesses » et qu'il « faut lui arracher », mettant ainsi en apparence davantage l'accent sur les matières premières brutes à exporter que sur les biens manufacturés à importer¹⁹. D'autres encore, mais ils sont beaucoup plus rares, invitent à transformer sur place les ressources coloniales, au risque de créer une concurrence nouvelle pour la métropole²⁰.

La thèse industrialiste et ses tracasseries

Edmond du Vivier de Streel, administrateur de sociétés²¹ et président de l'Union coloniale de l'AEF, se fait le propagandiste de cette idée pour l'Afrique subsaharienne. Il réclame que les gouvernements de métropole investissent davantage pour financer les infrastructures nécessaires à la transformation et à la consommation des produits bruts dans les colonies. Cette

¹⁷ ANOM 4 AFFECO 73, Conseil supérieur des colonies. Sessions 1926-1933. Sections économiques. Séance du 16 décembre 1926, p. 24-25 et p. 6.

¹⁸ ANOM 1 AFFECO 101, Conférence africaine française de Brazzaville. Procès-verbal de la séance plénière, mardi 1^{er} février 1944. Noté « Secret ». Dans un esprit très différent, René Pleven précise (*ibidem*, p. 9) qu'en Afrique noire française « la démographie » et « la question de la main-d'œuvre » dominent tout, puisque la densité démographique générale est inférieure à 3 habitants au kilomètre carré.

¹⁹ MARSEILLE Jacques, *Empire colonial et Capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Paris : Albin Michel, coll. « Bibliothèque de l'Évolution de l'humanité », 2005 (1^{ère} éd. : 1984), p. 437. Voir le chapitre d'Alain BELTRAN dans le présent ouvrage qui montre que la politique économique inspirée de Lyautey a cependant profité au Maroc, en prenant comme contre-modèle le cas algérien.

²⁰ Sur le patronat colonial : BONIN Hubert, HODEIR Catherine, KLEIN Jean-François (dir.), *L'Esprit économique impérial, 1830-1970 : groupes de pression et réseaux du patronat colonial en France et dans l'Empire*, Paris : SFHOM, 2008, 844 p. ; HODEIR Catherine, *Stratégies d'Empire. Le grand patronat colonial face à la décolonisation*, Paris : Belin, 2003, 319 p.

²¹ Edmond du Vivier de Streel est le fondateur de la Société minière d'Almagrésa qu'il administre jusqu'en 1928, puis il devient directeur général de la Compagnie française du Congo occidental jusqu'en 1930. C'est l'un des animateurs de l'Exposition coloniale de 1931.

thèse industrialiste est formulée à la conférence impériale de 1917 qui doit assurer dans l'urgence la participation des colonies à l'effort de guerre²². Du Vivier de Streel maintient sa position dans un rapport sur l'outillage économique de l'AEF de 1922²³. Sa thèse inspire en partie les plans de mise en valeur des colonies présentés par les ministres des Colonies successifs, Albert Sarraut en 1921 et André Maginot en 1929. Toutefois, ces plans ne trouvent pas de financement avant la loi de 1931 qui prévoit un grand emprunt colonial²⁴. La crise économique des années 1930 exerce des effets contradictoires sur ces débats. Elle ferme de nombreux débouchés étrangers aux exportateurs français et rend l'Empire indispensable, mais elle renforce aussi la méfiance des producteurs nationaux à l'égard de la concurrence que pourraient représenter les colonies si elles se mettaient à exporter des produits manufacturés. Ces tensions limitent les velléités de développement de l'outillage colonial. La thèse industrialiste est à nouveau défendue à la conférence économique de la France métropolitaine et d'outre-mer de 1935 qui reste concentrée sur les infrastructures et les transports²⁵. Elle est reprise par le Front populaire en 1936, puis par le ministère des Colonies en 1939. À part la prospection minière ou les travaux d'électrification, le soutien de l'État à l'industrialisation coloniale est extrêmement faible. La question est considérée comme relevant exclusivement du secteur privé. Or, celui-ci cherche à tout prix à éviter la concurrence et à préserver les privilèges des sociétés et maisons de commerce²⁶. Les projets d'industrialisation des colonies ne surmontent pas l'opposition de la majorité des industriels métropolitains. Les dirigeants politiques tergiversent et aucune statistique solide ne permet de convaincre. La demande solvable, le montant moyen des salaires, les stocks ou les prix de revient, grevés ou non par les frais de transport, sont très mal connus. Les statistiques d'activité dépendent du bon vouloir des entreprises qui acceptent ou refusent de répondre aux demandes de l'administration. La seule enquête sur la production industrielle organisée avant la mobilisation se déroule au Togo et en AOF en 1939²⁷. Elle renseigne sur les prix de revient, la capacité de production de chaque entreprise, le nombre des ouvriers et leur répartition entre « spécialiste ou non spécialiste

²² DU VIVIER DE STREEL Edmond, *Le Développement de la production coloniale, rapport présenté au nom de la section générale de la Conférence coloniale instituée par M. A. Maginot, ministre des Colonies (juillet 1917)*, Paris : E. Larose, 1917, 32 p.

²³ Bibliothèque des ANOM BIB SOM c/Br/6215, DU VIVIER DE STREEL Edmond, « Rapport sur l'outillage économique de l'Afrique équatoriale française », Union coloniale française, 1922, 17 p.

²⁴ COQUERY-VIDROVITCH Catherine, « Vichy et l'industrialisation aux colonies », *Revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale*, 1979, 114, p. 69-94, ici p. 77.

²⁵ Conférence économique de la France métropolitaine et d'outre-mer, *La Conférence économique de la France métropolitaine et d'outre-mer*, Paris : E. Larose, 1935, 93 p.

²⁶ COQUERY-VIDROVITCH C., « Vichy... », *op. cit.*, p. 77.

²⁷ ANOM 1 AFFECO 59, Résultats statistiques de l'enquête de 1939 sur la production industrielle en AOF et au Togo. Note des Affaires économiques pour le ministère des Colonies, 1^{er} février 1942.

européen ou indigène » pour l'année 1938. Organisée par le ministère des Colonies, l'enquête est très critiquée par la direction des Affaires économiques au moment où il est décidé de la reconduire et de la généraliser à l'Empire. La direction dénonce le déséquilibre du questionnaire de l'enquête qu'elle juge « caractéristique de l'étrécissement du point de vue auquel on se place trop habituellement au ministère des Colonies », parce qu'il accorde « une place énorme » aux statistiques des échanges extérieurs et néglige « bien des renseignements de gros intérêt ». Les résultats de l'enquête sont jugés bien maigres. « On a tout juste droit à deux chiffres pour les salaires horaires moyens, que rien ne définit dans l'instruction comme dans le questionnaire, on ne sait même pas quelle est la nature de la force motrice employée. »²⁸ Les industries coloniales qu'il s'agit d'éclairer sont à peine embryonnaires à la veille de la mobilisation de 1939.

Dans l'Empire français, l'absence d'industries de base est le cas général. On trouve une cimenterie créée par la société des ciments Portland en 1899 en Indochine, mais sa présence tient à l'éloignement de la métropole et à la nécessité de répondre aux besoins de la construction. Deux tuileries ou quelques ateliers mécaniques de réparation existent en AOF, on trouve aussi quelques savonneries et une huilerie implantée au Sénégal en 1920, puis une brasserie en 1938, mais les seules véritables concentrations ouvrières sont celles des cheminots employés dans les ateliers locaux²⁹. L'industrialisation est à peine balbutiante en Afrique. La faiblesse des effectifs de l'administration coloniale et des colons et l'insignifiance du pouvoir d'achat des populations locales limitent la demande solvable à quelques élus qui se satisfont des importations de la métropole. La structure des échanges entre les colonies et la métropole sur lesquelles les données sont précises confirme l'absence d'industrialisation. Ainsi par exemple, les premiers postes des exportations de France vers le Sénégal en 1900, classés par ordre d'importance décroissante, sont les vêtements et la lingerie, le vin, le riz, les outils, les ouvrages en métaux, les tissus et la passementerie, la carrosserie, les voitures, etc.³⁰ En regard, les importations en France : arachides en cosse (malgré leur poids), gommex exotiques, caoutchouc et gutta-percha bruts ou refondus en masse, arachides décortiquées, plumes de parure, espèces médicinales, défenses d'éléphants, peaux brutes, animaux vivants, etc. La

²⁸ ANOM 1 AFFECO 59, Résultats statistiques de l'enquête de 1939 sur la production industrielle en AOF et au Togo. Note des Affaires économiques pour le ministère des Colonies, 1^{er} février 1942.

²⁹ COQUERY-VIDROVITCH C., « Vichy... », *op. cit.*, p. 72.

³⁰ Direction de la statistique générale, *Annuaire statistique, Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes, Office du travail, Statistique générale de la France*, 20^e volume, 1900, Paris : Imprimerie nationale, 1901, p. 462-472 (consulté le 29 août 2022) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5508621x>.

structure des échanges est la même en 1939³¹. La production et la commercialisation des ressources végétales locales brutes sont prises en charge par des maisons de commerce aux capitaux métropolitains qui contrôlent les prix d'achat et les circuits de commercialisation. Les investissements sont minima. Les thèses industrialistes dénoncent cette situation d'échange inégal et d'exploitation, mais elles suscitent peu d'échos.

Tergiversations politiques

La prise de conscience gouvernementale de la nécessité de mettre en valeur l'espace colonial est progressive. Elle commence par la Grande Guerre, mais elle n'aboutit à aucun résultat concret avant 1946. L'hostilité des représentants des entreprises métropolitaines, qui mettent en garde contre le risque de concurrence et de chômage en métropole, et la frilosité des gouvernants, qui rechignent à engager les ressources budgétaires, freinent le processus. Ainsi, même limité aux ressources locales, le projet de comité des industries de l'Empire, avancé à la conférence économique de la France et d'outre-mer de 1934, suscite une levée de boucliers. Ces frilosités l'emportent et la conférence ne se préoccupe plus que des capitaux à investir et de leur rémunération.

Ouvrant la conférence des gouverneurs généraux le 5 novembre 1936, Marius Moutet, ministre socialiste des Colonies, indique que « les travailleurs indigènes et français » partagent « une solidarité d'intérêts », ce qui révèle le poids du lobby cotonnier dans la résignation gouvernementale au *statu quo*³². Sa position reste la même en 1938, lorsqu'il déclare au Conseil supérieur de la France d'outre-mer qu'il « ne faut pas précipiter artificiellement » l'industrialisation des colonies pour ne pas, « sous le prétexte de créer des revenus, et partant, des besoins aux travailleurs non évolués » obliger « le travailleur qui est déjà arrivé au stade supérieur de l'évolution » à régresser. Le ministre désavoue son conseiller Louis Mérat, qui avait convaincu les représentants du libéralisme économique comme Claude-Joseph Gignoux, président de la Confédération générale du patronat français, de la nécessité de l'autonomie économique relative et de la complémentarité (autarchie) des colonies à la conférence économique de la France et d'outre-mer de 1934³³. En 1936, Mérat reste convaincu que, même à brève échéance, « l'industrialisation des colonies est inévitable pour autant qu'on n'entende point contrecarrer leur ascension » et qu'elle s'accompagne d'une « politique efficace de

³¹ DIRECTION DE LA STATISTIQUE GÉNÉRALE, *Annuaire statistique...*, 55^e volume 1939, Paris : Imprimerie nationale, 1941 (consulté le 29 août 2022) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65806080>.

³² MARSEILLE Jacques, « L'industrialisation des colonies : affaiblissement ou renforcement de la puissance française ? », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 1982, 69, 254, p. 23-34, ici p. 33.

³³ MARSEILLE Jacques, « L'industrialisation des colonies... », *op. cit.*, p. 35

progrès social »³⁴. La conversion des autorités politiques à la nécessité de l'industrialisation des colonies est acquise sous Vichy, en partie pour tenter de limiter à terme la pénurie et de tirer parti de territoires restés (brièvement) sous l'emprise de l'État français³⁵. Elle est confirmée à la conférence de Brazzaville de 1944³⁶, puis matérialisée par les plans du GPRF. La prospérité des colonies et celle de la métropole ne sont plus jugées incompatibles. La France s'inspire avec retard de l'expérience des Indes britanniques qui démontre cette convergence d'intérêt dès 1933, lorsqu'une mission officielle reconnaît la nécessité de défendre les industries textiles indiennes contre le *dumping* anglais pour que les deux parties s'enrichissent³⁷.

Cette conversion va nécessairement s'accompagner du développement des statistiques coloniales. Jusque-là, les connaissances des économies coloniales du mensuel de l'Union coloniale française, publié depuis 1916 pour l'AEF, sont plus précises que celles des bulletins officiels³⁸. En sacrifiant jusqu'alors non seulement les statistiques, mais aussi les infrastructures coloniales à l'impératif budgétaire et en laissant la mise en valeur des colonies d'Afrique subsaharienne au secteur privé et aux colonisés maintenus sous la contrainte (corvées, travail forcé...), l'État français et ses représentants auraient-ils manqué à leurs devoirs de souveraineté ? C'est en tout cas l'avis de du Vivier de Streel en 1930³⁹, c'est celui de Robert Lemaigen, président du groupement industriel colonial en 1944⁴⁰, et c'est aussi ce que la

³⁴ MERAT Louis (préface MONTET Marius), *L'Heure de l'économie dirigée d'intérêt général aux colonies*, Paris : Recueil Sirey, 1936, VI-90 p.

³⁵ ANOM 1 AFFECO 77, Conférence économique africaine de février 1942 – création des groupements professionnels qui sont conçus pour servir la métropole et dans le cadre de l'Europe allemande.

³⁶ ANOM 1 AFFECO 101, Conférence africaine française de Brazzaville, procès-verbal des séances préparatoires. Séance du 7 février 1944, exemplaire n° 4 marqué secret : « *Il convient de poser très fortement le principe de contrôle sérieux de l'initiative privée [...]. Une économie planifiée pour l'ensemble des territoires doit être établie. [...] L'objet de ce plan est essentiellement l'augmentation du pouvoir d'achat des populations coloniales. [...] Pleven indique qu'il désire être plus complètement informé sur les effets de l'industrialisation sur la condition sociale des indigènes* », p. 3.

³⁷ ANOM Bibliothèque SOM E682/27, Robert Lemaigen, « L'industrialisation des colonies », conférence de l'école supérieure coloniale – action administrative en matière économique, 19 janvier 1944, p. 14.

³⁸ Les bulletins (*Comptes rendus des travaux*) sont disponibles à la BNF sous la cote 4-LC12-321 pour les sections de l'AEF et de l'AOF.

³⁹ ANOM BIB AOMB 3390, Rapports sur la crise économique au Congo belge et en Afrique équatoriale française. Compte rendu de la réunion du 19 décembre 1930/Comité franco-belge d'études coloniales ; présentés par Fred Van Der Linden et du Vivier de Streel, membre du Conseil supérieur des colonies de France. Extrait du rapport de du Vivier de Streel, p. 12-13 : « *Pour remplir leur devoir colonial il ne suffit pas que les pouvoirs publics interviennent au moment où la crise éclate : il convient aussi qu'ils créent des organismes permanents susceptibles de remplir leur fonction salutaire et préparent aux heures d'abondance.* » La souveraineté « impose des devoirs différents » que dans les métropoles. « *En présence de sujets mineurs qu'elles ont entraînés pour leur plus grand bien sans doute, mais un peu malgré eux dans la voie de la production intensive et qui ne sont pas encore en état de comprendre les problèmes économiques, ni de se prémunir contre les dangers de surproduction, la tutelle des puissances souveraines leur crée des obligations particulières à mon avis impérieuses.* »

⁴⁰ ANOM Bibliothèque SOM E682/27, « L'industrialisation des colonies », 19 janvier 1944, p. 20 : « *La plupart des études relatives à l'industrialisation coloniale se heurtent fréquemment et tout spécialement en Afrique noire au manque d'informations de base faute desquelles les créations d'entreprises importantes ne sauraient être sérieusement envisagées. Or, ces tâches sont trop coûteuses pour pouvoir être amorties par une seule entreprise. Elles exigent le concours des administrations locales et sont du ressort des pouvoirs publics.* »

lenteur de l'industrialisation et l'appauvrissement de l'AEF et de l'AOF entre les deux guerres mondiales semblent indiquer⁴¹.

Les mêmes débats traversent la société coloniale belge, mais les réponses sont différentes. Comme le précise Fred Van Der Linden, administrateur de l'Agence économique et financière de Bruxelles, devant le Comité franco-belge en décembre 1930, l'État central intervient davantage en faveur des infrastructures coloniales pour contrer la crise⁴². Les administrations coloniales belges sont incitées à s'interroger sur la signification de la mesure de l'activité économique des territoires qu'elles ont à gérer.

Quand les administrations s'interrogent : la prise en compte de l'activité industrielle au Congo belge

Les performances économiques du Congo belge à la veille de la Seconde Guerre mondiale sont incontestables. Toutes les productions industrielles, la construction électrique, la production de ciment ou de savons, mais aussi le textile par exemple, atteignent des records⁴³. Plusieurs régions des quatre provinces de la colonie sont en cours d'industrialisation, puisqu'au total, on y trouve plus de quinze établissements fabricant des machines à moteur. La situation économique est suivie attentivement par la métropole, les chambres législatives étant informées chaque année par le ministre des Colonies qui présente la synthèse des rapports des administrateurs coloniaux. Ces rapports sont précis et étoffés. La collecte des informations est organisée de façon rigoureuse et hiérarchisée pour éclairer tous les niveaux géographiques des territoires. De plus, les contrôles des travaux sont fréquents⁴⁴.

Les statistiques belges sont centralisées depuis l'arrêté royal du 27 octobre 1934 qui confie à l'Office central de statistique :

- 1) L'exécution des grands recensements périodiques et la publication de leurs résultats ;
- 2) La réalisation de la centralisation du dépouillement mécanique de toutes les statistiques et enquêtes ;

⁴¹ TOUCHELAY Béatrice, « Le drainage des ressources », SURUN Isabelle (dir.), *La France et l'Afrique 1830-1962*, Neuilly-sur-Seine : Atlante, coll. « Clé Concours Histoire contemporaine », 2020, 493 p., p. 113-119.

⁴² BIB AOMB 3390, Rapports sur la crise économique au Congo belge et en Afrique équatoriale française. Compte rendu de la réunion du 19 décembre 1930.

⁴³ MASOIN Maurice, « La situation économique du Congo belge », *Bulletin de l'Institut de recherches économiques et sociales*, 1949, 15^e année, I(juin 1949), p. 153-172.

⁴⁴ Archives coloniales belges (ACB), ministère des Affaires étrangères (Bruxelles), Affaires indigènes et main-d'œuvre (AIMO), rapports annuels conservés par la seconde direction. Une enquête sur les modalités de la rédaction des rapports annuels est effectuée dans les provinces et dans les districts du Congo belge en 1922 et la fabrication des rapports annuels des districts est à nouveau contrôlée en 1930.

3) La centralisation de la publication de toutes les statistiques.

Il appartient aussi à l'Office de transmettre les données recueillies aux ministères intéressés. Celui des Affaires économiques centralise les statistiques coloniales issues des rapports des provinces. À partir de 1930, ces rapports contiennent des informations sur l'industrie. On trouve ces renseignements dans la rubrique n° 2 intitulée « Mines et industries » dont les trois parties renferment un certain nombre de précisions. La première partie, présentée sous forme de tableaux, indique le « genre d'industrie », leur « nombre par province » et les « totaux » ; la seconde, intitulée « Aperçu de la production industrielle » est descriptive et la troisième détaille par type d'activité : « Le chiffre de la production et la répartition des importations et des exportations »⁴⁵. Une quatrième rubrique concerne les « recensements du personnel ». Elle présente par province et par secteur le nombre de « travailleurs indigènes et non indigènes », les salaires et la liste des établissements.

Ces rapports annuels contiennent des tableaux pré-imprimés qui sont souvent remplis au crayon et proposent de nombreux commentaires⁴⁶. On y trouve la mention du chiffre d'affaires des usines, ainsi que certaines cartes dessinées par les commissaires de district pour les localiser⁴⁷. Ce niveau de précisions n'a pas d'équivalent en Afrique française subsaharienne. Les rapports de l'inspection des colonies françaises fourmillent de détails, mais ils ne concernent pas les activités privées et ne sont ni réguliers ni à finalité statistique.

Des doutes sur la fiabilité des données

Le degré de précision des rapports coloniaux belges a ses revers. Certains résultats suscitent des doutes. Les chiffres d'affaires qu'ils retiennent sont souvent discutés par les propres rédacteurs des rapports. Ainsi, dans son rapport de 1933, le commissaire de district de Tumba précise que « les chiffres [fournis] sont douteux, les commerçants montrant une certaine répugnance à renseigner l'Administration sur cette question [du chiffre d'affaires] et ce dans la crainte de se mettre en désaccord avec leurs déclarations d'impôts ». Il complète en expliquant cette attitude : « C'est leur intérêt de présenter la situation sous un mauvais aspect afin d'obtenir

⁴⁵ ACB AIMO (85), Kigali (Affaires économiques) statistiques industrielles, 1930.

⁴⁶ ACB RACCB/719/Inongo, Rapports économiques annuels (1932). Rapport de l'administrateur du territoire du 15 janvier 1933.

⁴⁷ ACB RACCB/719/Inongo, Rapports économiques annuels (1932). Rapport de l'administrateur du territoire du 15 janvier 1933. Le rapport sur le district de Tumba de 1933 par exemple, contient la carte économique d'une partie du territoire transmise par le commissaire du district de la Tshuapa à la demande du commissaire du district, 26 février 1934. Quatre usines sont localisées : Lukolela plantations usines préparation cacao, scierie mécanique ; Synkin usine préparation café ; Mompoto Unatra scierie mécanique et la mission ABFMS Tondo scierie mécanique.

le plus d'aide possible du gouvernement et de voir diminuer les impositions fiscales. »⁴⁸ Le commissaire poursuit : « Certaines firmes commerciales n'ont fourni aucun chiffre. » Les doutes sur la fiabilité de l'information concernent aussi les industriels pour les mêmes raisons. L'approximation des statistiques est souvent confirmée, soit au moment des contrôles, soit lorsque les rapports parviennent à l'administration centrale. Le soin apporté à la rédaction de ces rapports peut aussi être critiqué. Ainsi, une note de l'administrateur des Affaires économiques précise en 1935 que « le rapport des Skonda ne ressemble à rien du tout. C'est le plus mal fait de tous ceux que j'ai vu depuis 12 ans et c'est cependant un des plus faciles à établir »⁴⁹. En 1940, une vérification de la brigade cadastrale conduit à rectifier la liste des firmes du territoire d'Inongo. Les rectifications à apporter sont majeures, puisqu'il s'agit d'ajouter trois entreprises et d'en supprimer une, fermée depuis plus d'un an. La brigade constate aussi que deux firmes en activité n'apparaissent pas dans le registre cadastral⁵⁰. De nombreux échanges entre le directeur de l'Office colonial et les administrations territoriales montrent que la qualité des statistiques industrielles des provinces est perfectible⁵¹.

Les difficultés tiennent parfois à la mauvaise volonté des administrateurs qui ne s'empressent pas de retourner les questionnaires. Les courriers officiels de métropole rappelant les demandes antérieures sont nombreux⁵². Les réticences des entreprises face aux questionnaires de l'administration constituent un autre obstacle à surmonter pour obtenir des informations. Les autorités coloniales prennent conscience de cet état d'esprit et cherchent à convaincre les chefs d'entreprise de participer aux enquêtes industrielles. En 1938, le gouverneur général fait publier au *Bulletin administratif* du 25 décembre un appel destiné à rassurer et à convaincre les chefs d'entreprise de « vouloir bien retourner dument remplis au service expéditeur les questionnaires

⁴⁸ ACB RACCB/719/Inongo, Rapports économiques annuels (1932). Rapport de l'administrateur du territoire du 15 janvier 1933.

⁴⁹ ACB RACCB/719/Inongo, Rapports économiques annuels (1932). Rapport de l'administrateur du territoire du 15 janvier 1933. Économie, agriculture. Note de l'administrateur des Affaires économiques n° 110, 20 février 1935.

⁵⁰ ACB RACCB/719/Inongo, Rapports économiques annuels (1932). Rapport de l'administrateur du territoire du 15 janvier 1933. Rectification à apporter à la liste des firmes du territoire d'Inongo à la suite du contrôle de la brigade cadastrale, 31 décembre 1940.

⁵¹ ACB RACCB 425 – AGRI/ECO, Statistiques industrielles. Instructions. Gouvernement général – Affaires économiques n° 2524. Objet : statistiques industrielles, Léopoldville le 28 février 1939 adressée à M. le directeur de l'Office colonial/Po le gouverneur général, le vice-gouverneur général P. Ermens : « *J'ai l'honneur d'accuser réception de votre note du 8 décembre 1938 qui a pour objet le peu de précisions des statistiques industrielles fournies par les Provinces [...].* »

⁵² ACB RACCB 425 – AGRI/ECO, Statistiques industrielles. Instructions. Gouvernement général – Affaires économiques n° 2524. Économie, Agriculture 1934. Note n° 110 du 20 février 1935 : « *Demande d'envoyer statistiques industrielles et rapport conformément à mes lettres 9624 du 7 décembre 1932 et 365 du 18 janvier 1934 et 26 octobre 1934.* »

qui leur seront adressés prochainement »⁵³. Il les assure que « les renseignements fournis à l'Administration ne seront pas divulgués isolément et que seules les statistiques globales seront publiées ». Il s'agit alors de réagir à la dégradation de la qualité des statistiques industrielles qui, selon le ministère des Affaires économiques belge, étaient mieux établies à leurs débuts dans les années 1930⁵⁴. La possibilité antérieure de fusionner « les renseignements de toutes les provinces » et de produire « un tableau général pour toute la Colonie », n'est plus jugée « possible ». Pour redresser la situation, le ministère invite à « insister auprès des autorités compétentes pour prendre toutes les mesures pour nous faire parvenir ces indications établies conformément aux instructions ».

Les débats suscités par la définition même de la statistique industrielle dans les colonies contribuent sans aucun doute à la dégradation de la situation. Ils témoignent aussi d'un intérêt peu coutumier de ses protagonistes pour la statistique.

Qu'est-ce que l'activité industrielle ?

Les débats sur la définition de l'activité industrielle entraînent une abondante correspondance entre les territoires et les autorités de métropole. Ils commencent en 1928, lorsque le chef de la province d'Élisabethville fait rédiger une note par le chef du service des Affaires économiques I. de Thibault suggérant de tenir compte des « industries indigènes » pour évaluer l'activité économique du territoire⁵⁵. Plusieurs motifs poussent à cette intégration : la mauvaise qualité des réponses des chefs d'entreprises européennes aux questionnaires statistiques, l'absence de confidentialité des réponses lorsqu'il n'y a qu'une seule entreprise industrielle (ce qui est fréquent), les reproches des autorités de métropole qui accusent les administrations territoriales de ne pas prêter suffisamment d'attention aux enquêtes, enfin la non-prise en compte des activités artisanales locales qui génèrent pourtant des revenus. En 1936, la province du Ruanda-Urundi insère les industries indigènes dans les statistiques industrielles. Le ministre est intéressé par cette initiative et suggère de l'étendre à toute la colonie. Une enquête sur la question est alors entreprise dans les provinces et les réponses sont très variables. Certaines sont favorables, mais d'autres considèrent que la statistique industrielle pour les indigènes présenterait encore moins d'intérêt que pour les Européens. Les réponses témoignent souvent d'une sérieuse

⁵³ ACB RACCB 425 – AGRI/ECO, Statistiques industrielles. Instructions. Gouvernement général – Affaires économiques n° 2524. Statistiques industrielles. Instructions. Gouvernement général – Affaires économiques.

⁵⁴ ACB RACCB 425 – AGRI/ECO, Statistiques industrielles. Instructions. Gouvernement général – Affaires économiques n° 2524. Correspondance échangée avec le département, 1939.

⁵⁵ ACB RACCB 425 – AGRI/ECO, Statistiques industrielles. Instructions. Gouvernement général – Affaires économiques n° 2524. Instructions Ruanda-Urundi. Statistiques industrielles, instructions.

réflexion sur la question. Certaines réponses positives sont assorties de limitations, d'autres de précisions sur les modalités de l'enquête à organiser. Ainsi, le commissaire provincial de Coquilhatville suggère de ne retenir « que les industries dont la production peut être facilement recensée, à l'exclusion des industries dont le chiffre de la production serait fourni par estimation sans base certaine »⁵⁶. Le chef de province de Lusambo, Q. Wauters « estime opportun de voir insérer les industries indigènes dans les statistiques industrielles »⁵⁷. Sa réponse informe sur les industries indigènes présentes :

« Fabrication de houes et de haches en territoire de Kabinda, préparation du raphia destiné à la fabrication de nattes et vêtements dans les territoires de Dimbelenge Lodja et Kabinda, fabrication de pots et amphores dans le territoire de Katako-Kobe, fabrication de couteaux, flèches, lances et javelots dans les territoires de Lomela et Lodja, huilerie de palme [...] sculptures en territoire des bakubas, fours à chaux en territoire de Dibaya, etc. »

Wauters précise que « certaines de ces industries participent plutôt de l'art que de l'industrie indigène, d'autres ne sont pratiquées qu'accessoirement et pour des besoins privés ». Il suggère de définir « soigneusement » les industries à retenir en ne prenant que celles « dont il est aisé d'établir objectivement la production et la valeur ». Il complète sa réponse en proposant des modalités d'enquêtes :

« Les tableaux seraient établis dans chaque territoire par le chef du Territoire à qui des instructions précises seraient données. Ils seraient transis à la Province par l'intermédiaire du commissaire de District qui les rectifierait éventuellement et les annoterait. »

Le 25 juin 1938, le gouverneur général P. Ryckmans tranche en indiquant au ministre des Colonies qu'il est « impossible [souligné par l'auteur] de faire établir des statistiques sérieuses de la production industrielle indigène ». La majorité des chefs de province rejette cette mesure qu'ils jugent trop difficile à appliquer. Le gouverneur signale cependant « que l'intérêt présenté par les statistiques industrielles telles qu'elles sont actuellement dressées [...] ne donne qu'une impression trompeuse de l'industrialisation de la colonie », trop d'industriels ne répondant pas

⁵⁶ ACB RACCB 425 – AGRI/ECO, Statistiques industrielles. Instructions. Gouvernement général – Affaires économiques n° 2524, n° 121/AE, Coquilhatville 1^{er} juin 1938. Objet : Statistiques industrielles indigènes. Note au gouverneur général pour le commissaire provincial, chef de la Province en voyage, le commissaire provincial adjoint J. Van Hoeck : « Réponse à votre lettre n° 5136 rappelant vos n° 3239 du 28 mars 1938 et 11971/AE du 22 décembre 1937, porte à votre connaissance que je suis d'accord en principe pour insérer les industries indigènes dans les statistiques industrielles. »

⁵⁷ ACB RACCB 425 – AGRI/ECO, Statistiques industrielles. Instructions. Gouvernement général – Affaires économiques n° 2524, n° 281/AE Province de Lusambo, 21 mars 1938.

ou mal aux demandes. Reprenant à son compte la recommandation du commissaire provincial de Coquilhatville, le gouverneur général suggère de prendre en compte quelques industries indigènes, « certaines huileries coopératives, briqueteries, fabriques de pirogues et pêcheries ou sécheries de poisson » pour disposer d'une image plus fidèle.

Cette suggestion n'est pas retenue. Les commissaires de district et les administrateurs territoriaux qui soulignent les difficultés des enquêtes à mener auprès des indigènes, la dispersion des populations et l'impossibilité des contrôles l'emportent. En octobre 1938, le ministre des Colonies informe le gouverneur général qu'il « n'insiste pas pour l'établissement des statistiques relatives aux industries indigènes ». Il insiste cependant sur la nécessité de continuer à collecter les statistiques industrielles auprès des entreprises européennes, même si elles ne renvoient « qu'une impression imparfaite de l'état actuel de l'industrialisation, cette documentation est précieuse pour nos industriels et commerçants ». Le ministre demande « d'insister auprès des chefs de province et des industriels européens pour qu'ils fournissent une documentation aussi précise que possible ».

L'issue des débats montre que les industriels et les commerçants européens, auxquels sont destinées ces statistiques, ne se préoccupent pas des activités industrielles des indigènes. Les industries indigènes ne figureront donc pas dans les statistiques industrielles du Congo belge⁵⁸. Ces débats incitent à renforcer la pression sur les industriels coloniaux pour qu'ils répondent aux questionnaires. Ils accompagnent les premières discussions sur la réforme de la statistique coloniale commencées en février 1938 et qui n'aboutiront pas avant la guerre. La réforme est rendue nécessaire par l'approximation croissante des statistiques coloniales, que la prise en compte des industries indigènes aurait pu consolider. Elle témoigne aussi de la nécessité d'élargir la définition de la statistique industrielle pour tenir compte des activités économiques indigènes.

Les discussions sur l'intégration des « industries indigènes » dans les statistiques d'activité du Congo belge montrent que dans plusieurs régions la non-reconnaissance du dynamisme de la production locale et de la capacité des activités artisanales à contribuer à l'enrichissement des provinces entraîne de vives tensions. Ces questions ne sont pas posées officiellement avant Vichy pour les territoires français d'Afrique subsaharienne. L'engagement de la métropole en faveur de l'industrialisation des territoires se manifeste ouvertement à la conférence de

⁵⁸ ACB RACCB 425 – AGRI/ECO, Statistiques industrielles. Instructions. Gouvernement général – Affaires économiques n° 2524. Note du chef de service des Affaires économique de la Province d'Élisabethville, n° 1399, au gouverneur général, 7 décembre 1938.

Brazzaville de janvier-février 1944 qui reconnaît la nécessité de transformation et d'industrialisation. La production de statistiques industrielles de qualité, tant en métropole qu'en outre-mer, devient alors une priorité. Ainsi, la Grande-Bretagne a compris, et la Belgique a pressenti, avant la France qu'un empire fondé sur l'exploitation des ressources primaires était condamné. Dès 1929, le *Colonial development fund* est créé pour favoriser l'essor des industries de transformation dans les colonies⁵⁹. Cette prise de conscience a entraîné la révision de la définition de « l'usine » (« toute sorte d'ateliers de plus de trois personnes incluant le propriétaire engagé dans la production industrielle ») et de la catégorie statistique « activité industrielle » (« inclusion du blanchissement, de la construction des routes et du chemin de fer »). Sans aller aussi loin, plusieurs administrateurs du Congo belge ont senti ces changements qui n'ont pas effleuré la majorité des gestionnaires de l'Empire français, que l'influence des industriels de métropole condamne à la stagnation.

En attendant et à l'image de l'Empire britannique, la statistique démographique est partout la plus élaborée. Les statistiques sur la production industrielle sont plus rares. Dans l'Empire français en particulier, *industrie* rime d'autant moins avec *colonie* que la classification statistique métropolitaine n'est pas adaptée au contexte colonial et que les intérêts des producteurs métropolitains s'opposent à son développement. Reconnaître et quantifier la valeur de l'activité économique – industrielle – des populations colonisées ébranle le fondement de la mission civilisatrice de la colonisation qui repose sur la conviction d'une profonde inégalité entre les peuples sur laquelle la France a bâti son empire. Ceci confirme l'intérêt d'une analyse critique des statistiques, de ce qu'elles nous apprennent des rapports coloniaux et aussi de ce qu'elles dissimulent lorsqu'elles ne reconnaissent pas l'industrie des colonies.

⁵⁹ Archives nationales de Grande-Bretagne, CO 633/186, Colonial Office Library Union of South Africa House of Assembly. Index of the printed annexures to the vote and proceedings second session Fifth Parliament – 1925.

Pacte colonial, industrialisation et niveau de vie des Européens d'Algérie : approche par la nouvelle histoire anthropométrique

Laurent HEYBERGER

Introduction : des Pieds-noirs nantis : une image d'Épinal ?

« À lire une certaine presse, il semblerait vraiment que l'Algérie soit peuplée d'un million de colons à cravache et à cigare, montés sur Cadillac. »¹ Durant la guerre d'Algérie, et encore davantage après, la question des niveaux de vie des Pieds-noirs a revêtu une dimension polémique évidente². Dans un contexte où nombre de métropolitains plus ou moins tiers-mondistes découvraient *in situ* le grand écart existant entre le niveau de vie des Algériens et des Pieds-noirs³, cet écart était largement ignoré par ces derniers, du fait notamment qu'ils résidaient très majoritairement dans les villes, alors que la « clochardisation de l'Algérie »⁴ concernait surtout les masses rurales qu'ils ne côtoyaient pas. Toutefois par la suite, la recherche la plus visible en histoire économique s'est surtout focalisée pour le XX^e siècle sur la question de la « bonne affaire » que constituerait ou pas l'exploitation des richesses de l'Algérie, sous un prisme essentiellement comptable, et n'abordant par conséquent que très indirectement la question des niveaux de vie⁵, alors que les enquêtes quantitatives sur ces derniers sont restées à un niveau très général, qui ne permet pas d'appréhender les inégalités au sein de la population européenne ou entre cette dernière et la population algérienne, ou encore la population métropolitaine⁶. Proposer une première lecture anthropométrique de l'évolution des niveaux de vie des Européens d'Algérie au XX^e siècle à partir de données individuelles constitue donc l'objectif de la présente contribution⁷. Les niveaux de vie sont une réalité

¹ CAMUS Albert, *Chroniques algériennes 1939-1958*, Paris : Gallimard, coll. « Folio Essais », 2002 (édition originale : 1958), 212 p., p. 139.

² STORA Benjamin, *La Gangrène et l'Oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, Alger : Éditions Sedia, 2010, (édition originale : 1992), 399 p., p. 256 ; COMTAT Emmanuelle, *Les Pieds-noirs et la politique. Quarante ans après le retour*, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2009, 315 p., p. 97 sqq.

³ NORA Pierre (introduction JULIEN Charles-André), *Les Français d'Algérie*, Paris : R. Julliard, 1961, 255 p.

⁴ TILLION Germaine, *L'Algérie en 1957*, Paris : Association des anciennes déportées et internées de la Résistance, coll. « Voix et visages », 1957, 32 p.

⁵ LEFEUVRE Daniel (préface MARSEILLE Jacques), *Chère Algérie : comptes et mécomptes de la tutelle coloniale, 1930-1962*, Saint-Denis : SFHOM, coll. « Bibliothèque d'histoire d'outre-mer. Études », 1997, 397 p. ; LEFEUVRE Daniel, *Pour en finir avec la repentance coloniale*, Paris : Flammarion, 2006, 229 p. ; voir aussi les travaux de Jacques MARSEILLE à partir de 1976.

⁶ Entre autres : Projet Maddison (Historical Statistics of the World Economy : 1-2008 AD, disponible sur <http://www.worldeconomics.com/Data/MadisonHistoricalGDP/Madison%20Historical%20GDP%20Data.efp>, consulté le 20/07/2017) ; PRADOS DE LA ESCOSURA Leandro, « Human Development in Africa: A Long-Run Perspective », *Explorations in Economic History*, 50, 2013, p. 182 et p. 189.

⁷ Pour une présentation générale de l'histoire anthropométrique et sa méthodologie : HEYBERGER Laurent, *L'Histoire anthropométrique*, Berne : Peter Lang, coll. « Population, famille et société », 2011, 169 p. Pour une

multidimensionnelle, dont la stature ne constitue qu'une dimension, néanmoins fondamentale, car elle représente un indice *synthétique de malnutrition chronique*⁸, encore appelé *indice de nutrition nette*, qui saisit le solde des apports en nutriments nécessaires à la croissance du corps humain (quantité, qualité, régularité : nutrition brute), net des dépenses en énergie (métabolisme basal, travail des enfants, maladies, etc.). Cet indice peut avantageusement remplacer d'autres indices démographiques de niveau de vie (espérance de vie, mortalité infantile), fournir une estimation des niveaux de vie plus écologique que les indices économiques (salaires, PIB/habitant), et rendre ainsi compte d'une réalité alternative à ces derniers.

« Pacte colonial », industrialisation et urbanisation en question

Les Européens d'Algérie : bénéficiaires du « pacte colonial », ou niveau de vie inférieur à la métropole ?

L'image d'Épinal de Pieds-noirs nantis renvoie notamment au mécanisme économique du « pacte colonial », dont bénéficieraient ces derniers en tant que « fondés de pouvoir » du capitalisme colonial⁹. Selon ce pacte, la colonie exporte des matières premières à destination de la métropole à des prix souvent garantis, contre l'importation par cette dernière de produits manufacturés à des prix encore plus élevés¹⁰. Ceux qui participent à la production et encore davantage ceux qui contrôlent ces exportations et importations quasi monopolistiques de part et d'autre de la Méditerranée seraient donc les gagnants de ce pacte. Quelles sont pour les Européens d'Algérie les éventuelles conséquences anthropométriques du « modèle » de développement économique algérien, qui s'apparente à un quasi-pacte colonial, sachant que, pour l'entre-deux-guerres, les termes de l'échange sont plutôt – paradoxalement selon la théorie du pacte colonial – favorables aux colons, notamment aux viticulteurs pieds-noirs ?¹¹

approche du grand écart anthropométrique entre Européens d'Algérie et Algériens : HEYBERGER Laurent, « A great colonial divergence in biological standards of living? The secular trend of stature among indigenous people and settlers in Algeria, 1880-1940 », *Popolazione e Storia*, 2021, 2, p. 33-57.

⁸ *Synthétique*, car la stature adulte moyenne rend principalement compte des conditions de vie durant la petite enfance et l'adolescence : elle est par conséquent citée à l'année de naissance. *Malnutrition chronique* – selon l'OMS –, car la stature renvoie avant tout à l'enjeu nutritionnel saisi dans la longue durée de l'existence humaine, par opposition à la courte durée de la *malnutrition aiguë* (saisie par le rapport poids-stature).

⁹ Le système fiscal colonial inégalitaire et en partie différent de la métropole est également susceptible de contribuer à la situation des Européens d'Algérie.

¹⁰ MEYNIER Gilbert (préface VIDAL-NAQUET Pierre, postface NOUSCHI André), *L'Algérie révélée. La guerre de 1914-1918 et le premier quart du XX^e siècle*, Saint-Denis : Bouchène, 2015 (édition originale : 1981), 789 p., p. 53 *sqq.*

¹¹ MARSEILLE Jacques, *Empire colonial et Capitalisme français, histoire d'un divorce*, Paris : Albin Michel, coll. « Bibliothèque de l'Évolution de l'humanité », 2005 (édition originale : 1984), p. 90 *sqq.* ; LEFEUVRE Daniel, *Chère Algérie...*, *op. cit.*, p. 55 *sqq.*

À rebours de l'idée de pacte, on envisage aussi de tester l'hypothèse d'un niveau de vie moyen qui, à suivre certaines analyses contemporaines, serait inférieur à celui de la métropole. Pour Albert Camus :

« 80 % des Français d'Algérie ne sont pas des colons, mais des salariés et des commerçants. Le niveau de vie des salariés, bien que supérieur à celui des Arabes, est inférieur à celui de la métropole. Deux exemples le montreront. Le salaire minimum interprofessionnel garanti est fixé à un taux nettement plus bas que celui des zones les plus défavorisées de la métropole. De plus, en matière d'avantages sociaux, un père de famille de trois enfants perçoit à peu près 7 200 francs contre 19 000 en France. »¹²

Pour les membres du Club Jean Moulin :

« Seuls 3 % des Pieds-Noirs avaient un niveau de vie cinq fois supérieur à la moyenne métropolitaine et 25 % un revenu semblable. Par contre, 72 % des Pieds-Noirs, soit les deux tiers, disposaient d'un pouvoir d'achat inférieur de 15 à 20 % à celui des métropolitains de même catégorie socio-professionnelle. »¹³

Le niveau de vie des Européens d'Algérie saisi par l'anthropométrie confirme-t-il ces observations des années 1950, faites à partir d'indices monétarisés ? Qu'en est-il pour la période antérieure, notamment en comparaison de la France méridionale, d'où est issue une grande partie de la population européenne d'Algérie ?

Le rôle de l'industrialisation et de l'urbanisation en question

La forte urbanisation de la population européenne d'Algérie n'est pas qu'un obstacle à la perception des inégalités coloniales. Elle est aussi susceptible d'être un facteur constitutif de ces inégalités. En effet, il existe en Occident au XIX^e siècle un « malus urbain » de nature anthropométrique qui s'explique à la fois par l'état nutritionnel dégradé des citadins et par le contexte sanitaire et épidémiologique défavorable des villes du début de l'industrialisation. Or, ce malus se mue au XX^e siècle en « bonus urbain », du fait notamment de la tertiarisation des économies urbaines et du meilleur encadrement sanitaire et médical des villes¹⁴. Dans quelle mesure les Européens d'Algérie s'inscrivent-ils dans ce schéma occidental de longue durée ?

¹² CAMUS Albert, *Chroniques algériennes...*, *op. cit.*, p. 140.

¹³ DUBOIS Colette, « La Nation et les Français d'outre-mer : rapatriés ou sinistrés de la décolonisation ? », MIEGE Jean-Louis, DUBOIS Colette (dir.), *L'Europe retrouvée. Les migrations de la décolonisation*, Paris : L'Harmattan, 1994, 262 p., p. 82-83. Chiffre probablement repris de la commission Maspétiol (Archives nationales d'outre-mer, ci-après ANOM, 12CAB122).

¹⁴ KOMLOS John, « Histoire anthropométrique : bilan de deux décennies de recherche », *Économies et Sociétés* (série histoire économique quantitative, AF 29), 2003, p. 1-24.

Autrement dit, on cherche à évaluer les conséquences en matière de *niveau de vie biologique*¹⁵ de l'*industrialisation*, comprise au sens large de processus de modernisation (tertiarisation, médicalisation, urbanisation), pour les Européens d'Algérie, dans un contexte colonial d'échange inégal, où la volonté politique de développer l'industrie (*industrialisation* comprise au sens strict) n'est que très tardive et reste sans grand effet, même avec le Plan de Constantine.

Les archives de la conscription

Une source sous-exploitée : les feuillets nominatifs de contrôle (FNC)

En l'absence de sources sérielles publiées susceptibles de fournir des données anthropométriques agglomérées à l'échelle nationale, comme c'est le cas pour la métropole jusqu'en 1922, les feuillets nominatifs de contrôle (FNC) individuels produits par la conscription constituent la seule source disponible¹⁶. En raison du volume très important de fiches conservées, on a procédé par pas de six années de la classe 1907 à la classe 1961, et à l'intérieur de chaque classe par sondage aléatoire au sein des registres des « Français de souche » (FS, ou citoyens jusqu'en 1947) puis des « Français de souche européenne » (FSE). Ainsi, pour les dix classes concernées (1907-1961), représentant un effectif total estimé de 82 501 dossiers, 3 009 FNC ont été extraits¹⁷. Ramené aux cohortes de naissance, on observe d'abord une faible diminution des effectifs entre 1887 et 1899, puis une augmentation entre 1899 et 1923, avec une nette interruption pour la cohorte de naissance 1917 (classe 1937), correspondant aux classes creuses de la Première Guerre mondiale, enfin une stagnation jusqu'à la cohorte 1941 (classe 1961). Cette évolution des effectifs reconstitués correspond partiellement à la croissance naturelle qui se dégage des recensements de la population européenne de 1872 à 1936¹⁸ : d'une part, à l'exception du recensement de 1921, le taux de croissance naturel reste toujours positif entre 1872 et 1936 ; d'autre part, les variations de ce taux correspondent aux changements de rythme identifiés au moyen des FNC.

Une source fiable

¹⁵ On doit ce terme qui désigne la stature moyenne à John Komlos et Jörg Baten.

¹⁶ Les FNC sont conservés au Centre des archives du personnel militaire (CAPM, Pau) et aux ANOM (Aix-en-Provence). Les demandes de dérogations légales ont été obtenues. Les données agglomérées (*Statistique générale de l'Algérie*, puis *Annuaire statistiques de l'Algérie*) ne fournissent que des renseignements approximatifs sur la profession et la stature des conscrits, uniquement de 1904 à 1927.

¹⁷ Les pas varient de 20 (1937) à 36 (1949).

¹⁸ KATEB Kamel (préface STORA Benjamin), *Européens, « indigènes » et juifs en Algérie (1830-1962). Représentations et réalités des populations*, Paris : INED, coll. « Travaux et documents », 2001, XXVI-386 p., p. 170 sqq.

Ainsi, encore davantage que pour le XIX^e siècle, les archives militaires relatives à la population « européenne » d'Algérie, ou plutôt à la population de citoyens, constituent des sources fiables, dans la mesure où l'apport migratoire européen diminue sensiblement au XX^e siècle : les Européens qui ne sont pas citoyens français, et qui par conséquent échappent pour beaucoup au service militaire français et ne laissent pas de trace dans les FNC, se font plus rares¹⁹. Pour la fin de période, la comparaison de la structure de la population active d'après le recensement de la population de 1954 et de la composition professionnelle de la classe 1955 montre par ailleurs une très bonne correspondance (tableau 1), nonobstant certains écarts dus aux cycles de vie notamment (cf. la catégorie « commerçants » par exemple).

Tableau 1 : Structure de la population active d'après le recensement de 1954 et les FNC de la classe 1955

Catégorie socio-professionnelle	Classe 1955	Recensement de 1954 (Breil)
Agriculteurs exploitants	3,9	5,2
Agriculteurs non exploitants	4,5	4
Industrie*	32,1	31,8
Commerçants	2,4	8,5
Professions libérales, cadres, maîtrise ^{2*}	24,4	21,1
Service privé ^{3*}	8,1	20,7
Service public ^{4*}	2,1	4,7
Chômeurs	0	4
Inconnu	22,5	0

* Classe 1955 : bois et cuir, BTP, industrie, industrie mécanique, métallurgie ; recensement de 1954 : artisans et petits patrons, ouvriers.

^{2*} Classe 1955 : étudiants, instruction publique, clergé ; recensement de 1954 : industriels, professions libérales, cadres et maîtrise.

^{3*} Classe 1955 : service privé (dont employés) ; recensement de 1954 : employés et domestiques.

^{4*} Classe 1955 : hors enseignement ; recensement de 1954 : armée et police uniquement.

Sur la totalité de la période (classes 1907-1961), les caractéristiques et les évolutions observées au sein de la population des conscrits correspondent aux caractéristiques et aux évolutions générales – d'ordre démographique, économique, culturelle et militaire – attendues pour l'ensemble de la population européenne d'Algérie (tableau annexe de statistiques descriptives). On observe ainsi un phénomène de concentration croissante des naissances dans les deux plus grandes villes – Alger et Oran –, au contraire un tassement des naissances dans les campagnes, et surtout un sensible déclin de la proportion des actifs agricoles, qui renvoient à la très forte

¹⁹ Pour le XIX^e siècle : HEYBERGER Laurent, *Les Corps en colonie. Faim, maladies, guerres et crises démographiques en Algérie au XIX^e siècle. Approche anthropométrique*, Toulouse : Presses universitaires du Midi, coll. « Tempus », 2019, 346 p., p. 233 *sqq.*

urbanisation de la population européenne d'Algérie et à l'échec de la colonisation agraire directe (exploitation par les Européens)²⁰. Par ailleurs, les naissances à l'étranger diminuent sensiblement surtout à partir de la classe 1931, soit après la crise économique de 1929, tout comme la part des étrangers diminue en métropole dans les années 1930. Parallèlement, le nombre d'étudiants, ainsi que celui de bacheliers augmentent sensiblement, surtout après la Seconde Guerre mondiale, ce qui renvoie au phénomène de démocratisation relative de l'enseignement supérieur sur la période considérée²¹. La proportion de conscrits « mobiles »²² diminue régulièrement et sensiblement, dans le prolongement d'un XIX^e siècle des pionniers, où la mobilité était beaucoup plus forte (60,6 %). Enfin, on remarque l'explosion des « bons absents service armé » lors de la guerre d'Algérie²³.

Croissance staturale et bonus urbain des Européens d'Algérie : perspective impériale

Une croissance séculaire de Méridionaux (1850-1942)... et des spécificités coloniales

En dehors des guerres mondiales, de la dépression économique des années 1930 ou de la guerre civile espagnole, la croissance staturale continue des populations adultes au XX^e siècle constitue un phénomène occidental, puis mondial²⁴. L'augmentation quasi continue de la stature des Européens d'Algérie des cohortes de naissance 1887 à 1941 s'inscrit dans ce schéma général (graphique 1). Une précédente étude portant sur les cohortes algériennes de naissance 1850 à 1886 permet de situer cette croissance à la fois dans le temps long et dans un cadre géographique impérial²⁵. Les régions retenues, l'Alsace et dix départements de la France du

²⁰ La population européenne d'Algérie a toujours été plus urbaine que rurale et la population agricole européenne atteint un maximum de 38 % au recensement de 1886, puis diminue.

²¹ Pour une perspective générale : CHARLE Christophe, VERGER Jacques, *Histoire des Universités XIX^e-XXI^e siècle*, Paris : PUF, coll. « Quadrige », 2012, VII-334 p., p. 112-113. Pour l'Algérie : STORA Benjamin, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, Paris : La Découverte, coll. « Repères », 2004, 124 p., p. 99.

²² Mobilité commune de naissance-commune de résidence à 20 ans.

²³ La proportion des conscrits non toisés est importante (en moyenne 25 %, variant de 10,1 – classe 1919 – à 38,6 % – classe 1961 –) et dépend notamment du statut relatif au service militaire (variant de 9,4 % pour les « bons service armé » à 62,9 % pour les « bons absents service armé »), mais l'introduction de variables relatives à ce statut dans les modèles ne modifie pas les résultats présentés.

²⁴ Pour l'échelle internationale : HEYBERGER Laurent, *L'Histoire anthropométrique, op. cit.*, p. 111 *sqq.* Pour la métropole : WEIR David R., « Economic Welfare and Physical Well-Being in France, 1750-1990 », STECKEL Richard H., FLOUD Roderick (dir.), *Health and Welfare during Industrialization*, Chicago : Chicago University Press, 1997, p. 161-200.

²⁵ Sources : Algérie (Européens) 1850-1886 : HEYBERGER Laurent, *Les Corps en colonie..., op. cit.*, 1887-1941 : voir note 16 ; Alsace rurale et Mulhouse : HEYBERGER Laurent, *La Révolution des corps. Décroissance et croissance staturale des habitants des villes et des campagnes en France, 1780-1940*, Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, Belfort : Pôle éditorial UTBM, 2005, coll. « Sciences humaines et technologie », 750 p. Pour la France du Sud : CHAMLA Marie-Claude, « L'accroissement de la stature en France de 1880 à 1960 ; « Comparaison avec les pays d'Europe occidentale », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* (ci-après *BMSAP*), 11^e série, 6, 1964, p. 201-278.

Sud, correspondent aux espaces métropolitains dont sont majoritairement issus les populations civiles et les conscrits au XIX^e siècle²⁶, alors que le flux de migrants métropolitains diminue sensiblement au XX^e siècle. Ainsi, à considérer les moyennes brutes²⁷ pour le milieu du XIX^e siècle, les Européens d'Algérie sont sensiblement plus grands que les Alsaciens, pourtant parmi les plus grands métropolitains, et dominent encore davantage les Méridionaux²⁸. Toutefois, la situation relative des Européens d'Algérie se dégrade entre les décennies de naissance 1850 et 1880, si bien que ces derniers sont désormais plus petits que les Alsaciens ruraux et que les Mulhousiens, alors que l'écart avec les Méridionaux, pourtant durement touchés par la crise du phylloxera²⁹, se réduit sensiblement. La décomposition de l'échantillon montre que cette dégradation du niveau de nutrition nette des Européens d'Algérie est surtout sensible dans les villes : elle fait écho à une baisse contemporaine de la stature dans les autres pays « neufs » qui connaissent alors une forte urbanisation (USA, Australie, Canada). Elle est susceptible de s'expliquer par les conditions épidémiologiques dégradées, caractéristique des espaces urbains de ces pays : au sein de l'Algérie, l'exception oranaise (bonus anthropométrique par rapport aux campagnes et aux autres villes) peut alors s'expliquer par la proportion élevée de citadins habitant la ville nouvelle. Autrement dit, la dégradation du niveau de nutrition nette des citadins des pays « neufs », caractéristique de la fin du XIX^e siècle est en partie due à l'urbanisation, indépendamment de l'industrialisation, puisqu'elle s'observe en Algérie, espace beaucoup moins industrialisé que les USA. Dans les campagnes algériennes, la situation est moins critique : sur la même période, les Européens d'Algérie ne connaissent qu'une stagnation de la stature, qui peut notamment s'expliquer par un accroissement des inégalités sociales lors de la Grande Dépression agricole, comme c'est aussi le cas en Brie.

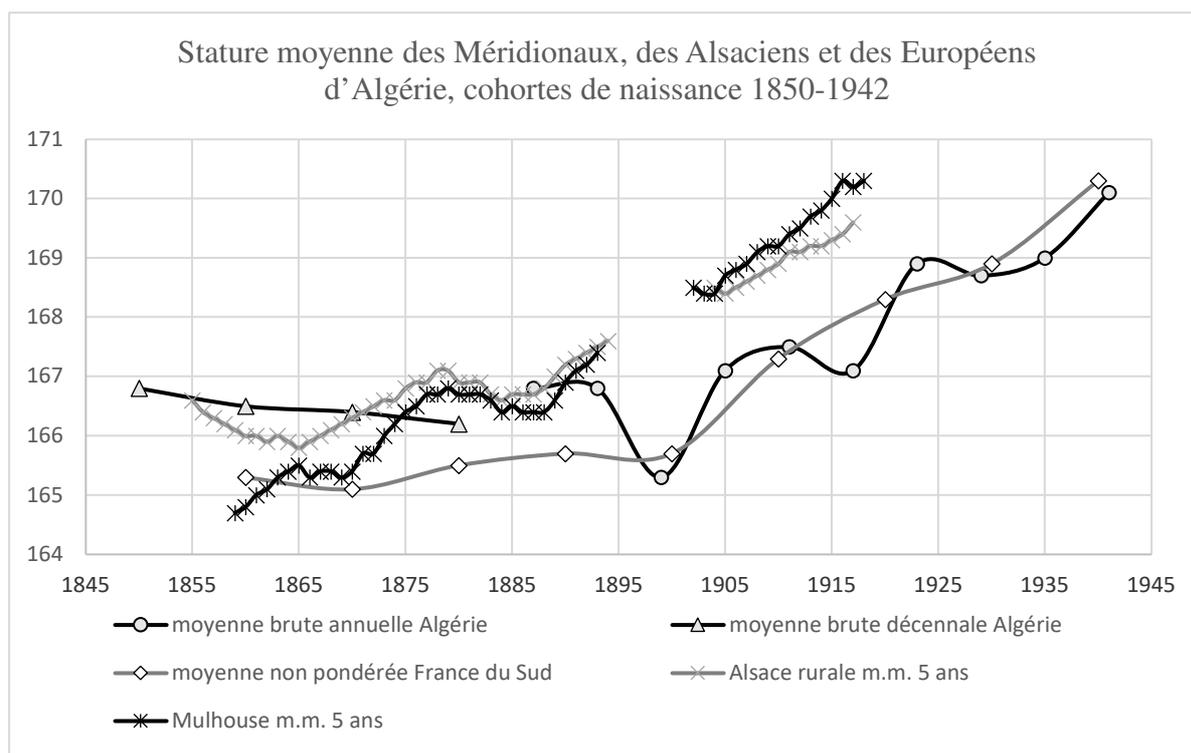
Graphique 1

²⁶ Ces dix départements sont par ordre décroissant pour les conscrits : Corse, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Gard, Hérault, Rhône, Tarn, Isère, Ardèche, Pyrénées Orientales (HEYBERGER Laurent, *Les Corps en colonie...*, *op. cit.*, p. 243). Pour la population civile : JULIEN Charles-André, *Histoire de l'Algérie contemporaine. La conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871)*, Paris : Presses universitaires de France, 1964, II-633 p., p. 250 ; FISCHER Fabienne, *Alsaciens et Lorrains en Algérie : histoire d'une migration, 1830-1914*, Nice : Jacques Gandini, coll. « Histoire des temps coloniaux », 1999, 174 p., p. 15 *sqq.* ; SESSIONS Jennifer E., *By Sword and Plow. France and the Conquest of Algeria*, Ithaca : Cornell University Press, 2011, XV-365 p., p. 292 *sqq.*

²⁷ On pourrait affiner la comparaison statistique au moyen de régressions linéaires pour l'Alsace rurale, Mulhouse et l'Algérie, pour lesquels on dispose de données individuelles, mais non pour la France méridionale, pour laquelle on ne dispose que des données agglomérées publiées par Chamla. On s'en tient donc ici à des moyennes brutes pour inclure les Méridionaux dans la comparaison.

²⁸ Pour l'analyse des causes de ces disparités et pour les développements suivants, nous renvoyons à HEYBERGER Laurent, *Les Corps en colonie...*, *op. cit.*, p. 254 *sqq.* Les inégalités sont encore plus marquées à ne considérer que les seuls natifs d'Algérie.

²⁹ BANERJEE Abhijit, DUFLO Esther, POSTEL-VINAY Gilles *et al.*, « Long run health impacts of income shocks: Wine and phylloxera in 19th century France », *Review of Economics and Statistics*, 2010, 92, 4, p. 714-728.



Sources : voir note 25. Note : « m. m 5 ans » : moyenne mobile de cinq ans.

La croissance que l'on observe entre les cohortes de naissance 1880-1886 et 1887-1893 (graphique 1), voire 1905-1911, est contemporaine du premier boom de la viticulture algérienne, dont les retombées directes ou indirectes bénéficient presque exclusivement aux Européens d'Algérie, tant en matière agricole que commerciale, sans doute moins en matière d'artisanat³⁰. Cette croissance contraste avec la période précédente de stagnation (campagnes), voire de déclin statural (villes), la valeur très faible observée pour la cohorte de naissance 1899 s'expliquant par un appel anticipé des conscrits à la fin de la Première Guerre mondiale (classe 1919), du fait de l'utilisation de données brutes non corrigées, et non par un mécanisme de nature socio-économique.

Toutefois, dans une perspective impériale, en comparaison des deux régions métropolitaines qui ont le plus fourni de migrants à l'Algérie au XIX^e siècle, les Européens d'Algérie suivent une voie de croissance staturale plutôt faible pour les années 1880 à 1910. La croissance des Français d'Algérie est sensiblement moins forte que la croissance des Mulhousiens, qui battent

³⁰ En une vingtaine d'années, la part de l'Algérie sur le marché métropolitain bondit de 0,2 à 31 %, alors que le nombre de viticulteurs européens en Algérie double (ISNARD Hildebert, *La Vigne en Algérie. Étude géographique*, tome 2, Gap : Ophrys, 1954, 542 p., p. 444 et p. 491), si bien qu'à la veille de la Grande Guerre, le vin représente 40 % des exportations du pays. Pour une lecture anthropométrique, voir tableau 2, valeurs associées aux variables « agriculture », « industrie » et « services ».

alors tous les records – la première moitié du XX^e siècle étant plus favorable aux ouvriers³¹ –, et même moins forte que la croissance des campagnes alsaciennes, fortement intégrées aux espaces urbains proches et bénéficiant du dynamisme de la polyculture. Mais elle est aussi sensiblement moins forte que la croissance des Méridionaux de la métropole, qui entament après 1900 une croissance de rattrapage très importante jusqu'à la cohorte de naissance 1940 (classe 1960), si bien que les Méridionaux, sensiblement plus petits que les Européens d'Algérie au milieu du XIX^e siècle, ont rattrapé ces derniers à la fin des années 1900.

Ensuite, on peut estimer qu'au plus tard à compter de la cohorte de naissance 1905, et jusqu'à la cohorte de naissance 1941 (classe 1961), les Européens d'Algérie suivent une croissance anthropométrique très proche de celle des Méridionaux de la métropole (graphique 1), et qu'ils sont distancés encore une fois par les Alsaciens. Après un XIX^e siècle de contrastes, on observe donc des croissances anthropométriques régionales de plus ou moins grande ampleur, mais qui dessinent un horizon commun de croissance anthropométrique, comme on a déjà pu l'observer pour la métropole seule, où ces observations, tout comme en Algérie, sont en lien avec l'évolution des taux de mortalité³².

En revanche, la baisse observée pour la cohorte de naissance 1917 (classe 1937) est beaucoup plus marquée pour les Européens d'Algérie que pour les habitants du continent européen, même pour les citoyens alsaciens, alors que l'on sait les difficultés alimentaires rencontrées par le II Reich à la fin de la Première Guerre mondiale. Il faut sans doute voir là les conséquences des pénuries de guerre, et plus spécifiquement de la forte dépendance coloniale de l'Algérie à la métropole *i.e.* les conséquences de la politique de non-industrialisation de la colonie, alors que la perturbation des liaisons maritimes prive les Européens d'Algérie de nombreux produits de première nécessité (savon, médicaments, divers produits alimentaires, textile, matériaux de construction). En moyenne, les importations diminuent en francs constants de 50 % durant la guerre, et 1917 voit l'instauration de jours sans viande³³.

La forte croissance finale de la cohorte de naissance 1917 à 1941 (1,2 cm par décennie)³⁴ s'explique en partie par le dynamisme de l'économie algérienne, notamment dans les

³¹ HEYBERGER Laurent, « Les niveaux de vie des ouvriers et artisans en Europe occidentale (1830-1939) au prisme de l'histoire anthropométrique », KNITTEL Fabien, MARIOTTI Nadège, RAGGI Pascal (dir.), *Le Travail en Europe occidentale des années 1830 aux années 1930. Main-d'œuvre artisanale et industrielle, pratiques et questions sociales*, Paris : Ellipses, 2020, coll. « CAPES-Agreg », 440 p., p. 53 *sqq.*

³² La mortalité des Européens d'Algérie passe de 17,7 à 9,3 ‰ entre 1921 et 1954. L'espérance de vie à la naissance (1948-1951) est toutefois légèrement inférieure à celle de la métropole pour les hommes comme pour les femmes.

³³ MEYNIER Gilbert, *L'Algérie révélée...*, *op. cit.*, p. 56 *sqq.*, p. 287 *sqq.*

³⁴ On peut estimer qu'à l'échelle des populations, une augmentation comprise entre 1 et 1,5 cm par décennie constitue une croissance soutenue.

années 1920 (cohortes de naissance) et 1950 (cohortes d'examen)³⁵, mais aussi, pour les dernières cohortes nées après 1929 qui connaissent la crise et la guerre, par un phénomène que l'on observe aussi en métropole et dans d'autres pays occidentaux, à savoir les effets bénéfiques des investissements médicaux et sanitaires, notamment dans les villes – voir *infra*. La prospérité de la population européenne d'Algérie s'appuie après la Grande Guerre sur la vigne, pilier de l'économie toujours en expansion – l'Algérie devient le troisième producteur mondial en 1934 –, alors que 90 % du vignoble est possédé par les colons à la veille de la guerre d'indépendance, mais aussi sur les cultures fruitières et maraîchères, accessoirement sur celle du tabac. L'essor des ports d'Alger et d'Oran se poursuit conséquemment et le dynamisme du secteur du bâtiment contraste encore au début des années 1930 avec le marasme métropolitain³⁶.

Les bonus anthropométriques des agriculteurs et des actifs du secteur des services par rapport aux artisans et ouvriers confirment par ailleurs cette idée (tableaux 2 et 3). Le cas algérien apparaît alors dans toute sa singularité à travers ces chiffres, car au XX^e siècle, dans les pays d'origine des Européens d'Algérie (Espagne et France), si les cols-blancs dominant bien littéralement les cols-bleus, ce n'est plus le cas des agriculteurs³⁷. D'une part, l'industrialisation, entravée par le quasi-pacte colonial, n'est pas une bonne affaire en matière anthropométrique pour les Européens d'Algérie. D'autre part, la « vocation » agricole du pays, encouragée par ce même pacte colonial à coups de tarifs spéciaux et au moyen d'un régime commercial non moins spécial, reposant désormais sur la viticulture d'exportation, entretient une exception algérienne au XX^e siècle : l'Algérie est sans doute le seul pays « occidental » où les actifs (Européens d'Algérie) du secteur agricole sont encore plus grands que les ouvriers et artisans.

Du malus au bonus urbain, XIX^e-XX^e siècle : investissements sanitaires et facteur éducatif

Au XIX^e siècle, le malus urbain des Européens d'Algérie épouse la hiérarchie des villes, tout comme c'est le cas en métropole. Il s'exprime donc davantage à Alger et Paris, où les conditions

³⁵ La consommation et encore davantage l'importation des denrées alimentaires riches en protéines animales (viande et produits laitiers, à l'exception du lait frais) connaissent une forte augmentation après 1954, qui s'explique en bonne partie par la présence du contingent métropolitain, mais qui renvoie aussi à l'essor de la consommation de la population civile européenne et musulmane (ANOM, 15 CAB 88). La présence du contingent, qui représente près d'un tiers de la population européenne, stimule aussi l'activité du secteur tertiaire.

³⁶ DARMON Pierre, *Un Siècle de passions algériennes. Une histoire de l'Algérie coloniale 1830-1940*, Paris : Fayard, 2009, 934 p., p. 645 *sqq.*

³⁷ HEYBERGER Laurent, « Les niveaux de vie des ouvriers et artisans... », *op. cit.*, p. 55.

sanitaires sont les plus mauvaises³⁸. Ce malus n'est pas (métropole) ou peu (Algérie) visible d'après les données brutes, mais il s'exprime après contrôle statistique pour la structure professionnelle et le degré d'instruction (métropole), ou la structure professionnelle et d'autres caractéristiques des conscrits (Algérie). Autrement dit, la richesse des grandes villes (qui renvoie à la notion de nutrition brute) compense plus (métropole) ou moins (Algérie) l'effet rapetissant des mauvaises conditions sanitaires qui caractérisent alors ces dernières (dépenses en nutriments des organismes pour lutter contre les maladies). Puis, comme dans les autres pays occidentaux, un renversement de tendance a lieu entre la fin du XIX^e siècle et le XX^e siècle, contemporain de la baisse sensible de la mortalité infantile : les citadins sont désormais plus grands que les ruraux. Ce phénomène anthropométrique est cependant peu étudié à l'échelle métropolitaine pour le XX^e siècle³⁹.

L'échantillon algérien permet donc de préciser ce renversement de tendance séculaire entre citadins et ruraux en contexte colonial. Comme ce changement est progressif, et pour mieux évaluer les facteurs, il est nécessaire de séparer l'analyse en deux sous-périodes, qui correspondent aux tableaux 2 et 3.

Dans un premier temps, pour les cohortes nées entre 1887 et 1917 (tableau 2), quel que soit le modèle retenu, les petites villes (moins de 20 000 habitants agglomérés, indigènes et citoyens confondus) ne se distinguent pas des campagnes (moins de 5 000 habitants agglomérés) : cette absence de malus urbain est également observée en métropole pour les unités urbaines de taille identique pour la cohorte de naissance 1848. Les conditions de vie dans les petites villes ont donc alors un impact anthropométrique similaire à celui des campagnes. Pour les villes moyennes (entre 20 000 et 80 873 habitants, soit la population de Constantine), il existe un net malus urbain (-0,9 cm, modèle 1), non compensé par les effets de structure professionnelle ou la plus grande instruction des citadins (modèles 2 à 4), alors que dans l'échantillon métropolitain de 1848, *ceteris paribus*, les habitants des villes de taille similaire ne souffrent pas d'un tel malus. Cette valeur (-0,9 cm) correspond même au malus maximum observé à Paris. Autrement dit, à l'aune de l'indice anthropométrique, les conditions de vie des Européens

³⁸ Pour la métropole : HEYBERGER Laurent, « Received wisdom versus reality: height, nutrition, and urbanization in mid-nineteenth-century France », *Cliometrica*, 2014, 8, 1, p. 128.

³⁹ OLIVIER Georges, CHAMLA Marie-Claude, DEVIGNE G. *et al.*, « L'accroissement de la stature en France. I. l'accélération du phénomène. II. Les causes du phénomène : analyse univariée », *BMSAP*, 13^e série, 4, 1977, p. 206 *sqq.* Pour les conscrits des cohortes de naissance 1954-1956 : analyse univariée et portant sur les densités de population, non sur les milieux villes/campagnes. SERVICE DE SANTE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE, *Enquête sur la taille et sur le poids des écoliers français en 1955 (avec référence à l'enquête de 1950)*, Paris : Société parisienne d'imprimerie, 1958, 12 p., p. 10 pour les écoliers et écolières : statistiques descriptives. Perspective générale : DEMOULIN Françoise, « Secular Trend in France », BODZSAR Éva B., CHARLES Susanne (dir.), *Secular Growth Changes in Europe*, Budapest : Eötvös Lorand University Press, 1998, 381 p., p. 128.

des villes algériennes de taille moyenne, nées au tournant du siècle, sont moins bonnes que celles de leurs homologues métropolitains, nés en 1848⁴⁰. En revanche, dans les grandes villes d'Oran et désormais d'Alger, la stature des citadins équivaut (Alger) ou dépasse (Oran) celles des ruraux, y compris après contrôle pour les effets de structure professionnelle ou la plus grande instruction des citadins (modèle 4). Il semble donc que les conditions de vie s'améliorent d'abord pour les citadins des grandes villes algériennes à partir des cohortes nées entre 1887 et 1917, ce qui tendrait à valider l'hypothèse d'un schéma diffusionniste des innovations médicales, hygiéniques et sanitaires : les filtres Chamberland, généralisés dès la fin des années 1880, entraînent une baisse de la mortalité des militaires, alors qu'Alger est la première ville à bénéficier du traitement bactériologique de l'eau potable à partir de 1914-1916⁴¹.

Tableau 2 : Régression linéaire (OLS), variable dépendante : stature des Européens d'Algérie (conscrits) en cm, cohortes de naissance 1887-1917

	Modèle 1	P	Modèle 2	P	Modèle 3	P	Modèle 4	P
Constante	166,6	0	166,9	0	166,2	0	166,4	0
Âge								
20 ans	référence		référence		référence		référence	
autre âge	-0,7	0,12	-0,6	0,24	-0,5	0,25	-0,5	0,34
Mobilité								
sédentaire	référence		référence		référence		référence	
mobile	0,7	0,05	0,6	0,09	0,7	0,06	0,6	0,08
mobilité nc	1,4	0,2	1,3	0,24	1,2	0,3	1,1	0,33
Classe de mobilisation								
classe 1907	0,1	0,88	0,1	0,86	0,1	0,86	0,1	0,84
classe 1913	référence		référence		référence		référence	
classe 1919	-1,6	0	-1,6	0	-1,7	0	-1,7	0
classe 1925	0,3	0,59	0,3	0,65	0,2	0,69	0,2	0,71
classe 1931	0,7	0,2	0,7	0,18	0,6	0,25	0,6	0,23
classe 1937	0,2	0,69	0,2	0,69	0,1	0,87	0,1	0,84
Lieu de naissance								
campagne	référence		référence		référence		référence	
petites villes	0	0,93	0	1	0	0,99	0	0,95
villes moyennes	-0,9	0,04	-0,9	0,04	-1	0,03	-0,9	0,04
Oran	0,5	0,39	0,4	0,5	0,4	0,53	0,3	0,55
Alger	0,1	0,81	0	0,94	0	0,93	0	0,95
métropole	0,4	0,6	0,3	0,71	0,2	0,76	0,2	0,81
Degré d'instruction								

⁴⁰ Compte tenu des valeurs différentes de la constante (166,3 cm dans le cas métropolitain *versus* 166,4 cm dans le cas algérien – tableau 2, modèle 4 –), cette différence serait plutôt de 0,6 cm.

⁴¹ CURTIN Philip D., *Death by Migration. Europe's Encounter with the Tropical World in the Nineteenth Century*, Cambridge : Cambridge University Press, 1989, XIX-251 p., p. 37, p. 52, p. 56, p. 124 et p. 150, ANOM, Guernut 40, Problème de l'eau (dans les villes, dans les campagnes), p. 4.

illettré	-0,7	0,27	-0,7	0,33
sle	-0,6	0,19	-0,4	0,42
primaire	-0,1	0,84	0	0,96
bac	1,3	0,1	0,7	0,39
instruction nc	référence		référence	
Secteur d'activité				
agriculture		0,5	0,31	0,5
industrie		référence		référence
service		0,7	0,09	0,5
étudiant		2,5	0	2,1
prof. nc		0,9	0,19	0,8
			0,8	0,24

Source : voir note 25. Légende : P : p-value, « nc » : non connu, « sle » : sait lire et écrire, « primaire » : instruction primaire, « prof. » : profession.

Dans un second temps, pour les cohortes nées entre 1923 et 1941 (tableau 3), un net bonus urbain (1,5 cm) apparaît dans le cas d'Alger, bonus qui s'explique pour moitié par les effets de structure professionnelle et la plus grande instruction des Algérois (différence des valeurs du coefficient « Alger » entre les modèles 1 et 2 à 4). Par ailleurs, la croissance staturale séculaire observée pour l'ensemble des Européens d'Algérie d'après les données brutes, proche de celle des Méridionaux métropolitains – cf. *supra* –, semble pouvoir s'expliquer pour moitié par l'élévation du niveau d'instruction des conscrits (cf. différence des valeurs associées aux coefficients des « classes » entre les modèles 1 et 2), alors même que l'enregistrement des variables « degré d'instruction » est loin d'être parfait (cf. annexe). Autrement dit, l'influence de l'élévation du niveau d'instruction sur l'augmentation séculaire de la stature et sur le bonus anthropométrique urbain est sans doute plus forte que ne le laissent voir les sources. En l'absence de données individuelles et d'analyses statistiques similaires pour la métropole sur une période aussi étendue, on peut aussi émettre l'hypothèse qu'une bonne partie de la croissance anthropométrique des métropolitains pourrait également s'expliquer par une amélioration du capital humain, particulièrement sensible au XX^e siècle⁴². Pour en revenir au cas algérois, l'essor de la bureaucratie coloniale n'est donc pas non plus étranger au bonus observé (cf. coefficients associés aux « services » et au degré d'instruction « bac »). Quant au bonus d'amplitude moyenne (0,8 cm) associé à la variable « Alger » qui persiste après contrôle pour les professions et les niveaux d'instruction (modèle 4), il s'explique par de meilleures conditions de vie dans la capitale algérienne, grâce aux innovations médicales, hygiéniques et

⁴² Sur le lien complexe entre instruction et stature : HEYBERGER Laurent, *L'Histoire anthropométrique*, op. cit., p. 15.

sanitaires : dans les années 1950, on compte un lit d'hôpital pour 180 habitants à Alger, un pour 200 à Oran, contre un pour 350 à Constantine et un pour 950 à Tizi-Ouzou⁴³.

Toutefois, le bonus urbain d'Oran s'estompe légèrement : l'effet anthropométrique des conditions de vie de cette ville est désormais neutre par rapport aux campagnes (très faible valeur positive dans le modèle 1, valeur proche de nulle dans les autres modèles), sans cependant devenir négatif. Le cas oranais mériterait donc de plus amples investigations, car les villes moyennes (20 000 à 80 873 habitants, dont Constantine) rattrapent désormais la capitale de l'Ouest : fort bonus avant contrôle pour les effets de structure professionnelle et le degré d'instruction des citoyens, bonus réduit de moitié après contrôle pour l'un ou l'autre de ces sets de variables, mais bonus d'encore 0,2 cm après contrôle pour les deux sets (modèle 4). On retrouve donc là des caractéristiques observées dans le cas d'Oran et d'Alger pour la période précédente, ce qui renforce l'idée d'un schéma diffusionniste qui, autant que les facteurs médicaux⁴⁴, pourrait faire intervenir les mesures d'hygiène et de construction des réseaux de commodités urbaines⁴⁵. Enfin, les petites villes (entre 5 000 et 19 999 habitants agglomérés) souffrent d'un malus anthropométrique qui apparaît après contrôle pour la structure professionnelle et encore davantage pour les niveaux d'instruction des conscrits (-0,8 cm, cf. modèles 1, 3 et 2 du tableau 3), ce qui les apparente aux caractéristiques anthropométriques des grandes villes métropolitaines ou à la capitale algérienne du XIX^e siècle. Pourtant, la croissance urbaine (citoyens et indigènes) d'Alger et d'Oran est sensiblement plus forte au XX^e siècle que celle des petites villes. On peut donc émettre l'hypothèse que le moindre encadrement médical de la population totale (citoyens et indigènes) des petites villes, ainsi que les moins bonnes commodités urbaines de nombre de ces villes, associés à une croissance démographique même moyenne, peut compromettre le niveau de nutrition net de leurs habitants.

En effet, aussi bien ces effets anthropométriques contrastés entre grandes et moyennes villes d'une part (plus de 20 000 habitants) et petites villes d'autre part, que cette chronologie en deux temps (1887-1917, puis 1923-1941), peuvent en partie trouver leur explication dans les avancées en termes de réseaux d'adduction d'eau potable et du tout-à-l'égout. De fait, en

⁴³ KATEB Kamel, *Européens, « indigènes » et juifs en Algérie...*, op. cit., p. 291.

⁴⁴ Dans les années 1950, le nombre de médecins par habitants est similaire à Alger (1/1 200), dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants (1/1 100), où réside la majorité des Pieds-noirs, et en métropole (1/1 091), mais en fort contraste avec les campagnes (1/15 000 habitants), où réside l'écrasante majorité des musulmans. L'arrondissement d'Alger concentre alors 48,8 % des médecins et 39,7 % des pharmaciens du pays.

⁴⁵ Facteurs avancés par KATEB Kamel pour remettre en question la mortalité urbaine des musulmans au XX^e siècle, qui serait selon les chiffres officiels plus forte que celle des musulmans ruraux (*Européens, « indigènes » et juifs en Algérie...*, op. cit., p. 248) ; *a fortiori* ces facteurs jouent pour la population pied-noire, qui y a davantage accès.

Europe, l'avènement de ces deux types de réseaux, surtout lorsqu'ils sont combinés, a un impact négatif sur la mortalité⁴⁶, et donc potentiellement un impact positif sur la stature, notamment parce que les diarrhées chroniques du nourrisson causées par la mauvaise qualité de l'eau compromettent la survie⁴⁷, mais aussi la croissance des jeunes enfants⁴⁸. Or, la législation française impose à compter de 1924 des contrôles bactériologiques mensuels de l'eau potable pour les villes de plus de 20 000 habitants, alors que les contrôles dans les plus petites villes sont moins stricts⁴⁹. En Algérie, où cette législation s'applique également, l'Institut Pasteur prend en charge ces contrôles, qui contribuent à la baisse de la fièvre typhoïde, alors particulièrement répandue⁵⁰. À partir du milieu des années 1920, de grands investissements sont consacrés aux réseaux d'adduction d'eau potable dans les grandes et moyennes villes algériennes⁵¹.

Tableau 3 : Régression linéaire (OLS), variable dépendante : stature des Européens d'Algérie (conscrits) en cm, cohortes de naissance 1923-1941

	Modèle 1		Modèle 2 P		Modèle 3 P		Modèle 4 P	
Constante	168,4	0	167,9	0	167,1	0	166,6	0
Âge								
20 ans	référence		référence		référence		référence	
autre âge	-2,8	0,54	-4,1	0,36	-1,9	0,67	-2,9	0,51
Mobilité								
sédentaire	référence		référence		référence		référence	
mobile	0,2	0,74	0	0,97	0,2	0,6	0,1	0,75
mobilité nc	-1,2	0,21	-0,6	0,52	-0,9	0,32	-0,4	0,64
Classe d'examen								
classe 1943	référence		référence		référence		référence	
classe 1949	-0,3	0,62	-0,4	0,5	-0,2	0,77	-0,4	0,49
classe 1955	0	0,96	-0,5	0,43	0	0,95	-0,3	0,57
classe 1961	1,1	0,07	0,6	0,32	1,1	0,07	0,7	0,27
Lieu de naissance								
campagne	référence		référence		référence		référence	
petites villes	-0,2	0,8	-0,8	0,29	-0,5	0,53	-0,8	0,25

⁴⁶ HARRIS Bernard, HELGERTZ JONAS (dir.), « Urban sanitation and the decline of mortality », numéro spécial de *The History of the Family*, 24, 2, 2019, notamment introduction éponyme des auteurs, p. 207-226.

⁴⁷ ANOM Guernut 40, *Maladies à étiologie alimentaire*, p. 3.

⁴⁸ OMS, *Utilisation et Interprétation de l'anthropométrie. Rapport d'un comité d'experts de l'OMS*, Genève : OMS, coll. « Série de rapports techniques », 1995, X-498 p.

⁴⁹ PEZON Christelle (préface LEBAN Raymond), *Le Service d'eau potable en France de 1850 à 1995*, Paris : CNAM, 2000, 441 p., p. 45.

⁵⁰ ANOM Guernut 40, *Organisation sanitaire et plus spécialement contrôle sanitaire de l'eau et des denrées alimentaires qui a pu être organisé dans les villes*, p. 28.

⁵¹ À Alger, la quantité d'eau potable par habitant passe de 78 (1928) à 106 litres (1934). Sur les quatorze villes de plus de 20 000 habitants de notre échantillon, le rapport de la commission Guernut évoque les travaux réalisés dans huit villes (ANOM Guernut 40, *Problème de l'eau*, p. 3-9.)

villes moyennes	1,1	0,09	0,4	0,55	0,5	0,44	0,2	0,8
Oran	0,2	0,75	-0,1	0,89	-0,1	0,88	-0,1	0,81
Alger	1,5	0,03	1	0,12	0,9	0,2	0,8	0,25
métropole	1,6	0,12	0,3	0,73	0,6	0,54	0,1	0,94
Degré d'instruction								
illettré			-4,9	0			-4,4	0
sle			1,2	0,12			1,7	0,03
primaire			1	0,05			1,3	0,02
bac			4,1	0			2,9	0
instruction nc			référence				référence	
Secteur d'activité								
agriculture				1	0,25	1,4		0,08
industrie				référence		référence		
service				2,7	0	2,2		0
étudiant				4,3	0	3,4		0
prof. nc				0,6	0,35	1,1		0,14

Source : voir note 25. Légende : P : p-value, « nc » : non connu, « sle » : sait lire et écrire, « primaire » : instruction primaire, « prof. » : profession.

Conclusion

En comparaison des métropolitains – la question et la réponse seraient bien sûr toutes autres en comparaison des sujets musulmans –, les Pieds-noirs constituaient-ils au XX^e siècle des nantis ? À suivre l'indice anthropométrique, la réponse est plutôt globalement négative. Les Européens d'Algérie, qui bénéficiaient d'un certain avantage en matière anthropométrique dans la seconde moitié du XIX^e siècle par rapport aux habitants des régions métropolitaines dont ils étaient originaires, perdent peu à peu ce bonus, en dépit d'une croissance anthropométrique qui se dessine à partir des cohortes de naissance 1880, notamment grâce au boom de la viticulture. Les Européens d'Algérie sont donc dépassés par les Alsaciens ruraux puis citadins dans les décennies 1880-1890, et enfin rattrapés par les Méridionaux dans les années 1900 à 1910.

Leur croissance s'inscrit *in fine* dans un schéma métropolitain et au-delà occidental de croissance séculaire de la stature, mais des spécificités coloniales demeurent. D'une part, la dépendance coloniale à la métropole semble pouvoir expliquer le malus particulièrement marqué de la cohorte de naissance 1917. D'autre part, le bonus anthropométrique sensible des agriculteurs par rapport aux ouvriers et artisans constitue dans l'état actuel de la recherche une exception, car ce bonus disparaît au XX^e siècle dans les autres pays occidentaux. La situation privilégiée des agriculteurs pieds-noirs – et corollairement la situation défavorisée des artisans et ouvriers pieds-noirs – apparaît comme une conséquence du mode de développement choisi

pour le pays qui s'apparente à un quasi-pacte colonial. Ce choix s'avère donc bénéfique pour les principaux acteurs concernés, même s'il constitue une vision à court terme du développement économique : les termes de l'échange se dégradent par ailleurs après l'âge d'or de l'entre-deux-guerres.

Enfin, un schéma diffusionniste semble se dessiner pour le bonus urbain qui, après une période initiale et classique de malus urbain – jusqu'aux cohortes de naissance 1880 –, apparaît d'abord dans les villes d'Alger et d'Oran (cohortes de naissance 1890-1910), puis se renforce à Alger et se diffuse aux villes de taille moyenne (cohortes de naissance 1920 à 1940), alors que la situation est plus complexe pour Oran, et surtout pour les petites unités urbaines. Cette chronologie et ces différences peuvent en partie s'expliquer par l'adoption modulée de la loi de 1924 qui instaure le contrôle bactériologique de l'eau potable, et donc *in fine* par les retombées inégales de l'industrialisation, encadrées par la puissance publique.

Annexe : Tableau de statistiques descriptives, classes 1907-1961

Classe de mobilisation	1907	1913	1919	1925	1931	1937	1943	1949	1955	1961	N total 1907-1961
Variable*											
Âge											
âge moyen (ans)	20,8	20,3	20,2	20,7	20,7	20	20	20	20	20	2 870
écart type âge (ans)	2,9	1,2	1,4	2,1	3,3	0,1	0,1	0	0,4	0,1	2 870
âge inconnu %	1	0,3	0	0,7	1,7	8,2	4,5	10,8	11,1	6,5	139
Lieu de naissance											
naissance campagne ^{2*}	31,5	38,5	41,9	32,6	36,7	30,1	30,7	24,5	27,1	26,6	955
naissance ville 1 ^{3*}	8,1	6,9	9,3	5,4	6,4	4,5	4,7	8,7	5,4	4,6	188
naissance ville 2 ^{4*}	4,4	5,6	4,4	6,5	5,4	3,4	4,7	5,1	4,8	5,2	149
naissance ville 3 ^{5*}	13,5	11,7	10,1	15	12,5	13	12,8	12,3	11,1	12,4	376
naissance ville 4 ^{6*}	6,1	6,5	4	7,8	5,8	6,5	6,5	5,8	5,4	7,2	187
naissance Oran	12,5	9,8	12,3	12,9	10,5	11,3	15	12,6	15,9	17	394
naissance Alger	11,1	9,2	11,9	11,9	11,5	15,4	11	14,4	15,6	17,6	390
naissance métropole	6,7	8,5	4,8	3,1	4,4	5,5	7,3	3,6	3	2,6	151
naissance autres pays	5,1	2,6	1,3	4,1	5,1	2,4	2,6	1,8	0,6	0,3	78
lieu naissance inconnu	1	0,7	0	0,7	1,7	7,9	4,7	11,2	11,1	6,5	141
Mobilité											
mobilité ^{7*}	45,2	44,7	44,5	44,6	43,4	34,9	30,9	33,2	33,9	29,7	1 147
mobilité inconnue	14,1	11,8	8,4	11,9	12,9	16,1	25,9	15,5	18	16,7	470
Secteur d'activité											
agriculture	25,6	18,6	22	15,3	13,6	7,5	10,7	8,3	8,7	4,6	397
industrie	33	34	32,2	34,7	35,9	30,2	22,3	37,9	34	24,8	950
service	24,9	28,8	26,9	33	25,4	26	22,8	14,8	20,7	32,4	767
étudiant	1	2,6	7	5,1	5,8	9,2	9,9	15,2	14,1	7,8	237
profession inconnue	15,5	16	11,9	11,9	19,3	27,1	34,3	23,8	22,5	30,4	658
Stature											
stature moyenne (cm)	166,8	166,8	165,3	167,1	167,5	167,1	168,9	168,7	169	170,1	2 256

stature écart type (cm)	5,9	6,1	6	6,3	5,8	5,7	6,3	6,2	6,5	6,9	2 256
non toisé	23,6	16,7	10,1	28,2	23,1	22,3	31,2	22,7	27,9	38,6	753

Degré d'instruction

illettré	14,1	5,6	6,6	6,5	5,1	2,4	0,8	4,7	2,1	2	144
sait lire et écrire	17,2	24,8	17,2	27,2	31,2	25	5,8	20,9	5,4	4,9	524
instruction primaire	32	13,7	8,8	33,3	17,6	21,2	18,1	37,5	36,3	33,3	765
baccalauréat ^{8*}	4	3,3	2,2	7,1	5,1	5,8	10,5	10,5	18,3	18	265
instruction inconnue	32,7	52,6	65,2	25,9	41	45,6	64,8	26,4	37,9	41,8	1 311

Statut service militaire

bon service armé	60,2	56,6	48,5	59,1	52,2	48	5,2	42,5	58,9	56,8	1 438
bon absent service armé	18,9	13,1	14,1	16,7	14,2	13,4	1	2,2	12,3	26,8	391
bon service auxiliaire	4,7	5,2	3,1	3,1	4,1	3,4	0,3	0	0,9	1	75
exempté ^{9*}	8,1	12,4	7	11,9	6,4	6,5	2,6	13,4	5,7	2	223
engagé volontaire	8,1	11,1	26,4	8,2	19,7	16,4	16,5	1,8	9,6	4,9	363
statut service militaire inconnu	0	1,6	0,9	1	3,4	12,3	74,4	40,1	12,6	8,5	519

* sauf mention contraire, valeurs en pourcentage ; ^{2*} : villes de moins de 5 000 habitants agglomérés au recensement de 1936, indigènes et citoyens confondus ; ^{3*} : villes entre 5 000 et 9 999 hab. agglomérés ; ^{4*} : villes entre 10 000 et 19 999 habitants agglomérés ; ^{5*} : villes entre 20 000 et 49 999 hab. agglomérés ; ^{6*} : villes entre 50 000 et 80 873 hab. agglomérés ; ^{7*} : mobilité commune de naissance-commune de résidence ; ^{8*} : ou brevet élémentaire ; ^{9*} : ou dispensé, inscrit d'office, réformé, sursitaire, rayé, ajourné sans décision ultérieure, inscrit maritime, autres statuts service militaire.

Résumés/*Abstracts*

Une machine à vapeur *compound* pour l'industrie sucrière cubaine (fin XVIII^e siècle). Entre science européenne et transfert transocéanique, ou le sort d'une invention d'avant l'heure (Irina et Dmitri GOUZEVITCH)

Dans ce chapitre, le rapport entre le fait colonial et le fait industriel est exploré à partir d'un exemple de la fin du XVIII^e siècle, celui d'une machine à vapeur pour l'industrie sucrière cubaine inventée par l'ingénieur espagnol Augustin Betancourt. Cette histoire, qui défie les tendances dominantes, interprétatives et chronologiques des études sur les industries dans les colonies, est celle d'une invention technique pionnière et de son odyssée transocéanique sans précédent portée par une poignée d'individus – ingénieurs, entrepreneurs, propriétaires agricoles et penseurs réformistes – dont l'action symbolise communément l'éclosion de l'esprit des Lumières. Notre analyse, fondée sur des sources inédites, s'organise en trois volets qui éclairent les différentes facettes de l'affaire cubaine : les profils des protagonistes (inventeur, commanditaires, fabricant, médiateurs) et leurs motifs ; les hypothèses sur la genèse typologique de la machine de Betancourt ainsi que sur les modalités de sa fabrication et de son transport jusqu'à sa destination finale ; les aléas des dispositifs fabriqués et les causes de l'échec final de cette entreprise audacieuse. Enfin, la conclusion nous aide à réfléchir aux problèmes plus globaux qu'interpelle cette étude au-delà de l'histoire d'une invention avortée.

In this chapter, the relationship between the colonial and industrial facts is explored using an early example from the last 18th century, that of a steam engine for the Cuban sugar industry invented by the Spanish engineer Augustin Betancourt. This story, which defies the dominant interpretive and chronological trends in studies of industries in the colonies, deals with a pioneering technical invention and its unprecedented transoceanic odyssey carried by a handful of individuals - engineers, entrepreneurs, farm owners and reformist thinkers - whose actions commonly symbolize the blossoming of the Enlightenment. Our analysis, based on unpublished sources, shed light on the different facets of the Cuban affair: the profiles of the protagonists (inventor, commanders, manufacturers, mediators) and their motives; the hypotheses on the typological genesis of Betancourt's machine as well as on the modalities of its manufacture and transport to its final destination; the vagaries of the devices manufactured and the causes of the final failure of this daring enterprise. The conclusion will serve to reflect on the more global problems that this study raises beyond the history of an aborted invention.

L'industrie sucrière en Guadeloupe de l'entre-deux-guerres aux années 1970 : une industrie coloniale ?/The sugar industry in Guadeloupe from the interwar period to the 1970s: a colonial industry ? (Marie-Christine TOUCHELAY)

Citoyens depuis l'abolition de l'esclavage en 1848, les travailleurs de Guadeloupe n'ont pas le statut d'indigènes. Pourtant, l'industrie sucrière qui les emploie exploite le territoire et sa main-d'œuvre au bénéfice de la métropole et des actionnaires de sociétés anonymes métropolitaines. Ordinaire dans une colonie, cette situation s'avère anachronique après la départementalisation. Elle est toutefois maintenue par un groupe d'industriels locaux en activité de l'entre-deux-guerres aux années 1970, groupe qui assure la continuité de l'activité face à trois menaces sérieuses : un cyclone en 1928, le second conflit mondial, puis le changement de statut en 1946.

Citizens since the abolition of slavery in 1848, the workers of Guadeloupe do not have the status of indigeneous. Yet the sugar industry that employs them exploits the territory and its workforce for the benefit of the metropolis and the shareholders of metropolitan public limited companies. Ordinary in a colony, this situation becomes anachronistic after departmentalization. It was maintained by a group of local industrialists in operation from the inter-war period to the 1970s. It ensures the continuity of activity in the face of three serious threats: a cyclone in 1928, the Second World War and then the change of status in 1946.

L'exploitation des phosphates marocains à l'époque du protectorat français : richesse nationale, ambiguïtés coloniales/The exploitation of Moroccan phosphates during the French protectorate: national wealth, colonial ambiguities (Alain BELTRAN)

L'exploitation des gisements de phosphates marocains commence à l'époque du protectorat français. Elle se place dans un cadre juridique original, un Office chérifien, de façon à préserver les intérêts du pays contre les appétits privés. Techniquement et économiquement, les riches ressources dans cette matière première essentielle pour l'agriculture donnent un élan décisif à des régions isolées (avec la naissance d'une ville en plein désert : Khourigba) ainsi qu'au port de Casablanca. Sur le plan social, l'Office est sans doute beaucoup moins ouvert et souligne les différences profondes entre les conditions de travail et d'existence des Français et des Marocains. La longue période de crise des années 1930 et de la guerre ralentit l'essor initial et

révèle des tensions sociales et même politiques. L'après-guerre relance les échanges, mais dans un climat où les revendications indépendantistes sont de plus en plus fermes. La transition vers la fin du mandat français se fait malgré tout, au niveau de l'Office chérifien des phosphates, dans une compréhension mutuelle pour assurer une bonne gestion de cette entreprise emblématique.

The exploitation of Moroccan phosphate deposits began during the French Protectorate. It took place within an original legal framework, an Office chérifien des phosphates, in order to preserve the country's interests against private appetites. Technically and economically, the rich resources in this essential raw material for agriculture gave a decisive boost to isolated regions (with the birth of a town in the middle of the desert: Khourigba) as well as the port of Casablanca. On the social level, the Office was undoubtedly much less open and underlined the profound differences between the working and living conditions of the French and the Moroccans. The long period of crisis in the thirties and the war slowed down the initial development and revealed social and even political tensions. The post-war period revived trade, but in a climate where independence demands were increasingly firm. The transition towards the end of the French mandate was nevertheless made, at the level of the Office chérifien des phosphates, in a mutual understanding to ensure a good management of this emblematic company.

L'industrie cotonnière africaine (ICOTAF) ou l'histoire de l'aventure des Alsaciens au Sénégal (1950-1980)/The African Cotton Industry (ICOTAF) or the story of the Alsatian adventure in Senegal (1950-1980) (Daouda DIOP)

Ce chapitre s'intéresse à l'apport non négligeable des Alsaciens à l'industrie textile sénégalaise, cinq ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, période qui marque leur relocalisation partielle en Afrique. En anticipant la hausse des coûts salariaux en France, ces derniers ont choisi d'investir directement en Afrique et plus particulièrement au Sénégal, en implantant dès les années 1950, dans la presqu'île du Cap Vert, des usines de filature, de tissage et de teinture. L'ICOTAF représente l'une des premières fabriques dans le processus de transformation cotonnière, grâce à la prédominance de nouvelles techniques qui viennent participer à l'amélioration des systèmes de production locale.

Autrement dit, s'il est vrai que l'artisanat textile a existé au Sénégal bien avant la fin de la Seconde Guerre mondiale, il demeure important de mettre en évidence les changements productifs et organisationnels de l'industrie cotonnière sénégalaise à la suite de l'implantation

alsacienne. Il est question de saisir les enjeux et l'ampleur des investissements français dans cette partie de l'Afrique occidentale, l'esprit entrepreneurial alsacien, ainsi que les différentes conjonctures qui ont accompagné cette œuvre pionnière.

This chapter examines the significant contribution made by Alsaticans to the Senegalese textile industry, five years after the end of World War II, a period that marked their relocation to Africa. Anticipating the increase of wage costs, the latter chose to invest directly in Africa and more particularly in Senegal, by setting up spinning weaving and dyeing factories in the Cape Verde peninsula in the 1950s. ICOTAF represents one of the first factories in the cotton transformation process thanks to the predominance of new techniques which participate in the improvement of local production systems.

In other words, if it is true that the textile industry existed in Senegal well before the end of the Second World War, it remains important to highlight the productive and organizational changes that took place in the Senegalese cotton industry following the Alsatic breakthrough. It is a question of grasping the stakes and the scale of French investments in this part of West Africa, the Alsatic entrepreneurial spirit as well as the different circumstances that have accompanied this pioneering work.

L'usine d'aluminium d'Édéa : quand l'économie rencontre la politique/The aluminium plant of Edea: when economy meets political issues (Lucie ZOUYA MIMBANG)

En 1953, la firme française Pechiney décida de réaliser sa première grosse implantation hors du territoire métropolitain, à Édéa, au Cameroun. Le choix de l'Afrique par l'une des grandes entreprises françaises des années 1950 s'explique par des considérations techniques et économiques : le développement rapide de la consommation d'aluminium dans le monde, la pénurie de ressources hydro-électriques en Europe et le profit escompté d'une mise en valeur des ressources hydrauliques du Cameroun. Mais il s'explique aussi par des considérations politiques : la perspective d'une invasion de l'Europe par l'Union soviétique, avec un repli stratégique sur l'Afrique.

In 1953, the French company Pechiney decided to set up its first establishment abroad at Edea, in Cameroon. This choice of localisation by one of the big French enterprises can be explained by technical and economic considerations: the rapid development of aluminium consumption in the world, the lack of hydro-electric resources in Europe and the awaited benefits of the enhancement of the hydro-electric potential of Cameroon. But it can also be

explained by political considerations: the perspective of an invasion of Continental Europe by Soviet Union and a strategic retreat to Africa.

L'industrie des parfums aux colonies : entre paternalisme et exploitation de la main-d'œuvre « indigène » (milieu XIX^e – milieu XX^e siècle)/*The perfume industry in the colonies: between paternalism and exploitation of “indigenous” labor (mid-19th – mid-20th century)* (Mathilde COCOUAL)

Dans le cadre des 8^e Journées d'Histoire industrielle, « Les industries aux colonies, les indigènes en industrie (XVIII^e-XX^e siècles) », ce chapitre revient sur l'industrialisation de la parfumerie française et plus particulièrement grasse dans les colonies. Afin de s'approvisionner en plantes à parfum, ces parfumeurs font appel à un grand nombre de travailleurs aux quatre coins du monde. En s'appuyant sur les implantations d'une société grasse, les Établissements Antoine Chiris, cette étude dresse le portrait et la singularité de cette main-d'œuvre en fonction de son lieu d'embauche et de la plante à parfum concernée.

As part of the 8th Industrial History Days, “Industries in the colonies, the natives in industry (XVIII^e-XX^e centuries)”, this chapter reviews the French perfumery industrialization and more particularly Grasse city perfumers in the colonies. In order to stock up on perfume plants, these perfumers called on a large number of workers all over the world. Based on the locations of a Grasse company, the Établissements Antoine Chiris, this study paints a portrait and uniqueness of this workforce according to where they worked and the scent plant concerned.

De l'indigène à l'Algérien : la gestion de la main-d'œuvre autochtone dans l'industrie française du pétrole au Sahara (1953-1962)/*From Indigenous to Algerian: the management of native labor in the French oil industry in the Sahara (1953-1962)* (Radouan Andrea MOUNECIF)

Au début des années 1950, la pénurie de personnel était une problématique majeure pour le développement de l'industrie pétrolière au Sahara. Le recours des entreprises à la main-d'œuvre autochtone se révèle nécessaire pour faire face aux besoins opérationnels tout en limitant les frais d'activité. Dans un tel contexte, le « travailleur indigène » devient un acteur incontournable dans la période des grandes découvertes, en dépit du rôle éphémère qui lui est souvent attribué dans l'imaginaire collectif. Intégré aux chantiers durant la guerre d'Algérie, le

personnel local recruté et formé par les entreprises contribue à assurer la continuité industrielle entre la colonisation et l'indépendance.

At the beginning of the 1950s, the lack of personnel was a major issue for the development of French petroleum industry in the Sahara. Nevertheless, the use of local workforce allowed to bridge the gap between available human resources and operational needs. The indigenous worker became a key player in the history of Saharan oil discoveries despite the ephemeral role that he still has nowadays in the collective imaginary. The recruitment and training of local workforce during the Algerian War of Independence ensured the continuity of this industrial sector between the colonial period and the independence.

Agro-industrie coloniale en Côte d'Ivoire (1910 à 1960) : opposition d'un complexe technique traditionnel à un complexe technique dit européen/Colonial agro-industry in Côte d'Ivoire (1910 to 1960): opposition of a traditional technological complex to a so-called European technological complex (Koffi Innocent DIEZOU)

Le complexe technique regroupe un ensemble d'activités afférentes pour atteindre un objectif. L'exploitation forestière de la Côte d'Ivoire s'est rapidement convertie en un champ d'expérimentation et de mise en œuvre de mécanismes de production nouveaux. L'agro-industrie, le conditionnement des produits et les usines de première transformation en ont résulté. Des décrets et arrêtés ponctuels ont donné un caractère légal à l'entreprise. Des choix d'administration opérés par les lieutenants-gouverneurs Angoulvant et Reste ont permis d'intégrer les compagnies commerciales à capitaux. L'industrie du bois, de l'oléagineux et, dans une moindre mesure, celle du coton ont introduit la technologie dans la production, avec l'apport d'appareils mécanisés. Plus que la mécanisation, c'est l'introduction de nouvelles plantes immédiatement intégrées dans les marchés boursiers internationaux qui ont généré des flux financiers. La révolution du printemps 1946 a permis de définir de nouvelles orientations basées sur des lois, dotant l'administration coloniale de la possibilité d'investissements de capitaux pour impulser le développement. Des conflits ont certes éclaté, mais les flux de capitaux investis ont permis de trouver des consensus à différentes échelles dans la gestion des ressources. Cet équilibre entre les acteurs européens et africains, sur un fond d'opposition des méthodes, a débouché sur une mixité de la production définissant le complexe technique agro-industriel spécifique à la Côte d'Ivoire.

The technology complex gathers a whole of activities to achieve an objective. The forestry exploitation of the Côte d'Ivoire was quickly converted into a field of experimentation and

implementation of new mechanisms of production. The agro-industry, the conditioning of the products and the factories of first transformation resulted from it. Ad hoc decrees and ministerial orders have given legal status to the company. Administrative choices made by lieutenant governors Angoulvant and Reste allowed the integration of commercial companies with capital. The wood and oilseed industries, and to a lesser extent the cotton industry, introduced technology into production with the introduction of mechanized engines. More than mechanization, it was the introduction of new plants immediately integrated into the international stock markets that generated financial flows. The revolution of the spring of 1946 defined new orientations based on laws, providing the colonial administration with the possibility of capital investments to boost development. Conflicts certainly broke out, but the flow of invested capital made it possible to find consensus at different scales in the management of resources. This balance between European and African actors, against a backdrop of opposing methods, has led to a mix of production that defined the technological agro-industrial complex specific to Côte d'Ivoire.

L'industrie coloniale ou les silences révélateurs de la statistique (Empires belge et français, mi-XIX^e – mi-XX^e siècles)/Colonial industry or the revealing silences of statistics (Belgian and French Empires, mid-19th–mid-20th centuries) (Béatrice TOUCHELAY)

À travers les transformations des statistiques industrielles dans les colonies françaises d'Afrique subsaharienne, au Congo belge et pour quelques repères, dans l'Empire britannique, ce texte interroge les rapports économiques complexes entre les métropoles et leurs colonies. Il revient sur les motifs de la colonisation, sur les luttes d'intérêts qui traversent les territoires et qui conduisent à reconnaître ou non, à encourager ou à dissuader, leur mise en valeur. La rigidité de la catégorie statistique « industrie » exportée de métropole en AEF et en AOF reflète leur stagnation économique entre les deux guerres. En revanche, la discussion de l'indicateur au Congo belge juste avant la Seconde Guerre mondiale atteste d'un intérêt nouveau pour la mesure, dans une colonie qui commence à s'industrialiser.

Through the transformations of industrial statistics in the French colonies of sub-Saharan Africa, in the Belgian Congo and for a few benchmarks, in the British Empire, this text questions the complex economic relations between metropolises and their colonies. It goes back to the reasons for colonization, to the struggles for interests which cross the territories, and which lead to recognizing or not, encouraging or dissuading, their development. The rigidity of the

statistical category “industry” exported from metropolitan France to AEF and AOF reflects their economic stagnation between the two wars. On the other hand, the discussion of the indicator in the Belgian Congo just before World War II attests to a new interest in measurement in a colony that is beginning to industrialize.

Pacte colonial, industrialisation et niveau de vie des Européens d’Algérie : approche par la nouvelle histoire anthropométrique/Colonial pact, industrialization and standard of living of the Europeans of Algeria: approach by the new anthropometric history (Laurent HEYBERGER)

La population pied-noire de la fin de la période coloniale a-t-elle bénéficié d’un niveau de vie supérieur à celui des métropolitains, ou au contraire, dans le cadre du pacte colonial qui interdisait le développement de l’industrie algérienne, a-t-elle connu un moindre niveau de vie ? L’histoire anthropométrique montre que la stature des Européens d’Algérie (conscrits) évolue alors au même rythme que celui des Méridionaux métropolitains dont sont issus une grande partie des Européens d’Algérie. Mais elle montre aussi que l’Algérie constitue une exception occidentale, dans la mesure où elle est le seul pays où les agriculteurs sont désormais plus grands que les cols-bleus, ce qui s’explique en partie par les retombées du pacte colonial, fondé alors sur le développement de la viticulture. Le cas algérien vient aussi éclairer le basculement séculaire entre le malus anthropométrique urbain caractéristique du XIX^e siècle et le bonus urbain caractéristique du XX^e siècle : l’impact de l’industrialisation au sens large, et notamment l’impact modulé des mesures bactériologiques au tournant du siècle, expliquent en partie la géographie et la chronologie de ce basculement.

Did the European population of Algeria at the end of the colonial period enjoy a higher standard of living than that of the metropolitan population, or on the contrary, within the framework of the colonial pact that prohibited the development of Algerian industry, did it experience a lower standard of living? Anthropometric history shows that the stature of the Europeans of Algeria (conscripts) evolved at the same rate as that of the metropolitan Méridionaux, from which a large proportion of the Europeans in Algeria came. But it also shows that Algeria is a Western exception, insofar as it is the only country where farmers are now taller than blue-collar workers, which can be explained in part by the fallout of the colonial pact, based then on the development of viticulture. The Algerian case also sheds light on the secular shift between the urban anthropometric malus characteristic of the nineteenth century

and the urban bonus characteristic of the twentieth century: the impact of industrialization in the broad sense, and in particular the modulated impact of bacteriological measures at the turn of the century, partly explain the geography and chronology of this shift.

Présentation des auteurs

Alain Beltran

Alain Beltran, directeur de recherche émérite au CNRS (Unité mixte Sorbonne-Irice) est un spécialiste d'histoire des entreprises, en particulier dans le secteur de l'énergie. Il est président honoraire du Comité d'histoire de l'électricité et de l'énergie, membre de plusieurs comités scientifiques. Ses travaux ont porté initialement sur le développement de l'énergie électrique non seulement d'un point de vue technico-économique, mais aussi socio-culturel. Il a été appelé il y a une dizaine d'années par l'Office chérifien des phosphates pour participer à une étude historique de l'OCP depuis ses origines.

Mathilde Cocoual

Docteure en Histoire des civilisations des mondes moderne et contemporain depuis 2017, Mathilde Cocoual est chercheuse associée au Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine et elle est qualifiée aux fonctions de maîtresse de conférences de la 22^e section CNU. Sa thèse, intitulée *Aux sources des parfums, Industrialisation et approvisionnement de la parfumerie grasse (milieu XIX^e – milieu XX^e siècle)*, a été récompensée par le Prix départemental de la recherche historique des Alpes-Maritimes en 2017. Elle est actuellement cheffe d'entreprise de la société de conseils en Histoire *Historic View*.

Koffi Innocent Diezou

Historien, consultant scientifique. Membre du comité de rédaction de la revue *e-Phaïstos* (IHMC/CHT ST – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne). Recherches sur les industries, les techniques et les savoir-faire de l'Afrique de l'Ouest francophone des XIX^e et XX^e siècles. Expertise pour la création, valorisation et diffusion des fonds d'archives privées : collection photographique Louis Normand, collection documentaire et audiovisuelle Jocelyne Étienne Nugues. Dernière publication : « Poids Akan à peser l'or du XV^e au XIX^e siècle : imaginaire, symbolisme et culture technique », dans Fabian Kröger, Marina Maestrutti (dir.), *L'Imaginaire et les Techniques*, Paris, Presses des Mines, coll. « Sciences de la Conception », 2018, p. 253-263. Thèse soutenue en 2015 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en Histoire des techniques sur « Forêt et industrie en Côte d'Ivoire de 1910 à 1980. Une histoire entre techniques et sociétés », texte de présentation de la thèse paru dans *e-Phaïstos*, Ville et technique, V-1 2016, 2018. <http://journals.openedition.org/ephaistos/1192>.

Daouda Diop

Maître-assistant CAMES et maître de conférences titulaire (Sénégal). Formé à l'Université de Strasbourg (UDS, France), il s'est spécialisé en histoire économique et sociale et s'intéresse à la problématique des inégalités entre nations, de la croissance et des politiques économiques et sociales. Depuis 2017, enseignant-chercheur à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, au département d'histoire et chercheur associé au laboratoire ARCHE UR 3400 de l'UDS. Également membre de la *Revue sénégalaise d'histoire* (RSH), du Comité de l'histoire militaire du Sénégal (CHMS).

Dmitri Gouzevitch

Dmitri Gouzevitch, candidat en sciences techniques (Russie), docteur en histoire et civilisation (EHESS, Paris), rattaché au Centre des mondes russe, caucasien et est-européen de la même institution. Domaines de recherche : l'émergence des titres d'ingénieur en Russie (XVIII^e-XIX^e siècles) et en Europe occidentale (enseignement spécialisé, enrôlement professionnel, production du savoir et pratiques cognitives, rôle joué dans ce processus par le transfert technique et les échanges culturels). Plus de 250 publications dont la plupart concernent les problématiques évoquées.

Irina Gouzevitch

Irina Gouzevitch, docteure en histoire des techniques (Université Paris VIII), habilitée à diriger les recherches, associée au Centre Maurice Halbwachs, EHESS (Paris). Domaines de recherche : transfert, acculturation et circulation des connaissances scientifiques et techniques aux XVIII^e-XIX^e siècles, avec un regard particulier sur le monde des ingénieurs : enseignement technique, réseaux de sociabilité, mobilité des experts, questions identitaires. Plus de 300 publications en cinq langues dont la plupart concernent les sujets cités.

Laurent Heyberger

Maître de conférences HDR à l'UTBM, FEMTO-ST/DISC/RECITS (UMR 6174). Les recherches de Laurent Heyberger se concentrent sur l'évolution des niveaux de vie en France et en Algérie au prisme de l'histoire anthropométrique à l'époque contemporaine : impacts de l'urbanisation, de la colonisation et de l'industrialisation au sens large, mais elles concernent aussi l'histoire des techniques, ou encore l'histoire du cinéma.

Radouan Andrea Mounecif

Docteur en histoire contemporaine (Sorbonne Université, UMR 8138 Sirice, thèse sous la direction de Pascal Griset : « Chercheurs d’or noir : les pétroliers français entre le Sahara et le monde (1924-2003). Hommes, savoirs et représentations »), Radouan Andrea Mounecif est responsable des archives institutionnelles de Sciences Po Paris. Diplômé de Master en SHS (Université Paris 8), il a étudié à l’Università degli Studi di Padova et à la Holy Spirit University of Kaslik (Liban), avant de continuer sa spécialisation en archives et record management. Il a été responsable des archives historiques du groupe TotalEnergies, après avoir travaillé dans différents services d’archives d’entreprise comme chef de projet et chargé de valorisation des fonds patrimoniaux. Ses recherches se concentrent sur l’histoire sociale et culturelle de l’énergie, l’histoire des entreprises, l’histoire des techniques et de l’innovation.

Béatrice Touchelay

Béatrice Touchelay est professeure d’histoire économique et sociale contemporaine à l’Université de Lille depuis 2011. Ses recherches portent sur la fabrication et les usages des chiffres, statistiques et comptables, dans le monde contemporain. Elle se consacre depuis plusieurs années à l’étude de la fabrication des statistiques coloniales et post-coloniales et coordonne le programme ANR-21-CE41-0012 « Compter en situation coloniale et post-coloniale XIX-XXI^e siècle (Afrique francophone) » (COCOLE) depuis 2021 (<https://chiffrempire.hypotheses.org/>). Dernier ouvrage publié : avec Fabien CARDONI, Anne CONCHON, Michel MARGAIRAZ, *Chiffres publics, Chiffres privés XVII-XXI^e siècles, entre hybridation et conflits*, Rennes, PUR, 2022.

Marie Touchelay

Laboratoire IDHES Paris 8 CNRS-UMR 8533. Docteure en histoire contemporaine, agrégée, enseignante en lycée à la Guadeloupe, chargée de cours à l’Université des Antilles. Autrice de : « Paris créole, la troisième île ? 1930-1990 », Erick NOËL (dir.), *Paris créole : son histoire, ses écrivains, ses artistes, XVIII-XX^e siècles*, La Crèche : La Geste, 2020, 117 p., p. 65-76. « Le système d’une île-entreprise en Guadeloupe (1940-1970) », *Bulletin de la Société d’Histoire de la Guadeloupe*, 189, mai-août 2021, p. 143-172.

« Une résistance pionnière en Guadeloupe ? 1940-1941 », Fabrice GRENARD, Gaël EISMANN (dir.), *La résistance pionnière au prisme des archives de la répression*, Caen : U. Caen, Fondation de la Résistance et Mémorial, à paraître.

« L'impossible contrôle de la Banque de Guadeloupe (1900-1945) », Jean-Luc MASTIN, Isabelle CHAMBOST (dir.), *Du Contrôle à la supervision. La surveillance des banques, XIX^e-début XXI^e siècles*, Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, à paraître, 239 p., p. 167-178.

Lucie Zouya Mimbang

Lucie Zouya Mimbang a été chargée de recherche au ministère de la Recherche et de l'Innovation du Cameroun. Elle est docteure de l'Université de Strasbourg, chargée de cours associée à l'Université catholique d'Afrique centrale et membre associée de l'UR 3400 Arche (Arts, Civilisation et Histoire de l'Europe), Université de Strasbourg.

Table des matières

Introduction	7
Les industries coloniales en contexte impérial	7
Laurent HEYBERGER	7
Première partie :	22
Entre stratégie d'entreprises et stratégie (trans)impériale : de l'esclavage au développement des outre-mers	22
Une machine à vapeur <i>compound</i> pour l'industrie sucrière cubaine (fin XVIII^e siècle). Entre science européenne et transfert transocéanique, ou le sort d'une invention d'avant l'heure	23
Irina GOUZEVITCH	23
Dmitri GOUZEVITCH	23
L'industrie sucrière en Guadeloupe de l'entre-deux-guerres aux années 1970 : une industrie coloniale ?	43
Marie-Christine TOUCHELAY	43
L'exploitation des phosphates marocains à l'époque du protectorat français : richesse nationale, ambiguïtés coloniales	58
Alain BELTRAN	58
L'industrie cotonnière africaine (ICOTAF) ou l'histoire de l'aventure des Alsaciens au Sénégal (1950-1980)	72
Daouda DIOP	72
L'usine d'aluminium d'Édéa : quand l'économie rencontre la politique	86
Lucie ZOUYA MIMBANG	86
Deuxième partie :	96
gestion de la main-d'œuvre et enjeux sociaux de l'industrialisation coloniale	96
L'industrie des parfums aux colonies : entre paternalisme et exploitation de la main-d'œuvre « indigène » (milieu XIX^e-milieu XX^e siècle)	97
Mathilde COCOUAL.....	97
De l'indigène à l'Algérien : la gestion de la main-d'œuvre autochtone dans l'industrie française du pétrole au Sahara (1953-1962)	112
Radouan Andrea MOUNECIF.....	112
Agro-industrie coloniale en Côte d'Ivoire (1910 à 1960) : opposition d'un complexe technique traditionnel à un complexe technique dit européen	127
Koffi Innocent DIEZOU	127
L'industrie coloniale ou les silences révélateurs de la statistique (Empires belge et français, mi-XIX^e – mi-XX^e siècles)	142
Béatrice TOUCHELAY	142

Pacte colonial, industrialisation et niveau de vie des Européens d'Algérie : approche par la nouvelle histoire anthropométrique	159
Laurent HEYBERGER	159
Résumés/Abstracts	179
Présentation des auteurs	188